Dr. Ater Glaggen

TRAITÉ DES MALADIES DE LA PEAU EN GENERAL;

Avec un court Appendix sur l'efficacité des Topiques dans les Maladies internes, & leur maniére d'agir sur le Corps humain.

Traduit de l'Anglois du Docteur TURNER, *par M. ***.*

TOME PREMIER.

A PARIS;

Chez JACQUES BAROIS, Fils, Libraire, Quai des Augustins, à la Ville de Nevers.

M. DCC. XLIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

TRAITÉ DES MALADIES DE LA PEAU EN GÉNÉRAL;

Avec un court Appendix sur l'efficacité des Topiques dans les Maladies externes, & leur maniére d'agir sur le Corps humain.

Traduit de l'Anglois du Docteur TURNER, *par M.* ***.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez JACQUES BARROIS, Fils, Libraire,
Quai des Augustins, à la Ville
de Nevers.

M. DCC. XLIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.

QUOIQUE plusieurs Auteurs ayent parlé des affections cutanées en traitant des Maladies du corps humain en général, je n'en connois point du moins parmi les Modernes, qui ayent publié en notre Langue (*a*) un Traité complet & particulier de celles de la Peau : j'ai donc cru rendre quelque service aux Médecins & aux Chirurgiens de ma Nation, en les mettant à portée de lire & de profiter de l'Ouvrage dont je publie la Traduction. Cinq Editions faites de ce Livre en assez peu de tems, dans une Nation aussi éclairée & aussi sçavante que l'*Angleterre*, sont des preuves beaucoup moins suspectes du mérite & de l'utilité de

(*a*) Hafenreffer en a donné l'année 1660. un Traité en latin.

l'original, que tous les éloges que j'en pourrois faire. Je me contenterai de faire remarquer que notre Auteur touché des cataſtrophes qui arrivent tous les jours dans les maladies de la Peau par l'uſage des topiques appliqués mal-à-propos, s'eſt attaché à répandre dans ſon Ouvrage des régles & des précautions que les perſonnes affligées d'éruptions cutanées, & les jeunes Praticiens appellés pour les guérir, ne devroient jamais perdre de vûe. Elles enſeigneroient à ceux-ci à ſe conduire avec ſûreté; elles muniroient les autres contre les vaines & dangereuſes promeſſes des empyriques & des ignorans; qui ſans faire attention que preſque tous les accidens cutanés ne ſont qu'un effort de la nature pour ſe dégager de la matiére nuiſible par les pores de la Peau, en empêchent la diſſipation, & la repouſſent ſur les viſcéres par leurs applications huileuſes, froides, ou deſſéchantes; au lieu de travailler auparavant à purifier

la maſſe des humeurs, & de ſuivre la nature dans la criſe où elle eſt occupée.

J'ai ſenti, comme l'Auteur, que quelques anciennes formules inſérées dans cet Ouvrage, pourroient n'être pas du goût de tout le monde, ſur-tout dans ce ſiécle éclairé, où la ſimplicité des remédes eſt ſi judicieuſement obſervée dans la pratique de la Médecine : mais comme, outre les longues & anciennes formules, M. *Turner* a ordinairement ſoin d'en donner pluſieurs dans la curation de chaque maladie, conformes au goût & à la ſimplicité modernes, je n'ai point voulu ſupprimer, ni raccourcir les premiéres, conduit par le même motif que celui que l'Auteur allégue pour lui-même dans ſon Avertiſſement.

J'ai ſupprimé dans le cours de l'Ouvrage bien de petits détails, qui, outre leur inutilité, auroient rendu dans notre Langue la narration froide & ennuyante : j'ai pris

aussi la liberté de retrancher du dernier Chapitre de la premiére Partie, les différentes histoires des effets attribués par l'Auteur au pouvoir de l'imagination de la mere sur le *fœtus*; parce que, outre l'air de fable que la plûpart de ces relations portent avec elles, on les trouve ramassées dans une brochure traduite depuis environ cinq ans de l'Anglois de M. *Blondel*, où cet Auteur a entrepris de réfuter le sentiment de M. *Turner* sur les taches maternelles. Je me suis contenté de prendre uniquement de ce Chapitre ce qui concerne la maniére d'emporter, ou de détruire les différentes marques que les enfans portent quelquefois en venant au monde. Mais j'ai eu toûjours en vûe dans les libertés que j'ai prises, de ne rien retrancher de ce qui m'a paru utile & essentiel. Je me suis aussi fait une loi de suivre partout le sens de l'Auteur, & de rendre celui-ci aussi intelligible que la matiére a pû le permettre. M. *Turner*

parle presque toûjours comme opérant lui-même, parce qu'il a exercé la Chirurgie pendant plusieurs années avant que de prendre le grade de Docteur, & d'être aggrégé au Collége des Médecins de *Londres*.

On prie le Lecteur de consulter l'*Errata*, & de corriger lui-même les fautes qui se sont glissées dans l'impression, sur-tout aux endroits des formules où l'on trouve quelquefois le caractére qui marque l'once pour celui qui indique la dragme, & quelquefois celui-ci pour le premier.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

LE Libraire qui a débité avec ſuccès la premiére Edition de mon Traité des Maladies de la Peau, m'a prié de lui communiquer mes Augmentations pour la ſeconde qu'il avoit deſſein de mettre ſous preſſe : On trouvera dans cette nouvelle Edition pluſieurs Obſervations, & quelques Rémarques que j'y ai ajoûtées, à meſure que mes occupations me l'ont permis.

J'ai eu d'abord quelque envie d'en diminuer le nombre des Recettes, en ſupprimant quelques anciennes formules qui ne ſont plus en uſage aujourd'hui, & de retrancher toute la partie phiſiologique & ſpéculative, pour rendre ce Traité purement pratique; mais pluſieurs perſonnes judicieuſes m'ayant fait connoître que je pourrois par cette conduite déſobliger pluſieurs amateurs de l'Antiquité; & que d'ailleurs la lecture de l'ouvrage en ſeroit trop ſéche,

& moins agréable, je me ſuis déterminé à n'y rien changer à cet égard.

Il eſt inutile de m'étendre ici ſur la bonté d'un Ouvrage qui a déja ſubi le jugement du Public, & qui a eu une approbation génerale : je ferai ſeulement remarquer qu'un Auteur s'eſt attribué à peu près le même ſous le titre d'*Abrégé des Maladies de la Peau*; un autre a auſſi fait la même choſe en donnant un titre nouveau à mon *Traité des Maladies Vénériennes.* Mais le deſſein de pareilles conduites, & des affiches & avertiſſemens continuels diſtribués par ces ſortes de gens, pour débiter leurs remédes empyriques, a été déja ſi bien mis au jour par un Membre de notre Collége, ſous le titre de *Charlatan moderne*, qu'il ſeroit inutile de s'arrêter davantage ſur ce ſujet.

Outre les Remarques & les Obſervations ajoûtées à cette nouvelle Edition, j'y ai joint une Table génerale, où le Lecteur pourra voir comme d'un coup d'œil, les Matiéres contenues dans cet Ouvrage, & trouver ſans peine l'endroit qu'il aura envie de chercher.

INTRODUCTION.

LE deſſein que j'ai formé de traiter des Maladies de la Peau, ſemble exiger que je donne auparavant la deſcription de cette partie, & de celles qui en ſont dépendantes. Je commencerai par la Cuticule.

Cette membrane eſt nommée Épiderme par les Grecs, parce qu'elle couvre immédiatement la peau placée au-deſſous. Elle a reçu de ſa fineſſe, le nom de Cuticule. Elle eſt mince, tranſparente, dépourvûe de ſentiment, & revêt toute la ſurface du corps. Sa couleur eſt naturellement blanche ; mais elle varie à raiſon des humeurs qui ſont au-deſſous. Ainſi dans l'ictére elle paroît jaune ; dans les perſonnes ſanguines, rouge ; dans les Ethiopiens, noire ; dans les Egyptiens, tannée ; dans les Flegmatiques & les Cachectiques, pâle & blafarde.

L'Epiderme eſt ſenſiblement ouvert avec la peau dans pluſieurs endroits, comme aux oreilles, aux yeux, au nez, à la bouche, à l'anus & à la vulve ; il

est aussi percé par-tout des mêmes pores. Ceux-ci presque imperceptibles à l'oeil nud, donnent passage aux *fuliginosités* du sang, & servent comme à lui donner du vent pour en tempérer la chaleur.

Ses principaux usages sont de modifier le sentiment du toucher, de garantir la peau des impressions des objets extérieurs, de fermer les bouches des petits vaisseaux, & des excrétoires glanduleux dispersés par toute l'étendue de ce tégument, & de laisser sortir en même tems les humeurs superflues par ses pores. Enfin l'Epiderme contribue à la beauté & à l'ornement de toute l'habitude du corps, en couvrant les inégalités placées au-dessous.

La peau, qui s'étend aussi sur toute la circonférence du corps, est l'organe du toucher : celui-ci se manifeste davantage au bout des doigts, que dans les autres parties de sa surface : elle sert aussi de base & de défense à toutes les autres parties cutanées, & fournit un émonctoire à tout le corps.

Hippocrate & *Galien* lui attribuent encore l'usage d'indiquer, ou de faire connoître le tempérament, le bon & le mauvais état du corps. *Riviere* dit aussi

dans ses Institutions, que la peau, surtout celle des extrémités des doigts de la main, est l'indice du tempérament.

Mais cette description étant trop générale, nous avons cru y en devoir joindre une plus exacte & plus anatomique.

L'exact *Stenon* & *Malpighi* ont fort bien traité de la Peau; mais sa structure paroît être encore mieux décrite par le Professeur *Bidloo*, & ensuite par *Cowper*. La figure que celui-ci en donne dans la quatriéme Table de son grand Ouvrage, mérite l'attention des Sçavans & des Curieux. Voici comme ce grand Anatomiste s'explique sur cette matiére.

A l'aide du Microscope la Cuticule paroît composée de plusieurs petites lames écailleuses, attachées aux mamelons de la peau: ces lames sont si étroitement unies ensemble, qu'elles semblent n'être qu'une seule & même membrane, quand on sépare l'Epiderme de la peau par l'application des vésicatoires, dans les personnes vivantes, ou par l'eau boüillante, & un fer chaud, &c. dans les cadavres.

La peau paroît être plus ou moins belle selon le nombre de ces lames; & c'est de-là qu'on dit communément, qu'une personne a la peau ou plus fine,

ou plus grossiére : quoique la jaunisse & d'autres maladies en changent souvent aussi la nature & la couleur.

La Cuticule aussi-bien que la Peau, n'est point uniforme, ou également épaisse par-tout, parce que le nombre de ses lames est plus grand dans certains endroits que dans d'autres : celle des lévres ne paroît pas en avoir plus de deux, les autres parties en ont davantage, rarement moins. Ces couches ne sont pas seulement plus nombreuses, mais chacune d'elles est même plus épaisse aux plantes des pieds de ceux qui marchent beaucoup, & aux mains de ceux qui sont exposés au travail. Si l'on fait macérer pendant quelques jours l'Epiderme dans l'eau, ses lames se séparent, de sorte qu'on peut la diviser en deux, & quelquefois en trois & quatre pellicules. On peut observer la même division dans les ampoules élevées par les vésicatoires.

Le Docteur *Drake* (*a*) dit dans la description qu'il donne de la Cuticule, qu'elle n'a point de vaisseaux propres qu'on ait encore pû découvrir par l'Anatomie : cependant, continue-t-il, l'examen que j'ai souvent fait des ampoules

(a) *Anthropologia nova, vol. 1. p. 12.*

élevées par les véſicatoires, m'y ayant fait découvrir des glandes aſſez nombreuſes & aſſez ſenſibles, il me paroît certain qu'il y a des vaiſſeaux, quoiqu'imperceptibles à l'œil dans cet état, & peut-être avec le microſcope dans les cadavres; parce qu'il eſt à préſumer que la conſidence, ou l'affaiſſement qui arrivent aux vaiſſeaux après la mort, fait diſparoître ceux de l'Epiderme; par conſéquent je ſouhaiterois fort, ajoûte notre Auteur, que ceux qui poſſédent de bons microſcopes, vouluſſent examiner les pellicules enlevées par les véſicatoires; & je ſuis perſuadé qu'ils découvriroient des choſes inconnues juſqu'à préſent.

J'ai eu occaſion d'examiner depuis peu les lames de l'Epiderme dans un Malade attaqué, à la partie interne du genou, d'une éruption lépreuſe; l'on en pouvoit détacher des écailles par le frotement. La curioſité me porta à en ſéparer une avec mon ſpatule, de la grandeur d'un demi-écu. Examinée au grand jour, elle me parut fort tranſparente, & d'une ſtructure réticulaire: mais il eſt à préſumer que les mailles, ou les raies qui paroiſſoient ſur cette membrane, n'étoient que les impreſ-

ſions des vaiſſeaux placés au deſſous, comme les ſillons du dedans du crâne ne ſont que celles des tuyaux de la dure-mere. Revenons à la deſcription de M. *Cowper*.

Après la ſéparation de la Cuticule, les parties de la peau ſe préſentent, à l'aide du microſcope, dans l'ordre ſuivant.

1. Les mamelons pyramidaux formés de pluſieurs glandes. Ils reçoivent les filets capillaires des nerfs cutanés, qui ont la principale part dans leur compoſition.

2. Les capillaires des petits vaiſſeaux aqueux placés entre les mamelons, ſelon *Bidloo*, & que certains regardent comme le ſiége de la couleur baſanée des Egyptiens, & de la noirceur de celle des Ethiopiens: mais *Cowper* avoüe n'avoir jamais pû découvrir ces vaiſſeaux, malgré tous ſes ſoins.

3. Les glandes ſudoriferes qui compoſent les mamelons.

4. Les vaiſſeaux de la ſueur, ou les conduits excrétoires qui naiſſent de ces glandes.

5. Les poils qui ſortent des environs des tuyaux ſudoriferes.

Outre ces parties on remarque dans

la peau un lacis ou rézeau de vaiſſeaux capillaires, composé par les extrémités d'artères, de veines, de nerfs, & de tuyaux lymphatiques.

Il paroît par cette deſcription, dit notre Anatomiſte, que la peau ne ſçauroit être regardée comme une partie ſimilaire; il n'y en a même aucune dans nos corps, hors qu'on ne voulût appeller ainſi la Cuticule, qui puiſſe paſſer pour telle : les vaiſſeaux ſanguins, les nerfs, & les tuyaux lymphatiques ſont même des parties compoſées.

6. Outre les glandes pyramidales ſudoriferes, qui compoſent les mamelons de la peau, il y en a d'autres placées ſur la ſurface interne de ce tégument, dont les plus conſidérables ſont les axillaires, qui de leur figure pourroient être nommées aſſez proprement *miliaires*. Les vaiſſeaux lymphatiques de tout le bras apportent la lymphe dans ces glandes, d'où elle eſt conduite dans le canal thorachique.

7. Il ſe trouve encore d'autres glandes ſudoriferes, quoique pas ſi ſenſibles que celles-là, ſous la peau des doigts, des aînes, celle du derriére des oreilles, ſous celle de la tête, du front, des paûmes des mains, & des plantes

des pieds. Sans diſtinguer ces glandes par les noms des endroits de leur ſituation, nous les comprendrons ſous la dénomination générale de glandes ſudoriferes, ou de glandes miliaires.

La ſurface externe de la peau eſt marquée, dit *Drake* (a), d'une infinité de lignes qui s'entrecoupant les unes les autres à angles aigus, forment généralement une figure rhomboïdale, quoique dans certains endroits, comme au bout des doigts elles ſoient diſpoſées en ſpirales. Elles ſont plus profondes & plus apparentes aux paûmes des mains, où elles font l'occupation des diſeurs de bonne avanture.

8. Les corps qui donnent naiſſance aux poils, ſont placés auſſi dans la peau, du côté de la graiſſe, & même dans pluſieurs endroits, dans le corps graiſſeux; certains prennent auſſi ces corps pour des glandes, qu'ils nomment *Piliferes*. Ces glandes, ou plutôt ces racines de poils ont des vaiſſeaux ſanguins, des nerfs, &c. Les poils ſont formés par quelques filamens d'une extrême fineſſe, qui partant du dedans de la racine s'avancent vers la petite extrémité de l'oignon, où ils s'uniſſent pour

(a) *Anthropol. nova, vol. 1. p. 14.*

former la tige qui passe par le petit bout du bulbe, & va traverser la peau.

Les poils, du moins ceux de la tête, ont aussi leurs maladies, comme nous le voyons dans l'*Alopécie* & le *Plica*, occasionnés par le vice des glandes cutanées, celui de leurs sucs, & le désordre des pores : accidens dont nous renvoyons le traitement dans son lieu, nous contentant de remarquer ici, que, quoique les poils semblent transparens en les regardant au grand jour, examinés au microscope, ils paroissent spongieux, & assez semblables à la partie interne d'un roseau. Ils semblent être composés de particules cornées globuleuses, différemment jointes ensemble, & diversement colorées. Ils sont unis & pendans dans ceux qui sont d'un tempérament humide. Ils sont rudes & frisés dans ceux qui ont le tempérament sec (*a*).

Les poils sont divisés en leur racine, leur tronc, ou tige, & leur extrémité. Ils varient suivant les différentes parties du corps, en figure, en longueur, en grosseur & en consistance : on observe cette différence dans ceux de la tête,

(*a*) Voyez encore sur cette matiére la Micrographie de *Hook*, Obs. 32.

des cils, des ſourcils, des narines, des aînes, &c. leur couleur varie encore ſuivant le tempérament, l'âge, le climat, & les différentes humeurs qui ſe mêlent avec leur ſuc nourricier.

Les ongles ſe trouvant auſſi quelquefois affectés dans les maladies de la peau, comme il arrive dans le Panaris & le Pterigion; & ayant d'ailleurs quelques vices en propre, nous avons cru devoir donner ici la deſcription de ces parties.

Les ongles ſont regardés par les uns comme une production des mamelons de la peau, & par les autres comme une continuation de l'Epiderme: mais quoi qu'il en ſoit, ils ſont compoſés de pluſieurs plans de fibres longitudinales ſoudées enſemble, mais différentes en longueur. Celles qui forment la partie extérieure, ou la ſurface convexe de l'ongle ſont les plus longues, & celles qui compoſent la ſurface interne, ou concave, les plus courtes: enſorte que les plans diminuant toûjours en longueur, juſqu'au plan le plus interne, qui eſt le plus court, l'ongle augmente par degrés en épaiſſeur depuis ſon union avec l'Epiderme, où il eſt le plus mince, juſqu'au bout du doigt, où il eſt le plus épais. Lorſque quelque matiére cor-

rosive, comme il arrive dans le Panaris, détruit les tendres racines des fibres de l'ongle, il faut nécessairement que celui-ci tombe; après quoi les mêmes fibres, poussant toûjours, donnent naissance à un ongle nouveau, quoiqu'il ne soit pas peut-être si bien formé que le premier.

Les ongles sont d'une consistance moyenne entre l'os & le cartilage. Leur principal usage est de servir à saisir plus fortement les corps, & à garantir l'extrémité des doigts des injures extérieures.

Les poils en général servent 1°. à nous garantir des injures de l'air. 2°. Ils indiquent (sur-tout les cheveux) la constitution du corps, & l'état de la peau, 3°. Ces derniers contribuent à l'ornement & à la beauté.

On a observé quelquefois que la peau étoit véritablement musculeuse; de sorte qu'on a vû quelques personnes contracter non-seulement celle du front & de toute la tête, mais encore celle du reste de la surface du corps, à la maniére des chevaux & autres animaux, qui, à la faveur de la structure musculeuse de leur cuir, rident par-tout celui-ci; afin de chasser les mouches &

autres Insectes qui les piquent. On a vû au contraire d'autres personnes dont la peau étoit si tendue, qu'elles ne pouvoient former aucune ride sur le front, ni même froncer les sourcils ; de sorte que dans les tourmens de la torture, elles n'ont pû exprimer par cette voye les affections ordinaires de l'ame, si visibles dans le visage des autres.

Je n'ai rien vû quant à la dilatabilité surprenante de la peau, qui approche de ce que *Meckrin* rapporte d'un jeune Espagnol, qui, avec la main gauche portoit à sa bouche la peau de son épaule droite & de sa mamelle, comme il le fit voir dans l'Hôpital d'*Amsterdam* à *Van Horn*, à *Sylvius*, à *Pison*, & à quelques autres sçavans Médecins : il étendoit aussi la peau de son menton sur la poitrine, en forme de longue barbe, & la portoit d'abord après sur le sommet de la tête, par où il se cachoit les deux yeux ; après quoi se remettant avec régularité dans sa situation naturelle, elle y paroissoit aussi unie que celle d'aucune autre personne: Cet Espagnol pouvoit étendre aussi en haut ou en bas la peau du genou & de la jambe droite, de la longueur d'une demi-verge : mais ce qui paroît en-

core plus remarquable, la peau du côté gauche du corps ne fouffroit aucune extenfion pareille.

En voilà affez pour la defcription des parties qui fe peuvent trouver affectées dans les Maladies de la Peau.

EXPLICATION

des Caractéres de Médecine employés dans les formules de cet Ouvrage.

℔	Livre.
℥	Once.
ʒ	Dragme.
℈	Scrupule.
Gr.	Grain.
m.	Poignée.
p.	Pincée.
ß *placé après ces caractéres*,	Demi.

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

DES MALADIES DE LA PEAU EN GENERAL.

PREMIERE PARTIE.

CHAPITRE I.

De la Lépre des Arabes.

LA Peau, conſidérée dans ſes deux membranes & ſes vaiſſeaux, eſt ſujette à une infinité de maladies, qui lui viennent de cauſes externes & internes. Nous traiterons des premieres dans la ſeconde Partie de cet Ouvrage ; & des dernieres, dans celle-ci : Nous n'en verrons point qui demandent plus de recherche que les deux

Lépres, celle des *Arabes*, & celle des *Grecs*. Nous serons courts sur la premiere, mais nous nous étendrons davantage sur la seconde dans le Chapitre suivant.

La lépre des Arabes, ou l'*Elephantiasis*, étant une maladie à peine connue, ou vûe en Europe dans ces derniers siécles, & dès-là rarement traitée par les Auteurs modernes, j'ai cru qu'une digression sur cette matiére me seroit pardonnée, & pourroit satisfaire les Curieux.

Le premier objet de ma curiosité a été de rechercher si cette terrible maladie avoit quelque rapport avec la lépre des Juifs, dont les Livres sacrés font mention dans le *Lévitique* : mais la lecture de plusieurs anciens Auteurs m'a donné peu de satisfaction là-dessus ; je n'en ai pû tirer de plus grands éclaircissemens que ceux qu'on peut trouver dans la réponse du sçavant *Grégoire Horstius*, (*a*) à la lettre de *Henri Hoffner* ; où celui-ci lui demande son opinion sur le *Claustrum virginale*, ou l'*Hymen*, pris dans le vieux Testament pour le pucelage des Juives : il lui demande aussi son sentiment sur la nature de la lé-

(a) *De Hymene & Leprâ.*

pre des Israélites: voici comme *Horstius* répond.

Quant à la lépre des Juifs, vous pensez juste de la croire différente de l'*Elephantiasis*, ou de la lépre décrite par les Médecins. Mais pour mettre cette matiére dans un plus grand jour, il est nécessaire de développer l'équivoque des termes: pour cela vous devez remarquer que les Médecins Arabes entendoient communément par le mot *Elephantiasis*, une maladie des pieds avec un gonflement considérable, & des varices dans ces parties; comme il paroît par *Avicenne*, *Rhasis*, *Avenzoar*, &c. sur quoi voyez *Fuchsius*, liv. 2. chap. 16. & *Forrestus*, liv. 29. observ. 27.

L'*Elephantiasis* des *Grecs* est aussi une maladie très-facheuse, & regardée comme rarement curable, si elle l'est du tout. *Aræteus*, qui l'a élégamment décrite, liv. 2. chap. 13. dit qu'elle est ainsi appellée de l'aspect hideux de la peau, ressemblante au cuir des Eléphans, par ses tubercules, sa rudesse, son épaisseur, ses gersures & ses grandes crévasses.

Cette maladie est nommée encore, continue-t-il, *Leontiasis* & *Satyriasis*, soit par rapport aux rides que les *Elephanti-*

ques ont fur le front ; foit à caufe de leur grande lafciveté & de leur reffemblance aux Satyres, que les Poëtes feignent avoir un nez plat, des lévres épaiffes, des oreilles pointues, fur quoi voyez *Galien. de cauf. morb. c.* 7.

Amatus Lufitanus nous donne (*centur.* 2. *curat.* 34.) un exemple de la premiere efpece de ces lépres, dans la perfonne d'un Moine, nommé *Auguftin*; & comme il s'en préfente fouvent de la feconde, il y a dans plufieurs Villes Impériales, des Médecins nommés pour examiner ces fortes de Lépreux ou *Elephantiques*; & je fuis, ajoute *Horftius*, propofé moi-même pour cela.

L'*Elephantiafis* des *Grecs*, continue-t-il, s'accorde avec la maladie que les Arabes nomment Lépre ; & les defcriptions de cet *Elephantiafis*, données par *Galien*, *Æginete*, *Ætius*, & autres, font attribuées à la lépre par *Rhafis* & *Avicenne*, fur quoi voyez *Fuchfius*.

La lépre des *Latins* & des *Arabes* n'eft donc, communément parlant, que l'*Elephantiafis* des *Grecs*, que nous définirons une *Cachexie* fale, contagieufe, &, pour ainfi dire, cancereufe de toute l'habitude du corps, occafionnée par quelque vice du foie, ou de la rate, pro-

duit par des humeurs atrabilaires-aduſtes : d'où *Paul Æginete* lui donne (livre 4. chap. 1.) le nom de maladie, qui gâte la couleur, la forme & la figure des membres, à cauſe de l'effuſion d'une bile corrompue, par tout le corps, & d'une intempérie chaude & ſéche des viſceres, gâtant la ſanguification, & produiſant cette qualité particuliere & véneneuſe, communiquée de trois différentes maniéres. 1° Par les parens, aux enfans. 2°. Par le commerce ordinaire, & par le vénerien. 3°. Par un vice contracté, ou développé par le mauvais air & la nourriture. *Fallope* attribue à cette derniere cauſe, la production de cette maladie, même à préſent en France & en Allemagne : d'autres comme *Cardan*, la font venir de la conception, dans le tems de l'évacuation menſtruelle : mais pour faire encore mieux comprendre ſa nature, j'ai mis ici, ajoûte *Horſtius*, la méthode que j'employois lorſque j'étois requis par les Magiſtrats d'examiner les infectés, avant qu'ils fuſſent ſéparés de la ſocieté, & enfermés dans les Hôpitaux de *S. Lazare*. Dabord je m'informe, dit-il, de leur nom, & de ceux de leurs parens, & enſuite je leur demande ſi ces derniers ont jamais

été Lépreux, & dans ce cas, s'ils ont depuis commercé avec eux : comment ils ont vécu, quel eſt leur tempérament, s'ils ont éprouvé la ſuppreſſion de quelque évacuation naturelle : s'ils ſont incommodés d'éructations fréquentes : s'ils ſont reſſerrés, enclins au déſir de la chair ; ſi l'urine eſt bourbeuſe ; l'haleine & les ſueurs puantes, le pouls foible, la reſpiration difficile & la poitrine étroite : s'ils ſont peſans, triſtes, & nonchalans ; ſi le ſentiment du tact eſt émouſſé : les parties externes froides, le ſommeil interrompu : enfin s'ils ſont incommodés de l'incube, de rêves inquiétans, de frayeurs, de fourmillemens dans la peau, de laſſitudes, & d'ulcérations.

Après ces recherches, je fais dépouiller le Malade, & j'examine ſi les cheveux, les poils de la barbe, des ſourcils, ou des paupieres commencent à tomber : s'il a le regard farouche, les oreilles pointues, les levres épaiſſes, les narines gonflées extérieurement, ulcérées & contractées en dedans, la face rouge, ou plutôt livide & remplie de tubercules inégaux : ſi les veines de la langue ſont variqueuſes : ſi la peau paroît graiſſeuſe, de maniere

que l'eau gliſſe par-deſſus ſans s'y arrêter : s'il y a des petits nœuds au-deſſous, ou ſi elle reſſemble à celle d'une Oye plumée : ſi elle eſt remplie de ſillons, ou de crévaſſes horribles, comme celle de l'Eléphant, ou couverte d'une gale ſéche, & de dartres farineuſes, ou vives : ſi les articulations ſont nouées; les muſcles des extrémités, particuliérement ceux du pouce, *atrophiés*; les ongles recourbés, la peau inſenſible à la piquûre d'une aiguille : s'il y a des ulcéres ſordides & malins ; avec des fentes aux doigts des mains, & des pieds : enfin, ſi la voix eſt enrouée.

Si ces ſignes ſe préſentent fortifiés des expériences ſur le ſang, rapportées par *Marcel Donatus* & *Philippe Schopfius*, & de celles dont parle *Schenkius*, ſur l'urine, nous déclarons le Malade *Elephantique* dans le plus haut dégré, & le condamnons, à cauſe de la contagion & de l'incurabilité de ſa maladie, à être ſéparé des autres hommes.

Mais ſi les ſignes *Patognomoniques* nous manquent ; quoiqu'une gale ſéche & vilaine attaque l'habitude du corps, avec de grandes puſtules, qui rongent & gonflent la peau, & qu'il y paroiſſe même des fentes ou des crévaſſes, nous

ne déclarons pas cependant la maladie *Elephantique*, la prenant plutôt alors pour le *Psora* des *Grecs* : si même le mal empire, comme il paroît par l'*Atrophie* des parties, le rongement de la peau & de la chair, avec la chûte de la premiere en écailles, plus ou moins grandes, sur-tout à la face & aux environs de la partie chevelue de la tête, nous n'appellerons encore la maladie que *Lépre des Grecs* ; différant beaucoup jusques-là de l'*Elephantiasis*, & étant souvent curable : on ne doit pas non plus la regarder encore comme contagieuse, quoiqu'avec le tems elle puisse devenir un véritable *Elephantiasis*.

Cet examen est donc ordonné, tant pour condamner les véritables *Elephantiques* à être enfermés séparément dans les Hôpitaux de *S. Lazare*, que pour y envoyer ceux qui sont seulement affligés de la lépre des Grecs, ou du *Psora* ; & qui, destitués de tous les secours de la vie, n'ont pas de quoi se faire traiter ailleurs : plusieurs de ces derniers qui sont en grand nombre, en comparaison des véritables *Elephantiques*, se rétablissent quelquefois parfaitement, comme nous l'avons déja insinué. Le même *Horstius* donne un exemple de

ce fait, dans la personne d'une fille de condition, qui étoit sur le point d'être séparée de la societé, à cette occasion. Ayant ainsi décrit au long, continue-t-il, la lépre & l'*Elephantiasis*, dans le sens des Arabes & des Médecins Grecs, je parlerai de celle des anciens *Juifs*, qui, selon ce qui a été dit, doit considérablement différer de celle des *Arabes*, & avoir beaucoup de rapport avec ce que les Médecins nomment *Lichen* & *Alba Vitiligo*, comme *Vallesius* l'a exactement observé dans son Traité *de Philosophiâ sacrâ*. Mais il n'est pas si aisé de découvrir comment l'infection se communiquoit aux vêtemens, aux meubles & aux maisons; quoique le même *Vallesius* tâche de l'expliquer par une espece d'analogie, qui peut faire participer même les corps inanimés à cette corruption contagieuse. Pour nous, dit le sçavant *Horstius*, nous aimons mieux avouer avec quelques illustres Théologiens, que la cause de la lépre qui infectoit chez les Juifs, les habits & les maisons, nous est inconnue, & la regarder comme une punition singuliere & divine : car comme l'Etre Suprême accordoit aux *Israëlites* des prérogatives & des graces particulieres, aussi pu-

nissoit-il leur ingratitude, & l'abus qu'ils faisoient de ses faveurs, de peines séveres & singulieres (*a*).

S'il étoit triste & affligeant de voir cette lépre leur ronger la peau, combien plus n'étoit-il pas terrible & surprenant de lui voir saisir leurs maisons, & d'en chasser par-là les familles avec leurs meubles : ceci peut confirmer, en passant, la conjecture ci-dessus.

J'espere que le Lecteur excusera cette digression avec laquelle nous terminerons ce Chapitre : car, puisque nous y avons éclairci l'ambiguité des termes, & que d'ailleurs l'*Elephantie* des *Arabes* est très-rare parmi nous, & regardée comme incurable par la plûpart des Médecins, nous ne donnerons point ici d'autre méthode curative que celle qu'on trouvera dans le Chapitre suivant.

(*a*) Voyez un plus long détail de la Lépre des Juifs, & de ses différentes espéces, dans Tho. *Campanella*, liv. 6. chap. 23.

CHAPITRE II.

De la Lépre des Grecs.

LA plus grande partie des ſymptômes de cette maladie, arrivée à ſon plus haut période, ayant été détaillés dans le Chapitre précedent, nous nous contenterons d'expliquer dans celui-ci, en faveur des moins inſtruits de nos Lecteurs, certains termes, ſous leſquels cette maladie, ou du moins les ſymptômes rapportés par les Anciens, (entre autres, par *Galien* & *Hippocrate*) ont été décrits : ils en parlent ſous les noms d'*Alphus*, *Vitiligo*, *Leuce*, *Lichen*, *Pſora*, *Rhagades*.

On rencontre ſouvent ces termes, avec quelques autres, employés, ou pour marquer la maladie, ou quelque ſymptôme qui en approche.

Parmi la grande confuſion qu'on trouve à cet égard, chez differens Auteurs, nous nous en tiendrons aux explications ſuivantes, juſqu'à ce qu'il en paroiſſe de plus claires.

Alphus, dérivé de ἀπὸ τοῦ ἄλφειν *immutare*, ſignifie un changement de cou-

leur, appellé *vitiligo* par les Latins, & *morphea maculosa alba*, par les Arabes; qui dénote l'altération de la couleur de la peau, ou la corruption de sa superficie, causée par des taches blanches lépreuses, répandues çà & là, dans differens endroits, & produites par un flegme salin, ou autres sucs viciés, détachés du sang, & logés dans les parties externes.

Leuce est le nom que prend la maladie précedente, lorsque la corruption de la peau se communique aux chairs voisines : cette derniere incommodité n'est dûe, selon *Avicenne*, *Alguasen*, *Albaras*, & autres Médecins Arabes, qu'à une plus grande corruption des mêmes humeurs; avec cette autre différence qu'ici les poils deviennent blancs, de même que la peau : blancheur dont le *Leuce* dérive aussi son nom. Les endroits affectés ne deviennent point rouges par le frottement; & si on les pique, ils ne rendent rien qu'une sanie aqueuse.

Vitiligo signifie toute tache blanche de la peau seule; on en fait communément de plusieurs especes; étant quelquefois prise pour *Alphus*, quelquefois pour *Leuce*, quoiqu'improprement : il

y en a aussi une troisiéme espece appellée μέλας ou *morphea nigra*; parce que celle-ci marque la peau de taches noires, comme les autres de taches blanches. Elle est exempte de douleur & d'excoriation, & la couleur de la peau n'y est altérée qu'à la surface : cette derniere paroît peu differer des taches livides de quelques scorbutiques, ou de celles qui sont occasionnées par une *échymose*.

Lichen est la même chose qu'*impetigo*; & est ordinairement pris pour une dartre, *est summæ cutis vitium*, dit Hippocrate, *ut Psora & Lepra, cum asperitate & levi pruritu : deterius quidem pruritu, Psora autem & Lepra levius. Celse* lui donne le nom de *Papula*, mais la généralité des Médecins le désigne sous celui d'*Impetigo*.

Exanthemata, ab ἐξανθέω *effloresco,* étant pris pour toute espece d'éruptions, ou de pustules cutanées, ils n'ont pas plus lieu ici (quoique mentionnés par quelques anciens Auteurs) que dans une Dissertation sur la petite Vérole, ou la Rougeole; maladies ausquelles ils sont particulierement rapportés par *Manardus* : nous ne nous étendrons pas davantage sur cette matiere.

Le *Psora* des Grecs, qui est la même chose que le *scabies* des Latins, est pris pour toute éruption galeuse de la peau, ou pustules avec demangeaison ; mais plus particulierement pour celles de l'*Elephantiasis*, ou de la Lépre des Grecs, décrites ci-dessus.

Furfur est un symptôme, ou plutôt un effet de la gale séche, qui, en rongeant la peau, sur-tout la cuticule, en éleve des couches, qui se regénerent d'abord, semblables à du son, d'où cet accident tire son nom. Lorsqu'il attaque la tête, la barbe, ou les sourcils, il prend le nom de *Porrigo*, en Grec πιτυρίασις qui répond à ce que nos femmes appellent *Crasse*, ou *Teigne*.

Les *Rhagades*, à ῥαγίζω *abrumpo* ; en latin *Fissuræ*, sont des fentes, ou crévasses de la peau, qui attaquent les environs de l'*Anus*, les levres, les mammelons, les mains & les pieds, tant dans d'autres cas, que dans la lépre : nous parlerons des premieres dans leur lieu, & nous finirons cette matiere en observant que les *Rhagades* sont, généralement parlant, ou symptômes de la lépre, ou qu'elles y ont quelque rapport, ne differant guéres que par la corrosion plus ou moins grande des hu-

meurs, ou par le vice des ſels du ſang.

On voit à préſent que la lépre des Arabes nous eſt à peine connue. Le cas le plus approchant, ſi ce n'étoit pas la maladie même, qu'il me ſouvienne d'en avoir vû, eſt dans un Mendiant qui ſë tenoit dans les champs : il avoit les jambes prodigieuſement groſſes, le corps fort exténué, les pieds & les orteils fort défigurés par des *Rhagades* ulcérées, qui les rendoient ſemblables à ceux des Eléphans. La lépre des Grecs eſt auſſi d'une nature plus douce, & moins contagieuſe chez nous, que chez quelques-uns de nos Voiſins, qui ont des Hôpitaux de *S. Lazare*, dans pluſieurs endroits ; & des Médecins nommés pour examiner les Lépreux, & condamner ces miſérables, comme nous l'avons vû, à être enfermés & proſcrits de la ſocieté.

La maladie qui paſſe chez nous, ſous le nom de lépre, & dont je traiterai plus particulierement dans la ſuite, paroît répondre au *Pſora*, parvenu à ſon plus haut degré ; & au *Lichen*, quand il eſt dans ſon état benin, & tel qu'il eſt décrit par *Hippocrate* : le premier eſt regardé comme fort opiniâtre & fort rebelle ; le dernier comme plus doux &

plus traitable, quoiqu'assez difficiles à extirper l'un & l'autre, sans crainte de retour : ils sont même quelquefois incurables.

Cette description est assez semblable à celle que nous trouvons chez le sçavant *Fabric. Hildan*, avec cette différence qu'il ne borne pas comme *Horstius*, le véritable *Elephantiasis* aux pieds seulement, comme on le peut voir dans ses Epîtres (*a*); où il rapporte aussi le cas d'une personne, à qui il évita huit ans de prison dans un Hôpital de Saint Lazare, où elle avoit été condamnée par l'ignorance d'un Médecin, qui l'avoit déclarée Lépreuse.

Pline nous dit (*b*) que cette maladie inconnue en *Italie* jusqu'au tems de *Pompée* le Grand, commençoit ordinairement au visage, par des taches semblables à de petites lentilles; qu'ensuite le corps étoit saisi de tubercules de grandeur & de couleur differentes, couverts d'une croûte séche & raboteuse; lesquels devenoient enfin noirs, & rongeoient la chair jusqu'aux os : les doigts des mains & des pieds étoient en même tems fort tumefiés.

(*a*) Epit. 24.
(b) Hist. Nat. Liv. 26. Ch. 1.

Le même Auteur voudroit faire accroire que la lépre est particuliere à l'*Egypte*; où elle est fatale, dit-il, pour les Sujets, lorsque les Rois en sont attaqués, ceux-ci se servant du sang de leur peuple pour rendre, par son mélange, le bain dont ils usent, plus efficace. L'on pourroit effectivement inférer de ce distique de *Lucréce* (*a*), que cette maladie étoit, en quelque maniere, particuliere à l'*Egypte*.

> *Est* Elephas *morbus, qui propter flumina Nili*
> *Gignitur Ægypto in media, neque præterea*
> [*usquam.*

Nous trouvons aussi que *Galien* remarque (*b*) que de son tems la lépre régnoit dans la ville d'*Alexandrie*, & qu'elle étoit moins fréquente en *Allemagne*, en *Scythie*, en *Mysie* & dans les Régions froides: cependant *Ambroise Paré* observe qu'elle se faisoit sentir dans quelques endroits de l'*Allemagne*; mais qu'elle étoit plus commune en Espagne & dans toute l'Afrique, que dans les autres parties du monde, & plus en Languedoc, en Provence & en Guienne, que dans le reste de la France (*c*).

(a) *Lib.* 6.
(b) *Lib.* 2. *ad Glauc.*
(c) Paré Liv. 20. Ch. 6.

Quant à la cauſe de cette maladie ; la plûpart des Anciens conviennent qu'elle tire ſa ſource d'un mélange de mélancolie & de flegme ſalin, qui dans un tempérament ſec & chaud, occaſionne une corruption dans ces humeurs, juſqu'au point de produire une eſpéce de cancer univerſel, porté au plus haut dégré.

» Quoique la lépre, dit *Drake* dans » ſon *Anthropol. Nova*, *vol.* 1. *p.* 15. puiſſe » avoir ſon origine & ſa cauſe ailleurs » que dans la peau ; cependant comme » elle ſe manifeſte ſur ſa ſurface, il pa- » roît à propos qu'un Médecin, qui traite » de cet organe, examine cette ma- » ladie.

» Elle vient, continue-t-il, de la » même cauſe, mais dans un plus haut » dégré que la plûpart des autres indiſ- » poſitions, qui attaquent l'habitude du » corps : car elles procédent toutes » d'humeurs ſalines, qui ſéparées du » ſang, & arrêtées à la ſurface du corps » à cauſe de la denſité de la cuticule, » ne ſe diſſipent point dans la même » quantité qu'elles y abordent.

» Cette maladie eſt beaucoup plus » fréquente dans les Pays chauds, que » chez nous, parce que la chaleur y ra-

» réfiant exceſſivement les humeurs, & » ſubtiliſant le ſang, de même que ſes » ſels, qu'elle rend plus acrimonieux, » occaſionne & rend néceſſaire une » tranſpiration plus abondante : ces ſels » portés donc, dans les climats chauds, » en plus grande quantité vers l'habitu- » de du corps, s'arrêtent, abandonnés » par leur véhicule, dans les pores de la » peau, & s'attachent à la cuticule deſ- » ſéchée, qu'ils rongent juſqu'à ce » qu'enfin, par leur amas, cette membra- » ne devient blanche, ſéche & friable; » ce qui eſt la ſeule & véritable cauſe » des écailles qui s'en ſéparent au moin- » dre frottement; celles-ci n'étant que » le réſultat d'une ſolution de continui- » té faite par les pointes & le tranchant » de ces mêmes ſels.

» La lépre des Arabes, & celle des » Grecs, ainſi appellées de leur fré- » quence parmi ces Peuples, ſemblent » ne différer qu'en dégré : dans la pre- » miere, les ſels privés de leur humi- » dité, ſont moins actifs, & n'affectent » que la cuticule à laquelle ils ſe trou- » vent contigus; ou ils rongent tout » au plus la ſurface de la peau, qu'ils » rendent quelquefois rude & inégale. » Mais dans le dernier cas, ces mêmes

» ſels ſe jettant avec leur véhicule vers
» l'habitude du corps, en plus grande
» quantité qu'ils ne peuvent être évapo-
» rés, ils ne rongent pas ſeulement la
» cuticule (étant encore fluides, & par-
» là plus cauſtiques) mais auſſi les vaiſ-
» ſeaux excrétoires, & la ſurface même
» de la peau, qui fourniſſant alors une
» liqueur un peu plus épaiſſe qu'à l'or-
» dinaire, celle-ci forme, par ſa conden-
» ſation, & la diſſipation des parties
» les plus aqueuſes, cette croûte ou
» gale qui conſtitue le ſigne *Patogno-*
» *monique* de cette maladie.

Il eſt clair par ce qu'*Ambroiſe Paré* rapporte, en parlant de ce qu'il appelle *lépre blanche*, qui régne en *Baſſe-Bretagne*, & aux environs de *Bordeaux*, que les Lépreux ſont dévorés d'une chaleur extraordinaire & brûlante, comme il dit l'avoir remarqué dans un, qui tenant, quelques minutes, une pomme dans la main, elle devint auſſi ridée & flétrie, que ſi elle avoit été expoſée pluſieurs jours au Soleil.

D'autres définiſſent la lépre, une maladie maligne & contagieuſe, communiquée ſur-tout par un commerce impur, à la maniere de la Vérole; d'où non-ſeulement la perſonne ſaine qui

couche avec une Lépreuſe, mais encore ſes enfans, contractent cette terrible maladie.

Nous avons déja fait mention de la mauvaiſe nourriture dont *Scultet* (*a*) rapporte un cas très-remarquable dans la perſonne d'un Boucher d'*Ulm*, à qui dans un voyage, une Hôteſſe, qui paſſoit pour une fameuſe ſorciere, ayant ſervi de la chair boüillie d'un Lépreux, il en eut dans peu de tems toute la maſſe du ſang corrompue, comme il parut par les puſtules malignes qui lui ſaiſirent la tête, & tout le reſte du corps: ce malheureux ayant appris enſuite que cette méchante femme avoit été brûlée publiquement pour d'autres crimes horribles, il commença à déſeſpérer de ſa guériſon; mais on trouve dans l'obſervation citée, la maniere dont elle fut accomplie.

Il eſt évident que cette maladie eſt contagieuſe, puiſqu'il y a des Hôpitaux de *Saint Lazare*, fondés dans pluſieurs Villes de la France, de l'Allemagne, de l'Eſpagne, & dans divers autres endroits; où les Magiſtrats ont nommé des Médecins pour examiner ceux qui devront être ſéparés du commerce des

(*a*) Obſerv. 6.

hommes, & enfermés dans ces Hôpitaux.

Il n'eſt pas moins certain qu'elle ſe communique par le coït, comme *Gordon* (*a*) le confirme dans l'hiſtoire d'une jeune Comteſſe, attaquée de lépre (ſi ce n'étoit pas la vérole) dont le commerce avec un jeune Médecin qu'elle conſulta à *Montpellier*, coûta bien-tôt à cet amoureux *Eſculape* une lépre parfaite. La jeune Dame ſe mit enſuite entre les mains de *Gordon* pour ſe faire guérir. *Schopfius* rapporte dans ſon Traité de la Lépre, écrit en Allemand, un cas de la même nature. Il s'y agit d'un Charpentier, qui ayant eu commerce avec une Lépreuſe, dans le Marquiſat de *Bade*, fut infecté, quelques jours après, de la même maladie, (car sûrement *Schopfius* auroit ſçu la diſtinguer de la gonorrhée virulente) & envoyé dans un Hôpital de Saint Lazare.

Voilà pour l'hiſtoire de cette maladie; d'où je crois qu'on peut ſuffiſamment déduire ſa nature & ſon diagnoſtic, formant le prognoſtic de la maniére ſuivante.

Arrivée à ſon dernier période, elle eſt abſolument incurable, & extrême-

(*a*) Pars I. cap. 22.

ment difficile à vaincre dans ſon état moyen, enſorte qu'elle élude ſouvent l'art du Médecin, forcé quelquefois de laiſſer le malade, après beaucoup de peine & de dépenſe, dans un état auſſi déplorable que celui où il l'avoit trouvé. L'eſpéce la plus douce, eſt encore aſſez rebelle, & ſouvent ſujette à reparoître lorſqu'on a cru l'avoir détruite. Il faut, pour y réuſſir, tous les ſoins d'un Médecin habile & conſommé dans la pratique.

Quant à la cure, que pluſieurs Médecins ont tentée différemment, elle ſe réduiſoit généralement à quelqu'un des remedes, qu'on regardoit comme du genre des ſpécifiques : parmi ceux-ci, *Galien*, avec quelques autres Anciens, & la plûpart des Modernes, recommandent la vipere, l'antimoine, le mercure, le ſoufre, la racine de *Lapatum acutum*, l'épithyme, le polipode, &c. Mais avant que d'expoſer les méthodes curatives, nous dirons quelque choſe de la cure empirique de cette maladie. Une des plus remarquables, eſt la caſtration qu'*Ætius* dit (*a*) avoir opéré une guériſon parfaite : *Valeſius* de *Tarente* eſt du même ſentiment, n'y ayant point, dit-

(*a*) Tetrah. 4. Serm. I. C. 122.

il, de meilleur moyen pour corriger l'intempérie chaude & séche, où cette maladie consiste : *Ambroise Paré* pense de même.

La méthode de *H. ab Heers* (*a*) est moins hazardeuse. Il parle d'un jeune homme, poil rouge, mélancolique, qui vint à lui avec la peau comme déchiquetée par-tout le corps en de profondes crévasses, de sorte qu'il dit n'avoir jamais rien vû de semblable dans aucun Lépreux. Celui-ci avoit usé, dit cet Auteur, de la décoction de Guajac à sept différentes reprises, continuée quarante jours chaque fois ; ce qui le jetta dans une lépre parfaite, ayant été comme brûlé par cette boisson échauffante. Il lui prescrivit, chaque matin, demi-gros de crystal de montagne préparé, dissoût dans les jus de feuilles de Nenuphar, de raisins de Corinthe, & d'Epine-vinette ; il but ensuite le petit-lait avec du sel de prunelle dissoût dedans, s'abstenant de tout ce qui étoit doux. Après ces remedes, il plaça le malade, couché sur un lit de paille, sous un moulin, dans la vûe de lui faire recevoir de fort haut, une eau qui n'eût été échauffée ni par le mouvement, ni

(*a*) Observ. 22.

par

par le Soleil : ceci ayant été exécuté plusieurs jours, pendant une heure & demie, avant le souper, le malade recouvra, dit-il, une santé parfaite. Mais il ne me paroît pas que tout cet appareil renferme guéres plus d'efficace que le bain ordinaire, recommandé par la plûpart des Auteurs.

Heurnius parle d'un Lépreux, qui, après une multitude de remédes inutiles, recouvra la santé, en mangeant copieusement des concombres.

Bartholin rapporte (*a*) qu'il avoit appris d'un Médecin Napolitain, digne de foi, que le Prince *Caraffa* se nourrissoit de chair d'ânon, dans la vûe de détruire la lépre dont il étoit attaqué ; quoique, selon *Ballonius*, elle produise cette maladie : cependant *Hippocrate* la recommande comme passant aisément ; & *Pline* la dit restaurante & bonne pour les Consomptifs (*b*).

Myzaldus reléve beaucoup la nourriture de la chair de Grenouilles, qu'il regarde comme le meilleur reméde pour humecter le corps aride des Lépreux, & corriger l'ardeur & le caractere *aduste* de leur sang.

(*a*) Cent. 6. Hist. 33.
(*b*) Liv. 18. chap. 17.

Jacques Dovynet exalte infiniment le fréquent usage du bois d'orme, dont il prétend que la décoction bûe constamment, & mêlée avec un peu de vin blanc, guérit de la lépre un jeune homme de dix-huit ans, à qui cette maladie occasionnoit des sueurs si puantes, qu'on pouvoit à peine rester auprès de lui; vuidant en même tems une grande quantité d'urine, trouble & noirâtre.

Nous trouvons un remede assez semblable à celui-là, si ce n'est pas le même, recommandé dans la Pharmacopée de notre sçavant praticien *Bate*, où parmi bien d'autres, tendans au même but, on le verra prescrit de la maniere suivante:

Prenez de l'écorce interne d'orme, récente ℥iv. faites les cuire dans ℔iij. d'eau de fontaine jusqu'à la diminution de la moitié, ajoutez à la colature des sirops de framboises, & de meures, de chacun ℥iß. mêlés.

Le même Auteur dit que ce remède est certain dans une *Elephantie* récente.

On a attribué aussi de grandes vertus à l'eau distillée des rejettons, ou tendres branches du Meléze, bûe de la même maniere; pendant qu'on use d'un bain,

fait de la décoction des mêmes branches.

Mais de tous les remedes dont on s'est servi jusqu'à présent, il n'y en a point qu'on ait cru approcher des préparations de vipere; car cet animal est regardé comme le grand antidote, & le seul capable de combattre cette redoutable maladie.

Galien, qui s'étend beaucoup sur les vertus de la vipere contre ce mal, nous apprend que leur premiere découverte fut faite par accident; car le vin, où une vipere avoit été infusée, ayant été donné à deux Lépreux, en deux différentes occasions, dans le dessein de leur causer la mort, il leur redonna la santé, comme il paroît par les deux relations (*a*) que le même Auteur rapporte dans son *Liv. XI. de simp. med. Facul.*

Nonobstant tous ces éloges de la vi-

(*a*) Quoique M. *Turner* donne ces deux Relations, elles ont si fort l'air de fable, que je n'ai pas cru que le Lecteur me sçût mauvais gré de les avoir supprimées dans cette Traduction; d'ailleurs les Curieux peuvent les voir dans l'endroit cité. J'ai pris aussi la liberté de retrancher, dans le cours de ce chapitre, bien des mots & de petits détails inutils, sur-tout à l'égard de la salivation par les onctions mercurielles, cette méthode étant déja bannie en France, sur-tout à Montpellier.

pere, pour la guériſon de la lépre, *Palmarius* & *Fernel* ſon Maître, en rejettent l'uſage comme inutile ; ce qu'ils ne font vraiſemblablement pas ſans cauſe ; lorſque, dans quelques conſtitutions chaudes & ſéches, on la fait prendre infuſée dans du vin, ou qu'on en donne l'eſprit, & le ſel volatil, extraits par la violence du feu ; ce qui doit enflammer encore davantage le ſang des Lépreux, & en rendre les ſels plus âcres & plus corroſifs. Mais la chair de ces Reptiles, cuite dans l'eau, & mangée avec le boüillon, peut avoir des effets bien différens, comme il paroît par les Obſervations de pluſieurs ſçavans Médecins, qui les ont ainſi ordonnées avec un ſuccès extraordinaire : d'ailleurs les *Indiens*, après en avoir ſéparé la tête, la queue, la peau & les entrailles, les mangent comme une nourriture qu'ils croient délicieuſe. La maniere dont *Palmarius* & *Fernel* les ordonnoient, quoiqu'ils diſent en avoir eſſayé pluſieurs, eſt un peu incertaine : ſi c'étoit ſous la forme de quelque extrait chimique, ou dans la thériaque, il eſt moins ſurprenant qu'elles ne leur ayent pas réuſſi ; quoiqu'après tout, ils en avouent le ſuccès dans les lépres récentes, où

la peau n'étant encore ſoüillée que de croûtes, ou d'écailles, elles en accélerent la chûte, qui ſe fait à la maniere de la dépoüille des ſerpens. Mais ſi la maladie a pris racine, les préparations de vipere ne corrigeront point, diſent-ils, l'état *morbide* des viſceres, & n'arrêteront pas la corruption lépreuſe, dont le poiſon augmente très-ſouvent par leur uſage (*a*).

Poterius, qui eſt du même ſentiment, dit que ces préparations doivent être continuées très-long-tems avant que le malade en retire aucun avantage, & que même elles ne lui ont pas réuſſi, malgré leur long uſage: cependant tandis qu'il décrie leurs vertus, & qu'il contredit l'autorité de *Galien*, il donne lui-même un exemple remarquable d'une cure, operée par ce remede ſur le *Provincial* des Dominicains de la *Lombardie*, couvert depuis cinq ou ſix ans, par tout le corps, d'une ſale croûte lépreuſe: ce Réverend Pere ayant, dit-il, conſulté pluſieurs Médecins, & pris en vain quantité de remedes, nous le mîmes pendant quelque tems au ſeul uſage de la chair de vipere cuite dans l'eau, & dont il buvoit auſſi le boüillon; il lui

(*a*) *Palmar. de Morb. Contag. Lib. de Elephant.*

faisoit aussi saupoudrer les autres alimens avec de la poudre de vipere mêlée avec un peu de sucre & de canelle ; ensorte que dans l'espace d'un Eté, il prit d'une maniere ou d'autre, plus de cent-cinquante viperes. Ce remede procura la chûte de l'ancienne peau, & la régénération d'une nouvelle ; ensorte que le malade, qui peu auparavant paroissoit vieux, redevint comme jeune, plus fort que ci-devant, & plus propre à tous égards pour toutes les fonctions de la vie. On peut voir par cet exemple la grande contrariété qu'on trouve chez ces Messieurs.

Le Docteur *Willis* donne la cure de cette maladie, de la maniere suivante (*a*).

La cause matérielle de la gale, ou lépre des *Grecs*, ne vient pas uniquement, selon lui, de l'infection de l'humeur cutanée, reçue du dehors, ou de sa propre dépravation occasionnée par d'autres circonstances : mais les pustules qui paroissent au commencement de la maladie, semblent procéder de quelques concrétions salines acides, formées dans le sang, à la maniere du tartre dans le vin ; concrétions qui, lorsqu'elles ne

(*a*) *Willis de impetigine, sive Leprâ.*

peuvent pas être emportées ou dissoûtes, sont chassées ici vers la peau, comme, dans l'autre cas, le tartre l'est aux côtés du tonneau.

La cause conjointe nous présente deux indications à remplir. La premiere consiste à emporter promptement les impuretés des visceres ; l'autre, à corriger & à mettre en régle la *crasse* saline-acide du sang. On remplira ces vûes par les remedes évacuans & altérans de différentes espéces.

Aprés la saignée & la purgation, on se servira du remede suivant :

Prenez des racines de Parelle séche, & de Polipode de chêne, de chacune ℥ß. du Senné ʒij. de l'Epithyme ʒvj. de la Rhubarbe, & du Mochoacan, de chacun ℥ß. du Santal citrin ʒij. du Spica celtica ʒß. du sel de Tartre ʒiß. Laissez infuser ces matieres à froid pendant trois jours, dans un vaisseau de verre, avec ℔iij. de vin blanc, & ℔j. d'eau de Sureau. Versez ensuite, chaque jour, la quantité de liqueur claire dont vous aurez besoin.

Si l'estomac s'accommode du petit lait, le malade en boira, chaque matin, deux ou trois chopines pendant vingt ou trente jours, dans la vûe d'adoucir, &

de laver le ſang : on pourra y faire infuſer de la Fumeterre, de la Chicorée, & des ſommités de Patience. Il pourra prendre auſſi en même tems, une priſe de l'Electuaire ſuivant, matin & ſoir.

Prenez de la conſerve de racine de Patience ℥vj. des yeux d'Ecreviſſes, & du Corail rouge, de chacun ʒij. de l'Yvoire ʒj. du bois d'Aloës, & du Santal citrin de chacun ʒiß du ſel de Prunelle ʒij. du vitriol de Mars ʒiß. formés de toutes ces matieres miſes en poudre, un Electuaire avec la q. ſ. de ſirop d'Alleluia.

Les Eaux minérales ferrugineuſes ſont excellentes dans cette maladie, j'ai ſouvent guéri par leur uſage, des croûtes preſque lépreuſes, qui avoient éludé pluſieurs autres remedes. On peut ſe ſervir, pour les rendre encore plus efficaces, du ſel de prunelle, du vitriol, ou de l'électuaire ci-deſſus.

Lorſque dans les conſtitutions flegmatiques, le petit-lait & les eaux ne conviennent pas, la décoction ſuivante, priſe même conſtamment pour boiſſon ordinaire, peut être miſe en uſage.

Prenez de la ſciûre de bois de ſaule ℔ß. de la racine de Salſepareille ℥vj. du Santal

blanc, & du bois de Lentisque; de chacun ℥ij. des sciûres d'Yvoire, & de corne de Cerf, de chacune ʒvj. de l'Etain & de l'Antimoine crud; pliés dans un nouet de chacun ℥iv. de la Réglisse ℥i. Faites infuser, & ensuite cuire ces matieres dans ℔vj, d'eau de fontaine jusqu'à la diminution de la moitié, & usez de la colature.

Les *martiaux* sont généralement prescrits dans ce cas, quoique souvent sans succès; car la plûpart des préparations de fer, où les parties sulfureuses dominent, causant dans le sang des agitations & des effervescences, augmentent plutôt les éruptions lépreuses, qu'elles ne les diminuent. Néanmoins les sels, les sirops, les teintures, & les infusions vitrioliques, répondent assez aux intentions proposées, en tant que ces remedes fixent le sang, & moderent la fureur des sels.

Lorsqu'aucun des médicamens détaillés ne réussit, plusieurs Auteurs recommandent la salivation comme le dernier remede, & le seul capable de combattre un adversaire si redoutable: mais l'évenement ne répond pas toujours à l'attente, comme il paroît par quatre cas rapportés par le même *Willis*, dans

un desquels la maladie paroissant entiérement éteinte par une triple salivation, reparut cependant bien-tôt après, aussi mauvaise que jamais : d'où il est évident, dit-il, que quoique le mal Vénérien soit extrêmement malin, & cause des ulceres rongeans qui pénétrent jusqu'aux os, il est néanmoins plus aisé à guérir que la lépre. C'est donc avec raison que les anciens Médecins la regardoient, lorsqu'elle étoit confirmée, comme très-difficile à détruire, sinon entiérement incurable.

La lépre n'a pas un meilleur succès lorsqu'elle se joint, ou tire sa source d'un scorbut invétéré ; on pourra, à la vérité, former peut-être des indications plus certaines, parce qu'alors tirant les principales de cette derniere maladie, on insistera sur-tout aux remedes anti-scorbutiques ; quoique ceux même de cette espéce qui sont chauds & piquans, font toujours plus de mal que de bien : tels sont le *Cochlearia*, le Cresson d'eau, les Raiforts, la Poivrée, & tout ce qui agite trop le sang, parce que ces remedes dissolvants encore davantage le tissu de ce fluide, les parties tartareuses sont poussées vers la peau en trop grande abondance.

Quoique les bains d'eaux thermales, en tant qu'ils évacuent copieusement par les sueurs les humeurs de tout le corps, & détergent les pores de la peau, paroissent très-propres dans cette maladie; cependant bien loin de soulager le malade, ils aigrissent & augmentent souvent les éruptions lépreuses; car j'ai vû plusieurs personnes qui étant allées prendre les bains de *Bath*, sans être même considérablement galeuses, en sont revenues parfaitement lépreuses. Par conséquent toutes les fois que ce mal est un symptôme du *scorbut*, on doit éviter tout ce qui est âcre & piquant; & ne donner que des substances douces, douées d'un sel nitreux, vitriolique, ou volatil: le nitreux prédomine dans le crystal minéral, dans les sucs, & les décoctions de quelques plantes, & quelques-unes des eaux purgatives.

Le Concombre doué d'une vertu nitreuse, est bon selon l'expérience, contre cette maladie; on peut par conséquent en user abondamment à la place de toute autre salade; de plus on doit en couper trois ou quatre par tranches, les faire infuser pendant la nuit dans deux pintes d'eau de fontaine, ajoûter le matin à cette infusion coulée, deux

ou trois gros de ſel de prunelle, & en prendre demi-livre, trois fois par jour, ou même plus ſouvent : les décoctions des feuilles & du fruit, faites dans l'eau de fontaine, ſont auſſi très-bonnes.

J'ai ſouvent obſervé que la boiſſon de quelques eaux minérales purgatives, particuliérement de celles de *North-Hall*, ont été utiles dans les eſpéces bénignes de cette maladie, bûes pendant un tems aſſez conſidérable, à la doſe d'environ deux pintes par jour : ces eaux ſont impregnées d'un ſel nitreux, qui ſe manifeſte clairement par leur évaporation. Mais les vitrioliques, telles que celles de *Spa*, excellent encore plus que les nitreuſes, ou qu'aucun autre remede. Je donne avec ſuccès à ceux qui n'ont pas la commodité de les prendre, de l'eau commune, ſoûlée de notre fer.

L'Etain & l'Antimoine ſont recommandés par quelques Auteurs, qui les preſcrivent avec d'autres remedes : on peut, par exemple, faire infuſer la rapûre du premier, ou la poudre du dernier, dans de la bierre pour boiſſon ordinaire ; ou les mettre dans une décoction de Salſepareille, ou de quelqu'autre des bois ſudorifiques.

Il eſt abſolument néceſſaite de s'informer dans cette maladie, ſi elle n'a pas ſa ſource dans quelque virus vénérien caché, parce qu'alors ſon traitement conſiſte principalement dans les anti-vénériens, tel que le mercure, comme nous avons dit qu'il le faiſoit dans les anti-ſcorbutiques, lorſqu'elle eſt ſymptôme du ſcorbut.

La ſeconde indication regarde les remedes externes, dans la vue d'emporter les croûtes ou écailles de la peau : les principaux ſont le bain, & les linimens; quoique cependant ils ne font preſque jamais aucun bien, ſi l'on n'a auparavant détruit la cauſe efficiente, ou la diſpoſition tartareuſe du ſang. Parmi ces remédes, ſoit bains, ou linimens, ceux qu'on fait avec la poix, ſont les meilleurs & les ſeuls qu'on devroit employer, ſi leur odeur forte le permettoit; d'où l'on ne ſe ſert communément pour le bain, que de l'eau qu'on a laiſſée quelque tems dans des barrils gaudronnés.

Les bains naturels ſoufrés doivent être employés, comme nous l'avons déja vû, avec beaucoup de précaution.

Les linimens, dont l'uſage eſt sûr & convenable, ſont de trois eſpéces ; les

doux, les moyens, & les forts. Parmi les premiers, on peut placer la liqueur qui coule d'un bout des branches d'un bois vert, tandis qu'on les brûle par l'autre. D'autres conseillent de frotter les parties affectées avec la racine de Patience concassée, & infusée dans le vinaigre; ou

Prenez de l'huile de Tartre par défaillance, & de celle d'amandes douces, parties égales, dont vous vous servirez deux fois par jour, mêlées ensemble.

La seconde espéce de ces topiques, contient de la poix. Par exemple:

Prenez de la poix liquide ℥ij. de l'onguent rosat ℥vj. mêlés,

Ceux de la troisiéme sont mercuriels, & les plus efficaces.

Prenez du mercure éteint avec quelque acide ℥iß. de la graisse de Porc récente ℥iv. incorporez-les ensemble en forme de pommade.

Ou,

Prenez du Precipité blanc de mercure ʒiij. de l'onguent rosat ℥iij. mêlés.

Mais ces deux onguents, & sur-tout le

premier, doivent être employés avec beaucoup de précaution, crainte de la salivation, si l'on ne l'a pas en vûe : car par-là il pourroit se jetter d'abord sur les conduits salivaires, une trop grande quantité des humeurs qui se trouvent engluées dans les pores de la peau; ce qui mettroit le malade en danger de suffocation.

Mais pour raccourcir ce long procédé, on peut réduire la cure à la méthode suivante, quoiqu'un peu différente.

Prenez des racines de Chicorée ℥j. de la Réglisse ℥ß. de la Fumeterre, des sommités récentes de Houblon & de Sureau, de chacune une poignée, du Senné ℥j. du Méchoacan ʒij. de la semence de Cartame ℥ß. des Raisins secs ℥j. infusez ces matieres pendant la nuit dans du petit-lait, & faites-les bouillir le matin jusqu'à la diminution du tiers, ajoutez à ℥iij. de la colature ℥ß de sirop de Roses, solutif pour un apozéme.

On voit qu'on a joint dans cette formule les altérans, & les purgatifs ensemble ; lesquels ayant été continués pendant un tems assez considérable, on se servira du bain, & du liniment suivant.

Prenez des racines de Bryone, & de Patience, de chacune ℥iij. de la Scabieuse, de la Mauve, de l'écorce & de la racine de Bourgéne, & des fleurs de Camomille, de chacune trois poignées, du soufre ℔j. du sel, demi-poignée, dont vous ferez une décoction dans ce qu'il faut d'eau de féve pour un bain.

Prenez des sucs de Lapathum acutum, *& de Plantain, de chacun* ℥ij. *de celui de Morelle* ℥iß. *de l'huile-Rosat* ℥ij. *de la Litharge* ʒiij. *de soufre préparé* ʒij. *de la Terébenthine, & de la cire, de chacune ce qu'il en faut pour un liniment.*

On observera de se servir alternativement du bain & de l'apozéme ci-dessus; après quoi on pourra procurer une douce transpiration, avec la potion suivante.

Prenez de l'eau de Fumeterre ℥iij. du rob de Sureau ʒij. *du Mitridat* ʒß. *mêlés.*

Ou au lieu de cette potion,

Prenez de la Réglisse ratissée ℥iß. des racines de Lapathum acutum *& de Bryone, de chacune* ʒvj. *du Polipode de chêne* ʒij. *de l'écorce de Tamaris* ʒvj. *du Tithymale préparé, de la Bourgéne & de l'Iéble,*

de chacun ʒiij. du Senné ℥iß. de la Rhubarbe ʒij. de la Fumeterre & de la petite Centaurée, de chacune demi-poignée; des ſemences de Cartame & de fenouil ʒij. du Tartre blanc ʒiij. des Raiſins ſecs ℥iß. du Galanga ʒj. inciſez ces matieres, & faites-les infuſer dans ℔vj. d'Hydromel.

Le malade prendra ſix onces par jour de ce remede, & on y ajoutera tous les huit ou quinze jours, ſix grains de ſel antimonié.

La décoction ſuivante peut être utile, & ſuffire pour la boiſſon ordinaire.

Prenez de la racine d'Ozeille ℥iij. du Saſſafras ℥j. de la Salſepareille ℥ij. des Raiſins ſecs ℥iv. de la Canelle ʒij. faites-en une décoction dans la q. ſ. d'eau de fontaine, juſqu'à la diminution du tiers de la liqueur.

Après l'uſage de ces remédes, on procurera au malade, dans un tems convenable, ou le matin, une douce ſueur, avec une priſe de décoction d'écorce & de bois de Guajac, où l'on ajoutera dix grains de ſoufre doré d'antimoine, purgeant une fois par ſemaine avec les mercuriels.

On prescrira pour déterger & nettoyer la peau, le bain & le liniment suivant.

Prenez de la racine de Lapath. acut. ℥ij. *de celle d'Aunée* ℥j. *faites-les cuire dans la q. s. de vinaigre, & après les avoir broiées, exprimez-en le suc, auquel vous ajouterez des huiles Violat & Rosat, de chacune* ℥iß. *de la Litarge* ʒiiß. *du soufre* ʒiß. *du Beurre frais* ℥j. *de la Térébenthine* ℥ß. *& vous en ferez un liniment avec un peu de cire.*

Prenez des racines de Bryone, & de Lapath. acut. *de chacune* ℥iv. *de la Scabieuse, de la Fumeterre, & de la petite Centaurée, de chacune quatre poignées, de l'écorce & de la racine de Bourgéne* ℥ij. *des fleurs de Camomille trois poignées, du soufre vif, & du sel, de chacun* ℔ß. *incisez ces matiéres, & faites-en un bain, selon l'art.*

Gregoire Horstius nous dit (*a*) avoir guéri avec le premier de ces deux remedes une Demoiselle couverte de croûtes, jettant quantité d'écailles, & accompagnées de démangeaisons & de crevasses, ou *rhagades* horribles; de sorte qu'on en vint à délibérer si elle ne seroit pas séparée de la societé, comme une véri-

(*a*) *De morb. contag.* Obs. 18.

table Lépreuſe. Enfin le même Auteur aſſure avoir guéri avec le bain ci-deſſus, un jeune garçon de dix-huit ans, qui avoit été tourmenté pendant long-tems d'une gale ſale & humide.

Jean Wier nous fait part (*a*) de la cure d'une gale ſordide ou lépre, qu'il opéra de la maniere ſuivante.

Après avoir fait ſaigner le malade, il lui fit boire, pendant quelque tems, l'apozéme ſuivant.

Prenez du Polipode ℥iß. *de la plante de* Lapath. acut. *entiere, de la Chicorée avec ſa racine & des ſommités de Houblon, de chacun une poignée; de la Scabieuſe, de la Véronique, & de la Fumeterre, de chacune deux poignées; des fleurs de Bourache, & de Bugloſſe, de chacune demi-poignée; de la Régliſſe ratiſſée* ℥ß. *des Raiſins ſecs* ℥j. *faites-en une décoction dans* ℔iv. *d'eau de fontaine juſqu'à la diminution du tiers. Jettez dans le pot ſur la fin de la cuite* ℥ij. *de Senné, &* ℥i. *d'Epithyme. Laiſſez enſuite infuſer les matieres pendant la nuit, & diſſolvez le matin dans la colature* ℥iv. *de ſirop de Fumeterre.*

Il preſcrivit enſuite l'uſage fréquent de ce bain.

(*a*) *Lib. I. Obſ. Med. rar. p. 93.*

Prenez de la Scabieuſe, de la Véronique, de la Fumeterre, de la plante de Lapath. acut. *entiere, & du ſon de froment, de chacun quatre poignées; de la mauve, ſix poignées, faites-les bouillir dans un chauderon d'eau pour un bain.*

Le malade uſa enſuite de ce liniment.

Prenez des ſucs de Scabieuſe, de Véronique, de Fumeterre, & de Lapath. acut. *de chacun* ℥ij. *des poudres d'Ariſtoloche ronde, & de Vitriol romain, de chacune* ʒiß. *du Nitre* ʒj. *de la Litarge d'argent* ʒij. *de l'Alun* ℈ij. *du Soufre* ℥ß. *de l'huile de Laurier, & de la graiſſe de Porc, de chacun* ℥ij. *cuiſez l'huile & la graiſſe avec les ſucs juſqu'à leur extinction, & mêlez enſuite le reſte juſqu'à la forme de liniment.*

Il appliqua aux bras & aux cuiſſes des ventouſes ſcarifiées, & il interdiſit au malade tous les alimens ſecs, durcis à la fumée, ſalés & épicés; le lait, le fromage, les coquillages, la bierre nouvelle, les vins rouges aigrelets, & toute eſpéce de marinades.

Sans m'arrêter davantage à rapporter les remedes preſcrits par d'autres Médecins; différant très-peu de ceux qu'on a

déja détaillés, je conclurai ce chapitre par deux ou trois cas, qui se sont présentés dans ma pratique, par où le Lecteur pourra juger de la grande difficulté qu'il y a à guérir cette maladie.

Un jeune homme fut commis à mes soins, dont toute la peau, excepté celle des mains & du visage, représentoit parfaitement les écailles de certains poissons, plus grandes que les paillettes ordinaires; elles étoient rangées exactement comme les ardoises des toits, dans les endroits où elles n'étoient pas exposées au frottement. Quoique j'eusse très-peu de succès à espérer de la cure d'une maladie enracinée depuis l'enfance, & vraisemblablement héréditaire; cependant vaincu par les importunités des parens du malade, je procédai de la maniere suivante.

Après la saignée, je le purgeai deux fois par semaine avec cette poudre.

Prenez du Mercure doux ℈j. du diagrede xv. grains, du sel de Tartre x. grains mêlés.

Il prenoit tous les soirs à l'heure du coucher, le bol suivant.

Prenez de l'Antimoine diaphoretique ʒß. du

Bezoard mineral iv. grains, faites-en un bol avec la q. s. de conserve d'Alleluia.

J'ordonnai la liqueur suivante pour boisson ordinaire.

Prenez des racines de Lapath. acut. *& de Garance, de chacune* ℔ ß. *du Polipode de chêne, & du Méchoacan, de chacun* ℥iv. *de l'écorce & de la racine de Bourgéne, de chacune trois poignées, de l'Antimoine crud, grossiérement pulverisé, & plié dans un noüet* ℔ ß. *formez un sachet de ces matieres, & faites-les fermenter, le tems convenable, dans dix pintes d'eau, dont le malade usera ensuite à son gré.*

Pendant le cours de ces remedes, je procurai la sueur, le matin, une fois la semaine, avec le bol suivant.

Prenez du Bezoard minéral, & du sel volatil de Vipere, de chacun vj. grains, dont vous ferez un bol avec ℨj. *de conserve de Kinorodon.*

Le malade étoit alors bien couvert, & on lui faisoit boire du posset (*a*) chaud jusqu'à ce qu'il eût sué abondamment,

(*a*) Petit lait séparé avec de la bierre sans houblon, appellée *Ale* par les Anglois.

après quoi il alloit dîner, & vaquoit enſuite aux affaires de ſon maître.

Après un mois d'uſage de ces remedes, j'interrompis pour quelque tems la purgation & le ſudorifique, & je donnai, matin & ſoir, les pillules d'Ethiops, décrites dans la Pharmacopée de *Bate.* Le malade alloit en même tems tous les ſoirs, la ſaiſon le permettant, prendre le bain de riviere, où il reſtoit une ou deux heures, avec la précaution de ſe bien nettoyer la peau avec une broſſe imbûe de l'écume de cette eſpéce de ſavon.

Prenez du Beurre frais ℥ij. du Soufre vif ℥ß. du Canfre broyé avec quelques gouttes d'huile d'Amandes douces ʒß. du Nitre ʒj, de l'huile de Tartre par défaillance ʒij de l'huile de Laurier la q. ſ. pour donner aux matieres la conſiſtance de ſavon.

Après un certain tems, la peau parut dans un beaucoup meilleur état, enſorte que celui qui auparavant trouvoit chaque matin dans ſon lit, une poignée d'écailles reſſemblantes à du ſon, y en voyoit à peine aucune à préſent.

Mais craignant toujours que le ſerpent reſtât caché, je tins le malade à

un usage exact du bol altérant, & le purgeai souvent avec les mercuriels. Sa boisson dont il étoit ennuyé, fut changée en un petit-lait médicinal, duquel il but abondamment jusqu'à ce qu'il se crût parfaitement guéri.

Cependant un mois ou six semaines après, cette invétérée maladie commença à reparoître, & le malade qui croyoit déja avoir acquis une peau unie & nouvelle, apperçut, à son grand regret, la naissance d'autres écailles, qui n'avoient besoin que de tems pour acquérir l'état des premieres : ceci me détermina à conseiller à ses parens de le faire passer par les onctions mercurielles, avant que le mal revînt à son période. en conséquence on lui procura une salivation de vingt à trente jours, qui le délivra de cette fâcheuse incommodité pendant plusieurs mois. Pour assurer davantage cette cure, je voulus envoyer le malade à nos bains de *Sommersetshire*; mais soit qu'il se trouvât hors d'état de faire cette dépense, soit qu'il crût n'avoir pas besoin de ce remede, mon avis ne fut pas suivi.

Malgré le régime le plus exact, & la précaution de la saignée & de la purgation, les croûtes repousserent au Prin-

tems dans plusieurs endroits, quoique pas dans le même dégré qu'auparavant; il se maria quelques années après : mais quoique ses enfans ne paroissent pas avoir encore hérité de la maladie paternelle, elle pourra se développer chez eux lorsque la semence du mal, assoupie peut-être à présent, viendra à être mise en jeu par le concours de quelque cause accidentelle.

Une jeune Demoiselle maigre, âgée de dix-huit à dix-neuf ans, vint me consulter, il y a quelques années, sur quelques éruptions, répandues sur le visage, qui me parurent tenir de l'*impetigo*, ou d'une espéce moindre de lépre des *Grecs*. La plus apparente de ces *efflorescences*, placée sur le sourcil, étoit couverte d'une croûte, ou écaille blanche, qu'elle enlevoit ordinairement tous les matins pour cacher cette difformité. Elle en avoit deux ou trois de plus petites sur les autres parties du visage, & quelques unes sur le col. Je la priai de me montrer ses coudes & ses genoux, où je comptois, comme il m'est généralement arrivé, de trouver le plus grand mal; ayant consenti volontiers au premier, j'observai tout-au-tour de l'*olecrane*, une grande croûte blanche & lui-

ſante : mais elle me dit ſeulement que ſes genoux étoient encore pires, outre quelques taches répandues au-deſſous, de la largeur de la main ; elle m'aſſura que le reſte de ſon corps étoit parfaitement ſain. Je dis mon ſentiment à la mere ſur cette maladie ; & la difficulté qu'il y auroit à la détruire. La malade ſortoit alors d'un cours de remédes, preſcrits à la campagne pendant ſix mois, par un Praticien imprudent, qui, ſelon le rapport de la Demoiſelle, devoit lui avoir fait prendre quelque violente préparation de Mercure, qu'il avoit empêché de porter vers la bouche par les purgatifs ; quoique néanmoins elle me dit l'avoir ſentie quelquefois douloureuſe pendant deux ou trois jours.

Malgré les bains, les linimens, & le régime le plus exact, la maladie s'étoit ſoutenue dans le même état ; une nouvelle puſtule avoit même paru depuis peu ſur le viſage, qui donna de nouvelles allarmes, ce qui les détermina à chercher du ſecours ailleurs.

La mere me dit qu'on lui avoit conſeillé d'envoyer ſa fille à *Bath* ; je lui propoſai auparavant la ſalivation, à laquelle je trouvai la malade diſpoſée,

ayant oüi parler de cures ſurprenantes, opérées par ce ſecours. La crainte d'une plus grande difformité l'avoit déterminée à tenter cette épreuve, ou quelqu'autre, quelque hazardeuſe qu'elle parût.

Avant de rien entreprendre, je propoſai une conſultation avec quelque ſçavant Praticien ; M. *Bernard* fut choiſi, & il approuva la ſalivation ; mais il étoit d'avis qu'on la procurât, à cauſe de la délicateſſe de la malade, par l'uſage du Mercure doux, préférablement à celui des frictions que j'avois propoſé ; je lui expoſai alors la maniére dont elle avoit été traitée, & il parut ſe rendre. Délibérant enſuite ſur ce qu'il y auroit à faire après la ſalivation, il me dit qu'il avoit trouvé certains remédes vitrioliques, plus propres à dompter la malignité des ſels des Lépreux, que les bains ſoufrés, ou tout autre ſecours. Cependant il fut convenu que la malade iroit à *Bath* quand la ſaiſon le permettroit.

Tout étant donc prêt pour les onctions mercurielles, je diviſai ma pommade, qui ne contenoit qu'une once de Mercure, en quatre parties ; la premiere fut employée à frotter depuis les

deux coudes juſqu'aux épaules, & depuis le deſſus des genoux juſqu'aux deux chevilles. Dans le tems qu'on renverſoit le bas, je vis un des genoux de la Malade, couvert de pluſieurs grandes croûtes ſéches, & quelques-unes de petites au-deſſous. Après la friction, je fis mettre la jeune Demoiſelle dans le lit, & lui ordonnai, dans la vûe de lui procurer une douce ſueur, une taſſe d'infuſion de ſauge, liqueur qu'elle aimoit beaucoup.

La ſeconde friction faite le lendemain au ſoir de la même maniére, ne produiſit encore, le jour ſuivant, aucune altération; mais la troiſiéme occaſionna quelque douleur dans les gencives, avec la chaleur & la tenſion des parties de la bouche; & ſur-tout une colique aſſez conſidérable, qui fut ſuivie de pluſieurs ſelles, & d'un teneſme continuel: avant mon retour chez la Malade, ſa Garde lui avoit donné 12. gouttes de teinture anodine, dans trois ou quatre cuillerées de vin brûlé.

A mon arrivée, je la trouvai fort abbatue, avec un pouls foible, des ſueurs froides, & les mêmes tranchées: la derniére ſelle contenoit beaucoup du *mucus* inteſtinal, tacheté de ſang. J'or-

donnai d'abord, pour calmer ces ſymptômes, un lavement fait avec demi-livre de *Decoctum album*; où je fis diſſoudre un jaune d'œuf, & demi-once de *diaſcordium*. J'omis la friction ce ſoir-là, & je réduiſis la Malade au ſeul uſage du boüillon de poulet, où l'on faiſoit boüillir du ris, un peu de canelle, une croûte de pain, & tant ſoit peu de ſciûre d'yvoire. Cette méthode rétablit aſſez bien le calme, à la douleur de la bouche près: la colique & le cours de ventre ayant diſparu, nous employâmes, le troiſiéme ſoir d'après la derniere friction, la quatriéme partie reſtante de la pommade; après quoi elle prit 15. gouttes de Laudanum liquide, pour la diſpoſer au repos, & prévenir le retour de la diſſenterie. Elle ſe plaignit le lendemain matin d'une grande douleur d'eſtomac, qui fut ſuivie de vomiſſement: ce que je regardai comme le préſage d'une ſalivation prochaine: cependant nous tâchâmes de ſoûtenir les forces par les boüillons, & deux ou trois cuillerées du julep ſuivant, donnés de tems en tems.

Prenez des eaux de lait alexitere, & de menthe, de chacune ℥iij. de l'eau théria-

cale, & de celle de canelle forte, de chacune ℥j. du ſirop d'œillet ʒvj. de la teinture de ſafran ʒij. mêlés pour une potion dont la malade prendra trois ou quatre cuillerées dans les langueurs.

J'appris, dans ma viſite du ſoir, qu'elle avoit été deux fois à la ſelle, mais ſans ſang; ſur quoi on lui avoit donné le lavement déja preſcrit. Je la trouvai fort inquiéte de ce qu'elle ne crachoit pas: les glandes de l'intérieur des joües & des lévres étoient cependant fort diſtendues, & paroiſſoient comme une rape, en paſſant les doigts par-deſſus; les gencives étoient auſſi gonflées & enflammées, & la bouche commençoit à ſentir, ce qui annonce ordinairement une ſalivation prochaine: le lendemain matin je la trouvai encore, à ſon grand regret, ſans aucune ſalivation, malgré l'ardeur, l'inflammation, le gonflement & les ulcéres de la bouche: mais notre courageuſe Malade, entiérement occupée du déſir de ſaliver, faiſoit peu d'attention à la douleur que ces accidens pouvoient lui cauſer. Je lui promis donc d'aider le *ptyaliſme*, dans un ou deux jours, s'il étoit néceſſaire, & que ſon état le permît: en conſéquence je lui

ordonnai, dans la vûe de délayer davantage la grande viscosité de la lymphe, de boire beaucoup de petit lait, séparé de son fromage, avec le vin de Canarie; ou beaucoup d'eau de poulet, d'infusion de sauge, ou de *posset*, n'y ayant plus de tranchées, ni de cours de ventre. Considerant ensuite qu'elle avoit été accoutumée à prendre les mercuriels, d'une autre maniere, je lui donnai ℈j. de mercure doux, enveloppé dans un peu de diascordium : ceci ne produisit encore aucune altération, le jour suivant, la Malade n'ayant pas craché au-delà d'une chopine de matiere dans 24 heures; ce qui me fit hazarder sept grains de turbith minéral avec ℈ß de mercure doux, dans la confection alkermès : je restai auprès d'elle pour voir l'effet de ce remede: environ demi-heure après, elle se plaignit d'une grande inquiétude dans l'estomac, avec des envies de vomir, ce qu'elle ne fit cependant qu'une heure après, & à quatre ou cinq différentes reprises, avec assez de douceur, ayant soin d'aider chaque fois l'opération par un grand verre de *posset*. La nuit suivante fut aussi bonne qu'on pût l'attendre; la bouche devint par-tout plus enflammée, & les

gencives ſi gonflées, qu'elles couvroient les bords des dents, ſi douloureuſes qu'elle ne pouvoit pas approcher les deux mâchoires. La Malade reſta dans cet état pendant trois ou quatre jours ſans que le ptyaliſme fournît jamais au-delà d'une chopine de matiere dans 24 heures, quoiqu'elle bût abondamment. Il produiſit cependant cet effet, que les dartres s'écaillerent par-tout, ce qu'elles n'avoient jamais fait par l'uſage des autres médicamens : elle en conçut quelque eſperance de guériſon, & continua plus courageuſement le cours de ſon reméde.

Pour lui procurer ce qu'elle déſiroit avec tant d'ardeur, je lui donnai encore le ſoir, ℈j. de mercure doux, & le lendemain ſon bol de turbith, qui la fit vomir deux fois avec de grandes inquiétudes dans l'eſtomac; je lui fis appliquer auſſi de tems en tems un noüet des racines de pyrethre & de gingembre écraſées, ſur la partie interne des joües gonflées, dans la vûe de les excorier, & d'ouvrir les tuyaux excrétoires des glandes; mais tout ceci ſervit à très-peu de choſe; tel étant le tempérament de la Malade, qu'on l'auroit plutôt tuée, que de lui avoir excité une ſa-

ſivation abondante. Il fut donc convenu dans une ſeconde Conſultation, qu'on ne penſeroit plus à cette évacuation, & qu'on tâcheroit d'y ſuppléer par les ſueurs & les purgatifs, aidés du ſecours des altérans convenables, & du bain, dont l'uſage avoit été arrêté dans la premiére Conſultation.

Pour remplir ces dernieres vûes, je commençai par ordonner un gargariſme anodin avec la décoction d'orge, qui dans peu de jours ſoulagea la bouche : trois ſemaines s'étant paſſées à diſſiper la fluxion, je purgeai alors la Malade avec le reméde ſuivant.

Prenez de la rhubarbe concaſſée ʒj. du ſenné ʒiß, des tamarins ʒvj. du ſel de tartre ℈j. faites-en une décoction dans la q. ſ. d'eau de fontaine ; ajoutez à la colature, du ſirop de roſe ſolutif ℥j. de l'eau épidémique ʒij.

On en vint après à la ſueur, excitée avec prudence ; enfin à la purgation, qu'on répeta trois ou quatre fois, à des intervalles convenables.

Je mis enſuite la Malade à la décoction de ſalſepareille pendant près d'un mois, lui donnant, en même tems, chaque matin, dix grains de tartre vitriolé,

avec ℈j. de sel de tartre, & tous les soirs, le premier, seul.

Malgré tous nos soins, la dartre reparut au sourcil, avant la saison des bains de *Bath*. J'ordonnai, à cette occasion le liniment suivant:

Prenez de la pommade de fleur d'orange ℥j. du précipité blanc de mercure ʒiß. du camphre ʒß. du vitriol blanc calciné ℈j. mêlés.

Elle frottoit en se couchant, les parties affectées avec cette pommade, & les lavoit, le matin, avec une lessive, aussi forte qu'elle pouvoit la supporter, faite en versant par gouttes, de l'huile de tartre par défaillance dans de l'eau de fontaine; ce qui réprimoit si fort les pustules, qu'elle n'en étoit que peu, ou point incommodée.

A l'approche des chaleurs, elle substitua à sa boisson, celle du petit lait, dans une pinte duquel on faisoit infuser, pendant la nuit, quelques morceaux de racine de *Lapath. acut.* avec une poignée de fumeterre : ce petit lait étoit bû le lendemain en deux ou trois prises, avant chacune desquelles elle prenoit de la grosseur d'une noix-muscade de la composition suivante:

Prenez de l'antimoine diaphorétique ʒiij. du tartre vitriolé ʒiß. de la conserve de Kinorodon ℥iß. du sirop violat la q. s. pour former un électuaire.

Elle continua ces remédes jusqu'à son départ pour *Bath*, où elle demeura plus de deux mois, soit à boire les eaux, ou à prendre les bains de la maniere qu'on le lui avoit ordonné. Après un mois de séjour, elle écrivit de lui envoyer de la pommade prescrite ci-dessus ; ce qui me fit mal augurer ; quoiqu'elle parût être dans de grandes espérances que les eaux de *Bath* suppléeroient à ce que les onctions mercurielles n'avoient pû opérer. Je lui envoyai une composition assez semblable à celle de la savonnette, décrite dans la Pharmacopée de *Bates*.

Enfin, pour finir mon histoire, portée au-delà de mon attente, la Malade revint à *Londres* avec des traces sensibles de ce mal rébelle dans plusieurs des premiers endroits.

Je lui conseillai alors d'essayer une dissolution de vitriol, faite à la maniere de l'eau vulnéraire qu'on trouve dans la *Pharmacopæa Bateana* : mais s'en étant servie à contre-tems, elle crut, & avec raison, que ce remede avoit diminué

l'évacuation menſtruelle ; ce qui le lui fit abandonner, encouragée ſur-tout par une perſonne qui prétendoit avoir un ſecret pour ſa maladie : je ne m'opposai point à ſon épreuve, afin que la Malade pût voir combien peu de fond il y a à faire ſur ces belles promeſſes. Effectivement elle pourſuivit la nouvelle méthode avec auſſi peu de ſuccès que la premiére, puiſque la maladie manifeſta encore ſon mauvais caractere, quoique pas au même degré qu'auparavant.

Nullement honteux d'avoüer que tous mes ſoins ont échoué dans ces deux cas, je pourrois en rapporter un troiſiéme, où une double ſalivation n'eut pas un meilleur ſuccès. La premiére avoit été excitée par le mercure doux, adminiſtré par un autre Médecin ; & j'avois conduit moi-même la ſeconde, par la voie des frictions.

Le cas ſuivant ayant été plus heureux, & étant arrivé depuis la premiére édition de cet Ouvrage, je l'ajouterai ici pour l'encouragement de ceux qui auront à conduire ces ſortes de maladies : La ſuivante eſt à la vérité d'une eſpéce plus douce que les précedentes.

Une Demoiſelle affligée depuis plu-

ſieurs années d'un nombre de dartres écailleuſes, ou éruptions blanches ſur les ſourcils, le col, les jointures, les coudes & les genoux ; très-incommodes quelquefois par leur demangeaiſon, me fut recommandée il y a quatre ans, vers l'automne, lorſque différentes nouvelles dartres commençoient à ſe faire appercevoir dans d'autres parties.

Je commençai par lui preſcrire le ſoir, un bol fait avec 12 grains de mercure doux, & demi-gros de *Diaſcordium*, & je la purgeai le lendemain avec une infuſion de ſenné & de rhubarbe, à laquelle j'ajoutai ℥j. de ſirop de roſes ſolutif; mais la purgation, quoique douce, ou plutôt le mercure doux, lui ayant beaucoup fatigué l'eſtomac, & fortement agi par haut & par bas, (d'où réſulterent quelques accidens hiſtériques, auſquels elle étoit très-ſujette) j'abandonnai, eu égard à la délicateſſe du genre nerveux, toute idée d'évacuation. J'avois d'abord penſé d'eſſayer la compoſition vitriolique, recommandée dans la Pharmacopée de *Bate*, ſous le titre d'*Aqua vulneraria*, que j'avois vû réuſſir en pareil cas, dans quelques conſtitutions robuſtes, & que quelques Empiriques donnent, ſans diſtinction

pour un remède infaillible ; mais faisant attention à l'état foible de l'estomac, & des autres viscères de notre Malade, & à l'insuffisance de l'évacuation menstruelle, je ne pensai plus à ce remede, & procédai comme il suit :

Prenez de la poudre de vipere récemment préparée ℨß. faites-en un bol avec la q. s. de sirop de fumeterre, que la Malade prendra soir & matin pendant un mois, bûvant par-dessus une écuellée de petit lait, altéré avec la fumeterre, & édulcoré avec son sirop.

Je me servis des Topiques suivans.

Prenez du lait de soufre ℨß. des fleurs de Bismuth ℈j. *faites-en un liniment avec* ℨij. *de l'*Unguentum pomatum ; *dont on frottera tous les soirs en se couchant, les parties affectées.*

Prenez de l'eau de fleur de sureau ℔ß. *de l'huile de tartre par défaillance* ℥ß. *mêlés pour une lotion, dont on imbibera un morceau de linge qu'on passera légerement chaque matin sur les parties dartreuses.*

Mais après quinze jours, la Malade ne trouvant pas grand changement à son

état, elle prit, à la persuasion de ses amis, la chair & les boüillons de vipere : reméde fort en vogue aujourd'hui chez un de nos Médecins, dans l'Atrophie, ou la fiévre étique.

En conséquence, elle fit cuire la moitié d'un poulet, & une vipere dans une pinte d'eau, réduite à chopine, qu'elle partageoit en deux prises, dont elle prenoit une le matin après avoir mangé la chair de la vipere, & l'autre le soir.

Après l'usage d'environ 40 viperes prises de cette maniere, & avec aussi peu d'avantage, elle revint à moi, & voici les altérans que je lui prescrivis :

Prenez de la conserve de fumeterre ℥j. de l'Ethiops minéral ʒß. de l'antimoine crud passé sur le porphire, & par le tamis ʒvj. faites-en un Electuaire avec la q. s. de sirop de fumeterre dont la Malade prendra, matin & soir, de la grosseur d'une noix-muscade, bûvant par-dessus ℥iv. de l'apozéme suivant, & autant à quatre heures après midi.

Prenez des racines séches de Lapath. acut. *℥j. de salsepareille & de squine, de chacune ʒß. faites-en une décoction dans ℔ijß. d'eau de chaux bien foible ; ajoû-*

tez, sur la fin de la cuite, des feüilles de fumeterre & de scabieuse, de chacune demi-poignée, délayés dans la colature ℥iß. de sirop de fumeterre :

On peut se servir aussi de ces Topiques à la place des précedens.

Prenez du turbith minéral non lavé ʒij. mettez-le dans ℥iv. d'eau de chaux, laissez-les reposer ensemble, en remuant la phiole de tems en tems ; trempez une plume dans ce mélange, avec laquelle vous toucherez les dartres, deux ou trois fois par jour.

Prenez de l'onguent blanc de Rhasis ʒij. du précipité blanc de mercure ℈j, mêlés.

J'essayai en même tems de purger doucement une fois par semaine, avec le purgatif suivant, qui ne produisit aucun des troubles qu'avoit fait le mercure doux.

Prenez de la rhubarbe concassée ℥j. des tamarins ℥ß. du sel de tartre ℈j. de la semence de Coriandre une pincée : infusez ces matiéres dans ℥iij. d'eau de lait alexitere, & dissolvez dans la colature ℥j. de manne.

Trois semaines aprés l'usage de ces re-

médes, la démangeaiſon n'étoit pas ſeulement entiérement éteinte; mais les écailles blanches avoient par leur chûte, laiſſé la peau parfaitement douce & unie, quoiqu'avec les veſtiges des croûtes; en ſorte qu'elle s'en tint enſuite au ſeul uſage de ſa pommade avec le Biſmuth. Elle s'en retourna chez elle très-ſatisfaite, & n'a eu depuis aucun retour de cette incommodité. Sans vouloir abſolument décider ſi la cure de cette maladie a été principalement opérée par la chair & les boüillons de vipere, & terminée par les préparations minérales, je penſe cependant qu'elle eſt dûe à ces dernieres, aidées de la décoction végétale bûe en même tems.

J'avoue que je fus inquiet juſqu'au printems ſuivant, ſur l'événement de cette cure; mais j'appris alors que la Demoiſelle continuoit à ſe bien porter. Je lui avois ordonné, avant qu'elle quittât *Londres*, l'uſage des martiaux, avec des pilulles gommeuſes qu'elle prenoit le ſoir. Ces remédes ont eu un ſi grand effet, que la nature faiſant à préſent parfaitement bien ſes fonctions; elle a acquis une meilleure complexion, & joüit depuis d'une ſanté parfaite. Cependant elle uſe par précaution, tous

les printems, de l'Electuaire & de la décoction décrits ci-dessus, qu'elle continue pendant un mois, prenant dans d'autres tems, durant le même espace, 20 ou 30 gouttes de teinture d'antimoine; avec un demi-septier d'eau de *Spa*, deux ou trois fois par jour.

Comme je pensois à conclure ce Chapitre, le cas de Mademoiselle *Gorden*, décrit par le sçavant *Mayerne*, dans ses Observations, s'est présenté à ma vûe; & comme il ressemble beaucoup à celui que nous venons de rapporter, j'ai cru devoir donner un précis de la méthode curative, dont ce grand Praticien s'est servi.

La Malade âgée de 13 à 14 ans, étoit attaquée de dartres farineuses sur la peau, lesquelles le même Auteur appelle une espéce de lépre blanche. Il commença par la purger de trois en trois jours avec cette pillule:

Prenez des pilules cochées mineures ℈j. du mercure doux gr. xvj. de l'huile d'anis ij. gouttes, & vj. feuilles d'or, mêlés.

Il lui donnoit, les jours intermédiaires, matin & soir, ℥v. d'un apozéme fait avec les pommes de Renette, la rapûre de corne de cerf, & celle d'y-

voire ; édulcoré avec les ſirops de violette, de chicorée & de fumeterre, & rendu acidule avec l'eſprit de vitriol. Trois jours après la derniére purgation, il preſcrivoit un bain domeſtique, où l'on avoit fait boüillir les feuilles & la racine de patience, la ſcabieuſe, la ſaponaire, les feuilles de ſaule, l'écorce moyenne de bourgéne, celle de nymphæa, la racine d'aunée, les feuilles de mauve, de violette & de pariétaire, avec beaucoup de ſon ; y ajoûtant du lait de vache récent.

Elle continua ce bain pendant huit jours, & elle y demeuroit deux heures chaque fois, ſi elle pouvoit le ſupporter auſſi long-tems. On la mettoit enſuite dans le lit, où elle reſtoit quelque tems : après avoir été une heure dans le bain, elle y bûvoit un grand verre de petit lait, où l'on avoit fait infuſer pendant la nuit les feuilles de fumeterre, de chicorée, d'endive & d'hépatique ; elle en prenoit autant à cinq heures du ſoir.

Après huit jours d'intervalle, la purgation & le bain furent répétés ; & enſuite il fit ſuer la Malade chaque matin, pendant huit jours, avec le bol ſuivant :

Prenez de l'antimoine diaphorétique xij. grains, de la thériaque ℈j. des fleurs de souci ʒß. mêlés.

Elle bûvoit abondamment par-dessus, d'une liqueur chaude, faite avec la Reine des prez, le chardon béni, & la scabieuse. Elle fut repurgée après la huitaine, & reprit encore, pendant quatre jours, le bain & le petit lait décrits ci-dessus.

A tous ces remédes succéda l'Electuaire suivant, dont elle prenoit, chaque matin, quatre heures avant le dîner, depuis ʒvj à ℥j. ce reméde fut continué pendant un mois, avec la précaution de se promener ensuite, dans la vûe de mettre le corps dans une douce chaleur, sans le faire suer.

Prenez de la pulpe de pommes, des racines de chicorée & de patience, de chacune ℥iv. des conserves de fleurs de violette, de buglosse & de bourrache, de chacune ʒij. des racines de scabieuse, de véronique mâle, & de fumeterre en poudre, de chacune ℥iß. de la germandrée, des fleurs de houblon, & de la sauge, aussi en poudre, de chacune ʒvj. de l'antimoine diaphorétique ʒiij. de la poudre de vipere ʒiv. & avec la q. s. des sirops de

pommes & de fumeterre ſimples ; faites-en un Electuaire, en conſiſtance d'opiate, bûvant par-deſſus chaque priſe un verre de petit lait de chévre.

Si ces ſecours ne procuroient pas la chûte des écailles dartreuſes, & la netteté de la peau, la Malade devoit ſe frotter avec cette compoſition.

Prenez des racines de patience, de ſcabieuſe, de l'écorce moyenne de bourgéne, de l'herbe du ſiége & de la bryone, la q. ſ. faites bouillir ces matiéres inciſées, dans l'eau de fêve, avec de la graiſſe de porc récente, jusqu'à leur parfaite coction ; ſéparez-en enſuite la pulpe, & faites-en avec le vinaigre de litarge & l'huile de noix tirée ſans feu, une eſpéce de nutritum, dont on oindra les parties affectées.

Elle devoit obſerver une diéte rafraîchiſſante & humectante, & éviter tous les alimens piquans, ſalés & épicés, ou rendus doux par beaucoup de ſucre ou de miel : enfin, elle devoit ſe priver de toutes les liqueurs fortes, & uſer toute l'année de la ſuivante :

Prenez de la racine de ſquine, coupée par morceaux ℔ j. de celles de ſcabieuſe, de fougére-fémelle, & de patience ſauvage ;

de chacune ℥xij. de celles de garance, de chicorée, de pissenlit, & d'ozeille, de chacune ʒiv. des feuilles de scabieuse, de saponaire & de véronique-mâle, de chacune quatre poignées; des fleurs de fume-terre & de goutte de lin, de chacun trois poignées; du santal citrin, & du blanc, de chacun ℥ij. de la pelure de pommes ℔iß. Faites cuire ces matiéres dans 24. pintes de bierre, peu chargée d'houblon, jusqu'à la diminution du tiers: versez ensuite par-dessus 16. pintes de la même bierre nouvelle, toute boüillante. Laissez infuser le tout pendant la nuit dans un vase bien fermé. Coulez, le matin, par le tamis, & mettez la colature dans un petit baril; ajoutez-y du jus de pommes récemment exprimé ℔vj. des sucs de cresson & de bécabunga, de chacun ℔iß. de la levûre de bierre, une chopine, de fer coupé par morceaux ℔j. La fermentation ayant été faite jusqu'à parfaite dépuration, enfermez la liqueur claire dans des bouteilles de Grès bien bouchées, que vous placerez sous terre, & d'où vous les prendrez à proportion qu'on en aura besoin.

L'Auteur ne dit point quelle fut l'issue de cette maladie: nous lisons seulement

dans l'endroit cité, qu'on conçut de grandes eſpérances de guériſon, au rétabliſſement de l'évacuation menſtruelle.

La plus mauvaiſe eſpéce de lépre vûe, que je ſçache, dans notre ſiécle, eſt celle d'un homme qui me fut adreſſé de la Campagne, par un de ſes parens. Mais me ſouciant peu de me mêler de cette maladie, il fut conſulter d'autres Médecins, & enfin M. *Bernard*, qui apprenant qu'il n'avoit encore eſſayé aucun reméde, propoſa la ſalivation, plutôt que les bains de *Bath*; où le Malade s'étoit propoſé d'aller.

J'appris que cette perſonne, avec environ une vingtaine d'autres, s'étoient trouvées mal, après avoir bû de la bierre gluante, mal braſſée; que pluſieurs en étoient mortes, & que celles qui avoient ſurvécu, étoient devenues entiérement lépreuſes quelques mois après. Le frere de celui qui m'avoit été recommandé, étoit affligé, ſelon la deſcription qu'on m'en fit, d'une lépre, d'un auſſi mauvais caractere qu'aucune décrite par les Auteurs. Il avoit le corps tout couvert d'ulcéres croûteux, les pieds ſemblables à ceux de l'Eléphant, les doigts & les orteils, dont il avoit perdu l'uſage, hériſſés de *Rhagades*, la face remplie de

tubercules inégaux ; enfin, la peau avoit jetté, chaque matin, une poignée d'écailles ſemblables à du ſon.

Celui qui m'avoit été adreſſé, quitta *Londres* pour quelque tems, dans le deſſein d'aller mettre ordre à ſes affaires, en cas de mort, & de revenir à la belle ſaiſon pour entreprendre la ſalivation ſous mes ſoins, ou ceux de quelque autre, ſi je le refuſois. Mais la premiére nouvelle que j'eus de lui, fut celle de ſa mort, arrivée, autant que les croûtes lépreuſes purent permettre de le diſtinguer, à l'occaſion de la petite vérole : maladie dont on l'auroit cru à couvert, à cauſe de ſa lépre.

Le frere eſt encore en vie, n'obſervant aucun ménagement quant au boire & au manger ; dans la forte perſuaſion où il eſt, dit-il, que le régime ne ſçauroit rendre ſon état meilleur, ni celui-ci devenir guéres plus mauvais, de quelque maniére qu'il vive. Abandonné de toute ſociété, il fait de ſa propre maiſon un *Lazaret*, ne voyant qu'une ou deux perſonnes de ſa famille pour lui ſervir ce qu'il demande.

Mais il eſt tems d'abandonner cette rébelle & épineuſe maladie, pour traiter

ter d'une plus douce, quoique tenant un peu quelquefois de sa nature.

CHAPITRE III.

De la Gale.

CETTE maladie est nommée par les *Grecs*, Κνησμὸς, & par les *Latins*, *Pruritus*, *à prurio*. Elle nous retiendra moins que la précédente, attendu qu'elle y a beaucoup de rapport, & qu'elle exige, quand elle est d'un mauvais caractere, ou parvenue à son plus haut dégré, à peu près la même cure; quoiqu'ordinairement accompagnée d'un meilleur succès: car, lorsque les secours ordinaires ne suffisent pas, il n'y a guéres de Gale, quelque obstinée qu'elle soit, qui résiste à la salivation; mais nous avons rarement besoin de recourir à ce reméde.

Je distinguerai cette maladie en locale & en scorbutique, ou cacochimique: il n'y en a certainement point qu'on puisse plus proprement nommer cutanée, que la premiére, ou la Gale locale. Je l'appelle ainsi, lorsque la contagion, ou la semence du mal est

transſmiſe aux perſonnes ſaines, en mettant les gands, ou les bas d'un Galeux, ou en s'eſſuyant avec le même linge, & couchant dans les mêmes draps. Le *virus* pénétrant alors par les pores, les glandes de la peau, dérange la texture de ces dernieres, en corrompt les ſucs, & y engendre un ferment de la même nature.

Il paroît encore que la Gale eſt proprement une indiſpoſition de la peau, par ce que, quand elle eſt récente ou nouvellement contractée, elle eſt ſouvent guérie avec ſûreté par les ſeuls Topiques : mais ceux-ci doivent être appliqués avant qu'elle ait pénétré trop profondément dans les glandes, & tranſmis, par les voies de la circulation, ſon venin dans le ſang, dont la maſſe eſt bientôt troublée & corrompue.

Le ſiége de cette maladie, ſoit qu'elle vienne du dehors, ou qu'elle ſoit engendrée dans le ſang, eſt placé dans l'humeur ſéreuſe ſaline des glandes de la peau, qui forment, par leur engorgement de petits boutons ou puſtules, dont les pointes blanches & luiſantes, emportées en ſe grattant, laiſſent ſortir une eau claire, qui fait bientôt place au deſſéchement, & à une croûte nouvelle.

Les pustules galeuses se manifestent principalement entre les doigts, (où est le siége propre & *patognomonique* de la maladie) aux jarrets, sur les hanches, & autres parties du corps: où l'humeur saline retenue par les croûtes, excite la demangeaison. Nous n'entreprendrons point de déterminer ici si cette sensation est agréable, douloureuse, ou mixte.

Voici une description courte, & plus satisfaisante de cette maladie, donnée par le célebre Docteur *Willis* (*a*).

L'humeur des glandes de la peau, qui peut être gâtée de différentes manieres, mais sur-tout des trois suivantes, acquiert communément dans la Gale une disposition coagulative, par son mélange avec la sérosité qui lui vient continuellement du sang.

1°. Le sang étant lui-même fort impur & dissous, dans cette indisposition, fournit aux glandes cutanées quantité de sucs viciés, qui s'y mêlant & s'y coagulant avec ceux qui y abordent d'ailleurs, contractent une nature encore plus corrompue, & produisent par-là, non-seulement la Gale, mais différen-

(a) *Willis de psorâ, sive scabie cum pruritu, sect. 3. c. 6.*

tes espéces de lépres : de-là, ceux qui se nourrissent de viande, ou de poisson salés, séchés à la fumée, ou au soleil, & qui boivent des liqueurs impropres, sont ordinairement sujets à des éruptions cutanées, souvent très-horribles.

2°. L'humeur cutanée ne produit pas seulement par la seule *Stagnation*, la simple Gale, mais souvent des éruptions ulcéreuses; d'où ceux qui ont été détenus long-tems en prison, ceux qui ont mené une vie sédentaire, ceux enfin, qui ont été exposés à l'ordure & à la puanteur, sont sujets à ces maladies : car dans ces cas, la liqueur cutanée, n'étant point évaporée, s'arrête dans les glandes, & y acquiert par le séjour, la nature d'un levain corrosif, qui reçoit encore une addition du sang, participant du même caractere.

3°. Quoique l'humeur cutanée ne soit viciée par aucune des causes rapportées, elle peut être gâtée par contagion, ou infectée par les *Miasmes*, envoyés par les Galeux. L'expérience nous démontre ce fait; puisque ceux qui se portent le mieux, & sont aussi-bien constitués qu'il se puisse, couchent à peine jamais avec un Grateleux, ou dans le même lit, où il a couché, sans

contracter la même maladie. L'infection se communique aussi par le linge qu'on a lavé avec celui des Galeux; ensorte qu'il n'y a point de maladie, excepté la peste, qui se gagne plus facilement.

Ceci suffira pour la théorie & le diagnostic de cette incommodité: le prognostic doit se prendre du caractere doux, ou malin de la maladie. Elle se guérit plus aisément quand elle est récente, & communiquée par contagion, que lorsqu'elle est invétérée, ou occasionnée par quelque disposition scorbutique, ou cacochimique du sang ou des humeurs: elle est aussi plus aisée à guérir dans les enfans (ausquels elle est plus familiere selon Hippocrate) que chez les Adultes.

Les principales indications se réduisent à corriger le vice de l'humeur des glandes de la peau, & à rectifier cet organe. Ceci est souvent effectué par les applications locales; mais avant d'employer ces dernieres, il faut travailler à la dépuration du sang, à celle surtout de sa sérosité, par la saignée, les purgatifs & les altérans convenables, ayant toujours en vûe de garantir la liqueur nervale de l'humeur nuisible, qui

occaſionne ſouvent ſans cela pluſieurs indiſpoſitions mortelles dans le cerveau, & autres parties nobles.

Il ſera, je penſe, inutile de donner beaucoup d'exemples de cures particulieres, ſe trouvant par-tout tant de cas de cette eſpéce, qu'il y a à peine aucune femmelette, qui ne ſe vante de quelque ſecret pour la Gale : mais combien d'exemples ne pourroit-on pas alléguer, de perſonnes qu'elles ont tuées par les applications externes, avant d'avoir purgé les humeurs, ou rectifié la maſſe du ſang ? combien de fois ne cauſent-elles pas auſſi des fluxions par leurs onguens & leurs ceintures mercurielles, au grand hazard de la ſanté, & de la vie même du Malade ? ces exemples ſont fréquens chez différens Auteurs.

La ſaignée eſt généralement néceſſaire dans la cure de cette maladie, & enſuite la purgation répétée, ſur-tout avec le mercure doux, qui a une propriété ſinguliere pour corriger les ſels des Galeux.

Les altérans, tels que le petit lait avec le ſuc de fumeterre, doivent être employés en même tems.

La crême de tartre mêlée avec autant de fleur de ſoufre eſt utile auſſi :

cette derniére est le remède ordinaire des pauvres gens, qui la prennent dans du petit lait, & s'en frottent en même tems, mêlée avec le beurre, ou la graisse.

Tout le monde convient aujourd'hui que le soufre & ses préparations, soit en cosmétiques, ou donnés intérieurement pour dépurer le sang, sont excellens dans les soüillures de la peau : mais il n'est pas moins certain qu'on doit avoir égard dans leur usage interne, à certains tempéramens ; comme les étiques & les consomptifs.

Je préfére le sel de tartre à la plûpart des autres remédes employés dans cette maladie : pris intérieurement, il purge & purifie parfaitement bien le sang ; dissous dans l'eau de fontaine, il forme une liqueur lixivieuse qui nettoïe & déterge promptement la peau.

Hartman prétend que les fleurs blanches d'antimoine, données pendant vingt jours, font des merveilles dans les Gales obstinées.

Sydenham procure, dans le même cas, les sueurs durant vingt matins, avec le bol & la potion suivante, laquelle le Malade prend aussi tous les soirs, mais sans s'exciter alors à la sueur.

Prenez de la Thériaque de Venise ʒß, de l'Electuaire d'œuf ℈j. de la racine de Serpentaire en poudre gr. xv. du Bezoard oriental gr. iv. du sirop de citron, la q. s. pour former un bol.

Prenez de l'eau de Chardon béni ℥vj. des eaux Epidémique & Thériacale, de chacune ℥ij. du sirop d'œillet ℥j. mêlés.

Mais cette méthode me paroît dans bien des cas & des constitutions, trop échauffante, & propre à incendier le sang ; & j'avoüe que sa seule fatigue me feroit préférer une douce salivation, si aucun autre remede ne pouvoit réussir.

Quant aux Topiques, *Amatus Lusitanus* assûre que le suivant, dont on oint les pustules, agit sur la peau comme un enchantement.

Prenez de l'Aunée verte ℔ß. de la graisse de Porc ℥v. broyés, & cuisez-les ensemble sur un feu doux, & servez-vous de la pulpe exprimée.

Celui-ci proposé par *Sennert*, & qu'on peut rendre encore plus efficace par l'addition d'un peu de soufre, paroît préférable.

Prenez des Racines de Lapath. acut. &

d'Aunée verte, de chacune ℔ß. de la graiſſe de Porc ℥iv. broyés, cuiſez & exprimez fortement comme ci-deſſus.

Simon Pauli loüe beaucoup le bain, où l'on a fait bouillir les feuilles & les petits rejettons du bouleau.

Hildanus (*a*) employa la méthode ſuivante dans une Gale fort incommode.

Après avoir preſcrit un régime convenable, & défendu tout ce qui pouvoit échauffer, ou enflammer le ſang, comme le poivre, le ſel, le gingembre, les cloux de gérofle, les oignons, les raiforts, la moûtarde, &c. de même que le vin, & toutes les liqueurs fortes; il purgea le Malade avec cet apozéme:

Prenez des Racines de Lapath. acut. *de grande Scrophulaire, de Polipode, de Chicorée, des écorces de Bourgéne & de Tamaris, de chacune ℥ß. de l'Aigremoine, de la Véronique, de la Cuſcute, de la Scabieuſe & de la Fumeterre, de chacune mj. de la Régliſſe & des Raiſins ſecs mondés de leurs pepins, de chacun ℥j. des quatre Fleurs cordiales, & de celles de Genêt, de chacune pj. des Semences d'Anis & de Fenouil, de chacune ʒij. Faites-en une décoction dans la q. ſ.*

(a) *Opera Hild. Cent. 6. Obſer. 83.*

d'eau de fontaine jusqu'à la diminution du tiers ; jettez dans ℔iß. *de la Colature,* ℥ij. *de Senné,* ʒiij. *de Rhubarbe ; des Trochisques d'Agaric, & de la racine de Mechoacan blanc, de chacun* ʒ ij. *Laissez-les infuser pendant douze heures, & ajoûtez à la Colature faite avec expression, du Sirop de Rose solutif composé* ℥ij *du Sirop de Fumeterre* ℥j. *Cet apozéme divisé en trois parties égales, servira pour trois matins.*

Le lendemain dela premiére prise, il faisoit saigner le Malade ; & si elle n'avoit pas opéré suffisamment, il ajoûtoit à la seconde ℥j, ou ℥*iß*. de confection hamech.

Ou à la place du précédent, il ordonnoit celui-ci de tems en tems.

Prenez du Polipode de chêne, de la Sanicle fémelle, de l'écorce interne de la racine de Bourgéne, de la racine de Lapath. acut. *de chacun* ℥ß. *de la Véronique, de la Fumeterre, de la Cascute & de la Scabieuse, de chacune, m.ß. de la Réglisse* ʒß. *Faites-en une décoction dans la q. s. d'eau de fontaine, pour qu'il reste* ℥v. *de liqueur, où vous laisserez infuser pendant huit heures, du Senné,* ℥j. *des Trochisques d'Agaric, & de la Rhubarbe, de*

chacun ʒj. ajoûtez à la colature ℥j. de sirop de Roses solutif composé.

Mais sans tout cet embarras, les pilules suivantes suffiront :

Prenez des Pilules aggrégatives ℈j. des Pilules de Fumeterre ℈ij. des Trochisques alhandal gr. iv. dont vous formerez v. pilules avec la q. s. de sirop de Roses solutif.

Le Malade ayant été suffisamment purgé, il ordonna la lotion suivante :

Prenez des Racines de Lapath. acut. *de grande Scrophulaire, & d'Aunée, de chacune ℥j. de l'Hellebore noir, & de la Sanicle fémelle, de chacun ℥ß, de la Fumeterre, de la scabieuse & du son, de chacun, mij. du Sel marin, mj. du Tartre ℥iij. Faites-en une décoction dans trois pintes d'eau de fontaine jusqu'à la diminution du tiers : ajoûtez à la Colature, du Vinaigre ℔j. lavez les parties affectées avec cette liqueur.*

Il prescrivit ensuite cet onguent.

Prenez des Racines d'Hellébore noir, de Lapath.acut. *de grande Scrophulaire, & d'Aunée, de chacune ℥j. des sucs de Fumeterre, de Houblon, de Scabieuse & de*

Vinaigre fort, de chacun ℔j. *de la graisse de Porc* ℔ij. *Laissez infuser ces matiéres quatre à cinq jours, cuisez-les ensuite jusqu'à environ la consomption de l'humidité; passez-les, & ajoûtez à* ℥iij. *de ce qui en résultera, de l'Alun, du Vitriol calciné, de la Céruse, de la Litarge d'or, du Tartre, du Plomb calciné & du Sel marin décrépité, le tout réduit en poudre, de chacun* ʒj. *agitez-les ensemble dans un mortier, en y ajoûtant* ℥ß. *de suc de Limon: gardez ce Liniment dans un vaisseau de verre pour vous en servir au besoin.*

Lorsque la maladie étoit rébelle, il ajoûtoit à cette pommade ℥j. de mercure. On peut y mêler aussi une quantité convenable de l'onguent de *Oxylapatho*, décrit dans la Pharmacopée de *Londres*; que j'ai souvent éprouvé en pareils cas, comme un des meilleurs remédes officinaux.

Paul Barbete faisoit d'abord saigner le Malade, & il le purgeoit ensuite avec l'apozéme suivant:

Prenez des Racines d'Asperge, de Chiendent & de Polipode, de chacune ʒvj. *de la Réglisse* ʒiij. *des feuilles de Chicorée & de fumeterre, de chacune,* mj. *du senné* ℥iß.

de la Rhubarbe ℥ß. des Tamarins ℥j. de la semence d'Anis ʒij. de la Crême de Tartre ʒiij. infusez ces matiéres pendant vingt-quatre heures dans la q. s. de petit lait, faites-les bouillir ensuite, & dissolvez dans ℔i. - de la Coulûre ℥iij. de sirop de Roses solutif. La dose de cet Apozéme sera de ℥iij.

Ce remède ayant été pris, plusieurs matins, il excitoit les sueurs avec cette poudre :

Prenez des Fleurs de soufre, de l'Antimoine diaphorétique, du sel de Chardon béni, & du sel de Prunelle, de chacun ʒj. mêlez & partagez la poudre en vj. prises égales.

Il prescrivoit ensuite le bain, la fomentation & le liniment suivans, selon le besoin ou les circonstances.

BAIN POUR LA GALE.

Prenez des Racines de Lapath. acut. *& de Bryone, de chacune ℥vj. de la Fumeterre, mvj. des Fleurs de Camomille miij. du son ℔j. du soufre ℥ij. du nitre ℥j. de l'alun ℥iß. du sel commun ℥ij. faites-les bouillir dans la q. s. d'eau de fontaine pour un bain.*

FOMENTATION.

Prenez du Plâtre calciné ℥iß. de la Chaux vive ℥ij. de la Litarge d'or ℥ß. du bol d'Armenie ℥j. des feuilles de Nicotiane séches ℥iij. faites-en une décoction dans ℔j. de vin blanc, & ℔ij. d'eau de fontaine, & gardez la colature pour l'usage.

LINIMENT.

Prenez du soufre en canon ʒij. du Savon de Venise ʒiß. du Nitre ʒß. de la Litarge d'or ʒij. du Mercure doux ʒiß. de l'Onguent blanc camphré (décrit dans la Pharmacopée de Londres*) ℥j. de l'huile de bois de Roses iv. gouttes, mêlées pour un liniment.*

Le même Auteur recommande, dans les Gales rebelles, la chair de vipére séchée, & mise en poudre; mais la dose qu'il en prescrit paroît insuffisante pour produire quelque effet considérable; il s'en faut même beaucoup que cette préparation soit aussi bonne que la même chair boüillie, & mangée avec son boüillon, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent.

J'ordonne ordinairement pour les personnes délicates, un lait *sublimé*, approchant du lait de Mercure du Docteur *Bate*, mais avec le double d'eau ; car je crois ce dernier trop fort : cette proportion doit répondre cependant à la nature de la maladie, & à la texture de la peau, qui se trouve très-fine dans certains, & très-grossiere dans d'autres. La Lotion mercurielle de la Pharmacopée de *Fuller*, quoiqu'encore plus foible, est approchante de la mienne.

Si le malade n'a pas de répugnance pour les onguens, je me sers ordinairement de celui-ci :

Prênez de l'Onguent blanc camphré, de la Pharmacopée de Londres, ℥iß. *du Précipité blanc de mercure* ʒij. *de l'huile de Tartre par défaillance* ʒß. *mêlés.*

Mais je voudrois faire observer ici que toutes les compositions, où le mercure entre, doivent être employées avec beaucoup de précaution, crainte que tandis que nous chassons un mal, nous en attirions un autre. Car il est assez ordinaire que ceux qui ont abusé longtems des *Cosmétiques* mercuriels, tombent enfin dans des incommodités fâcheuses ; comme les tremblemens, les

paralysies, les convulsions, & même la noirceur, & la chûte des dents, comme il a été observé par *Willis*, & *Fabric. Hildanus* (a); celui-ci rapporte un exemple remarquable d'une femme, qui faillit à perdre la vie, ou du moins les membres, en portant une ceinture de vif-argent, à l'occasion de la Gale.

Il convient par conséquent d'essayer premiérement d'autres remédes, tels que ceux dont nous avons déja donné des formules. Le suivant, qui pendant vingt années ne m'a jamais, ou rarement manqué dans les gales ordinaires, est de cette espéce.

Prenez de la racine d'Aunée en poudre, des fleurs de soufre, de chacun ℥ß. des bayes de Laurier, & du Gingembre en poudre, de chacun ʒij. du Nitre purifié ʒj. du beurre frais, ou de la graisse de Porc, la q. s. pour donner aux ingrédiens la consistance de liniment.

Ou,

Prenez des fleurs de Soufre, & du Soufre vif, de chacun ℥ß. de la graisse de Porc ℥iv. de l'huile de Tartre par défaillance ʒij. mêlés pour un liniment.

Il est commun dans les Gales rébelles,

(a) Cent. 5. Observ. 93.

& opiniâtres, & dans celles où l'état groſſier & moins ſenſible de la peau peut le permettre, d'ajoûter l'huile de Soufre, au lieu de celle de Tartre.

Dans une conſultation avec un ancien Praticien, nous preſcrivîmes les remédes ſuivans à un enfant d'environ dix ans, couvert de Gale depuis longtems par tout le corps, malgré l'uſage de tous les remédes ordinaires, tant externes, qu'internes.

Ayant été purgé trois ou quatre fois, à des intervalles convenables avec le mercure doux, & le diagréde, il uſa de la Lotion ſuivante:

Prenez des feuilles de Nicotiane, & de Scabieuſe, de chacune mij. de la racine de Lapath. acut. ℔ß. *de celle d'Aunée* ℥ij. *du Soufre vif* ℥j. *faites-en une décoction dans* ℔vj. *d'eau de chaux, réduite au tiers. Fomentez tout le corps avec des linges trempés dans cette liqueur, les jours d'entre la purgation, & évitez le froid.*

Mais ce reméde ne répondant pas ſuffiſamment à notre intention, nous lui ſubſtituâmes le demi-bain ſuivant.

Prenez des feuilles de Fumeterre, de Scabieuſe, & de Petun, de chacune miij.

des racines de Lapath. acut. *n°. iij. du Soufre vif ℥iv. faites-en une décoction dans dix pintes d'eau de fontaine, jusqu'à la diminution de la moitié; placez cette liqueur avec les ingrédiens dans un vaisseau convenable, où vous ferez asseoir le malade sur un oreiller à demi-plein de son; ajoûtez alors assez d'eau chaude pour qu'elle couvre le corps jusqu'aux aisselles; répétez la même chose cinq ou six soirs pendant un quart d'heure, & évitez le froid.*

Il prit durant l'usage de ce demi-bain, & un mois de plus, soir & matin, quinze grains d'Ethiops minéral mêlé avec un peu de sucre, dans une cuillerée de la liqueur suivante, dont il bûvoit une légere dose par-dessus:

Prenez de la racine de Salsepareille coupée menu ℥ij. du bois de Sassafras rapé ℥j. de la racine de Lapath. acut. *℥iij. de la Réglisse ℥j. faites infuser à froid ces matières dans ℔v. d'eau de chaux; & trois jours après, commencez d'en faire user au malade, comme il a été dit, en coulant chaque fois la quantité nécessaire.*

L'usage de ces remédes tarit l'humeur, dessécha les croûtes, & enfin la Gale

disparut entiérement. Cependant pour plus grande sûreté, nous fîmes appliquer un cautere au bras, & répéter le purgatif mercuriel, une fois par semaine, pendant un mois.

Après l'usage du bain, & celui du liniment avec le Soufre, dont il fut bientôt las, nous substituâmes la chemise préparée comme il suit :

Prenez des fleurs de Soufre, & du Soufre vif, de chacun ℥iv. faites-les boüillir dans la q. s. d'eau de fontaine, plongez-y ensuite une chemise pendant un moment, & après l'avoir fait sécher, que le malade la porte durant une semaine.

Pour ce qui regarde les ceintures mercurielles, un sçavant Médecin nous dit qu'on peut s'en servir avec sûreté, préparées en battant six gros de Mercure (j'ai vû un flux de bouche, où l'Apoticaire, pour se justifier, jura qu'il n'en avoit employé que trois gros) avec le blanc d'un œuf frais, étendus peu à peu sur un morceau de flanelle neuve, large de trois à quatre doigts; séchée ensuite au Soleil, ou sur un feu doux : mais qu'on prenne bien garde; car si cinq ou six grains de Mercure donnés aux enfans, pour tuer les vers, leur affectent

quelquefois la bouche, & les font baver ; comment ſerons-nous sûrs que le mercure crud, une fois entré dans le ſang, ſera moins hazardeux, & agira préciſément comme nous le voudrions? Si ce Médecin penſe que la ceinture mercurielle eſt auſſi sûre que les autres remédes, je le crois ſeul de ſon opinion, & l'unique, autant que je puis le ſçavoir, qui n'ait jamais été trompé par celui-là, ou les autres mercuriels.

Dans la Gale ſcorbutique, les principales indications doivent ſe prendre de la maladie dont elle eſt ſymptôme ; c'eſt-à-dire, qu'on doit preſcrire les anti-ſcorbutiques, propres à détruire les concrétions ſalines du ſang, & à corriger ſa *Cacochimie* ; avec la précaution d'éviter ceux qui ſont doüés de particules piquantes, volatiles, & échauffantes, comme les racines de raifort ſauvage, de pied de veau, l'écorce de *Winter*, le creſſon, la perſicaire, &c. auſquels on doit ſubſtituer ceux qui ſont doux & temperés, & dont nous allons donner quelques exemples.

Boiſſon Anti-ſcorbutique.

Prenez des ſommités de Pin, & de la racine de Lapath. acut. *de chacun* ℥iv. *de la*

Salsepareille, & de la squine, de chacune ℥vj. de la Scolopendre, de l'Hépatique, de l'Aigremoine, & de la Lierre terrestre, de chacun mij. de l'Antimoine crud plié dans un noüet ℔ß. mettez ces matiéres dans un petit barril avec xvj. pintes de petite bierre, & après la fermentation convenable, servez-vous de cette liqueur pour la boisson ordinaire.

Electuaire Anti-scorbutique doux du Docteur *Fuller.*

Prenez de la conserve d'Alleluia ℥iv. de celle de Kinorodon ℥j. de la poudre de Corail rouge ℥ß. de celles d'Yvoire, & de corne de Cerf, de chacune ʒij. du sirop des cinq racines apéritives la q. s. pour faire un électuaire, dont le malade prendra matin & soir, pendant un mois, de la grosseur d'une noix-muscade.

Expression Anti-scorbutique du même Auteur.

Prenez des feuilles de Becabunga, de Cresson d'eau, de Pissenlit, & de Grateron, de chacune m. iv. quatre Oranges avec l'écorce. Versez sur ces matiéres broyées, du vin blanc, & de l'eau de fleur de sureau,

de chacun ℔j. *exprimez la liqueur que vous adoucirez avec du ſucre, & dont le malade prendra* ℥iv. *deux fois par jour.*

Ou,

Prenez des ſucs de Plantain, de Becabunga, de Creſſon d'eau, & de dent de lion, de chacun ℔j. *des ſucs de Limon, d'Ozeille, & de vin blanc, de chacun* ℔ß. *Laiſſez-les clarifier par réſidence; ajoûtez à la liqueur claire, de l'eau magiſtrale de vers & du ſucre blanc, de chacun* ℥iv. *donnez-en la même quantité que ci-deſſus, le matin, & à quatre heures du ſoir.*

Si la maladie devient opiniâtre, & que dégénérant en une eſpéce de lépre, elle ne céde point à ces remédes, il faudra avoir recours à ceux qu'on a détaillés dans le chapitre précédent.

Une Demoiſelle de moyen âge, d'une conſtitution graſſe, & fort ſcorbutique, tourmentée depuis pluſieurs années, particuliérement en Eté, de puſtules brûlantes ſur les cuiſſes, les jambes, les feſſes, les hanches, & le ventre, qui ne lui donnoient aucun repos, ni jour ni nuit, tant à cauſe de la demangeaiſon que de la cuiſſon, avoit été ſoulagée, quelques années avant qu'elle

s'adressât à moi, par les remédes suivans, administrés par le Docteur *How*.

Prenez de la conserve de Fumeterre ℨj. des poudres de Vipere, & d'Antimoine crud, de chacun ℈j. du sirop de Fumeterre la q. s. pour un bol à prendre matin & soir, avalant par-dessus la boisson suivante:

Prenez de la Joubarbe m iij. pilez-la un peu, & faites-la cuire dans ℔iij. de lait, réduit à ℔ij. ajoûtez au petit lait coulé, qui en résultera, du sirop violat ℥ij. partagez la liqueur en deux prises égales,

Elle prenoit aussi le soir, de quatre en quatre jours, les pillules suivantes, & buvoit, le lendemain matin, environ deux pintes de petit lait préparé avec des eaux purgatives (*a*).

Prenez des pilules de Tartre ℨß. du Tartre vitriolé gr. v. du sirop de Chicorée la q. s.

Cette méthode parut l'avoir délivrée, comme je l'ai déja dit, de son incommodité; mais le mauvais régime, les liqueurs fortes, & les alimens de haut

(*a*) On est dans l'usage en Angleterre, de préparer le petit lait, ou de le séparer de son fromage de différentes maniéres, comme avec le vin de Canarie, des sucs d'herbes, des eaux purgatives, &c. comme dans le cas présent.

goût, l'ayant rejettée dans le même état, elle en revint aux mêmes remédes, qui ayant été administrés sans effet par son Apoticaire, elle s'adressa à moi, son Médecin ordinaire étant mort.

Le Printems étant alors avancé, & les Plantes remplies de leur suc, j'en ordonnai ℥iij. deux fois par jour, de ceux des feuilles de Pissenlit, d'Alleluïa, de Becabunga, & de Cresson d'eau, que je rendois plus potables avec ℥ß. de celui d'Orange, & autant de son sirop. Mais la grossesse de la malade m'empêcha de lui donner le Mercure doux, & de répéter le purgatif aussi souvent que je l'aurois fait: je la fis saigner, pour suppléer à ce défaut, deux ou trois fois en petite quantité, & à des intervalles convenables, dans la vûe de modérer la grande chaleur, & la demangeaison insupportable dont elle se plaignoit. Je lui prescrivis, en même tems, une diéte propre à son état, avec une nourriture simple, & d'aisée digestion; sans quoi je l'assûrai que je ne pouvois lui procurer aucun soulagement. La maladie parut être fort palliée par cette méthode; mais voyant que je ne pouvois la détruire entiérement par-là, j'ajoûtai cette formule.

Prenez

Prenez de la conſerve de Fumeterre ℥j. de l'Ethiops minéral, préparé ſans feu, & de la poudre de Vipere, de chacun ℥ß. du ſirop de Fumeterre la q. ſ. pour former un électuaire, dont elle prendra, matin & ſoir, de la groſſeur d'une noix-muſcade, bûvant par-deſſus ℥vj. de l'apozéme ſuivant, & autant à cinq heures du ſoir.

Prenez de la racine ſéche de Patience ſauvage ℥iß. de celles de Chicorée, & d'Ozeille, de chacune ℥ß. faites-les cuire dans ℔iij. d'eau de fontaine, réduite au tiers, jettez dans le pot ſur la fin de la cuite, des feuilles de Becabunga, & de Cochlearià de jardin, de chacune mß. & deux pommes odorantes coupées en quatre, ajoutez à la colature clarifiée par réſidence, ℥ij. de ſirop d'Orange.

Ces ſecours mirent la malade en état de pouvoir reſter tranquille dans ſon lit, que la démangeaiſon inſupportable occaſionnée par ſa chaleur, lui rendoit auparavant redoutable: mais commençant à avoir du dégoût pour ces remédes, ſoit à cauſe de ſa groſſeſſe, ſoit qu'elle fût accoutumée à des viandes plus ragoûtantes; au vin, & aux li-

queurs, elle ne voulut plus les continuer; & ce fut avec aſſez de difficulté que je lui perſuadai de prendre, deux fois par jour, demi-ſeptier de petit lait ſéparé de ſon fromage, avec le ſuc de joubarbe, dont j'ai vû des effets ſurprenans dans quelques perſonnes d'un tempérament chaud & bilieux, attaquées d'éruptions ſcorbutiques & galeuſes ſur la peau. Ce petit lait édulcoré avec le ſirop de Fumeterre, & continué pendant quelques ſemaines, diſſipa entiérement le mal; mais la malade accoucha avant ſon terme.

Quant aux Topiques, elle n'en pouvoit ſupporter aucun que la Lotion ſuivante, à cauſe de la grande cuiſſon qu'elle ſentoit après s'être gratée, dont elle ne pouvoit s'empêcher lorſqu'elle approchoit du feu, ou qu'elle étoit dans le lit.

Prenez de l'eau de Plantain ℔ß. des trochiſques blancs de Rhaſis ℥j. du ſucre de Saturne ℈j. mêlés.

Elle trempoit des linges fins dans cette liqueur un peu tiéde, avec leſquels elle lavoit légerement les parties excoriées, qu'elle couvroit enſuite, quand elles étoient ſéches, avec un autre linge

chargé de mon Cérat (*a*); qui consolida les excoriations sans danger, les humeurs se trouvant déja corrigées.

Avant que de quitter cette matiere, je ferai mention d'une espéce de Gale, que *Fallope* appelle *volante*. Elle saisit subitement le corps avec de petites bosses, ou enflûres sous la peau, comme celles qui sont produites par la piqûure des orties, & cause une démangeaison insupportable dans les parties affectées.

Sydenham, qui en parle aussi, dit qu'elle attaque dans quel tems de l'année que ce soit, & qu'elle est sur-tout

(*a*) Comme l'Auteur prescrit très-souvent dans le cours de cet Ouvrage, son Cérat de Pierre calaminaire, sans en donner la description; j'ai cru faire plaisir au Lecteur de placer ici moi-même la composition de ce reméde.

Cérat de pierre calaminaire de Turner.

Prenez du beurre frais du mois de Mai, & du Cérat Citrin, de chacun trois livres & demie; de la bonne huile d'olives, quatre livres; de la Pierre calaminaire, réduite en poudre très-fine, & passée par le tamis, deux livres & dix onces. Faites fondre à un feu doux, la cire & le beurre, mêlez-les avec l'huile, & après avoir passé la liqueur, jettez-y peu à peu la poudre, en remuant le mélange jusqu'à ce qu'il commence à se refroidir, & que la poudre, bien incorporée, ne puisse plus tomber au fond.

occaſionnée par des vins atténuans, ou des liqueurs ſpiritueuſes ſemblables. La maladie commence, dit-il, par une petite fiévre, qui eſt d'abord ſuivie d'éruptions puſtuleuſes preſque par tout le corps ; qui rentrent & ſe cachent bien-tôt ſous la peau, pour reparoître immédiatement après avec une cuiſſon exceſſive après s'être graté.

Cette Gale paroît être la même que l'*eſſere*, le *ſora*, ou *ſare* des Arabes, dont *Sennert* traite dans ſa Pratique, Liv. 6. Part. I. Chap. 26.

Quant à la cure, elle conſiſte, après avoir fait précéder la ſaignée & la purgation, dans une diéte rafraîchiſſante & tempérante, comme les préparations d'orge, de gruau, & autres ſemblables ; répétant la ſaignée & le purgatif, ſelon le beſoin, mais évitant toute ſorte d'applications ſur la peau, quoique *Hartman* ſe vante d'avoir guéri de cette incommodité, une infinité de perſonnes, en oignant les parties affectées avec le ſang qui vient dans l'accouchement, avec l'arriere-faix.

Il y a une autre eſpéce de Gale, qui eſt ſymptome, dit *Harvée*, de la Vérole, parvenue à ſon plus haut dégré : d'où il eſt très-néceſſaire dans toutes les

éruptions cutanées, de s'éclaircir, autant qu'il est possible, si elles ne sont pas entretenues par quelque *virus* vénérien caché; tandis que le malade, ayant perdu de vûe les premiers symptomes véroliques, croit, sans soupçonner la véritable cause, que les nouveaux accidens sont scorbutiques, ou occasionnés par quelque excès, &c. sans cet éclaircissement, il est souvent fatigué de remédes avec très-peu de succès, & la maladie qu'on auroit pû aisément détruire par les anti-vénériens, fait tous les jours plus de progrès.

Ce *virus*, dit le même Auteur, altére la masse du sang dans ceux-ci six mois, dans ceux-là un an, dans d'autres, dix-huit mois après l'infection, selon la quantité de cette derniére, ou la négligence des remédes appropriés; la peau se couvre de taches rouges ou jaunes, semblables à des piquûres de puces; ou le front paroît défiguré par des boutons ronds, durs, ressemblans à de petites mûres, avec une petite croûte au bout: ils sont quelquefois secs, quelquefois humides, & passent souvent du front jusqu'aux oreilles; de-là au col, aux bras, aux épaules, à la poitrine, &c. ils paroissent & disparoissent par tems,

& dégénerent quelquefois en ulcéres lépreux *aduſtes*. Ils ſont ſouvent accompagnés d'une démangeaiſon univerſelle, comme ſi la peau avoit été piquée par des orties. Nous obſervons encore fréquemment une petite tache noire, & dure ſur le bout de ces boutons (ſigne d'une grande malignité), enſorte que ces eſpéces de puſtules ſemblent ſe terminer comme en des pointes noires aigues, imitant le bout des cornes du bélier : s'il en paroît en même tems deux ou trois dans la bouche, à côté des amygdales, nous pouvons sûrement les regarder comme véroliques (*a*).

Quant à la cure de cette Gale vénérienne ; quoique la Lotion mercurielle, ou lait *ſublimé*, décrit dans la Pharmacopée de *Bate*, l'eau Phagédénique, l'onguent Napolitain *Enulatum*, ou autre pommade où le Mercure entre, puiſſent faire diſparoître cette gale, la deſſécher, & la faire tomber en écailles ; cependant le ſang étant infecté, on ne ſçauroit compter ſur ces topiques, quelque puiſſans qu'ils ſoient : il n'y a rien qui puiſſe détruire radicalement le *virus*, que les anti-vénériens, employés par la voie de la purgation, des ſueurs,

(*a*) Harvée dans ſa Vénus démaſquée.

&c. mais sur-tout les frictions mercurielles, qui sont le reméde le plus efficace.

CHAPITRE IV.

Des croûtes, & éruptions cutanées des Enfans.

PARMI les maladies des enfans, il n'y en a guéres ausquelles ils soient plus sujets qu'aux éruptions galeuses, ou pustuleuses, dans différentes parties du corps, comme les fesses, mais plus particuliérement le front, les sourcils, & autres endroits du visage, que nous leur voyons souvent couverts de croûtes séches; à l'égard desquelles le célébre *Hildanus* donne l'avis suivant, en parlant des croûtes, & de la gale des enfans.

Les meres doivent être, dit-il, très-circonspectes sur la cure de ces maladies, & l'abandonner à la nature, excepté qu'il n'y eût une telle *virulence*, que les parties fussent en danger de corruption. Mon fils aîné, continue-t-il, parvint à l'âge de sept ans, sans avoir eu aucune tache sur son corps; d'où je

lui avois ſouvent prédit qu'il ſeroit ſaiſi de quelque maladie ſoudaine & mortelle : en effet, ayant été attaqué d'une rétention d'urine, il mourut le ſeptiéme jour, à l'occaſion d'une inflammation des reins, & des parties voiſines, dégénérée en gangréne, parce que la nature n'ayant pû ſe délivrer par la gale, &c. des humeurs viciées, celles-ci ſe jetterent ſubitement, la ſeptiéme année, ſur les lombes, où elles jouérent leur tragédie. J'ai ſouvent rencontré dans ma pratique différentes maladies, externes & internes, chez les enfans, occaſionnées par la privation de ces éruptions, ou leur deſſéchement trop bruſque. Le Médecin doit donc s'abſtenir ici des remédes externes, ou tout au plus modérer la démangeaiſon avec le beurre frais ſeul, ou lavé dans l'eau-roſe.

Les enfans, dit *Simon Pauli*, ſont ſouvent incommodés, à raiſon de leur voracité, d'éruptions galeuſes, qu'il faut bien ſe garder de diſſiper avec la Litarge, le Mercure, le Soufre, &c. comme c'eſt la coutume chez les femmelettes & les Charlatans. On peut, il eſt vrai, faire bientôt diſparoître la Gale par ces moyens ; mais il eſt certain

qu'on mettra ces pauvres innocens en danger de perdre la vie, parce que le ſang & le fluide nerveux, ſe trouveront alors infectés par les excrémens répercutés, que la nature étoit occupée à chaſſer au-dehors.

Les parens ont cependant ſouvent recours dans ces cas au Médecin, ou à quelque prétendant à la Médecine : mais ſi l'on veut ſe donner la peine de conſidérer ſérieuſement la choſe, on trouvera qu'il n'y a rien de plus préjudiciable & de plus inutile que les applications externes. Elles ne font qu'affoiblir les forces de l'enfant, ou retenant extérieurement les humeurs excrèmenteuſes, en occaſionner le tranſport ſur quelque organe principal : d'où l'on voit l'importance de commettre cette cure à la ſageſſe de la nature, qui ſéparant inſenſiblement, & avec sûreté, les mauvais ſucs des bons, les envoye vers la peau, dans le deſſein d'en délivrer le ſang. Celui-ci purifié donc par cette voie, & s'engendrant d'ailleurs des bons ſucs, à un certain âge, la peau n'en reçoit plus qui puiſſent la ſoüiller de nouveau, ou s'il y en aborde encore, ils n'y font plus aſſez de ſéjour pour s'y changer en gale, &c. comme

auparavant. J'ai vû, dit le même Auteur, par cette conduite sage & nécessaire, plusieurs enfans parfaitement rétablis, & leur premiére beauté révenir bien-tôt ensuite, tandis que d'autres plus impatiens, avoient éprouvé le danger & l'inutilité des applications externes.

Mais quoique l'usage des topiques soit défendu, les altérans propres à adoucir les humeurs âcres & piquantes, de même que les purgatifs convenables, pour en diminuer la quantité, doivent être employés. Il faut aussi que la Nourrice ne prenne rien qui puisse échauffer, ou enflammer le sang, & qu'elle joigne de tems en tems la purgation à une diéte exacte; il y a même des cas où il est nécessaire de changer le lait pour un plus convenable.

On peut purger l'enfant avec le sirop de Chicorée composé, le sirop Violat, ou celui de roses solutif; ou s'il est sevré, avec une légere infusion de rhubarbe dans l'eau de lait, ou de cerises noires. On peut ordonner en même tems les poudres absorbantes, comme les yeux d'écrevisses, le corail rouge, & les perles préparées.

J'ai donné, le soir avec succès aux en-

ſans d'un an & demi, ou deux ans, deux ou trois grains de Mercure doux avec un peu de ſucre, & le lendemain matin, une once de manne, avec quatre ou cinq grains d'antimoine diaphorétique, pris pendant quelque tems. La poudre des Cloportes, & l'Ethiops minéral, ſur-tout dans les enfans un peu plus avancés en âge, m'ont auſſi réuſſi.

On peut joindre à ces remédes les autres altérans rapportés dans le Chapitre précédent, ſans omettre la ſaignée ou les Sangſues, non plus que les cautéres & les véſicatoires; ſur-tout ſi l'humeur excite la toux par ſa chûte ſur le poulmon, ou qu'elle cauſe des paroxiſmes convulſifs, & épileptiques, en ſe jettant ſur quelque partie du genre nerveux.

Que les Nourrices ſe gardent donc bien de deſſécher les écoulemens qui ſe font derriere les oreilles; qu'elles les rétabliſſent au contraire (s'ils viennent à diſparoître ſubitement) par l'application d'un morceau de toile cirée en forme d'emplâtre: car le cerveau, & le ſyſtême nerveux des enfans ſe purgeant par-là des ſucs ſuperflus, ſi ceux-ci viennent à être repouſſés ſur les nerfs, ils emportent ſouvent comme un éclair

ces jeunes créatures, ſans laiſſer après eux aucune trace, à cauſe de la ſubtilité de leurs parties.

Il ſurvient différentes eſpéces d'éruptions cutanées aux petits enfans, auſquelles les Anciens ont donné des noms à leur fantaiſie; tels que ceux de *Pſydracia*, *Phlyctænæ*, *Sudamina*, &c. mais ils différent ſouvent entr'eux dans la deſcription qu'ils en donnent. *Galien* parle des premiers, ſous les termes de *Puſtula quædam in ſummo, rubicunda, circa totum corpus erumpens*; quoiqu'il entend d'autres fois par-là une puſtule, qui naît auprès du blanc de l'œil (*puſtula circa album oculi orta*). *Haffenreffer* s'exprime ainſi là-deſſus. *Inveniuntur etiam adhuc puſtulæ paulò duriores ſubalbidæ, ex quibus quod exprimitur humidum eſt*, pſydracia *appellata : quæ nihil aliud nobis eſſe videntur quàm affectus ille infantulorum lactantium, quem nonnulli ex recentioribus lacteam cruſtam, vel lactumina appellant. Manardus L. 7. Epiſt. 2. ab humore acri, ſalſo, & mordaci, ex impuritate lactis, eoque vitioſo, contracto.* Par *Phlyctenes*, on entend des petites veſſies puſtuleuſes, élevées ſur la cuticule, comme celles qui ſont formées par l'eau boüillante; d'où elles tirent leur nom : elles paroiſſent auſſi

quelquefois sur la *cornée* ; mais elles viennent généralement, selon *Sennert* (*a*), aux cuisses des enfans, & quelquefois sur tout leur corps ; attaquant rarement les personnes plus avancées en âge. On entend enfin par *Sudamina*, des petits boutons, gros comme des grains de millet, qui exulcérent & excorient la peau : ces éruptions, dit le même Auteur, attaquent principalement les enfans, & les jeunes personnes d'un tempérament chaud, & cela sur-tout en Eté : elles se montrent autour du col, aux épaules, à la poitrine, aux bras, & aux cuisses, mais le plus souvent auprès de l'anus, & des parties de la génération.

Ces espéces d'éruptions & semblables, exigent à peu près la même méthode curative, que nous avons déja détaillée à l'égard de la correction de l'âcreté des humeurs, & de leur expulsion hors du corps ; d'où, sans nous arrêter davantage sur ce sujet, nous ferons seulement remarquer ici, comme nous l'avons fait dans le Chapitre précédent, la nécessité de s'informer de la véritable cause de ces sortes d'incommodités ; car si elles venoient d'une Nourrice vé-

(*a*) Lib. 5. Part. I. Cap. 22. vol. 2.

rolée ; ou de parens infectés, l'enfant ne retireroit aucun avantage que des remédes anti-vénériens.

Malgré tout ce que nous avons dit contre les applications extérieures, il ne faut cependant pas croire qu'on n'en puisse quelquefois faire usage avec sûreté, sur-tout sur le déclin de la maladie, ou lorsque le sang ne fournit plus de nouvelle matiere : ces topiques ne doivent être néanmoins répercussifs ni attractifs ; mais propres uniquement à meurir, & à relâcher les croûtes (afin que l'humeur qui est au-dessous, puisse transpirer plus aisément) ; enfin à déterger la peau, & à consolider doucement les ulcérations qui y restent.

Un enfant de neuf mois, couvert de grandes pustules presque par-tout le corps, mais sur-tout aux fesses & aux cuisses, étoit si misérablement tourmenté jour & nuit, tant par la cuisson, que par la démangeaison, occasionnées par ces pustules, qu'il étoit devenu comme un squelete, faute de repos. Je craignis d'abord que la Nourrice ou les parens ne lui eussent transmis un virus vénérien ; mais je ne pus cependant m'assurer, par mes recherches, qu'ils fussent attaqués de la vérole, quoique leur vie ne fût pas des

plus régulieres. D'ailleurs sur un examen plus exact, j'observai de la différence dans la nature des éruptions ; car celles-ci, au lieu de devenir jaunes avec une croûte séche & dartreuse, elles s'élevoient en pointe, & venoient à suppuration comme les inflammations ordinaires : elles disparoissoient ensuite, & il s'en formoit de nouvelles dans les mêmes, ou dans d'autres endroits : celles qui étoient placées aux environs des parties de la génération se trouvant plus excoriées par l'urine, formoient sur les cuisses & sur les fesses, comme une ulcération continuë.

Je conseillai d'abord, dans la vûe de corriger les humeurs, de sévrer incontinent l'enfant, & de le nourrir avec la panade ordinaire, laquelle produiroit, j'étois sûr, un chyle plus simple, & moins nuisible que le lait qu'il tétoit. Je le purgeai ensuite de tems en tems, (ayant égard à l'âge & aux forces) avec le sirop de Chicorée composé ; je lui donnai, matin & soir, dans l'intervalle des purgatifs, six grains d'Ethiops minéral dans une cuillerée de sirop de Fumeterre, & je pansois les parties excoriées avec mon Cerat. L'acreté des humeurs étant corrigée, &

celles-ci ſe diſſipant peu à peu par ces ſecours, l'enfant ſe trouva mieux, ſur quoi je lui fis appliquer un cautere au bras, qui eſt encore continué, & cela avec tant de ſuccès, que l'humeur maligne n'a plus reparu depuis deux ans.

CHAPITRE V.

Des Dartres.

LES dartres, en Grec *Herpes*, *à ſerpendo*, ramper ou ſe répandre, ſont des puſtules bilieuſes, recevant différens noms, ſelon les différentes formes ſous leſquelles elles paroiſſent ſur la peau.

Si elles ſont *diſcrétes*, ou une à une, comme il arrive ſouvent à celles du viſage; elle s'élévent en pointe avec une baſe enflammée, dont la rougeur & la douleur diſparoiſſent, & ſe ſéchent d'elles-mêmes après avoir jetté la goutte de matiere qu'elles contenoient.

Il y a une autre eſpéce de Dartres plus malignes, & plus corroſives, dont pluſieurs enſemble forment comme un cercle, accompagé de cuiſſon, & quelquefois d'une grande démangeaiſon;

celles-ci nommées communément *Serpigo*, sont appellées par quelques Anciens, *Vermis repens & mordicans ; Formica miliaris*, ou *ambulatoria* ; par *Celse*, *Ignis sacer* ; quoique je pense qu'on entend plutôt l'Erésypele par ce dernier. Ces dartres, qui saisissent le visage, les mains, ou autres parties du corps, sont souvent d'une nature rébelle & obstinée, rongent la peau, & souvent audelà, & abandonnent les anciennes parties pour saisir les voisines. Elles ne suppurent, ni ne se résolvent, mais laissent quelquefois suinter par le frottement, une eau tenue âcre, quoique le plus souvent elles ne sont accompagnées que de cùisson, de chaleur & de démangeaison, qui incommodent & inquiétent extrêmement le Malade.

Il y a une troisiéme espéce de dartres qui paroissent en monceaux, formés par de petites pustules, dans différentes parties du corps, comme le col, la poitrine, les lombes, les hanches & les cuisses : celles-ci sont communément accompagnées d'inflammation tout autour, & d'une petite fiévre : leurs têtes se remplissent d'une matiere blanche, à quoi succéde une petite croûte ronde, dont la ressemblance à un grain de mil-

let, a fait donner à ces dartres le nom de *Miliaires*.

Il y en a enfin une quatriéme eſpéce, qui, de ſon plus grand degré de *virulence* & de corroſion, eſt nommée par les Grecs Ἕρπης ἐσθιόμενος, *quòd celeriter ſerpendo cutem totam exulceret*. On la déſigne ordinairement ſous le nom de *Herpes exedens, vel depaſcens*, dartre rongeante : mais celle-ci appartenant plus proprement au Traité des Ulcéres, nous la renverrons aux Livres de Chirurgie (*a*), & ne parlerons que des trois premiéres eſpéces.

Celles qui ſe manifeſtent ordinairement au viſage par quelques puſtules ſimples, ont peu beſoin du ſecours de la Médecine : car, quoiqu'elles brûlent, cuiſent, ou démangent pendant un ou deux jours, elles ſuppurent cependant d'elles-mêmes, ſe deſſéchent enſuite, & diſparoiſſent bientôt.

La ſeconde eſpéce, ou le *ſerpigo*, eſt plus douloureuſe, & quelquefois très-difficile à guérir : elle reparoît même à certaines ſaiſons de l'année, après qu'on l'a crue détruite ; défigurant les mains & le viſage, & réſiſtant à tous les remédes.

(a) Voyez ma Chirurgie Angloiſe. vol. 2. p. 34.

Quoique certains condamnent la saignée, tous approuvent la purgation fréquente, sur-tout avec les *Cholagogues*, ausquels, s'ils manquent d'effet, il faut substituer les mercuriels; particuliérement s'il y a le moindre soupçon de quelque *virus* vénérien dans le sang. Après avoir détruit la *Cacochymie*, on peut hazarder les Topiques, dont quelques-uns, recommandés par de bons Auteurs, seront ici joints à ceux que j'ai éprouvé moi-même.

Ambroise Paré (*a*), après les évacuations générales, prescrit les suivans :

Prenez de la poudre de Noix de Gale, de l'écorce de Grenade, des Balaustes, & du Bol d'Arménie, de chacun ℥ß. de l'eau-rose, & du vinaigre fort, de chacun ʒß. de la Graisse de Canard, & de l'Huile de Myrrhe, de chacune ʒvj. de la Térébenthine ℥ß. mêlés pour un onguent.

Prenez du soufre, du vitriol, & de l'alun, de chacun ℥j. Faites-les macérer dans du vinaigre fort, & passez à travers un linge pour une lotion.

Ou,

Prenez des eaux rose & alumineuse, de cha-

(*a*) Liv 7. ch. 14. Liv. 19. ch. 29.

cune ℥ij. *de la Chaux* ʒij. *de l'Alun* ʒiij. *du Sublimé en poudre* ℈iv. *Faites-les boüillir légerement au bain-marie, & filtrez pour une lotion comme ci-dessus.*

Prenez de l'Huile de Tartre ℥ij. *du Savon commun* ℥iv. *mêlés pour un Liniment.*

Prenez de l'Onguent enulatum ℥ij. *de la Ceruse* ℥ß. *du Mercure* ʒiij. *des sucs de Citron & de* Lapath. acut. *de chacun* ℥ß. *incorporez ces matieres pour un Liniment.*

Galien recommande les sucs de plantain & de morelle, mêlés avec l'oxycrat.

Barbete place la cause des dartres dans la lymphe plutôt que dans la bile & le flegme salin, comme les Anciens. Il purge bien le Malade, & le tient à la décoction de squine; il fait frotter les parties dartreuses avec la salive, lorsqu'on est encore à jeûn, étant alors doüée, ainsi que l'urine, d'une qualité détersive & mondificative. Certains, dit le même Auteur, font usage de la moûtarde, à laquelle d'autres ajoûtent la poudre à canon, qui peut convenir à raison de ses ingrédiens. Il loüe aussi, comme un remede singulier, l'*Unguen-*

tum fuscum de *Felix Wurtz*, & le suivant dans les dartres rébelles.

Prenez de l'Onguent de Felix Wurtz ℥iij. *de l'Onguent blanc camphré (décrit dans la Pharmacopée de Londres)* ʒiß. *de la Céruse, du Soufre & de la Myrrhe, de chacun* ʒj. *de la Litarge* ʒiß. *du Mercure doux, & du Vert-de-gris, de chacun* ʒß. *de l'Huile rosat la q. s.*

Prenez du sel de Prunelle, ʒj. *des Fleurs de soufre* ℥ß. *du sel de Saturne* ʒiß. *de l'Huile de Raves la q. s.*

Parmi les remédes simples, utiles dans ces cas, il recommande le plantain, la morelle, les roses rouges, les balaustes, les noix de cyprès, l'écorce de grenade, l'encens, le mastich, la tuthie, la céruse, la litarge, le plomb calciné, le soufre, le poivre, le gingembre, le mercure, ausquels je prendrai la liberté d'ajoûter le vitriol & le nitre. Les compositions qu'il rapporte ; sont les onguens Ægyptiac, de Pompholix, de plomb, de minium, *de Ranis cum mercurio*, & l'onguent gris.

Le peuple fait usage de l'encre, qui, eu égard à ses ingrédiens, peut avoir quelque effet. Dans certains cas d'une

virulence extraordinaire & *phagédénique*, quelques Auteurs ont hazardé de toucher légerement les dartres avec l'eau forte ou l'huile de vitriol, qui en ont à la vérité rallenti le progrès, tandis que d'autres moins effectifs n'avoient rien produit, mais on ne doit absolument se servir de pareils remédes qu'avec la derniére précaution.

Après les remédes généraux, je me suis servi avec succès dans ces cas de cette eau de la Pharmacopée de *Bate*.

Prenez de l'Alun & du Vitriol blanc, parties égales; faites-les cuire sur un feu doux, dans un vaisseau de terre, jusqu'à une consistence pierreuse; jettez une cuillerée de cette matiere en poudre dans deux livres d'eau boüillante: quand elle sera dissoute, filtrez la liqueur, dont vous bassinerez les parties, après l'avoir fait tiédir.

Les vinaigres de litarge, & aluminé du même Auteur sont utiles, de même que son eau & son onguent pour les dartres; mais ce dernier doit être employé avec précaution, & seulement dans les cas rébelles, à cause de la chaux vive & de l'arsénic qui y entrent.

Une jeune Demoiselle, attaquée de-

puis long-tems, d'une dartre ſur le bras, ſur-tout vers le *ſolſtice* d'Eté, ayant uſé ſans aucun effet, des poudres abſorbantes avec quelques anti-ſcorbutiques doux, des décoctions des bois ſudorifiques, & d'un petit lait médicinal pendant tout un Eté, fut délivrée par mes ſoins de cette incommodité, de la maniere ſuivante.

Après l'avoir purgée deux ou trois fois avec le mercure doux, elle alla boire les eaux d'*Epſon*, & prit avec elle un pot du liniment ſuivant, dont elle frottoit la dartre tous les ſoirs en ſe couchant: elle fut deſſéchée par cette méthode environ quinze jours après, & elle n'a plus reparu depuis, quoiqu'il y ait déja quelques années.

Prenez de l'Onguent roſat ℥j. du précipité blanc de Mercure ʒj. de l'Arcane corallin ʒß. de l'Huile de bois de Roſes, deux gouttes, mêlés.

Une autre Demoiſelle affectée depuis quelque tems, d'une dartre ſous le menton, ayant été ſuffiſamment purgée, & fait enſuite uſage du liniment ci-deſſus avec très-peu de ſuccès, je lui donnai une petite phiole du lait de *ſublimé*, dont j'ai fait mention dans le Chapitre de la

Gale; lequel arrêta bientôt la malignité de l'humeur dartreuſe, & guérit parfaitement la maladie.

Une Parente de la même perſonne, dont les jointures des doigts étoient couvertes de dartres, qui s'étendoient juſqu'au dos d'une des mains, voulant éprouver le même remède, porta la phiole, à mon inſçu, chez ſon Apoticaire pour lui faire faire la même préparation: l'Apoticaire, en ayant deviné la compoſition, lui donna ce qu'elle demandoit; mais ayant excédé la proportion du ſublimé corroſif, ce remède attira, avant le jour ſuivant, une fluxion violente ſur tout le bras, avec une inflammation conſidérable, & des veſſies ſur les parties, qui avoient été lavées avec cette liqueur. La Malade fort épouvantée m'envoya chercher promptement; & après m'avoir fait des excuſes de ne s'être pas d'abord adreſſée à moi, elle me témoigna la crainte où elle étoit d'avoir été empoiſonnée par quelque quiproquo; mais devinant le fait, je tâchai de lui perſuader qu'elle en ſeroit quitte pour quelque douleur, occaſionnée par l'excoriation: après quoi j'en vins d'abord à la ſaignée. Je donnai un coup de ciſeaux aux veſſies, & fis

une embrocation ſur tout le bras avec l'huile roſat ; j'appliquai par-deſſus le cataplaſme fait avec la mie de pain, & le lait, auquel je mêlai un peu d'onguent de ſureau ; le lendemain la tumeur parut un peu diminuée, & deux ou trois jours après je ſubſtituai au cataplaſme, le ſeul onguent de ſureau. Je panſai les excoriations avec mon cérat de pierre calaminaire, dont je parlerai encore ci-après ; & je purgeai ſur le déclin de la maladie.

La Malade fut tourmentée, à la vérité, de douleurs violentes, qui lui occaſionnerent la fiévre ; mais elle obtint pour récompenſe, la guériſon parfaite de ſes dartres.

En voilà aſſez pour la ſeconde eſpéce de dartres, ou le *Serpigo* : je ferai ſeulement obſerver, quant à la cure, que tandis qu'on ſe ſert de ces Topiques piquans & deſſéchans pour les détruire, il en faut appliquer d'autres plus doux de tems en tems, pour entretenir la ſoupleſſe de la peau, & conſolider les excoriations.

Les *dartres miliaires* ne pouvant ſupporter les applications piquantes & deſſicatives, doivent être traitées un

peu différemment des précédentes. On doit aussi, avant d'en venir à l'usage des Topiques convenables, s'attacher ici avec plus de soin, à tarir la *Cacochymie* bilieuse, à tempérer l'acreté des humeurs, & à garantir les parties principales du dépôt des sucs excrémenteux, observant sur-tout de ne pas répercuter ceux qui sont déja arrivés vers la peau.

Les remédes internes, qui peuvent remplir ces vûes, sont les mêmes que ceux de l'Erésypele, dont nous traiterons dans le chapitre suivant.

Quand les pustules sont mûres & bien sorties, on peut en couper légérement les bouts avec des ciseaux bien fins, & essuyer ensuite l'humeur qui en sort avec un linge fort doux, pour prévenir une plus grande érosion : après quoi on doit appliquer sur les parties un cérat fait avec l'huile & la cire, retenu avec un bandage, pour empêcher que la chemise ne se colle à la peau. On se sert sur le déclin, des onguents de Pompholix, de minium, de chaux, & de l'onguent blanc camphré ; quoique les deux derniers doivent être suspects à raison de leur grande réfrigération. Je préfére à tous ceux-là mon cérat de pierre calaminaire, étant légérement digestif, & consolidant en même tems.

Le Vulgaire a inféré du prognostic donné par quelques Auteurs, que lorsque ces dartres font le tour du corps, elles sont mortelles : pour moi, qui mesure plus leur danger par la malignité de l'humeur & sa répercussion, que par le nombre des pustules, ou par leur position eu égard aux parties du corps, j'ai observé plus d'une fois le contraire.

Un Domestique attaqué, à l'occasion d'un excès de vin, d'une cuisson & d'un fourmillement dans une de ses épaules, y sentit un ou deux jours après, la chemise collée, & l'apperçut, après l'avoir ôtée, tachée d'une certaine humeur ; épouvanté par l'augmentation de cès accidens, & leur communication aux autres parties du dos, il me fit appeller : je découvris un grand peloton de pustules, dont quelques-unes avoient déja crévé, & acquis une croûte par le desséchement ; tandis que d'autres étoient entourées de boutons de la même nature : j'ouvris celles qui étoient pleines de matiere, & pendant que j'envoyai chercher un pot d'onguent *Pompholix*, je saignai le Malade, & j'appliquai ensuite sur les parties affectées un linge chargé de cet onguent. Je le purgeai le lendemain avec la rhubarbe, le

ſenné, les tamarins, le ſel de tartre, &c. Il prit enſuite, tous les jours, deux gros de crême de tartre dans ſon eau de gruau. Après la ſeconde purgation, les puſtules ceſſerent de ſe répandre, & celles qui avoient paru les premieres, commencerent à ſe deſſécher. J'ordonnai d'ouvrir les autres à proportion qu'elles ſe formeroient, & je les fis panſer avec mon cérat de pierre calaminaire, juſqu'à leur parfaite guériſon.

Une Servante, d'une peau délicate, fut ſaiſie (après avoir marché à l'ardeur du ſoleil, de la maiſon de Campagne de ſon Maître à *Londres*) d'une chaleur brûlante, & d'un fourmillement dans la cuiſſe; où ayant découvert quantité de boutons, elle fit part à ſa Maîtreſſe de ſes craintes à l'égard de la petite Vérole : Le lendemain l'Apoticaire de la maiſon fut appellé ; mais n'appercevant rien ſur le viſage, ni ſur le col, il les aſſûra que ces boutons ne procédoient que d'un excès de chaleur, excité dans le ſang : cependant les puſtules augmenterent, & s'étendirent ſur toute la cuiſſe, avec fiévre, inſomnie, douleur vive & inflammation de la partie ; en ſorte que la Malade ne pouvoit plus appuyer le pied contre terre. La

crainte du danger les ayant déterminées à me faire appeller, je trouvai la cuisse remplie d'éruptions miliaires, accompagnées de la décharge d'une copieuse matiere purulente. Lorsque j'eus dit à la Maîtresse ce que c'étoit, elle me répondit qu'elle alloit donc me satisfaire pour ma visite, puisqu'à présent qu'elle connoissoit la maladie, elle s'assûroit de la guérir elle-même avec un sécret qu'elle possédoit : je lui dis de prendre bien garde à ce qu'elle feroit, puisque les applications impropres pourroient mettre en danger cette jeune fille.

Ce grand sécret, comme je l'appris ensuite, étoit le sang d'un Chat noir ; (car il ne doit être d'aucune autre couleur) appliqué sur les parties affectées. Il ne faut pas oublier aussi que ce sang fut pris de la queuë de l'Animal, coupée, dans ce dessein. Mais ce fameux reméde ne fut essayé qu'une fois ; car le sang s'étant durci sur l'endroit, & fermant par-là la sortie à la matiere, les douleurs redoublerent si fort, que la pauvre fille ne voulut pas subir une seconde épreuve. La noirceur & la puanteur de la cuisse leur faisant craindre la mortification, ils me firent prier d'oublier leur conduite à mon égard, & de

revoir la Malade ; ce qu'ayant fait, je baſſinai doucement les parties avec du lait tiéde, pour en emporter le ſang ; je couvris enſuite toute la cuiſſe avec mon cérat, je ſaignai la Malade, & lui ordonnai un bol pour le matin ſuivant, avec l'Electuaire lénitif, la rhubarbe en poudre & la crême de tartre.

Environ une ſemaine après, la tumeur & l'inflammation diminuerent conſidérablement, & les excoriations ſe conſoliderent bientôt aprés par le ſecours de mon même cérat.

La Malade fut tenue, pendant tout le cours de la maladie, aux crêmes d'orge, ou de gruau, prenant ſon bol purgatif de deux en deux, ou de trois en trois jours, ou un petit lait ſéparé avec les eaux d'*Epſon*, & édulcoré avec le ſirop de roſes ſolutif.

CHAPITRE VI.

De l'Eréſypele.

LES Anciens admettoient quatre humeurs diſtinctes dans les veines, qu'ils diſtinguoient ſous les noms de ſang, de phlegme, de bile, & de mélan-

colie, attribuant le phlegmon, ou l'inflammation au premier; l'œdeme, au second, l'Eréſypele, à la troiſiéme, & le cancer, à la quatriéme. Ils donnoient encore différens noms à ces tumeurs, ſelon le différent mélange de ces humeurs; accordant toujours la préférence à la prédominante: Ainſi ſi le ſang dominoit ſur la bile, c'étoit le phlegmon éréſypélateux; ſi c'étoit la bile ſur le ſang, il en réſultoit l'Eréſypele phlegmoneux, & ainſi des autres.

Les Modernes au contraire, regardent le ſang dans ſon état naturel, comme un fluide homogéne, balſamique, circulant continuellement autour du corps pour le ſoûtien de la vie; duquel il ſe ſépare cependant toujours différens ſucs, par le moyen des couloirs glanduleux; dont les principaux ſont la ſalive, la bile & la liqueur pancréatique: aux déſordres & aux mélanges dépravés deſquelles le célébre *Sylvius de le Boe* attribue la ſource de la plûpart de nos maladies.

Mais les Chymiſtes en placent les cauſes dans le mélange inégal, ou la dégénération des ſoufres & des ſels de la maſſe ſanguine: ainſi ils déduiſent du vice des derniers, ou de leur nature acide muriatique, ou lixivieuſe, le Scor-

but, la Gale, la Lépre, le Cancer, &c. des premiers trop enflammés par le mélange de quelques particules hétérogénes, ils dérivent la fiévre, ou ce mouvement inteſtin du ſang, au moyen duquel la nature occupée à chaſſer l'ennemi au dehors, jette ſouvent la matiere morbifique à la ſurface du corps, comme dans le cas préſent.

L'Eréſypele peut être défini une affection de la peau, produite par une efferveſcence bilieuſe du ſang, qui jette les ſucs viciés vers l'habitude du corps; où ils forment une tumeur ſuperficielle, accompagnée de tention, de fiévre, de chaleur, d'une douleur poignante, & d'une rougeur tirant ſur le jaune; laquelle diſparoît d'abord par une légere preſſion du doigt, & revient auſſi-tôt en le retirant. Cette incommodité eſt nommée *Ignis ſacer*, & *Ignis ſancti Antonii* par les Latins, & *Roſa* par certains, à cauſe de ſa couleur.

L'Eréſypele différe du phlegmon à raiſon de ſa couleur plus jaune, de ſa chaleur brûlante & pongitive, de la moindre tuméfaction, & pulſation de la partie.

Quoique cette maladie puiſſe arriver à toutes les parties du corps, elle at-

taque cependant plus communément le visage ; ce qui vient peut-être de ce que ses pores étant directement exposés à l'air, les humeurs y sont arrêtées sous la cuticule, par la froideur de ce fluide, jusqu'à ce que ces mêmes pores étant r'ouverts, elles soient dissipées par la transpiration, ou la résolution.

Voilà pour la description & le diagnostic de la maladie ; quant au prognostic, nous dirons qu'elle n'est jamais absolument exempte de danger, sur-tout lorsqu'elle attaque la tête & le visage ; à cause de sa proximité avec le cerveau, & du risque qu'il y a alors qu'elle se jette sur ce viscére, ou sur les nerfs ; particuliérement si l'on ne prend beaucoup de soin de prévenir ces dépôts : car, selon Hippocrate, *Erysypelas foras quidem introverti, malum : intus verò foras, bonum.* Cette indisposition ne peut être regardée comme légere, étant ordinairement accompagnée de frissons, d'anxiété & de douleur d'estomac ; de même que la fiévre maligne, dont l'Erésypele est une moindre espéce.

La cure consiste dans la diéte, la Pharmacie, & quelques légers secours tirés de la Chirurgie. La diéte doit être modérément rafraîchissante, & humec-

tante, comme les crêmes légeres d'orge & de gruau, & le boüillon de poulet. La boiſſon ſera priſe du petit lait, ſéparé avec le vin de Canarie, du lait & de l'eau, boüillis enſemble, & des émulſions, excepté dans les cas de grande malignité, où il faudroit permettre des boiſſons plus chaudes, pour l'éloigner du coeur: le Malade doit cependant s'abſtenir de la viande, des liqueurs fortes, des épiceries, & de tout ce qui peut irriter, ou enflammer davantage le ſang.

Après les ſaignées, les doux purgatifs conviennent, tels que la rhubarbe, les tamarins, la caſſe, la manne, l'électuaire lénitif & la crême de tartre. Les lavemens rafraîchiſſans donnés de tems en tems ſont utiles auſſi. Lorſque l'on craint la répercuſſion de la matiére, ou ſon dépôt ſur quelque partie, on doit procurer la tranſpiration avec la thériaque, le *Rob* de ſureau, l'antimoine diaphorétique, le ſafran, &c. les *épithémes* peuvent auſſi être mis en uſage, ſurtout lorſque le Malade ſent de la douleur, ou des inquiétudes dans l'eſtomac.

Quant aux Topiques, il y en a de différentes eſpéces; quoiqu'il ſoit ordinairement plus ſûr de s'en abſtenir tout-à-fait juſqu'à ce qu'on ait modéré l'ardeur

& la fougue de la matiére morbifique, & qu'on l'ait emportée par les saignées, les purgatifs, & même les sueurs douces, si le cas les requiert. Cependant si l'inflammation se répand, & rend le Malade fort inquiet, les applications suivantes peuvent être prescrites avec le soin d'éviter toutes celles qui sont extrêmement froides, graisseuses, & trop relâchantes.

Sennert recommande cet épithéme dont on se sert deux ou trois fois par jour, en y trempant des linges qu'on séche ensuite à l'ombre, & qu'on applique chauds.

Prenez ℔ij. de Lessive faite de cendres de Hêtre, deux blancs d'œuf, & un gros de camphre, mêlés.

Mais crainte d'adhérence de ces linges aux parties; ou qu'il survienne des vessies, ou des ulcérations, je préfére à cette forme, les fomentations, les linimens, ou le cérat. Par conséquent;

Prenez du savon blanc ℥j. de l'eau de fontaine, ou plutôt de celle de sureau ℔iij. faites-les boüillir jusqu'à la dissolution du savon, & trempez-y des linges que vous appliquerez chaudement sur la partie af-

fectée, les renouvellant dès qu'ils seront secs.

La décoction de *Riviére* faite avec la sauge & le savon de Venise, regardée par quelques-uns comme le plus excellent remede, est de la même nature que la précédente :

Ou,

Prenez de la Thériaque ʒj. de l'eau de sureau ℥v. mêlés, & servez-vous-en comme ci-dessus.

Le même *Sennert* hazarde des Topiques plus rafraîchissans, tel que celui-ci :

Prenez des feuilles de Morelle & de Joubarbe, une partie de chacune ; de la Dent de Lion & de la Reprise, de chacune deux parties ; broyez-les avec un peu de vinaigre, & les eaux de plantain & de morelle ; exprimez-en ensuite le suc, imbibez-en des linges, & appliquez-les sur la partie, avec la précaution de les changer souvent.

Quelques-uns se servent de l'eau distillée des feuilles de chêne, mêlée avec le suc de laitue.

Mais il faut être très-circonspect, comme nous l'avons déja remarqué dans l'usage de ces remédes, crainte que la

matiére de l'inflammation repouſſée en dedans, ſe jette ſur quelque partie principale, comme il arriva à la perſonne dont parle *Hildanus* (*a*), qui s'étant frottée le bras par l'avis d'un Barbier, avec une huile rafraîchiſſante & répercuſſive, y attira ſubitement la gangréne.

Barbete (*b*) recommande l'application ſuivante, dont je crois qu'il eſt mieux de retrancher l'opium.

Prenez de la poudre de Myrrhe rouge ʒij. du ſel de Saturne ʒj. du Camphre ℈j. de l'Opium gr. xxv. du Vin blanc ℥vj. appliquez des linges, imbus de cette liqueur, ſur la partie affectée, & les renouvellez, lorſqu'ils ſeront ſecs ou refroidis.

Mais je préfére celle-ci que Barbete regarde auſſi comme meilleure.

Prenez des Trochiſques blancs de Rhaſis *ʒj. du Camphre ℈j. de l'Eſprit de vin ℥j. de l'Eau de ſureau ℥vj. mêlés, & ſervez-vous-en comme de l'autre.*

Lorſqu'il y a ulcération,

Prenez des Trochiſques blancs de Rhaſis, *de la Myrrhe rouge, & de la Litarge d'or, de chacun ʒj. des Fleurs de ſoufre*

(a) *Cent. 1. Obſ. 82.*
(b) *De Ereſyp. Cap. 3.*

ʒß. de la sarcocolle. ℈ij. des Blancs d'œufs la q. s. pour un Liniment.

Grégoire Horstius (a) commence par ce sudorifique :

Prenez du Rob *de sureau ℥ij. de la Thériaque ℈j. de l'Eau de fleur de sureau ℥ij. mêlés.*

Il recommande aussi dans la même vûe, avec *Sennert* & quelques autres, la noix-muscade torréfiée sur la braise, dans un linge moüillé, & donnée ensuite en poudre dans un verre de petit vin, ou d'eau de scabieuse ; après quoi il se sert de la fomentation suivante :

Prenez de l'Encens mâle & de la Myrrhe, de chacun ʒß. du Camphre ℥ij. du safran ʒß. du vinaigre & du vin, de chacun ℔j. Faites boüillir ces matieres dans un vase couvert, & trempez des linges dans la décoction, que vous appliquerez sur la partie affectée.

Galien & *Avicenne* ordonnent l'oxycrat : mais ce remède est dangereux, pour les raisons déja rapportées ; on ne doit donc s'en servir qu'avec une extrême précaution ; non plus que du sui-

(a) Liv. 3. Obs. 20.

vant prescrit par *Ambroise Paré*, excepté que le mal ne soit éloigné de la tête, le pouls fort, & le Malade jeune.

Prenez des sucs de morelle, de plantain & de joubarbe, de chacun ℥ij. du vinaigre ℥ß. du Mucilage de semence de psyllium ℥ij. du suc de Jusquiame ℥j. mêlés.

Il se sert de celui-ci pour l'Erésypele du visage (*a*).

Prenez de l'Onguent rosat ℥ij. des sucs de plantain & de joubarbe, de chacun ℥ß. des Trochisques de Camphre ℈j. & un peu de vinaigre, mêlés pour un Liniment.

Ætius recommande la poudre de nid d'hirondelle avec du miel, dont M. *Wiseman* fait aussi mention.

Les suivans conviennent sur le déclin de la maladie, pour fortifier les parties, & dissiper les restes de l'humeur.

Prenez des Farines d'orge & d'ers, de chacune ℥ij. de la Farine de lin ℥iß. Faites-les cuire dans l'Hydromel, ou l'Oxycrat, ajoûtez à la décoction, des roses rouges & des fleurs de Camomille en poudre, de chacune ℥ß, des Huiles d'Anet & de Camomille, de chacune ℥j. pour un Cataplasme.

(*a*) Paré. liv. 7. ch. 13.

Ou,

Prenez de la racine d'Althæa ℥ij. de la Mauve, de la Pariétaire, de l'Absynthe & de la Sauge ; de chacune mj. des Fleurs de Camomille, de Melilot, & des Roses rouges, de chacune mß. Faites-en une décoction dans parties égales de vin & d'eau, pour une fomentation, dont on se servira avec une éponge.

Sydenham recommande après la saignée & la purgation répétée, la fomentation & la mixtion suivantes :

Prenez des racines d'Althæa & de Lys blanc, de chacune ℥ij. des Fleurs de Mauve, de Sureau & de Boüillon blanc, de chacune mij. des Fleurs de Melilot & de Millepertuis, & de la petite Centaurée, de chacune mj. des semences de Lin & de Fenugrec, de chacune ℥ß. Faites-en une décoction dans la q. s. d'eau de fontaine, pour qu'il reste ℔iij. de liqueur ; ajoûtez à chaque livre de la colature, lorsque vous voudrez vous en servir, ℥ij. d'esprit de vin. Appliquez sur la partie affectée des morceaux de Flanelle, imbus de cette liqueur chaude.

Après quoi il faudra mettre par-dessus un papier broüillard trempé dans la mixture suivante :

Prenez de l'Esprit de vin ℔ ß. de la Thériaque ℥ij. des Clous de Gérofle, & du Poivre long en poudre, de chacun ʒij. mêlés.

Mais si quelques-uns des premiers Topiques sont à craindre à cause de leur grande froideur, ce dernier peut occasionner une excoriation, ou ulcération très-incommode dans les Erésypeles, où la peau est délicate, & où il y a des *Phlyctenes*. D'où je n'emploie généralement dans ce cas, & avec succès, que quelques remédes simples, ou moins composés, tels que l'huile de sureau, agitée avec l'eau de chaux; où j'ajoûte quelquefois un peu d'esprit de vin camphré: L'onguent de sureau est aussi un excellent remède, de même que la fomentation, ou le cataplasme faits avec la décoction de roses rouges, de fleurs de sureau & de camomille, dans l'eau commune, & un peu de vin. La moitié de cette décoction peut être réduite à la consistence de cataplasme avec la farine de fève, ou la mie de pain, & l'autre moitié réservée pour une fomentation à laquelle on ajoûte, si on le juge nécessaire, un peu d'esprit de vin camphré, chaque fois qu'on s'en sert. Lorf-

que les parties sont ulcerées, j'y applique, après les avoir fomentées, mon Cérat de Pierre calaminaire.

Un jeune Tapissier fut saisi, après quelques légers frissons, d'une fiévre, dont la matiere déposée peu de jours après sur les deux jambes, y produisit un éréſypele, qui s'étendoit depuis les genoux jusqu'aux doigts des pieds.

Je saignai d'abord le malade, & lui envoyai un pot d'onguent de Sureau, pour s'en faire des embrocations sur les parties affectées, enveloppées ensuite avec des linges fort doux. Je prescrivis en même tems la purgation suivante pour le lendemain.

Prenez du Senné ʒiß. de la Rhubarbe concassée ʒj. des tamarins ℥j. de la crême de tartre ʒj. faites-en une décoction dans la q. s. d'eau de fontaine, ajoutez à la colature, ʒx. de sirop de roses solutif.

Mais l'inflammation augmentant malgré ces secours, sur-tout à la jambe droite, & y étant survenu des vessies, j'ouvris celles-ci, & je fomentai les parties affectées avec la solution des trochisques blancs de *Rhasis*, dans l'eau de fleur de Sureau. Je pansai cette jambe avec un Cérat fait avec l'emplâtre de Minium, & l'on-

guent de Sureau ; & je fis des embrocations sur l'autre avec l'huile de Sureau, & l'eau de Chaux, mêlées & agitées ensemble, qui empêcherent la formation des vessies, & dissipérent l'inflammation. Mais trouvant plus d'obstacle à guérir les excoriations de la jambe droite, je substituai au Cérat ci-dessus, le mien de Pierre calaminaire, avec lequel j'accomplis la cure, dans peu de jours. Le malade prit, pendant tout le cours de sa maladie, de deux en deux, ou de trois en trois jours, sa potion purgative, ou bien le sel d'*Epson*, & quelquefois de la crême de Tartre dans son eau de Gruau.

Une jeune femme ayant pris froid dans le tems de ses régles, sentit dans la nuit, ses paupiéres si enflées, qu'à peine elle pouvoit les ouvrir. Elle avoit aussi dans le front un fourmillement, & une chaleur brûlante, dont tout le reste du visage participoit. Tourmentée le matin de douleur d'estomach, de nausées & de frissons, elle m'envoya chercher. Informé des circonstances, je lui ordonnai d'abord un doux vomitif avec la simple infusion de chardon bénit, après quoi se remettant dans le lit, elle prit la Potion suivante, & je lui appli-

quai un véſicatoire entre les épaules.

Prenez de la thériaque ʒß. de la compoſition, connue ſous le nom de Pulvis è chelis cancrorum *℈j. du ſafran gr. v. de la confection alkermès ℈j. de l'eau de chardon benit ℥ij. du ſirop de citron ʒß. mêlés.*

Le lendemain matin, l'eſtomach fut beaucoup mieux, mais l'inflammation ſe répandant plus loin ſur la tête, nonobſtant une décharge abondante, procurée par le véſicatoire; je la fis ſaigner, lui ordonnai un lavement, & un doux anodin pour le ſoir. Le lendemain, la chaleur, la ſoif, & les inquiétudes ayant diminué, je purgeai la malade avec une infuſion de Rhubarbe, de Tamarins, &c. dans l'eau de fleurs de Sureau; où j'ajoutai le ſirop de roſes ſolutif, & celui de chicorée compoſé. Pendant tout ce tems-là, je ne me ſervis d'autres topiques, que de l'eau de fleurs de Sureau, mêlée avec un peu d'eſprit de vin camphré. Je lui preſcrivis, pour complaire à ſes déſirs, la pommade ſuivante, dans la vûe d'unir & d'adoucir la peau du viſage, qui s'étoit écaillée par-tout, & paroiſſoit un peu rude.

Prenez de l'onguent de pommes ℥j. de la pom-

made de fleurs d'orange ʒij. du blanc de baleine ʒj. de l'huile d'amandes douces récente ℥ß. mêlés.

Ses régles étant revenues au tems ordinaire, sa santé fut aussi bonne qu'auparavant.

Sans m'arrêter davantage à multiplier les différens exemples d'érésypeles, je finirai ce Chapitre, après avoir dit quelque chose du Phlegmon, ou inflammation ordinaire, qu'on peut aussi définir une affection contre nature de la peau, ou des parties placées au-dessous, accompagnée d'une rougeur plus vive que dans l'érésypele, de douleur, de chaleur, & d'une tention, & pulsation plus considérables. Si la tumeur est produite par le sang proprement dit, elle retient le nom de Phlegmon; si ce fluide est mêlé avec d'autres humeurs, elle emprunte une épithéte mixte, comme Phlegmon Erésypelateux, &c.

Les indications curatives sont à peu près les mêmes que dans l'érésypele; y ayant les mêmes précautions à prendre pour ne pas répercuter le phlegmon, lorsqu'il est près du cerveau, ou autres parties essentielles à la vie; ou quand l'humeur paroît maligne, ou que la décharge en est critique.

La même diéte eſt néceſſaire auſſi, de même que la ſaignée, & les doux purgatifs.

Quant aux topiques, ils doivent différer ſelon les différens tems de l'inflammation. Ainſi les légers répercuſſifs conviennent dans le commencement, excepté dans les cas mentionnés ci-deſſus; les réſolutifs doivent être mêlés avec les répercuſſifs, dans l'état & le déclin de la tumeur. On doit auſſi remarquer que, généralement parlant, les derniers doivent excéder les premiers dans leur mélange, durant tout le cours de leur application.

Parmi le nombre des répercuſſifs ſimples, on place la racine de biſtorte, de tormentille, les feüilles de cyprès, de myrthe, de plantain, les balauſtes, les roſes rouges, la ſemence de coing, l'acacia, le ſang-dragon, le blanc d'œuf, le vin rouge, le vinaigre, l'alun, le bol, l'huile-roſat, celle d'airelle, la pierre hæmatite, le vinaigre-roſat, les ſucs de joubarbe, de pourpier, de plantain; dont le Médecin pourra choiſir ceux qu'il trouvera les plus à propos.

Les réſolutifs pourront être,

La racine de galanga, d'iris, les feüilles d'anet, d'aurone, & de rhue; les

fleurs de camomille, de melilot, & de ſureau, les ſemences de carvi, & de cumin; lagomme ammoniac, le bdellium, le ſogapenum, le tacamahaca, les huiles d'anet, de nard, de rhue, de laurier, de camomille, &c.

Lorſque le phlegmon vient à ſuppuration, il pénétre communément au-delà de la peau, & n'eſt point proprement alors une maladie cutanée; appartenant plutôt au traité des tumeurs & des ulcéres, où nous renvoyons le Lecteur pour une plus ample inſtruction.

CHAPITRE VII.

De la Petite Vérole, & des éruptions cutanées qui arrivent dans les fiévres malignes.

APRE'S la deſcription & la méthode curative, (ſoit de l'eſpéce *diſcréte*, ſoit de la *confluente*) données avec tant d'exactitude de la Petite Vérole, par le judicieux Docteur *Sydenham*, nous nous croyons diſpenſés de nous étendre beaucoup ſur cette maladie, ne pouvant mieux faire que de

renvoyer le Lecteur aux ouvrages de ce grand Praticien.

Elle est à la vérité de notre ressort, eu égard aux *exanthemes*, ou éruptions pustuleuses de la peau; qui de quelque espéce ou nature qu'elles soient, ou sous quelque forme qu'elles paroissent, exigent très-peu, ou point d'applications locales, dont on ne doit même point absolument se servir, que les pustules de la Petite Vérole n'ayent passé par leurs différens états.

L'ingénieux M. *Drake* parle en ces termes de cette maladie (*a*).

» La Petite Vérole n'ayant sa source » dans aucune constitution permanente » & habituelle du corps, ou du climat, » son période est renfermé dans le tems » qui suffit pour chasser la matiere mor- » bifique par les pores de la peau. La » sérosité saline du sang, jettée, dans » cette maladie en grande quantité, par » une fiévre accidentelle, sur les glan- » des cutanées, agit à peu près comme » la matiere corrosive de la lépre des » Arabes; excoriant comme celle-ci la » cuticule, & la surface de la peau: » mais, ici lorsque le sang est suffisam- » ment dépuré, & que l'habitude du

(*a*) *Anthropol. nova. vol. I. Liv. I. ch. 3.*

» corps

» corps ne reçoit plus de ſucs hétéro-
» génes, les puſtules ſe deſſéchent, &
» la peau recouvre par leur chûte ſon
» premier état, excepté que les cica-
» trices, ou les veſtiges de ces petits
» ulcéres, reſtent généralement plus ou
» moins ſenſibles. Cependant la matiere
» *varioleuſe* ſe trouvant quelquefois peu
» corroſive, & en petite quantité, laiſſe
» des impreſſions ſi légeres, que la nou-
» velle cuticule qui s'engendre, ſuffit
» pour les effacer. »

» Si par conſéquent, continue-t-il, il
» plaiſoit à quelqu'un d'appeller la petite
» Vérole une lépre critique paſſagere,
» occaſionnée par quelque cauſe extra-
» ordinaire, je ne vois pas de raiſon pour
» combattre cette idée; car quoique le
« traitement ſoit & doive être différent,
» ce n'eſt que parce qu'on a plus d'égard
» dans la lépre, à la cauſe accidentelle
» interne, qu'aux ſymptomes extérieurs,
» & qu'à leurs effets ſur la peau. »

La grande conteſtation, ſi la petite Vérole étoit connue aux Anciens ou non, paroît être enfin décidée pour l'affirmative, comme on peut le voir dans *Zacutus Luſitanus*, & dans *Sennert*. En effet, la choſe ne ſçauroit guéres être autrement, ſi l'on conſidére qu'on ſup-

pose généralement la cause transmise de la mere à l'enfant, par le moyen du sang menstruel, & mise en action par quelque constitution particuliére de l'air, l'irrégularité dans quelques-unes des choses non-naturelles, ou peut-être par l'un & par l'autre.

La disposition qui rend sujet à cette maladie, consiste, selon *Willis*, dans une certaine impureté du sang, contractée dans la matrice, par les premiers rudimens de la génération; cette opinion, qui est celle de la plûpart des Auteurs, ne paroît pas entiérement improbable; car il s'engendre, disent-ils, un certain ferment dans la matrice, qui se communiquant à la masse du sang, anime ce fluide, & procure périodiquement l'excrétion de ce qu'il a de superflu; mais au tems de la conception, lorsque les menstrues cessent entiérement, beaucoup de ce ferment passant dans l'embrion, ses particules, étrangéres au reste des humeurs du *fœtus*, se mêlent & se confondent avec la masse sanguine de ce dernier; où elles restent quelquefois cachées pendant long-tems; mais mises en jeu, ou en mouvement par quelque cause accidentelle, elles fermentent avec le sang; d'où il résulte d'abord une

ébullition, ou plutôt, comme parle *Sydenham*, une dépuration, d'où procédent les ſymptomes de la maladie.

Ceux qui niant toute eſpéce de ferment ne ſçauroient acquieſcer à cette théorie, pourront trouver plus de ſatisfaction dans quelques hypothéſes plus récentes. Si ce que le ſçavant *Charleton* a avancé ſur l'évacuation menſtruelle, ne leur plaît pas non plus, ils peuvent lire ce que l'ingénieux Docteur *Freind* a écrit depuis ſur ce ſujet ; tandis que nous ſuivrons un peu plus loin le même *Willis* à l'égard de la rougeole. Cette maladie a, dit-il, tant de rapport avec la petite Vérole, que la plûpart des Auteurs en ont parlé dans le même Chapitre, & les ont traitées de la même maniére, quoique la différence de leur nature, en doive mettre dans leur cure : car les efflorescences de la rougeole ne ſont pas auſſi élevées que celles de la petite Vérole, & ne ſuppurent point comme ces dernieres ; d'où la premiére eſt plutôt terminée, & eſt communément moins dangereuſe. Elle attaque principalement les enfans, rarement les adultes & les vieillards. Ceux auſſi qui ont eu la petite Vérole, ne ſont pas ſi ſujets à la rougeole : mais ces deux

maladies ont cela de commun, que le mal contracté dans la matrice, ne se développe qu'une fois dans l'une & dans l'autre, soit par quelque constitution maligne de l'air, soit par quelques excès commis dans le régime. Elles ont aussi souvent certaines marques de malignité, & deviennent fréquemment épidémiques avec une mortalité contagieuse.

Il paroît donc que la rougeole consiste dans des efflorescences plus légéres, occasionnées par l'action d'un ferment étranger, qui ne mettant que quelques particules du sang en mouvement, n'y produit qu'une chaleur & une coagulation modérées : d'où les éruptions se répandent doucement sur la peau, & se dissipent sans aucune rupture de cette partie, par la seule évaporation; tandis qu'une plus grande agitation & coagulation du sang, produisent dans la petite Vérole, des boutons beaucoup plus gros, qui ne peuvent être terminés que par la suppuration.

Lorsque la petite Vérole précéde la rougeole, on est généralement exempt de cette derniére; mais on ne l'est point de la premiére, quoique la rougeole l'ait devancée; parce que celle-ci, quoi-

que consumant une partie du ferment, en laisse encore assez pour disposer à la petite Vérole : d'où l'on observe que les adultes & les vieillards sont moins sujets à la rougeole, soit parce qu'ils ont été délivrés de sa contagion par la petite Vérole, soit qu'étant plus vigoureux que les enfans, ils résistent mieux à son infection.

L'Anatomiste déja cité (*Drake*) nous a fait part d'une explication, qu'il croit plus propre que celles qu'on avoit données auparavant, à résoudre le problême, pourquoi la petite Vérole n'attaque qu'une fois dans la vie. La voici dans les termes de l'Auteur.

» On a agité jusqu'à présent, avec
» peu de succès, pourquoi la petite Vé-
» role attaque rarement plus d'une fois
» dans le cours de la vie ; par consé-
» quent si je ne réussis pas mieux à ré-
» soudre cette question, que les autres
» l'ont fait avant moi, je n'en regarde-
» rai point le mauvais succès comme
» aucune perte de réputation ; mais je
» souhaiterai sincérement que les autres
» soient plus heureux lorsqu'ils entre-
» prendront de réformer mon idée.

» Je crois donc que l'altération faite
» dans la peau par la petite Vérole, à

» quel âge qu'elle arrive, eſt la vérita-
» ble cauſe pourquoi cette maladie ne
» revient plus : car la diſtention que les
» glandes & les pores de la peau ſouf-
» frent alors, eſt ſi grande qu'à peine
» ces parties recouvrent plus aſſez leur
» *ton* pour pouvoir retenir de nouveau
» la matiére en aſſez grande quantité
» pour former les puſtules ulcéreuſes
» qui conſtituent la petite Vérole; & ſi
» de plus la même diſpoſition fébrile
» ſurvenoit encore dans le ſang; cepen-
» dant les paſſages de la peau étant plus
» libres & plus ouverts, la matiére ne
» s'y ramaſſeroit plus ſuffiſamment pour
» produire les éruptions *varioleuſes*.

» En conſéquence, nous obſervons gé-
» néralement que le viſage (qui eſt com-
» munément la partie la plus remplie de
» puſtules, à cauſe du reſſerrement de
» ſes pores, expoſés continuellement à
» l'air) acquiert ſouvent plus de dimen-
» ſion dans ceux qui ont été fort mal-
» traités de la petite Vérole; dimenſion
» qu'on doit, je crois, déduire de la
» dilatation des glandes & des pores de
» la peau, & non d'aucune augmenta-
» tion de la ſubſtance même de ces par-
» ties.

» Je ſuis d'autant plus confirmé dans

» cette opinion, que les gardes, & ceux
» qui approchent le plus les personnes
» attaquées de la petite Vérole, ont
» souvent quelque légere indisposition,
» avec deux ou trois pustules sur la
» peau, sans, ou avec les avant-coureurs
» de la même maladie. Or je crois que
» le mal ne s'étend pas plus loin, parce
» que la matiére trouve un passage libre
» par les pores cutanés. Cette idée s'ac-
» corde avec l'observation; car on re-
» marque constamment que ceux qui
» ont la peau grossiére, & chez qui les
» pores se trouvent plus ouverts, sont
» plus favorablement traités de la petite
» Vérole; qui laisse aussi toûjours la peau
» beaucoup plus rude qu'elle ne l'étoit
» avant son attaque.

» Ce qu'on a dit de cette maladie,
» suffira pour résoudre les phénomenes
» de la rougeole, de la fiévre pourprée,
» & des inflammations érésypélateuses,
» qui ne différent qu'en dégré, ou par
» la maniére dont elles se montrent.

» Les effets des humeurs séreuses sa-
» lines qui produisent ces maladies, peu-
» vent aussi s'appliquer à la gale, & aux
» autres éruptions cutanées: mais ne
» nous proposant point de traiter ici de
» ces indispositions, nous laissons à nos

» Lecteurs à faire l'application, selon
» que l'occasion s'en présentera. »

Si nous examinons sans partialité cette hypothése, je ne vois pas qu'elle puisse satisfaire nos doutes sur cette matiére, ni expliquer dans l'idée de l'Auteur, pourquoi la même personne peut avoir deux fois l'éréspele, ou les éruptions de la fiévre pourprée dans la même partie; ni enfin comment la gale, cette incommodité si commune, affligeroit de nouveau ceux qui en ont déja été attaqués; puisque dans quelqu'une au moins de ces indispositions, il y a eù autant de distention dans les glandes & les pores de la peau, que dans la petite Vérole. D'ailleurs dans l'espéce bénigne de cette derniére où il arrive peu ou point de trouble dans le sang; où les parties externes sont peu distendues, & leur *ton* à peine altéré à cause du petit nombre de pustules dispersées sur la surface du corps; dans ce cas, dis-je, de telles éruptions ne semblent point pouvoir mettre obstacle au retour de cette maladie : retour très-rare cependant, si jamais il arrive.

Quant à la plus grande liberté & ouverture des pores de la peau après la petite Vérole, & par conséquent à leur

plus grande diſpoſition à donner paſſage aux particules morbifiques, en cas que la même ébullition fébrile arrivât encore dans le ſang; je ne crois pas que ceci s'accorde avec l'obſervation, puiſque la maladie elle-même, ſur-tout la plus mauvaiſe eſpéce, eſt ſi propre à durcir la peau par les cicatrices, ou les coutures qu'elle y laiſſe ſouvent; qu'au lieu de rendre ſes pores plus ſouples & plus ouverts, ils en deviennent plus denſes, & interdiſent le paſſage aux humeurs qui viennent à ſe loger au-deſſous.

Nous laiſſerons donc ce problême là où nous l'avons pris, avoüant notre ignorance ſur le phénoméne : mais nous ne ſçaurions croire qu'il n'y ait quelque choſe de plus eſſentiel dans la différence des maladies cutanées, que la ſimple conformation des pores & des glandes de la peau; car ſoit que ces parties ſe trouvent plus lâches & plus ouvertes, ou plus compactes & plus ſerrées, les particules ſéparées du ſang par la fiévre de la petite Vérole, ne ſeront pas ſeulement différentes de celles qu'en ſéparera la fiévre de la rougeole, & la fiévre pourprée; mais la différence caractériſtique de ces maladies, pa-

roîtra aussi sur les parties externes.

Nous avons déja remarqué que la petite Vérole & la Rougeole, ont été nommées par les *Grecs*, ἐξανθήματα, ou ἐκθύματα, *ab* ἐξανθέω, *effloresco;* noms sous lesquels ils comprennent aussi les autres efflorescences, ou éruptions cutanées. Les Auteurs Latins désignent ces deux premiéres incommodités par les termes de *Pustulæ*, *Papulæ*, & en dernier lieu, de *variolæ*, *quasi parvi vari;* ou selon d'autres, *quod cutem varient*. Ces noms ont été donnés indifféremment par quelques-uns à la rougeole & à la petite Vérole, jusqu'à ce qu'ensuite la premiére reçut celui de *Morbilli*, *quasi parvi morbi*, *vel parvorum morbi*, parce qu'elle attaque sur-tout les enfans. Voilà pour ce qui regarde la partie historique de ces deux maladies, où, comme nous l'avons déja remarqué, les applications externes peuvent faire beaucoup de mal, & fort peu de bien.

Pour préserver la face, certains la lavent, dit *Riviere* (a), avec l'eau-rose, ou quelque autre plus astringente : mais je ne sçaurois approuver cette méthode, parce que la plus grande partie de la matiére *varioleuse* est chassée vers le vi-

(a) *Lib.* 17. *sect.* 3. *c.* 2.

ſage, à cauſe que la peau y eſt ſouple & lâche, & plus propre par-là à recevoir les impuretés ſéparées du ſang : d'où ſi ces derniéres étoient réſorbées & retenues dans les vaiſſeaux, elles cauſeroient néceſſairement des déſordres dans la machine, & peut-être ſa deſtruction.

Je ferai remarquer auſſi, dit le même Auteur, que pluſieurs enſeignent que lorſque les puſtules de la petite Vérole ſont mûres, il faut les percer avec une aiguille d'or ou d'argent, crainte que le pus ne laiſſât par un plus long ſéjour, des cicatrices difformes ſur la peau : mais cette pratique n'eſt plus en uſage, parce que l'expérience a appris que quand les puſtules ſont ainſi piquées, leur cure & la chûte des croûtes en deviennent plus lentes à cauſe de la foibleſſe de la chaleur diminuée par la ſortie de la matiére ; par où il reſte des cicatrices beaucoup plus vilaines que ſi on avoit laiſſé les puſtules à elles-mêmes.

Quelque pernicieuſe qu'on ait trouvé depuis cette pratique, elle a été recommandée par *Avicenne*, & la plus grande partie des *Arabes*, qui, dès que les puſtules devenoient blanches, ordonnoient qu'on les piquât avec l'ai-

guille, comme on peut le lire dans *Mercurialis*, qui condamne cette méthode comme inutile, dangereuse, & fort incommode pour le malade, tourmenté déja alors de douleurs vives. Il est certain, comme tout le monde en convient aujourd'hui, que si l'on en vient à cette piqûre, on ne doit le faire que lorsque les boutons sont entiérement blancs ; parce qu'alors la suppuration étant faite, il n'y a plus à craindre de la troubler par cette manoeuvre ; mais il vaut beaucoup mieux s'abstenir entiérement de cette ridicule opération, comme on le fait depuis longtemps parmi nous ; excepté dans des cas d'une malignité extraordinaire ; où au lieu des pustules ordinaires il survient des *Phlyctenes*, ou il s'en interpose dans leurs espaces, remplies d'une sanie corrosive & *virulente*, dont on doit procurer la sortie, dans la vûe de défendre les parties qui sont au-dessous, de la mortification occasionnée quelquefois par la nature maligne de cette humeur.

Mercurialis propose, lorsqu'elles ne viennent pas à une suppuration loüable, ou qu'elles ne mûrissent pas assez vîte, de les toucher avec un morceau de linge fin, ou de cotton trempé dans une dé-

coction de figues & de mauve, dont l'application chaude soulage, dit-il, la douleur, & hâte la suppuration.

Fromanus (a) conseille, pour garantir le visage, d'exposer les pieds à la fumée d'une décoction de quelques herbes émollientes, dès que la petite Vérole commence à paroître; ce qui opére, selon lui, la révulsion de la matiére *varioleuse* vers les parties inférieures : car les vaisseaux des pieds & des jambes échauffés & assouplis par cette vapeur, en seront plus dilatés; d'où recevant une plus grande quantité de sang, il s'en portera nécessairement moins vers le visage.

D'autres, dit *Deleboé Sylvius* (b), ont accoutumé, pour garantir le visage d'une grande quantité de pustules, d'en détourner la matiére *varioleuse* vers les pieds, en les plongeant dans du lait tiéde, lorsqu'on commence à appercevoir la petite Vérole : ce qui a, à la vérité, l'effet désiré; mais non pas, dit-il, sans un préjudice notable pour les pieds; qui remplis par-là de tubercules, sont attaqués de douleurs vives, & d'une longue foiblesse.

Mais tous ces moyens de répercuter

(a) *Misc. cur. an. 76. obs. 186.*
(b) *Append. Tract. 1. cap. 9.*

l'humeur qui ſe porte au viſage, par les aſtringens froids, ou de l'attirer vers les pieds par la chaleur des vapeurs, ou des bains, ſont trop hazardeux pour les mettre en uſage; non-ſeulement pour les raiſons déja rapportées, mais parce que la dépuration du ſang étant une fois commencée, & les particules nuiſibles détachées de ce fluide, elles s'y rejetteroient vraiſemblablement plutôt, (ſi l'on en changeoit le cours,) qu'elles ne ſe porteroient dans les parties qu'on auroit en vûe: d'où elles empêcheroient le grand ouvrage commencé, augmenteroient la fiévre, & la rendroient maligne & mortelle, tandis que ſans cela elle ſeroit bénigne & accompagnée d'une criſe ſalutaire.

Les exemples fatals de ces ſortes de pratiques ſont fréquens. Il y a environ trois ans que pendant la petite Vérole de *Londres*, plus épidémique qu'à l'ordinaire, je vis une jeune Demoiſelle attaquée de cette maladie, dont la mort fut occaſionnée par un défenſif qu'elle portoit ſur le viſage, en forme de maſque, dans la vue de conſerver ſa beauté: mais ce deſſein, ſi elle avoit ſurvécu, n'auroit eu que la triſte récompenſe de la perte des deux yeux, dont

chaque prunelle fut couverte par une grande pustule, tandis que la sortie des autres étant empêchée dans le reste du visage par la froideur & la stipticité de l'application, la matiére se jetta sur les viscéres, & la Malade périt, malgré tous les secours employés pour sa guérison.

Borelli (*a*) rapporte qu'une belle femme dont la petite Vérole paroissoit devoir la défigurer beaucoup, désirant ardemment d'avoir un reméde qui pût prévenir ou emporter les marques de cette maladie, un Médecin imprudent lui ordonna un certain cataplasme froid qui ayant repoussé les restes du mal sur le cerveau, lui procura bientôt la mort au lieu de la beauté qu'elle en attendoit.

Fréderic Hoffman nous parle d'un homme qui prétendoit (prétention que je regarde comme la derniére folie) par une certaine poudre sécrette qui suspendoit l'effervescence des humeurs, pouvoir empêcher sans aucun danger pour la santé, la sortie de la petite Vérole, quoique ses taches eussent déja commencé à paroître. On ne nous dit pas si ceci étoit effectué en réconciliant de nouveau avec la masse du sang, les

(a) *Cent. 1. Obs. 64.*

particules, ſur le point d'en être ſéparées; ou en leur préparant d'autres voies : mais la choſe n'eſt certainement pas digne de notre attention.

Nous penſons donc avec le fameux *Sydenham*, que le plus sûr moyen eſt de n'uſer d'aucune application ſur le viſage; parce que les huiles, les linimens, &c. ne font que retarder la chûte des croûtes qui tombent aſſez d'elles-mêmes, quand le Malade commence à être mieux; & cela avec bien moins de danger de laiſſer de vilaines cicatrices chez ceux qui n'ont eu recours qu'à un régime convenable; parce que les puſtules n'étant point irritées par-là, ſont moins ſujettes à contracter quelque qualité cauſtique.

Ceux qui, après la chûte parfaite des croûtes, voudront ſe ſervir de quelque remède pour adoucir la peau, & recouvrer leur teint, peuvent employer les coſmétiques ſuivans.

Riviere recommande l'huile d'œuf, de même que l'eau de millefleurs, *ſeu è ſtercore vaccino*; dont on doit ſe laver le viſage, & l'oindre enſuite de graiſſe humaine.

Foreſtus loüe beaucoup l'onguent ſuivant :

Prenez des huiles d'amandes douces & de lys blanc, de chacun, ℥j. de la graiſſe de chapon, ʒiij. des poudres de racine de pivoine, d'iris de Florence, & de litarge d'or, de chacune, ℈ß. du ſucre candi, ℈j. Mêlez bien ces matiéres dans un mortier chaud, exprimez-les enſuite à travers un linge, & oignez-en le viſage ſoir & matin : lavez-la enſuite avec l'eau diſtillée de pieds de veau, ou celle de milleſleurs.

CE'RAT BLANC DE *BATE*.

Prenez de la cire bien blanche, ℥ij. de l'huile d'amandes améres, ℥iij. du blanc de baleine, ℥ß. de la céruſe lavée dans l'eau roſe, ʒvj, du camphre, ʒij. mêlés ſelon l'art.

Eau de Beauté du même Auteur.

Prenez de l'eau de menthe, ℔j. du ſel bien pur, ʒiß. Cuiſez & écumez, pour une lotion.

Je me ſers généralement du liniment ſuivant, donné par le même Auteur.

Prenez de l'huile d'amandes douces, ℥j. du blanc de baleine. ʒiß. de l'huile de bois de roſes. ij. gouttes, mêlés pour un liniment.

Le Lecteur trouvera d'autres formules pour le même but dans le quatriéme chapitre de la seconde Partie de ce Traité

Les éruptions de toute espéce qui surviennent dans les fiévres malignes, ne peuvent être regardées que comme des affections sécondaires de la peau, qui étant occasionnées par les particules pestilentielles séparées de la masse du sang par l'effervescence fébrile, & poussées dans les glandes cutanées ; n'exigent aucun topique, ni d'autre méthode curative que celle qui convient aux fiévres, dont ces éruptions sont symptômes. Nous renvoyons donc le Lecteur pour ce qui regarde ces accidens, aux Auteurs qui ont particuliérement traité des fiévres pestilentielles & pourprées, nous contentant de détailler briévement ici les signes, par où l'on peut distinguer les *Petechiæ*, des autres taches de la peau.

1°. Elles différent des tubercules par leur surface platte & égale, qui ne s'éléve jamais au-dessus de celle de la peau. 2°. Des autres marques égales & unies, comme les taches de rousseurs & semblables, par la fiévre qui les a produites, n'étant d'ailleurs longues ni étendues, mais rondes comme les morsures des

puces, dont on distingue aussi les *Petechiæ* par le point qu'on trouve toûjours dans le milieu de celles-là, & qui n'est autre chose que le vestige laissé par la trompe de ces insectes : vestige qui reste malgré la compression, quoique la rougeur environnante disparoisse pour un instant. 3°. Les taches qui surviennent dans les fiévres, s'observent généralement aux bras, aux cuisses, à la poitrine & au dos, rarement ou jamais au visage (*a*).

(*a*) L'Auteur voulant nous donner ensuite une idée de la nature & de la production des taches (*Petechiæ*) qui surviennent à la peau dans les fiévres malignes, se contente de nous rapporter ce que *Willis* & *Simon Pauli* ont écrit sur cette matiére: mais comme leur sentiment ne feroit que nous rappeller l'idée vulgaire de venin & de malignité, dont les grands Praticiens modernes se sont déprévenus ; j'ai cru que le Lecteur seroit plus satisfait de la théorie simple & méchanique qui réduit la formation de ces taches au seul engorgement des extrémités des arteres lymphatiques de la peau, qui trop dilatées par l'effort du sang poussé de ce côté par l'effervescence fébrile, reçoivent quelques globules sanguins dont le mélange plus ou moins grand avec la lymphe, forme des taches sur la peau d'un rouge plus ou moins clair ; jaunes, livides, &c. Enfin ces mêmes globules venant à se corrompre par un trop long séjour dans les vaisseaux cutanés, ceux-ci se gangrénent, & les taches deviennent noires, ou autant de points mortifiés.

Consultez pour les rousseurs & les éruptions pustuleuses le quatriéme chapitre de la seconde Partie de ce Traité.

CHAPITRE VIII.

Du Charbon & du Cancer.

NOUS plaçons ces deux maladies ensemble, non pas tant à cause de leur affinité, quoiqu'elles paroissent l'une & l'autre participer du plus haut dégré de corrosion, que par la raison qu'elles ne sont pas si proprement des affections de la peau, que plusieurs dont nous avons déja traité, & quelques autres dont nous traiterons ci-après : car il est rare que ces deux incommodités attaquent la peau sans se communiquer aux autres membranes & aux parties musculeuses. Nous en allons parler en peu de mots.

Le *Charbon*, en Grec, ἄνθραξ ainsi appellé de sa chaleur brûlante, est le produit des fiévres pestilentielles & de la peste même.

On le définit une tumeur brûlante, survenant dans différentes parties du corps, accompagnée tout autour de pu-

ftules corrosives, brûlantes & extrêmement douloureuses. Un des signes *Pathognomoniques* du Charbon est qu'il ne suppure jamais, mais s'étend toûjours, & ronge la peau & la chair, où il produit une espéce d'escarre, comme celle qui seroit faite par un caustique; laquelle laisse par sa chûte, un ulcére profond. On attribue la cause de cette tumeur à un certain acide malin & extrêmement corrosif, qui coagule incontinent toutes les particules du sang qu'il saisit; lesquelles jettées ensuite comme nuisibles à la superficie de la peau, détruisent la texture de ses parties, presque de la même maniére que feroit l'application du sublimé corrosif; par où les esprits étant détruits, & la chaleur naturelle des mêmes parties éteinte, il n'est pas surprenant qu'il ne se fasse aucune suppuration.

Le Charbon n'est jamais sans danger: mais celui-ci est plus ou moins grand selon l'étendue de la tumeur, ou selon qu'elle est plus ou moins livide, noire, rougeâtre ou enflammée; enfin suivant les parties affectées, leur usage & leur noblesse: mais le plus grand danger vient de la répercussion du venin dans le sang.

Quant à la cure il y a eu de grandes disputes parmi les Anciens & les Modernes sur la saignée & la purgation dans le Charbon & les autres maladies pestilentielles : ensorte que depuis que le Vulgaire a placé la mort dans l'un & l'autre de ces remédes, les Médecins en sont peut-être devenus plus réservés, & ont tâché de déraciner le *virus* de la maladie par les antidotes convenables ; aussi voit-on qu'ils insistent généralement aujourd'hui sur les sudorifiques, & qu'ils s'attachent en même tems à défendre de l'infection le cœur & les esprits, par les cordiaux appropriés, & à aider le transport de la matiére *morbifique* vers la peau. On se sert communément dans la même vûe des topiques les plus forts, tel que celui-ci de *Spigelius*, regardé comme un sécret, & que M. *Wiseman* a aussi adopté.

Prenez du sel commun, ʒß. du poivre, ʒj. des fleurs de rhue vertes, une poignée ; du vieux levain, ℥j. & iij. figues grasses. Pilez & mêlez ces matiéres, renouvellant deux fois par jour l'application de ce reméde.

Scultet ordonne le suivant sous le nom d'onguent jaune.

Prenez du suc des feuilles vertes de tabac, ʒvj. de la cire jaune récente, ℥iv. de la résine de pin, ʒiij. de la térébenthine, ℥ij. dont vous ferez un onguent avec la quantité suffisante d'huile de myrthe.

Si le Charbon résistant à ces remédes, la corruption & la noirceur s'étendent encore, le cautére actuel est sans contredit le meilleur moyen pour arrêter le progrès du mal, & résister à sa malignité contagieuse. Mais après avoir brûlé jusqu'au vif, il faut hâter la chûte de l'escarre, soit en l'emportant, ou en la scarifiant profondément, crainte qu'elle ne retienne le venin en dedans: on applique ensuite les remédes détersifs, & ceux qui résistent à la putréfaction.

Fabrice Hildan recommande cet autre onguent:

Prenez de la farine d'ers, des racines d'aristoloche ronde, d'iris de Florence & de dompte-venin, pulvérisées, de chacune ℥ß. de la thériaque, ʒij. faites-en un onguent avec la quantité suffisante de miel rosat.

Barbete prescrit le suivant pour hâter la suppuration:

Prenez de la vieille thériaque & du mithri-

date, de chacun, ʒß. du levain & de la térébenthine, de chacun, ʒij. de miel rosat, ℥iß. du beurre frais, ℥ij. du vitriol blanc, ʒj. de la ſuïe de cheminée, ℥iß. du ſavon noir, ℥iij. du ſafran, ʒij. & iij. jaunes d'œuf, mêlés pour un cataplaſme.

Le beurre d'antimoine appliqué tout autour de la tumeur eſt un autre excellent remède pour arrêter la malignité. Dès qu'elle a été réprimée; *Silvius* conſeille le baume de ſoufre aniſé, ou térébenthiné, mêlés avec l'onguent *Ægyptiac* pour déterger la partie. Après quoi le même baume ajoûté aux digeſtifs ordinaires, finira la cure.

Riviere rapporte le cas ſuivant (*a*).

Appellé, dit-il, pour voir un enfant de quatre ans, attaqué au front depuis trois jours, d'une tumeur inflammatoire, noire au milieu, & accompagnée de la bouffiſûre de tout le viſage; je fis d'abord appliquer un cauſtique ſur l'endroit noir, & enſuite l'onguent *Baſilicum* mêlé avec la thériaque, l'huile de Scorpion de *Mathiole*, & un jaune d'œuf, ſur l'eſcarre; enfin un cataplaſme de feuilles de plantain ſur toute la tumeur. Outre la ſaignée rëitérée & les cor-

(*a*) *Cent. 4. Obſ. 9.*

diaux,

diaux, je fis appliquer, continue-t-il, un véſicatoire à la nuque : je trouvai le lendemain la fiévre & l'inflammation fort diminuées, & tous les ſymptômes modérés. Il eſt à obſerver que le véſicatoire en attirant une grande partie des humeurs *virulentes*, a opéré, ſelon toute apparence, la plus grande partie de la cure.

Borelli défend de dormir, crainte que le poiſon ſe gliſſe plutôt vers le cœur ; ce que *Platerus* combat, diſant qu'il eſt inutile de priver le Malade du repos naturel, pour l'affoiblir & le tourmenter encore davantage.

Le Charbon, dit *Cloſſæus* dans ſa Lettre à *Grégoire Horſtius*, ne ſe diſtingue point de la gangréne par le ſentiment de la partie (étant perdu dans l'un & dans l'autre) mais par les ſcarifications qu'on fait à la tumeur : car ſi en inciſant profondément la chair, elle paroît noire, & s'il n'en ſort ni ſanie, ni corruption, mais qu'elle reſte ſéche & dure intérieurement, c'eſt le Charbon, qu'il faut traiter en l'entourant des remédes convenables, ou le cernant tout autour avec un biſtouri. La gangréne demande une cure un peu différente, parce qu'il arrive ſouvent dans celle-ci

que la partie eſt rétablie dans ſon premier état par l'application des topiques, aſſez forts pour détruire la putréfaction commençante.

Il y a pluſieurs autres tumeurs de l'eſpéce peſtilentielle, telles que le *Phygethon*, le *Bubon* & les *Parotides*, tant malignes que bénignes; mais celles-ci ayant leur ſiége dans les glandes plutôt que dans la peau, je me contenterai de remarquer qu'elles paroiſſent être toutes engendrées par les mêmes *Miaſmes* vénéneux & peſtilentiels, introduits dans le ſang.

Le Cancer eſt une maladie féroce & intraitable qui attaque à peine jamais la peau, comme nous l'avons déja remarqué, ſans ſaiſir les parties muſculeuſes & glanduleuſes des environs; nous ſerons courts ſur cet article.

Il tire ſon nom du mot grec Καρκίνος, à cauſe, ſelon quelques-uns, de la reſſemblance de ſes veines aux pattes d'une Ecreviſſe, *Cancer* en latin: ou plutôt, ſuivant d'autres, *Quod ſicut Cancri, animalia ſunt aſpera, & ſuis chelis quæ apprehendunt, firmiter ſtringunt: pariter & Cancer morbus ægrè tractabilis exiſtit, atque ubi ſemel in parte aliquâ corporis, radices egerit, difficulter inde evelli, tollique poteſt,*

sed seu clavo quodam firmatus esse videtur.

Lorsque cette maladie semblable à un petit tubercule rond, terminé en pointe, attaque les parties du visage, comme le menton, ou selon *Sennert*, les jouës & le nez; & qu'il est aigri par les applications les plus douces, on le nomme *Noli me tangere*. M. *Wiseman* dit en avoir vû un de cette espéce sur le bras: Le Lecteur peut en voir le détail dans les Observations-pratiques de cet Auteur, que je regarderai, quoi qu'en disent plusieurs Critiques, comme le meilleur Traité de Chirurgie qui ait encore paru en Langue Angloise, jusqu'à ce que quelques Messieurs de la Profession suppléent aux défauts qu'on a repris dans cet Ouvrage.

Si le Cancer attaque les cuisses, ou les jambes, on l'appelle Loupe, ou *Lupus*; à cause, selon quelques-uns, de sa nature vorace, & de ce que sa fureur, comme celle de cet animal féroce, n'est assouvie que par la chair.

Ingrassias se mocque, (& qui pourroit ne pas le faire?) des folies répandues de son tems, & confirmées par l'histoire de *Mauritius Cordæus* (a), concernant une Dame, qui ayant consulté

(a) *Com. 7. in lib. 1. de Morb. mul. Hipp.*

en vain les Médecins François, Italiens, Espagnols & Allemands sur un Cancer qu'elle avoit au côté droit du visage, en fut guérie par un Barbier, qui lui fit appliquer sur la partie, la chair de jeunes poulets, coupée par tranches, & renouvellée souvent.

Quant à la cure du véritable Cancer, je n'en connois point d'autre que la palliative, nonobstant les vanteries des uns, & les trompeuses, mais folles prétentions des autres.

Cette cure consiste sur-tout à tenir, autant qu'il est possible, la partie nette & défendue contre la corrosion, par des topiques doux & simples, tels que le *Pompholyx*, l'eau de plantain, celle de fray de grenoüille, avec le sucre de Saturne, &c. ayant recours aux anodins dans l'occasion : sans ces derniers le Malade trouve peu de repos.

Ceux dont les Cancers ne sont point ulcérés, doivent observer que rien n'irrite, ne comprime, ou n'offense la partie ; enfin ils doivent éviter toute application externe, & être en garde, s'ils ont à coeur leur repos, contre les vaines promesses des Empiriques & des Charlatans ; qui de ma connoissance ont hâté misérablement les jours d'une infinité

de personnes, qui sans cela auroient pû prolonger leur vie, & résister beaucoup plus long-tems à cette maladie, réellement incurable ; autant du moins que mes connoissances peuvent s'étendre en Chirurgie.

CHAPITRE IX.

De quelques autres Eruptions appartenant plus particuliérement à la Peau.

LE dessein de cet Ouvrage étant de traiter principalement des Maladies, où la peau est plus particuliérement affectée, nous avons passé sous silence plusieurs tumeurs, comme les glanduleuses, les *enkistées* & les abscès, dont le siége se trouve plus bas que les tégumens externes : il nous reste cependant à parler de deux ou trois autres, je veux dire le furoncle, l'épynictis & le terminthe.

Le furoncle ou clou, en grec δοθιὴν, est placé parmi les tumeurs inflammatoires, & décrit par *Celse*, comme un tubercule pointu, accompagné de rou-

geur & d'une douleur violente, lorſque la ſuppuration ſe forme.

On dit cette tumeur produite par un ſang corrompu & extravaſé, qui ſuppurant ordinairement dans ſept ou huit jours, eſt ſouvent guérie après la décharge de la matiére, avec peu de ſecours de la part de la Chirurgie ; ſa groſſeur arrivée à ſon état eſt communément celle d'un œuf de pigeon. Le clou différe du Charbon en ce que ce dernier reſte dur & noir, ſemblable à une croûte formée dans la chair, tandis que l'autre s'éléve en cône, s'enflamme & ſuppure.

Il y a deux eſpéces de furoncles, un doux & benin, affectant uniquement la peau; l'autre malin, pénétrant plus profondément dans la chair, & participant de quelque infection; d'où l'on doit former le prognoſtic.

La cure du furoncle ordinaire conſiſte à favoriſer & à avancer la ſuppuration, ce qui s'effectue par les maturatifs ordinaires, comme les figues & la racine de lys blanc, boüillis dans le lait juſqu'à la conſiſtence de cataplaſme; ou ſelon *Sennert*,

Prenez de la farine de lin, & de la poudre

de racine de guimauve, de chacune, ℥ß. des raisins secs, ℥j. & iv. figues grasses que vous ferez cuire pour un cataplasme, où vous ajoûterez ℥ij. de beurre frais.

Si la douleur est violente :

Prenez de la racine de lys blanc, ℥j. des feuilles de mauve & de violette, de chacune, une poignée. Faites-les cuire jusqu'à pourriture ; ajoûtez à la pulpe passée par le tamis, des farines d'orge, de froment, de la graine de lin, de la graisse de poule, & du beurre frais, de chacun, ℥ß. & deux jaunes d'œuf.

Le peuple applique sur la tumeur, de la cire de Cordonnier ; mais l'emplâtre de mélilot & le *Basilicum*, employés par d'autres, sont préférables à cette application dangereuse. Ces derniers remédes produisent la suppuration, & souvent la cicatrice de la tumeur. Après l'évacuation de la matiére, le topique suivant, tiré aussi de *Sennert* finira la cure.

Prenez du suc d'ache ℥ß. de la farine d'orge ʒij. de l'encens ℥iß. de la térébenthine ℥j. un jaune d'œuf, & ce qu'il faut de miel pour un digestif.

Un Ecclésiastique fort sujet dans le printems, à des éruptions cutanées, oc-

casionnées par une nourriture abondante & le défaut d'exercice, fut attaqué, au lieu de ses pustules ordinaires, d'une grosse tumeur sur l'épaule, accompagnée de dureté, d'inflammation & de fiévre : le Malade épouvanté par un prétendu Chirurgien qui le taxa d'un véritable Charbon, m'envoya chercher : je tâchai de le détromper, & lui promis un heureux succès dans peu de jours, attendu que cette tumeur n'étoit que le supplément du grand nombre de petites pustules, ausquelles il avoit accoutumé d'être exposé environ la même saison.

J'ordonnai d'abord un lavement, eu égard à la fiévre & à la constipation : il fut saigné le même jour, & je hâtai la suppuration, à laquelle la tumeur tendoit, par un cataplasme fait avec la racine de lys blanc, les figues & la graine de lin, cuits dans le lait.

Ce furoncle qui étoit le plus grand que j'eusse encore vû, auroit pû passer dans un tems d'infection, pour une tumeur maligne ou pestilentielle. Lorsque j'apperçus la suppuration faite, j'ouvris le clou avec une lancette ; il fournit une quantité considérable de pus bien formé : mais deux ou trois jours après je trouvai au-dessous des lévres

de la plaie, dans toute l'étendue de la tumeur, un gros caillot endurci ; je fus obligé, pour le découvrir, de dilater en haut & en bas. Je remplis ensuite l'ulcére de précipité rouge, & j'appliquai par-dessus un plumaceau chargé de *Basilicum*, avec les contentifs convenables: cet appareil que j'ôtai deux jours après, entraîna avec lui la moitié du caillot. Je continuai le même pansement jusqu'à la mondification de l'ulcére, dont j'aidai aussi l'incarnation avec un mélange des mêmes Basilicum & précipité ; & je terminai la cicatrice avec mon cérat de pierre calaminaire. Je pense qu'il seroit inutile de rapporter d'autres exemples.

L'*Epynictis* est ainsi appellé de ὅτι νύκτωρ ἐγένετο, parce que, selon *Galien*, *Celse*, *Paulus* & *Ætius*, cette incommodité naît dans la nuit. Les Anciens la placent communément parmi les Eruptions de la peau. *Celse* la décrit comme une mauvaise pustule de la grosseur d'une petite fêve, d'une couleur livide ou noirâtre, tourmentant plutôt que naissant dans la nuit ; d'où lui vient son nom. Elle fournit, quand elle est ouverte, une sanie sanguinolente, & se guérit avec les digestifs & les épulotiques ordinaires.

Le *Terminthe* eſt ainſi appellé, ſelon *Hoffman*, de ſa reſſemblance au fruit du térébinthe : d'autres le dérivent avec plus de raiſon de ἐρέβινθος *Cicer*, parce que ces petits tubercules reſſemblent un peu aux pois chiches. Ce ſont des petites puſtules noirâtres, qui, après leur mondification, ſe deſſéchent aiſément.

La cure peut en être la même que celle de l'*Epynictis*, ou du furoncle : quoique le *Terminthe* & l'Epynictis ſont ſouvent traités ſans d'autre Chirurgie, que les onguents des femmelettes, ou l'emplâtre de mélilot.

M. *Wiſeman* place le ſiége ordinaire de ces deux eſpéces de puſtules cutanées, dans les bras & dans les cuiſſes : mais il me ſouvient de les avoir vûes très-ſouvent dans les endroits recouverts par les bords & le col de la chemiſe, la ceinture des culottes, & au-deſſus du genou, ſur l'endroit où l'on place la jarretiére.

CHAPITRE X.

Des Transpirations sensible & insensible, & de leurs Vices.

1°. IL est démontré par les dissections anatomiques & les microscopes, que le corps humain, cette admirable & divine machine, est composé de vaisseaux dont quelques-uns sont extrêmement petits & déliés.

2°. La transsudation du sang qui se fait à travers la surface des os, en raclant sur leur superficie, dans les corps vivans, démontre qu'il n'y a point de partie dans ces derniers, impénétrable même à cette liqueur.

3°. Les vapeurs qui s'exhalent de toutes les parties du corps, & qui paroissent souvent sensibles, en forme de rosée, sur sa surface, prouvent qu'il transpire par-tout.

Nous avons parlé dans notre Introduction, de la composition de la Peau, de ses papilles pyramidales, de ses glandes, des vaisseaux de la sueur, ou conduits excrétoires, qui partent de ces dernières; des cheveux qui naissent latérale-

ment de ces mêmes vaiſſeaux ; enfin du lacis ou réſeau compoſé d'artéres, de veines, de nerfs & de tuyaux lymphatiques. Outre toutes ces parties, il y a dans la peau une infinité de pores dont nous ne ſçaurions mieux décrire le curieux méchaniſme que feu M. *Grew* ne l'a déja fait devant la Société Royale, en ces termes :

Par pores, dit ce Sçavant, les Médecins entendent certains eſpaces méables pratiqués, dans toute l'étendue de la peau, dont il n'y a pas plus à douter que de la réalité de la ſueur, ou de la tranſpiration. Ces pores ſont très-remarquables aux mains & aux pieds : car ſi l'on examine avec un microſcope ordinaire la paûme de la main bien lavée, on apperçoit des petites raies ſans nombre, de grandeur & de diſtance égales, par-tout paralleles, & particuliérement ſur les bouts & les premiéres articulations des doigts, & près de la racine du pouce, un peu au-deſſus du poignet. Toutes parties où ces raies ſont très-réguliérement diſpoſées en triangles ſphériques & en ellipſes. Les pores qui y ſont placés en rangées égales, y ſont aſſez grands pour être apperçus même ſans microſcope. Si on les examine avec

cet inſtrument, ils paroiſſent comme autant de petites fontaines formées par la matiére de la ſueur, auſſi claire que l'eau de roche, & dont on les voit ſe remplir de nouveau, dès qu'on en exprime cette liqueur.

L'intention de la Nature dans la poſition de ces raies, a été de les accommoder à l'uſage & au mouvement de la main : celles du côté inférieur de chaque triangle juſqu'à la flexion des doigts, & celles des autres deux côtés, & des ellipſes juſqu'aux bouts des doigts, ſont diſpoſées de maniére que la preſſion des corps les fait céder à droit ou à gauche. De plus, les pores ſont placés ſur ces raies, & non dans les ſillons qui ſe trouvent entr'elles, afin que leur ſtructure en ſoit plus ferme, & qu'ils ſoient moins expoſés à être offenſés par la compreſſion. Au moyen de cette Méchanique les ſeuls ſillons ſont dilatés ou contractés, & les raies & les pores ſe maintiennent dans leur état. Ces derniers ſont auſſi fort grands dans ces parties, afin d'en être mieux conſervés : quoique la peau ne ſoit jamais aſſez comprimée ou condenſée par le travail, ou le conſtant uſage des mains pour en effacer les pores. Ceux des pieds ſe conſervent auſſi

malgré la compression de la peau de ces derniers, occasionnée par le poids de tout le corps.

Ces pores toujours ouverts fournissent un passage très-convenable pour la décharge des particules transpirables & nuisibles du sang, portées abondamment dans les mains & dans les pieds, par le mouvement continuel de ces parties : de-là, la chaleur presque continuelle que plusieurs hypocondriaques, & femmes hystériques, sentent dans les paûmes des mains, & les plantes des pieds ; & non sur le dos de celles-là, ni sur le dessus de ceux-ci ; parce que ces parties ne se trouvant point munies de la même espéce de pores, reçoivent moins abondamment les particules de la transpiration.

Si la même adresse & la même disposition ne s'observent point à l'égard des pores du reste de la peau, c'est parce qu'étant moins exposés à la compression dans la surface du corps, le même arrangement & le même ordre leur étoient inutiles.

Après la description de ces pores, & la courte exposition de leur usage, qui est de rafraîchir le sang, de donner issue à ses parties *fuligineuses*, & aux vapeurs

de la peau, nous en venons à quelques-uns des avantages qui en résultent.

Le corps transpire continuellement, quoique d'une maniére insensible, par le moyen de ces pores; ce fait est démontré par les expériences de *Sanctorius*, qui font voir que l'insensible transpiration surpasse du double (*a*) toutes les évacuations sensibles mises ensemble; ou que nous perdons une fois plus par ces petites ouvertures de la peau, que nous ne faisons par les selles, les urines, le crachement, &c. M. *Wainewright* observe (*b*) que cette évacuation insensible est en particulier à celle qui se fait par les selles, comme 40 à 4, ou ce qui est la même chose, que celle-là est dix fois plus grande que cette derniere.

A présent lorsque le tissu du sang n'a subi aucune altération par le mélange des particules hétérogenes, & que les pores sont en même tems bien constitués, la transpiration insensible est continuée avec régularité; & le bon ordre

(*a*) C'est-à-dire en Angleterre; car l'insensible transpiration est dans l'air de *Padoue*, aux autres évacuations, comme 5 à 3.

(*a*) Descrip. Méchaniq. des choses non-naturelles.

conſervé dans toute l'œconomie animale : mais ſi d'un côté le lien du ſang eſt rompu, ſon baume détruit, & toutes ſes parties miſes en déſordre, les particules aqueuſes paſſent ou par les reins, comme dans le *diabetes*, ou par les pores cutanés, comme il arrive dans les ſueurs abondantes de quelques pthiſiques, ou autres perſonnes mal conſtituées, de même que par l'uſage de quelque diaphorétique : de l'autre côté la combinaiſon trop ſerrée des ſels & des ſoufres, la lenteur générale des fluides, ou leur viſcoſité, diminuent beaucoup la tranſpiration.

De plus, l'obſtruction ou le reſſerrement des pores de la peau par l'air extérieur (ſur-tout lorſque le corps, auparavant échauffé, eſt ſubitement expoſé à ce fluide) retenant intérieurement les particules ſéreuſes, diſſipées ci-devant par les paſſages cutanés, occaſionne dans le ſang une efferveſcence inteſtine, juſqu'à ce que ces mêmes particules venant à ſe faire jour par les reins, ou par les glandes du nez, ou de la trachée-artere, elles ſont évacuées par les urines, ou par la voie de caterre : ſans cette évacuation, l'émotion fébrile ſe ſoutient très-ſouvent juſqu'au

risque de la vie même : sur quoi je remarquerai que comme les fiévres font, selon le judicieux *Sydenham*, les deux tiers des maladies des hommes ; de même les deux tiers des fiévres peuvent avoir très-probablement leur source dans la transpiration supprimée.

Les effets du froid contracté par le corps, sont ainsi expliqués par le Docteur *Willis* dans sa Description des fiévres.

Lorsque, dit-il, la transpiration est arrêtée par le resserrement des pores, occasionné par l'air froid, le sang acquiert plus de chaleur à raison des vapeurs & des sérosités retenues, dont une grande quantité se portant sur les glandes du *Larynx*, par les artéres qui s'y terminent, attire généralement un caterre suffocant : car cette incommodité, non plus que la toux, qui l'accompagne communément avec un crachement abondant, ne viennent point de la chûte de l'humeur aqueuse de la tête sur le gosier & le poûmon ; mais de son abord plus considérable par les artéres de ce viscére, &c. dans les glandes du larynx, & les autres parties de la poitrine : ainsi déposée sur les muscles de la trachée-artere, elle produit l'*an*-

gine, ſur la *pleure*, la pleuriſie, ſur les membranes des muſcles, le *Rhumatiſme*.

Le Lecteur peut conſulter la Médecine ſtatique de *Sanctorius*, & l'hiſtoire des choſes non-naturelles par *Wainewright*, touchant ce qui regarde les propriétés & les effets de l'air ſur les pores cutanés, & la ſurface externe de nos corps. Ce que nous avons dit étant ſuffiſant pour la tranſpiration inſenſible, nous obſerverons que celle que nous nommons ſenſible, qui n'eſt autre choſe que la ſueur, dépend plutôt, dans les cas de maladies, du tiſſû vicié ou de la *colliquation* du ſang, que de la trop grande ouverture des pores de la peau; & que pour remédier à cet accident, il faut avoir principalement égard aux maladies qui l'ont occaſionné. Ainſi dans le ſcorbut, la pthiſie, &c. on doit s'attacher ſur-tout à corriger la conſtitution particuliere des humeurs, avant de faire attention à la peau, ou à ſes pores.

Par exemple, ſi la ſéroſité eſt ſurabondante, les hydagogues pourront être employés dans la vûe de la détourner des pores de la peau, & de l'évacuer par des paſſages plus convenables. *Sylvius* parle d'une perſonne qu'il guérit par l'uſage d'un demi-gros de

crême de tartre, avec autant de poudre de jalap.

Les ſueurs immoderées, dit le même Auteur, (*a*) ſont diminuées en tenant le malade légérement couvert & vêtu; en évitant tous les ſels volatils ou acides ſpiritueux, comme le vinaigre, en lui faiſant prendre des ſubſtances abſorbantes, comme la craie, le corail, &c. ou l'électuaire ſuivant avec lequel il dit avoir guéri pluſieurs perſonnes, fort exténuées par des ſueurs exceſſives dans une fiévre épidémique.

Prenez de la conſerve de roſes ℥ij. de la confection d'hyacinthe ʒj. du diaſcordium ʒij. du corail rouge préparé ℥ij. du ſyrop de myrthe ce qu'il en faut pour un électuaire, dont le malade prendra de la groſſeur d'une noix-muſcade deux ou trois fois par jour.

Dans les ſueurs des conſomptifs & des ſcorbutiques, toute l'attention du Médecin doit ſe tourner, dit *Willis*, du côté des maladies dont ces ſueurs ſont ſymptôme. Quant à la diéte, le lait, les crêmes d'orge, d'avoine, & ſemblables, offrent de bons ſecours ſi rien ne s'oppoſe à leur uſage. Les principa-

(a) *Sylvius prax. med. lib. 1. chap. 58.*

les indications curatives se réduisent dans ces cas, 1°. à corriger la *masse* du sang. 2°. A resserrer modérement les pores cutanés trop ouverts. 3°. A déterminer la sérosité, & les excrémens aqueux vers les reins. Le premier s'exécute par les substances, qui détruisent les sels acides prédominans dans le sang; & par celles qui augmentent ou développent les parties sulphureuses, si elles manquent. Dans cette vûe, les antiscorbutiques, les martiaux, & les remédes doüés d'un sel volatil nitreux & alkalin, conviennent. La seconde indication est ordinairement remplie par les seules applications externes; la troisiéme, par les diurétiques convenables. Voyez sur tous ces articles la *Pharmacie raisonnée* du même Auteur.

Hoffman parle d'un vieillard sujet à des sueurs continuelles, qui emportoient toute sa nourriture par les pores de la peau. Cette incommodité de trois mois, dont il impute la cause à la surabondance des sérosités, jointe à une disposition scorbutique, fut guérie par cet Auteur avec la poudre d'yvoire préparée sans feu, les émulsions faites avec les semences froides dans les eaux de chicorée & de buglosse; & la poudre

de jalap avec le cryſtal de tartre, donnés de tems en tems, pour détourner & vuider la ſérosité qui ſe portoit vers la peau.

Riviere preſcrit (*a*), pour arrêter les ſueurs exceſſives, les juleps rafraîchiſſans, avec le ſirop-violat, ceux d'ozeille & de citron, & le ſel de prunelle dans quelques eaux rafraîchiſſantes; il fait oindre le corps en même tems avec l'huile-roſat, celles de myrthe & de maſtich. Il défend le vin, & toutes les frictions de la peau, & ordonne de répandre dans le lit du malade la poudre ſuivante:

Prenez des fleurs de nymphea & des roſes rouges, de chacune ℥iij. du labdanum ℥ß. du ſtyrax ℥ij. de l'airelle, & de la graine de ſumach, de chacune ℥ij. réduiſez le tout en poudre, & mêlez pour l'uſage marqué.

Alexandre Maſſara (*a*) donne le liniment & la lotion ſuivante, pour reſſerrer les pores, & ſuſpendre par-là les ſueurs immodérées.

Prenez de l'huile roſat & du verjus, de chacun ℥ij. des huiles de citron & de myrthe

(a) *Prax. Med. lib. 8. chap. I.*
(a) *Lib. 7. de feb. c. 31.*

de chacune ℥j. mêlés pour vous en ſervir à froid, en forme de liniment.

Prenez des feüilles de ſaule, de plantain & de pourpier, de chacune deux poignées; du ſceau de ſalomon une poignée, des roſes rouges, des balauſtes, de l'écorce de grenade, & d'airelle, de chacun demi-poignée; de l'acacia, & de l'hypociſte, de chacun ℥ij. faites-en une décoction dans l'eau de fontaine pour une lotion.

Hoffman ordonne dans le déclin de la maladie, de porter une chemiſe trempée dans une diſſolution d'alun, & ſéchée enſuite. Mais ce reméde pouvant devenir très-dangereux, comme il paroîtra bien-tôt, il vaut mieux s'en abſtenir.

Willis conſeille entr'autres remédes, le changement d'air, dans les ſueurs exceſſives & habituelles; où tout le corps paroît en danger d'être pour ainſi dire diſſoûs: mais alors cet air doit être changé pour celui d'un climat plus froid: par où le tiſſu du ſang pourra ſe rétablir, & les pores ſe fortifier aſſez pour ſuſpendre cet accident. Le cas qu'il rapporte d'une Dame (*a*) dont les ſueurs étoient ſi prodigieuſes, qu'on

(a) *De diaphor. nimiâ, & depravatâ, ſect. 5. c. 3.*

étoit obligé de mettre des baſſins entre ſes cuiſſes pour recevoir l'humeur, paroit très-remarquable. Après pluſieurs remédes preſcrits par des Médecins fameux ſans aucun avantage, elle ſe détermina de paſſer en France; mais elle en revint dans le même état. Au lieu, ajoute *Willis*, que ſi elle avoit été en *Suede*, ou en *Dannemarck*, ſon voyage auroit été, ſelon toute apparence, plus heureux.

Nous avons un exemple oppoſé à celui-là, dans un Gentilhomme des environs de *Leyde* (*a*), fort adonné à l'étude de l'Aſtronomie; qui ayant paſſé pluſieurs nuits dans la contemplation des aſtres, eut par l'humidité & la froideur de l'air, les pores de la peau bouchés, de maniére que preſque rien n'exhaloit de la ſurface de ſon corps; comme on l'inféra de ce que la chemiſe, qu'il avoit portée cinq ou ſix ſemaines, étoit auſſi blanche que s'il ne l'avoit miſe qu'un jour. Mais pendant ce tems-là, il ſe ramaſſa une eau au-deſſous de la peau, qui fut diſſipée enſuite par les ſecours convenables.

Voilà comme l'évacuation cutanée peut être trop abondante, à raiſon de

(*a*) Voyez l'abregé des Tranſact. Philoſ. vol. 1.

la rareté ou du relâchement de la peau : ou insuffisante à cause de la densité & du resserrement de la même partie. Le premier de ces vices, dit Hippocrate, *Alvi densitatem efficit.* Il se guérit par le bain froid, & les lotions astringentes : le dernier, *Carnium auctionem, ventris torporem, omnium conturbationem creat.* On y remédie par les applications chaudes & relâchantes, les frictions légeres, & les flanelles portées sur la peau.

Quant aux remédes internes, lorsque le vice est principalement dans le sang, & que les pores sont resserrés, on doit les ouvrir par l'exercice & l'usage de quelques doux diaphorétiques, tels que la thériaque, le mitridate, le bézoard minéral, la racine de contrayerva, de serpentaire, &c. ausquels il faut joindre la boisson copieuse du *Posset*, ou d'autres liqueurs atténuantes, pendant qu'on tient le corps bien couvert.

Quand au contraire les pores sont trop ouverts, on les dispose au resserrement & à la contraction, en détournant les sérosités de la peau, par les diurétiques & les purgatifs ; de même que par les absorbans, tels que les yeux d'écrevisses, le corail, la craie, la gomme Arabique, les émulsions, le nitre, le

le ſel de prunelle, le vitriol, & tout ce qui rafraîchit, incraſſe, ou épaiſſit le ſang, convient auſſi.

Il nous reſte à parler de quelques affections, qui ont rapport à l'inſenſible tranſpiration ; je veux dire, 1°. les ſueurs puantes, fournies par toute l'habitude du corps, ou quelques unes de ſes parties, comme les aiſſelles & les aînes ; 2°. Celles des mains & des pieds, qu'on ne doit arrêter qu'avec beaucoup de circonſpection, & les mêmes précautions dont on uſe dans le deſſéchement des cautéres, des ulcéres anciens, de l'humeur de la teigne, & de celle qui coule de derriere les oreilles des enfans : car l'évacuation qui ſe fait dans tous ces cas, n'eſt qu'une dépuration du ſang ; à l'égard duquel, outre les glandes des oreilles, des aiſſelles, & des aînes, chaque pore de la peau eſt un *émonctoire* qui tarit ou deſſéche les impuretés contractées par nos humeurs ; enſorte que ſi l'on s'aviſe d'arrêter de pareilles excrétions avant que d'avoir corrigé l'habitude du corps, & le vice des fluides, ou pratiqué ailleurs quelqu'autre égout, il eſt fort à craindre que le malade ne ſoit auſſi-tôt mort que guéri.

Consulté par une Lingere extrêmement incommodée, sur-tout en Eté, d'une sueur immodérée dans les mains; je lui conseillai d'essayer les hydragogues, avec quelques diurétiques. Mais ces remédes ayant produit peu d'effet, je tâchai de la déterminer à l'application d'un cautére, avant l'usage d'aucune lotion astringente. Sourde à mes avis, elle continua imprudemment une lotion faite d'alun, & d'eau de chaux, qui par bonheur trompa son attente, la sueur continuant aussi fort que jamais dès qu'elle étoit un jour sans se servir de ce topique: mais cette évacuation venant enfin à se rallentir, elle se plaignit de vertiges, avec une espéce de caterre; ce qui la fit enfin consentir à un cautére à l'un des bras, qui vuida bientôt une grande quantité d'une humeur *ichoreuse*, & tarit presqu'entiérement dans quinze jours, la sueur de la main du même côté. Revenue par ce succès de l'aversion qu'elle avoit auparavant pour les cautéres, elle s'en fit appliquer un second à l'autre bras: elle continue de les porter encore tous les deux, jouit d'une bonne santé, & est peu ou point incommodée de la sueur de ses mains.

Zacutus Lusitanus parle (*a*) d'une per-

(a) *Prax. Admir. lib. 3. obs. 74.*

ſonne affligée d'une ſueur continuelle, & extrêmement puante, fournie par toutes les parties du corps ; accident pour lequel il ordonna, après les purgatifs & les autres remédes qu'il crut convenables, une lotion faite avec le bois d'aloës, les fleurs d'oranger, les roſes, le macis, la canelle, les cloux de gérofle, la noix-muſcade, les feuilles de marjolaine, de ſauge, & de romarin, le tout macéré dans les eaux-roſe & de fleurs d'orange, avec l'addition d'un peu du vin le plus odoriférant. La malade ſe lavoit ſouvent tout le corps avec cette liqueur (liqueur bien chere à très-peu d'avantage) après quoi on lui ſaupoudroit la peau avec le muſc, la poudre d'ambre-gris, de cloux de gérofle, &c. mais tout ceci ne produiſant rien, & les bains tant naturels qu'artificiels, ayant été employés avec auſſi peu de ſuccès, on eut recours aux diurétiques pour tâcher de détourner l'humeur, & de l'évacuer par la voie des urines : cette tentative ayant été également infructueuſe, on en vint enfin à l'application d'un cautére à chaque jambe ; leſquels aidés d'un purgatif donné deux fois le mois, tarirent entiérement l'humeur corrompue, & dé-

livrérent la malade de cette désagréable incommodité.

Un fameux Praticien recommande la lotion suivante, pour les sueurs puantes des aînes & des aisselles.

Prenez du romarin une poignée, de la marjolaine, du basilic, & des cloux de gérofle, de chacun une poignée & demie; de l'absinthe, de l'armoise, & des roses rouges, de chacun deux poignées; de l'airelle, demi-poignée; du jonc odorant, & du stachas Arabique, de chacun ʒiij. des noix de Cyprès N°. vj. de la coriande préparée ℥j. du miel ℥vj. de l'alun crud ℥iiß. du sel ℥ß. du vin de crete ℔iv. du vinaigre rosat ℔ß. de l'eau de fontaine ℔xiv. faites-en une décoction jusqu'à la diminution de la moitié de la liqueur.

L'Auteur de l'*Hercules Medicus*, dit que le meilleur remède pour les sueurs puantes des pieds, est de saupoudrer les chaussons avec la poudre de tuthie, de pierre ponce, les cendres de cuivre, les scories de fer, ou sa limaille.

Mais que ceux qui voudront faire ces essais, fassent attention à ce qui a déja été dit, & à ce qui suit.

Il n'y a pas de plus prompt remède,

dit *Panarole* (a), pour arrêter la sueur puante des pieds, qui incommode quelquefois beaucoup certaines personnes, que la poudre de Myrthe, répandue dans les chaussons : mais qu'on prenne bien garde de ne pas tomber par la cure de cette incommodité, dans d'autres bien plus fâcheuses, comme je l'ai souvent vû arriver : car cette excrétion garantissant de plusieurs maladies, l'on devroit plutôt l'entretenir, que lui donner la moindre atteinte.

Un Seigneur Allemand ayant consulté un Médecin sur les sueurs puantes de ses pieds, il lui ordonna de porter des chaussons trempés dans une dissolution d'alun faite dans le vin rouge, & de prendre des pillules d'aloës avec d'autres remédes, pour détourner l'humeur ailleurs. Il lui prescrivit aussi un électuaire composé de médicamens desséchans, & quelquefois diaphorétiques, dans la vûe d'éloigner la putréfaction, & toute humidité superflue. Les plantes des pieds devinrent bien-tôt, par l'usage de ces chaussons, si dures & si épaisses, qu'elles ne donnoient plus passage à aucune sueur : mais l'électuaire & les pilules ne répondant pas aux vûes du

(a) *Cent. 3. obs. 16.*

Médecin, de légers évanouissemens & des vertiges survinrent, dans quelques mois, à ce Seigneur, qui étant venu ensuite à *Genêve* en 1674. s'adressa à un Médecin de cette Ville, qui lui fit appliquer, après les remédes généraux, un cautére à chaque jambe : Ses pieds furent lavés pendant un mois dans une lessive de quelques substances détersives & émollientes ; il lui ordonna aussi de marcher beaucoup ; & par ces moyens l'ancienne excrétion étant rappellée dans les pieds, les symptômes cessérent, & le malade recouvra sa santé.

Galien (*a*) parle d'un Médecin de son tems, dont l'odeur des aisselles étoit si forte, que ses malades ne pouvoient souffrir son approche. *Lusitanus* fait mention d'une autre personne affligée d'une incommodité, semblable à celle que les Latins nomment *Hircismus*, parce que ceux qui en sont attaqués sentent le bouc. Ce dernier malade avoit la cuticule rongée dans les parties affectées ; où il survint un grand nombre de vers, beaucoup plus grands que ceux dont traitent ces Auteurs sous le nom de *Sirones*, & dont nous ferons mention dans le troisiéme chapitre de

(a) *Lib. 9. Epid. 4. Com. 9.*

sa seconde partie de cet ouvrage.

La puanteur continuant encore, il détruisit les vers avec un onguent de mercure, & essaya ensuite différentes évacuations, des huiles parfumées, des lotions, des bains, des diaphorétiques, le changement continuel de linge; mais rien ne put corriger cette intempérie habituelle, que deux cautéres; qui après quelque tems délivrérent le malade de son incommodité (*a*).

Je conclurai ce chapitre par quelques Aphorismes, relatifs à l'insensible transpiration, tirés du Prince de la Médecine.

Ceux qui ont la peau séche & dure, meurent sans sueur. Hipp. lib. 5. Aph. 71.

Les sueurs froides avec une fiévre aigue, sont un signe de mort; mais avec une fiévre douce & médiocre, elles signifient longueur de maladie. Lib. 4. Aph. 37.

En quelque partie du corps que la sueur paroisse, là est le signe de la maladie. Lib. 4. Aph. 38.

Les grandes sueurs qui arrivent pendant le sommeil sans aucune cause apparente, signifient que l'on prend trop de nourriture; que si la même chose arrive, quoiqu'on ne

(a) *Zac. Lusit. de prax. med. admir. lib. I. obs.* 102.

mange point trop, c'eſt une marque qu'on a beſoin d'évacuation. Lib. 4. Aph. 41.

Si la ſueur froide ou chaude eſt abondante & coule toujours; la ſueur froide ſignifie une plus grande maladie, & la ſueur chaude une plus petite. Lib. 4. Aph. 42.

Le friſſon qui vient après la ſueur, n'eſt pas un bon ſigne. Lib. 7. Aph. 4.

Une grande ſueur chaude ou froide, & qui coule toujours, indique que le corps abonde en humeurs: dans un homme fort & robuſte, il faut les évacuer par en-haut, & dans un homme foible, par en-bas. Lib. 7. Aph. 61.

CHAPITRE XI.

Des changemens de la couleur de la Peau.

PARMI les maladies qui altérent la couleur de toute l'habitude du corps, nous avons choiſi les pâles-couleurs & la jauniſſe, comme les deux plus communes. Les premiéres dépendent des obſtructions des viſceres, ou d'une conſtitution pituiteuſe ou phlegmatique.

DES PALES-COULEURS.

Cette incommodité non plus que les autres affections contre-nature de la

peau, ne ſont à proprement parler, que des ſymptômes de maladies, conſiſtans, comme parlent les Médecins, *in corporis qualitatibus alienis, ſeu mutatis quoad viſum*: ſymptômes qui, dès que la cauſe ou l'obſtruction eſt ôtée, ceſſent incontinent d'eux-mêmes.

Les pâles-couleurs ont reçû différens autres noms, comme, 1°. celui de *Morbus virgineus*; parce qu'elles ſont plus particuliéres aux filles. 2°. Celui de κίττα, ou *Pica*, des différentes couleurs de l'oiſeau de ce nom; ou de ce que comme lui, les perſonnes affligées de cette maladie, mangent la terre, &c. 3°. Celui de *Malacia Ventriculi*; mais cette derniere doit être plutôt rapportée aux envies des femmes groſſes, qui déſirent ordinairement des choſes plutôt difficiles à obtenir, qu'abſurdes ou extraordinaires. Certaines propriétés ont fait encore donner à cette incommodité, les noms de *Febris Alba*, *Amatoria*, *Virginea*, & *Icteritia alba*, parce que celle-ci, contraire à l'ictere jaune, rend la peau pâle & blafarde.

On peut définir cette maladie une mauvaiſe conſtitution de l'habitude du corps, occaſionnée par les obſtructions des viſcéres du bas-ventre, mais ſur

tout de la matrice; d'où résulte un amas de sucs cruds & viciés, qui se ramassant principalement dans l'estomac, occasionnent un désir dépravé pour les choses absurdes & extraordinaires, comme la craie, les cendres, la terre, le sable, &c.

Les signes diagnostics consistent dans une couleur pâle verdâtre du visage, le gonflement des paupiéres, sur-tout le matin après le sommeil; l'enflûre des pieds & des chevilles, une lassitude générale, un pouls vîte, une respiration difficile, la palpitation du cœur, le battement sensible des artéres des tempes & du col, au moindre mouvement que la malade fasse pour monter des degrés ou quelque éminence; une douleur dans le dos & dans l'estomac, avec la perte de l'appétit, ou plutôt sa dépravation; la malade ne désirant rien tant que des substances bizarres & extraordinaires; la suppression des régles, des borborygmes dans les hypocondres, le gonflement de ces derniers, des urines abondantes, crues, pâles, & aqueuses, déposant quelquefois un sédiment épais, blanc & flegmatique.

Le prognostic doit se prendre du dégré des obstructions, & de l'état des

viscéres. S'ils sont viciés par la longueur de la maladie, ils font craindre l'hydropisie ou la consomption.

Si le mal n'a pour cause que la suppression des régles, le rappel de cette évacuation met fin à la maladie, & rétablit la couleur de la peau.

La cure consiste, après les remédes généraux, dans les apéritifs, les incisifs, & ceux qui peuvent donner du ressort au sang appauvri, & la tension convenable aux solides pour les mettre mieux en état de combattre la maladie, & de se dégager des matiéres pituiteuses, qui les surchargent & les troublent dans leurs fonctions ordinaires. Parmi ces remédes, les préparations de fer méritent la préférence : je vais donner quelques formules des uns & des autres.

Prenez des cinq racines apéritives, de chacune ʒß. de celles de garance, de chardon-roland, d'iris, d'aunée, & de l'écorce séche de citron, de chacune ʒß. de l'armoise, de l'aigremoine, & du chamaras, de chacune demi-poignée; de la semence de cartame & du senné, de chacun ʒj. du mechoacan, & de l'agaric, de chacune ʒß. des fleurs de stæchas arabique, deux pincées, de la racine de galanga, des se-

mences d'anis & de fenoüil, de chacune ℥ij. faites-en une décoction dans ℔iij. d'eau de fontaine, jusqu'à la diminution du tiers; ajoutez à la colature, du sirop des cinq racines apéritives, & de l'eau de gentiane composée, de chacune ℥ij.

Prenez du hiera-picra ʒij. des trochisques d'agaric, & des pilules de rhubarbe, de chacun ʒj, des pillules de gomme ammoniac ʒß. du spica ℈j. de l'extrait d'absinthe ʒß. de l'huile de canelle iv. gouttes mêlés, & formez-en des pilules médiocres, dont on donnera iv. à la malade à l'heure du sommeil.

Prenez de l'acier préparé ℥ß. de la noix-muscade ʒij. du macis préparé ʒj. du sucre bien blanc ℥iß. mêlés pour une poudre, dont la malade prendra environ un gros, matin & soir, bûvant par-dessus ʒiv. de l'infusion suivante.

Prenez de la racine d'aunée récente ℥iv. du vin blanc, quatre livres, laissez-les infuser à chaud pendant quatre heures; & ajoûtez à la colature ℥iv. de sirop des cinq racines apéritives.

VIN MARTIAL DE *BATES*.

Prenez de la limaille de fer ℥ij. des racines

de chardon-roland & d'aunée, de chacune ℥ß. du santal citrin ʒij. des cloux de gérofle, du macis, de la canelle, & du gingembre, de chacun ʒj. des fleurs de genêt, du romarin & du ceterac, de chacun une poignée; du vin blanc ℔iß. mettez ces matieres en digestion au bain-marie, en les agitant souvent; filtrez ensuite la liqueur, dont la malade prendra depuis trois jusqu'à six cuillerées, le matin pendant un mois.

Prenez de la teinture de Mars, de mynsich, & de l'élixir de propriété, de chacun ℥ß. mêlés; la dose sera de xx. à xxx. gouttes le matin & à quatre heures du soir, dans trois cuillerées de vin blanc, où l'on aura fait infuser la racine de gentiane.

Prenez des conserves d'absinthe, & de Cochlearia *de jardin, de chacune ℥iß. du gingembre confit ʒvj. de la roüille de fer réduite en poudre très-subtil ʒiij. des huiles de cloux de gérofle, & de sassafras, de chacune iij. gouttes, du syrop des cinq racines apéritives la q. s. pour former un électuaire, dont la malade prendra ʒj. le matin, & autant à quatre heures de l'après-midi.*

Prenez de la gomme ammoniac, & de l'a-

loës, de chacun ʒiij. du ſafran de Mars préparé avec le ſoufre, ʒiiß. de l'huile de gérofle & de celle d'anis, de chacune v. gouttes, de l'élixir de propriété, ce qu'il en faut pour former une opiate dont on donnera ℈j. ou ʒß. tous les ſoirs, ou de deux en deux jours, à la Malade.

Formules d'Emménagogues, en cas de ſuppreſſion des Régles.

Prenez de la racine de céleri, ℥j. du roſeau aromatique & des bayes de laurier, de chacun ʒij. de la zédoaire & des cubébes, de chacun ʒiß. de la racine de galanga, & de la graine de paradis, de chacune ʒj. du macis & de la canelle, de chacun ʒß. du dictame de Créte, & du pouliot, de chacun une poignée; faites-en une décoction dans iij. livres d'eau de fontaine réduite à la moitié; ajoûtez-y ſur la fin demi-livre de vin blanc, & mêlez dans la colature ℥j. de teinture de ſafran, & ℥iij. de ſirop de Stœchas.

La Malade prendra depuis iv. juſqu'à ℥vj. de ce reméde, deux fois par jour, obſervant de faire précéder la purgation, & d'uſer d'exercice ſur-tout vers le tems que le flux menſtruel devra arriver.

Ou,

Prenez du borax, ℈j. de la myrrhe, xv. grains, du safran vj. grains, de l'huile de gérofle j. goutte, mêlés pour une poudre que la Malade prendra vers le tems de ses régles, bûvant par-dessus ℥iij de la mixture suivante.

Prenez des eaux de rhue & de pouliot, de chacune ℥vj. de celle de Bryone composée, ℥iij. de l'huile de gérofle vj. gouttes, du sucre blanc ℥j. mêlés.

Prenez des poudres de feuilles de Sabine, & de dictame de Créte, de chacune ℈j. de la myrrhe, du galbanum & du castor pulvérisés, de chacun ʒij. & avec la q. s. de sirop d'Armoise formez-en des pilules dont la Malade prendra environ ℈j. dans le tems convenable.

Ce remède convient aussi dans l'enfantement difficile, pour l'expulsion de l'arriére-faix & la suppression des lochies.

Prenez de la gomme ammoniac dissoute dans le vinaigre ʒij. de l'aloës ℥ß. de la poudre de myrrhe ʒj. du safran, du sel d'absinthe & de l'acier, de chacun ʒß. faites-en une opiate avec la q. s. de sirop d'Armoise.

Les amers & les aromatiques, de même

que la décoction & l'infusion améres ordinaires, altérantes & purgatives, conviennent aussi, excepté que le mal n'eût fait trop de progrès, & que la Malade fût déja étique.

Parmi le grand nombre des cas que je pourrois rapporter, je choisirai les deux suivans.

Une fille d'onze ans fort pâle, ou plutôt d'une couleur plombée, avec un pouls petit & vîte, douleur d'estomac, palpitation de cœur continuelle, & une respiration extrêmement courte, fut conduite chez moi par sa mere pour me consulter sur son état. Je demandai à cette derniére si elle s'étoit jamais apperçue que sa fille eût mangé des choses absurdes & bizarres; sur quoi elle sortit de son tablier un charbon d'environ deux livres qu'elle me dit être le reste d'un qui devoit peser au moins 25 livres, lorsqu'il fut mis, il y avoit six mois, dans la cave; & dont la Malade avoüa avoir mangé ce qui en manquoit.

Le cas étant ainsi constaté, & la jeune fille, épouvantée par la mort, m'ayant promis d'abandonner sa bizarre nourriture, je commençai la cure par un vomitif d'Ipecacuanha que je répétai deux ou trois jours après; j'ordonnai ensuite

un apozéme apéritif approchant de celui qui a été preſcrit ci-deſſus, & je purgeai la Malade deux fois par ſemaine. L'uſage de la teinture de Mars avec l'élixir de propriété dans le vin blanc, ayant ſuccedé à ces remédes, elle ſe trouva beaucoup mieux un mois après; recouvra l'appétit, reſpira paſſablement bien, & ſon teint plombé commença à ſe changer en une couleur plus ſaine. Laſſe alors de remédes, & ſe croyant parfaitement bien, je lui donnai ſeulement une petite bouteille de l'eſſence de Mars, décrite dans la Pharmacopée de *Bates*, qu'elle prit avec elle à la Campagne, & dont je lui ordonnai d'uſer dans ſa boiſſon ordinaire. Elle revint trois mois après graſſe & robuſte, avec un teint auſſi vermeil qu'avant ſa maladie.

Une jeune femme ayant mis imprudemment une chemiſe humide, à l'approche de ſes régles, celles-ci furent ſuſpendues, & la Tranſpiration ſupprimée; ce qui la jetta dans une fiévre dont elle fut guérie par les remédes convenables. Vers le tems du période ſuivant, elle fut ſaignée du pied, mais ſans effet. Le mal empirant tous les jours, & la Malade ſe plaignant de dou-

ſeurs dans la tête, dans le dos, dans l'eſtomac, &c. & les jambes commençant à s'enfler, je fus appellé. J'ordonnai d'abord, eu égard à la *Cachexie*, un vomitif qui excita quelque trouble dans la machine, & attira des paroxiſmes hiſtériques, auſquels la Malade avoit été ſujette autrefois. Je les calmai par les anodines, & me contentai, par rapport à la délicateſſe des nerfs, de ne purger à l'avenir qu'avec l'infuſion de rhubarbe & le ſirop de roſes ſolutif, où j'ajoûtois un peu de ſafran. Le trouble & l'agitation, cauſés par les martiaux de toute eſpéce, me firent borner à un bol de conſerve de rhue, avec dix grains de ſel volatil de ſuccin, & autant de caſtor en poudre, qu'elle prenoit matin & ſoir, bûvant par-deſſus trois cuillerées du julep ſuivant :

Prenez des eaux de rhue & de pouliot, de chacune ℥iij. de celle de Bryone compoſée, ℥j. du ſirop de pivoine compoſé, ℥j. du ſel volatil huileux ʒj. mêlés.

Ces remédes la délivrerent entiérement de ſes vapeurs ; elle reprit un peu ſa couleur, ſon appétit ſe rétablit par l'uſage d'une infuſion amére ; & enfin après trois mois de ſuppreſſion, ſes ré-

gles reparurent ; ce que j'attribuai à la mixture ſuivante qu'elle avoit pris pendant trois jours auparavant.

Prenez de l'eau de pouliot, ℥vj. de celle de Bryone, ℥ij. des trochiſques de myrrhe en poudre, ℈iv. du ſirop d'Armoiſe, ℥ij. mêlés.

Ce remède fut partagé en ſix parties égales dont elle en prit une ſoir & matin, pendant trois jours.

J'ai déja fait obſerver qu'on ne devoit point précipiter les vomitifs, les purgatifs, ni les ſaignées ; encore moins entreprendre la cure par les martiaux & les apéritifs chauds, avant que d'avoir mûrèment examiné l'état, ſoit des filles depuis 9 juſqu'à 14 ans, attaquées des pâles-couleurs ; ſoit des jeunes femmes devenues *Cachectiques* par la ſuppreſſion des régles : car ſi par le délai des remédes convenables, la Malade eſt tombée dans une fiévre étique accompagnée d'une toux ſéche, de ſueurs nocturnes, ou d'une diarrhée *colliquative*, & de douleurs ſpaſmodiques dans la pleure ; dans ce cas, au lieu de procurer la guériſon par les remédes mentionnés, on ne fait que hâter la mort de la Patiente. Je dis ceci ſur-tout en faveur des jeunes Pra-

ticiens que j'ai souvent eu de la peine à dissuader des gommes échauffantes, des amers & des martiaux; qu'ils donnent à des personnes attaquées des symptômes ci-dessus, dans la vûe de rappeller les régles, & cela sans faire attention combien l'attente de cette évacuation est déplacée dans des cas semblables : au lieu que quand on a rétabli les forces & les esprits, & modéré la chaleur fébrile, la nature fait souvent son office d'elle-même, ou du moins elle est alors en état de supporter l'effort des différens apéritifs, qui en augmentant la vélocité du sang, disposent ce fluide à se faire jour dans les tems ordinaires, par les vaisseaux de la matrice.

Tandis que j'étois occupé à revoir cet Ouvrage, je fus appellé chez une jeune femme, trois mois après une fausse-couche : je la trouvai dans le lit, affligée de sueurs excessives, de toux, d'oppression & de tous les avant-coureurs du *Marasme*. Nonobstant ces accidens, la personne qui avoit traité la Malade, lui avoit donné pendant six semaines, dans le dessein de rétablir les menstrues, plusieurs emmenagogues, tels que les pilules avec la gomme ammoniac, le galbanum & les trochisques de myrrhe;

qui, prises avec un vin chalibé, avoient beaucoup aigri la toux, augmenté la fiévre & l'inflammation des poûmons. J'ordonnai d'abord un Electuaire avec quelques-uns des *Testacées*, la conserve de roses & le sirop de capillaire; j'y joignis les loochs, les émulsions & autres remédes adoucissans pour calmer la toux; mais ces médicamens étant sans effet, je tâchai de fortifier l'estomac de la Malade par quelques grains de rhubarbe torréfiée, enveloppés dans un peu de diascordium; lui prescrivis la décoction blanche pour boisson ordinaire, & lui persuadai d'essayer le lait d'ânesse avec l'Electuaire suivant:

Prenez de la conserve de roses ℥ß. de la poudre d'adragant rafraîchissante ʒij. du coral rouge préparé, ʒj. du cachou, ʒß. du sirop d'Althea, ce qu'il en faut pour un Electuaire, dont la Malade prendra de la grosseur d'une noix-muscade, le matin, & à quatre heures de l'après-midi, bûvant par-dessus demi-livre de lait d'ânesse.

Elle prenoit tous les soirs pour prévenir le cours de ventre, calmer la toux, & se procurer le sommeil, le julep suivant:

Prenez de l'eau de canelle orgée, ℥j. du si-

rop de diacode, ℥ß. mêlés.

Elle usa aussi à la place de son looch, de la mixture suivante, comme plus propre à prévenir la diarrhée, en même tems qu'elle calmeroit la toux.

Prenez des sirops de baume de Tolu & de Capillaire, de chacun ℥j. de l'eau de canelle orgée, ℥ß. du laudanum liquide, xx. gouttes, mêlés pour une mixture, dont la Malade prendra une cuillerée dans le tems que la toux l'incommodera le plus.

Malgré tous nos efforts le cours de ventre augmenta, & la jeune Dame mourut phtisique un an après son mariage, quoique d'un bon embonpoint auparavant.

Quelques mois avant ceci, je fus mandé pour voir une jeune fille de 9 à 10 ans, attaquée des symptômes ordinaires des pâles-couleurs, comme un teint & des lévres pâles, une respiration courte, la palpitation de cœur, le battement des artéres du col & des tempes, un appétit dépravé, des fréquens points de côté, la toux, la soif, des rougeurs passagéres dans les jouës, & la maigreur de tout le corps.

Je la trouvai à l'usage des *Martiaux* &

des *Amers*, qu'elle avoit commencés par l'avis de ſon Apoticaire, ſans aucune préparation générale : elle avoit pris auſſi une grande quantité d'élixir de propriété : remédes qui l'ayant déja jettée dans la fiévre lente, je lui perſuadai de les abandonner, du moins pour un tems ; & pour calmer la douleur de côté, & prévenir l'inflammation du poumon, j'ordonnai une petite ſaignée du bras que je fis répéter ſelon le beſoin, & je preſcrivis le looch ſuivant :

Prenez de l'huile d'amandes douces, ℥j. *du ſirop de pavot rouge*, ℥ß. *du blanc de baleine*, ʒß. *mêlés.*

Elle prenoit une cuillerée de ce looch dans un verre d'une décoction pectorale ; à une pinte de laquelle je faiſois ajoûter, pour la rendre plus agréable, une once d'eau de canelle orgée, & demi-once de ſirop de baume de Tolu. Mais la jeune Malade continuant à décheoir, & la voyant menacée de la phtiſie, je la mis au lait d'âneſſe, avec l'uſage des poudres ſuivantes :

Prenez des perles préparées, du corail rouge, & du ſucre blanc, de chacun ℈ß. *mêlés pour une poudre que la Malade*

prendra dans une cuillerée de son lait d'âneſſe, dont elle boira 4 onces par-deſſus, répétant la même choſe à quatre heures du ſoir pendant un mois, ſi rien ne s'y oppoſe.

La Malade ſe trouva beaucoup mieux par cette méthode avant la fin du mois, & la fiévre lente ayant diſparu, je fis diſcontinuer le lait, & j'ordonnai les remédes ſuivans pour emporter les reſtes de la maladie.

Prenez de la rhubarde coupée menu & de la régliſſe, de chacune ℨij. de l'eau alexitere de lait, ℔j. Faites-les infuſer pendant quelques jours, & donnez à la Malade, de trois en trois matins, 3 ou 4 cuillerées de la teinture claire.

Elle uſoit, les jours intermédiaires, des remédes ci-deſſous, dans la vûe de fortifier l'eſtomac; de réſoudre les obſtructions de viſcéres, & de rétablir la tenſion des fibres muſculaires.

Prenez de la limaille de fer ℥ß. de la racine d'aunée coupée menu, ℨij. Faites-les infuſer à froid pendant trois jours dans demi-livre de vin blanc; remuez le vaiſſeau de tems en tems, & filtrez la liqueur, que vous ferez cuire ſur les cendres

dres chaudes jusqu'à consistence de sirop, avec autant de sucre : donnez à la Malade, le matin & à cinq heures du soir, une cuillerée de ce sirop dans quatre cuillerées du julep suivant.

Prenez de l'eau de lait, ℥vj. de celle de grande absinthe composée, & du vin martial, de chacun ℥j. de la racine de gentiane coupée menu, & pliée dans un noüet suspendu dans la liqueur, ℈i. mêlés pour l'usage ci-dessus.

Quand la toux étoit incommode, elle avaloit une cuillerée de la mixture suivante :

Prenez du sirop de baume de Tolu, de celui de Capillaire & de l'eau de canelle orgée, de chacun ℥ß. du sirop de diacode, ℥j. mêlés.

Environ six semaines d'usage de ces remédes lui redonnerent un bon visage, & la maladie parut être entiérement détruite. Il survint cependant six mois après, une rechûte, où la Malade se plaignant plus particuliérement du bas-ventre, je soupçonnai par-là, & par quelques autres symptômes, que la fiévre étoit ici entretenue par des vers : ce soupçon me détermina à prescrire

huit grains de mercure doux dans une cuillerée de ſirop de violettes, qu'elle prit à minuit, & le matin une doſe convenable de la teinture de rhubarbe, déja preſcrite. Ce remède ayant été répété le troiſiéme jour, la cauſe fut emportée par l'expulſion d'un ver qu'elle rendit par les ſelles. Je lui fis encore uſer trois ou quatre fois, de quatre en quatre jours, de la même teinture, lui donnant les jours intermédiaires, dans ſon premier julep, quelques gouttes d'élixir de propriété, fait avec l'eſprit de vitriol. Cette méthode lui redonna la force & la ſanté, ſans que j'aie entendu dire depuis qu'elle ſe ſoit plainte d'aucune incommodité.

L'autre maladie qui altére la couleur de la peau, eſt

LA JAUNISSE.

Cette indiſpoſition eſt nommée par les Grecs, ἴκτερος ἀπὸ ἴκτιδος, c'eſt-à-dire, *Viverra*, Furet, à cauſe de la couleur jaune des yeux de cet animal: ou bien, *ab ictero Axe*, oiſeau de la même couleur, appellé auſſi *Galbula*, Loriot en françois, duquel *Pline* (*a*) rapporte, entr'autres hiſtoires fabuleuſes, qu'étant

(a) *Nat. Hiſt. l. 30. c. 3.*

vû par une personne *icterique*, il meurt, & le Malade guérit. L'ictere est aussi appellé, *morbus arquatus*, de la couleur de l'arc-en-ciel : *Aurigo, ab aureo colore; & morbus regius, quoniam hic molliter celsa curatur in aula, inquit Serenus. Malim ego ita ab auro metallo regio statuere dictum*, dit *Sennert* (*a*). Mais sans entrer plus avant dans ces étymologies, nous définirons la Jaunisse, une mauvaise constitution du corps, ou une *Cachexie*, qui ayant sa source dans l'obstruction du foie, donne à la peau la couleur jaune, soit parce que la bile ne se sépare pas bien dans ce viscére, soit qu'étant séparée, son passage dans le *Duodenum* se trouve fermé par l'obstruction du conduit *Cholydoque* : d'où cette humeur refluant dans le sang, & étant portée vers la peau, elle lui imprime sa propre couleur.

La couleur jaune de la peau, qui se manifeste sur-tout au blanc des yeux, dans le commencement, démontre cette maladie ; accompagnée dans son progrès, de démangeaison, de lassitudes, d'amertume de bouche, & quelquefois de vomissemens bilieux : les selles sont souvent blanches, tandis que les urines,

(a) *Prax. l. 3. part. 6. sect. 2. c. 7.*

participant de la couleur imprimée à tous les fluides par le mélange de la bile, sont extrêmement jaunes.

Le prognostic doit se prendre surtout de l'état des viscéres, du dégré de l'obstruction & de l'ancienneté de la maladie. Si la vésicule du fiel est remplie de concrétions pierreuses, il y a peu d'espérance: si le foie est squirreux, ou corrompu, la Jaunisse dégénére en une couleur plus foncée, appellée *Ictere noir*, & se termine généralement en hydropisie. Si au contraire le mal est récent, les viscéres sains, & la jaunisse critique, comme celle qui survient à la suite d'une colique, ou d'une fiévre intermittente; il y a bonne espérance de guérison.

Quant à la cure, si le pouls est fort, on la commence ordinairement par la saignée & l'émétique; après quoi on ordonne un purgatif pris des *Cholagogues*, pour en venir aux apéritifs, comme dans les pâles-couleurs, mais avec quelque variation, eu égard à certains remédes choisis qu'on regarde comme spécifiques: j'en rapporterai ici quelques-uns prescrits par des Auteurs de réputation.

Après la saignée & la purgation, *Ri-*

viere donne (*a*) ce bol purgatif.

Prenez de l'électuaire de suc de roses, & du diaprun soluble, de chacun ℥iij. de la rhubarbe en poudre; ʒj. du safran, ℈ß. mêlés.

Willis commence par le vomitif suivant : mais on doit être circonspect dans son usage, & avoir égard aux forces & à l'âge du Malade.

Prenez du soufre d'antimoine, vij. grains, de la scammonée sulphurée, vij. grains, de la crême de tartre ʒß. mêlés pour une poudre que le Malade prendra dans une cuillerée de panade.

Ou,

Prenez de la gomme-gutte préparée viij. grains, du tartre vitriolé vij. grains, mêlés pour une prise de poudre.

Il en vient ensuite au bol suivant, assez semblable à celui de *Riviere*.

Prenez de l'électuaire de suc de roses ℥iij. de la rhubarbe en poudre ʒj. du sel d'absinthe, & de la crême de tartre, de chacun ℈ß. du sirop de rhubarbe, la q. s.

Dans les constitutions foibles, il substitue aux précédens ceux qui suivent :

(a) *Prax. Med. l. II. c. 4.*

Prenez de la rhubarbe choisie ʒij. *des trochisques d'Agaric*, ʒß. *de la canelle & du gingembre, de chacun* ℈ß. *Faites-les infuser à chaud pendant trois heures, dans* ℥iij. *de vin blanc, & autant d'eau de chicorée; ajoûtez à la colature,* ℥j. *de sirop de rhubarbe, &* ʒij. *d'eau de vers, mêlés pour une potion.*

Prenez de la rhubarbe en poudre, depuis ʒß. *jusqu'à* ʒj. *du sel d'absinthe* ℈j. *mêlés pour une prise de poudre.*

Prenez des pilules de Rufus, ℈j. *de l'extrait de* Rudius, ℈ß. *mêlés, & faites-en iv. pilules que le Malade avalera le matin & qu'il répetera 4 ou 5 jours après.*

Formules de Remédes apéritifs qui doivent être pris pendant tout le cours de la Maladie, & quelquefois mêlés avec les Purgatifs.

Prenez de la racine de patience sauvage, ℥j. *des sommités de petite centaurée & d'absinthe romaine, de chacune ij pincées, de la racine de gentiane, & de celle de safran des Indes, de chacune* ʒij. *du santal citrin* ʒi. *faites-en une décoction dans une livre & demie d'eau de fon-*

taine, réduite à une livre ; ajoûtez sur la fin ʒvj. de senné, ʒiij de rhubarbe, ʒiß. d'agaric, ʒij. de semence de coriandre, ʒij. de vin blanc. Faites encore cuire ces matiéres pendant 2 heures. Clarifiez la colature par résidence. La dose est de iv. à ℥vj. où il faut ajoûter ℥j. de sirop de rhubarbe, & ʒiij. d'eau de vers pour une potion, qui sera répétée trois ou quatre jours de suite, ou de deux en deux jours. Willis, ibid.

Après les évacuations générales *Riviere* prescrit, pendant une semaine, l'un ou l'autre des remédes suivans, qui détruisent, dit-il, la maladie si elle est récente.

Prenez de la racine de garance, ℥ß. des fleurs de grande chélidoine, une poignée, des sommités de petite absinthe & de petite centaurée, de chacune, une pincée ; de la canelle & du safran, de chacun ℈ß. faites-les infuser pendant la nuit dans ℥viij. de vin blanc. Ajoûtez à la colature. ℥j. de sirop des 5 racines apéritives.

Ou,

Prenez de la plante de grande chélidoine, une poignée ; des feuilles & des fleurs de

millepertuis, de chacune demi-poignée; de la rapûre d'yvoire & de la fiente d'oye en poudre, de chacune ℥iij. du safran, ʒß. mettez la fiente & le safran dans un noüet, & faites cuire le tout dans une livre de vin blanc, & autant d'eau d'absinthe, Dissolvez dans la colature ℥j. de sucre blanc. Partagez la liqueur en trois parties égales que le Malade prendra en autant de matins.

Quercetan, Fonseca, Paré, & nombre d'autres vantent beaucoup la fiente d'oye, ramassée dans le printemps, & prise depuis ʒß. jusqu'à ʒj. *Paré* en donne deux gros dissous dans le vin blanc.

On recommande aussi la poudre de Cloportes & de vers de terre.

Le fer & quelques-unes de ses préparations sont encore données souvent avec succès.

Gesner exalte beaucoup le reméde suivant :

Prenez une livre de racine d'ortie griéche écrasée, & un scrupule de safran; versez un peu de vin blanc par-dessus; exprimez les matiéres, & donnez ℥iv. de cette teinture au Malade pendant 4 ou 5 jours.

Les Chimistes loüent avec raison le

tartre vitriolé, le sel & la crême de tartre, qu'ils donnent pendant quelques jours avec un vin chalibé. Ils prescrivent, dans les mêmes vûes l'élixir de propriété avec le tartre & la teinture de Mars.

Willis ordonne l'électuaire suivant:

Prenez des conserves de petite absinthe, des écorces d'orange & de citron, de chacune ℥ij. de l'yvoire en poudre, du santal citrin & du bois d'aloës, de chacun ʒß. des trochisques de caprier ℈j. de la rhubarbe en poudre ʒß. du sel d'absinthe ʒij. du sirop de chicorée composé la q. s. pour former un Electuaire, dont le Malade prendra de la grosseur d'une châtaigne, deux fois par jour, bûvant par-dessus ℥iij. du julep suivant:

Prenez des eaux de grande chélidoine, de fumeterre, d'absinthe, & de fleurs de sureau; de chacune ℥v. de l'eau de limaçons & de celle de vers de terre composée, de chacune ℥ij. du sucre ℥ß. mêlés.

Un citron cuit avec du safran sous les cendres chaudes, ou devant un feu doux, & infusé ensuite, ou exprimé dans un verre de vin blanc, est un reméde fort ordinaire.

Sylvïus prescrit dans quelques cas de cette nature, une décoction de chénevi & de savon de Castille qu'il croit très-propre à émousser les pointes des sels, qui dans son hypothèse, rendent alors la bile immiscible avec le sang.

Dioscorides conseille le suc & la décoction de marrube blanc; d'autres celle des écorces d'épine-vinette & de caprier.

Sennert donne ℥ß. de semence de colombine en poudre avec ℈j. de vers de terre pulvérisés; & ℈ß. de safran dans un verre de vin blanc. Il ordonne pour boisson ordinaire une décoction de vesse rouge & de racine d'asperge.

Lorsque la Jaunisse, dit *Sylvius*, est occasionnée par la morsûre d'une vipére, ou de quelque autre animal venimeux, la cure consiste dans les sudorifiques, abondans en sels volatils, comme le sel volatil de corne de cerf, le bézoard minéral, les préparations de vipére; la thériaque, l'antimoine diaphorétique.

Augerius dit qu'un gros de gomme ammoniac dissoûte dans deux ou trois onces d'oxymel ou d'hydromel, & donnée le matin à jeûn pendant quatre à cinq jours, ou plus, guérit la Jaunisse comme par miracle.

La décoction des feuilles de fraisier est regardée aussi comme un grand reméde contre cette maladie.

Le Vulgaire avale quelquefois cinq, sept, ou neuf poux; (car le nombre en doit être impair:) d'où il prétend avoir retiré du soulagement: quelqu'en soit l'effet, on doit l'attribuer sans doute à leur sel volatil. Mais puisqu'on a une infinité de remédes moins désagréables & plus effectifs, pourquoi se serviroit-on d'un aussi dégoûtant? D'ailleurs il pourroit être suivi du même accident que les *Acta Danica* de l'année 1675. Observ. 23. disent être arrivé à un Garçon hydropique, qui ayant avalé un certain nombre de poux, sa maladie disparut peu-à-peu à la vérité; mais il survint à sa place un appétit excessif, la pâleur, l'*Atrophie*, & enfin la mort. On découvrit à l'ouverture du cadavre, un peloton de poux, d'une grosseur monstrueuse.

En voilà assez pour l'histoire & la curation de cette maladie: je vais conclure ce chapitre par un, ou deux cas de Jaunisse.

Une jeune Dame très-sujette à une colique hystérique, qui la jettoit fort fréquemment dans un *ictere*, fut aussi

souvent guérie de ce dernier par la potion & l'apozéme suivant.

Prenez de la rhubarbe concassée ʒij. des tamarins ℥ß. du sel de tartre, & du safran, de chacun x. grains, faite-les infuser à chaud, pendant deux heures, dans ℥iij. d'eau de chelidoine, & ℥j. d'eau de gentiane composée; ajoutez à la colature ℥j. de sirop de roses solutif.

Cette potion ayant été répétée trois matins, de deux en deux jours, la Malade usa de l'apozéme suivant jusqu'à sa guérison.

Prenez de la racine de garance, & de la rapûre d'yvoire, de chacune ʒj. de l'écorce d'orange confite ℥ß. des feüilles de chelidoine, de marrube blanc, & des sommités de petites centaurées, de chacune une poignée, des bayes de geniêvre écrasées ℈ij. faites-en une décoction dans ℔iij. d'eau de fontaine réduite à la moitié; ajoûtez-y sur la fin, ℔ß. de vin du Rhin; mêlez dans la colature dépurée par résidence ℥ß. de teinture de safran ℥ij. d'eau de vers, & ℥iij. de sirop des cinq racines apéritives. La Malade prendra ℥iv. de cet apozéme trois fois par jour.

La Malade étant tombée, près du ter-

me de ses secondes couches, dans la même jaunisse, je tâchai de réprimer un peu les symptômes par quelques doux purgatifs, comme la manne, & quelquefois le syrop de roses solutif. Dégoûtée de son apozéme, elle ne voulut plus prendre que quelques remédes empiriques, prescrits par des Dames de sa connoissance; lesquels augmenterent le mal. Enfin elle fut délivrée d'un enfant aussi jaune qu'elle, qui fut néanmoins guéri en peu de tems par le syrop de chicorée composé, & les eaux distillées de fraise & d'éclaire, adoucies avec le syrop des cinq racines apéritives. La mere fut purgée, environ un mois aprés ses couches, avec la médecine déja prescrite; mais rebutée de tout autre remède, je ne pus la résoudre qu'au seul usage des eaux de *Spaw*, dont elle but une bouteille par jour pendant un mois. Elle y ajoûtoit un peu de vin à ses repas. Elle recouvra par cette méthode sa couleur ordinaire, & joüit d'une meilleure santé qu'elle n'avoit fait quelques années auparavant, quoiqu'elle devienne encore quelquefois jaunâtre aprés l'attaque de sa colique; mais cet accident est bientôt dissipé par le secours des eaux de *Spaw*.

Sydenham avoit accoûtumé d'envoyer les personnes attaquées de jaunisses rebelles, aux eaux de *Tunbridge*, qu'il faisoit boire à la source.

Mais après tout, certains Auteurs assurent que les meilleures cures de cette espéce ont été opérées par les acides, tels que le tartre vitriolé, le tartre chalybé, & le sel diurétique, décrit dans la Pharmacopée de *Bates*.

Pour moi, je donne la préférence au savon de *Venise*, ou à son défaut, à celui de *Castille*, avec lequel, prescrit surtout de la maniére ci-dessous, j'ai souvent guéri cette maladie, apres avoir tenté inutilement les autres remédes : il n'y en a point, selon moi, de plus efficace que celui-là, lorsque le foye devenu squirreux, empêche la séparation de la bile ; ou lorsque le conduit *Cholydoque* ne se trouve pas entiérement rempli de pierres indissolubles ; accidens d'où procédent ces coliques cruelles, avec des vomissemens bilieux, qui accompagnent la jaunisse:

Prenez du savon blanc de Venise, ou de Castille, le plus pur ℥ij. de la rhubarbe en poudre ʒj. du safran coupé menu ʒß. de l'extrait de gentiane ce qu'il en faut pour

réduire ces ingrédiens en une masse dont le Malade prendra environ ʒj. de six en six heures, avalant par-dessus ℥iv. de l'apozéme suivant.

Prenez de la racine de garance ℥j. du safran des Indes ʒß. de la plante entiere de grande chelidoine, des sommités de millepertuis, de petite centaurée & de marrube blanc, de chacun demi-poignée; cuisez doucement ces matieres dans ce qu'il faut d'eau de fontaine; mêlez-y sur la fin de la cuite, ℔ß. de vin blanc, & ajoûtez à ℔ij. de colature, clarifiée par résidence, ℥iß. de sirop des cinq racines apéritives.

J'ai vû plus d'une fois des jaunisses qui avoient résisté à bien des remédes, guéries par le suc des feüilles vertes d'artichaut : remède cependant qui agissant un peu trop violemment par haut & par bas, ne convient pas à quelques constitutions foibles & délicates.

Pour ce qui regarde le rétablissement de la couleur naturelle de la peau; sa jaunisse disparoît par les mêmes remédes, qui emportent les obstructions, & rétablissent la santé. Cependant pour hâter sa dissipation, *Hippocrate*, *Galien*, & d'autres Praticiens de marque, conseillent les bains domestiques & les na-

turels ; soit nitreux ou sulphureux. *Sylvius de le Boe* prescrit, dans la même vûe, les sudorifiques, doués sur-tout d'un sel volatil, qu'il regarde comme utiles, soit qu'ils procurent la sueur ou non. *Paulus* & autres, donnent intérieurement le soufre, selon *Massara* (a), jusqu'à une dragme ; mais ce remede est dangereux, sur-tout s'il est pris par des étiques, & des personnes d'un tempérament sec & chaud.

La couleur jaune qui reste dans la *conjonctive*, est dissipée par la fumée du vinaigre, reçûe dans l'œil, à une distance convenable.

L'ictere noir, ainsi appellé d'une couleur plus foncée, n'est que la même maladie invétéré, supposant un squirre dans le foye, & la corruption des autres viscéres ; corruption qui est bientôt suivie de celle de toute la masse sanguine, de l'hydropisie, & enfin de la destruction de la machine. Cependant on peut tenter la cure suivant la premiere méthode, avec quelques petites variations, selon qu'elles se trouvent indiquées par la nature des symptômes.

(a) *Lib. 3. cap. 15. de ictero flavo.*

CHAPITRE XII.

Des taches, & des marques différentes, imprimées sur la peau du Fœtus *par la force de l'imagination de la mere.*

JAcques *Horstius* rapporte plusieurs cas d'enfans marqués de la ressemblance de fraises, de cérises, & d'autres fruits, sur différentes parties du corps, par la force de l'imagination de la mere. Plusieurs de ces marques ne doivent point, selon *Hildan*, être regardées comme entiérement incurables: on peut en tenter la cure selon les parties où elles se trouvent situées; mais en coupant ces taches & ces tubercules, il faut avoir grand soin d'emporter la racine, & de n'en laisser aucun vestige; car autrement ils reparoîtroient de nouveau.

Certains qui ont voulu éviter le fer, ont recommandé pour détruire ces marques, de frotter la partie avec le sang de l'arriere-faix: mais ce frivole reméde est justement condamné par *Sergius* (*a*) qui parle d'une fille qui ayant presque

(a) *Ephem. germ. an. 3. Obs. 198.*

tout le dos de la main de couleur de feu (à l'occasion d'une peur soudaine qu'eut sa mere pendant sa grossesse, d'être brûlée dans cette partie), frotta, par l'avis d'une vieille femme, l'endroit affecté avec le sang d'un *placenta* : mais bien loin d'enlever la marque, il causa dans la partie, une inflammation violente, avec un gonflement & une douleur considérables, dont le Chirurgien n'arrêta le progrès qu'avec peine.

La meilleure maniere, selon *Willis* (a), d'emporter les taches maternelles, est par la section : cette opération est aisée si la tumeur peut être liée avec un fil, & qu'on puisse commodément intercepter l'abord des humeurs par les secours convenables. Mais il faut bien prendre garde de ne blesser aucune artere, aucun nerf, ni aucun gros vaisseau. Si, dit le même Auteur, la nature souffre la perte du nez, d'une oreille, ou d'un œil, sans danger de la vie, pourquoi la même chose n'arriveroit-il pas à l'égard de ces productions bâtardes ? On trouve dans l'endroit cité, l'exemple d'un enfant, heureusement guéri de plusieurs excroissances molles sur les paupieres.

(a) *Act. Danic. an. 74. Obs. 83.*

Voici ce que je penſe ſur cette matiere.

Premiérement, on ne doit point ſe mêler des monſtres, mais laiſſer à la loi civile, après le jugement des Médecins, à décider quels ſont ceux qu'on doit détruire, & ceux à qui on doit laiſſer la vie.

Les membres contrefaits & défigurés, ſont ſouvent remis dans l'ordre naturel, par le ſecours de la Chirurgie, & des inſtrumens convenables. On peut voir un exemple de ce fait dans *Hildan* (*a*); & j'en pourrois donner un moi-même d'un enfant, aujourd'hui homme puiſſant & robuſte; qui né avec les deux pieds tournés, de maniére qu'il marchoit ſur ſes chevilles, fut cependant remis fermement ſur ſes pieds par le ſecours d'atteles, & du bandage convenable; avec une petite plaque d'acier depuis le talon juſqu'au genou; le tout porté durant environ ſept ans.

On tenteroit en vain d'emporter les décoloremens de la peau, tels que la rougeur occaſionnée par l'envie du vin, &c. La cicatrice qui réſulteroit de la cure, ſi l'accident pouvoit en admettre, feroit plus difforme que la marque même.

(a) *Cent. 3. Obſ. 56.*

La deſtruction des grandes excroiſſances, reſſemblantes à des fruits, ou à des viandes que la femme enceinte a déſirés, ſans les avoir obtenus, tire ſouvent à conſéquence; & cela non-ſeulement parce que ces excroiſſances ſont diſpoſées à dégénérer en ulcéres malins; mais encore à cauſe de l'hémorragie qui peut être occaſionnée dans l'extirpation, par le grand nombre de vaiſſeaux qu'elles reçoivent. D'ailleurs ſi elles ne ſont entiérement déracinées, elles paroîtront de nouveau, & ſeront plus rebelles, & plus incommodes qu'auparavant; enſorte qu'avant de les entreprendre, il faut bien examiner les parties où elles ſont ſituées, celles où elles joignent, & où elles communiquent; les vaiſſeaux qui les nourriſſent; leur étendue, leur profondeur. Enfin ſi elles peuvent être brûlées avec ſûreté par le cautére actuel ou potentiel, ou coupées avec le biſtouri.

Je n'ai eu le courage d'entreprendre que celles qui reſſembloient aux petits fruits, comme ſont les envies de groſeilles, de cériſes, de framboiſes, de mûres; & je ne l'ai même fait que lorſqu'elles ſe ſont trouvées bien ſituées; & avec une ſurface peu étendue; ou

lorſque leur bâſe a été petite, & l'excroiſſance elle-même molle & pliable, ſans inflammation, ſans dureté, ni couleur livide; enfin ſans ſoupçon d'aucune malignité cachée : d'où j'en ai vû dégénérer en cancers.

Le tems de l'extirpation eſt la ſaiſon qu'elles paroiſſent les plus pâles, les plus molles, les plus plattes, & les moins incommodes : car quelques-unes de ces envies, comme les fruits qu'elles reſſemblent, ont leur tems de maturité & de flétriſſure, quoiqu'elles ne tombent, ni ne meurent jamais entiérement d'elles-mêmes.

Si elles ne tiennent que par un *pédicule*, je conſeillerois la ligature, avec la précaution, après la chûte de l'excroiſſance, de détruire la racine avec le cautere, ou quelque cauſtique ; autrement c'eſt un hazard ſi elle ne reparoît pas la ſaiſon prochaine. Il faut avoir la même attention ſi la tumeur eſt emportée par le biſtouri ; après quoi j'applique ſur l'endroit un petit cautere pointu, qui prévient l'hémorragie, détruit les petites fibres qui lioient l'excroiſſance, & corrige la malignité, s'il y en a. La plaie ſe traite enſuite comme une brûlure ordinaire.

Fabrice Hildan (*a*) ayant été appellé pour le fils d'un Sénateur de *Berne*, qui avoit une excroiſſance ſur la partie ſupérieure du nez, reſſemblante à une ceriſe; il en entreprit la cure comme il ſuit.

Il paſſa une aiguille, enfilée d'un fil, à travers le corps de la tumeur, & la tirant à lui, il commença de la ſéparer tout-au-tour avec le biſtouri : mais la pointe, tournée du côté du front, ayant ouvert un vaiſſeau ſanguin, le ſang qu'il fournit, joint aux mouvemens de l'enfant, l'empêcha de continuer l'opération; ſur quoi, ſe contentant d'emporter ce qu'il avoit cerné, il panſa la plaie avec les aſtringens. Ayant apperçu lorſqu'il leva l'appareil quelques reſtes de l'excroiſſance, il entreprit de les conſumer avec ſon eſcarotique, fait de cendres gravelées, & de chaux vive. Puis il fit ſéparer l'eſcarre avec un mélange de térébenthine, de gomme, élemi, &c. & répétant l'eſcarrotique juſqu'à la parfaite deſtruction de la chair étrangere, il procura enſuite une bonne & ferme cicatrice.

Le même *Hildan* avertit le Chirurgien dans l'endroit cité, de ne laiſſer

(a) *Cent.* 5. *Obſ.* 46.

aucune partie de l'excroissance, s'il ne veut pas avoir la mortification de la voir reparoître sous sa premiere forme, comme il dit l'avoir éprouvé lui-même à l'égard d'une jeune fille : lui ayant laissé quelque chose d'une envie de la grosseur d'une prune, qu'elle avoit sur le front, la tumeur repoussa, & il se vit dans la nécessité d'en venir à une seconde opération.

Il faut bien prendre garde dans l'usage des caustiques, qu'en se répandant trop loin, ils n'endommagent les parties inférieures, ou celles des environs, & qu'ils ne produisent par-là une escarre difforme, & beaucoup plus étendue qu'il ne faut.

Le même Auteur recommande dans les excroissances en question, l'usage du précipité rouge, lavé & édulcoré. Ce reméde a, de ma connoissance, rongé quelquefois ces tumeurs fongueuses, détergé & disposé l'ulcére à la cure, procurée ensuite par les incarnatifs ordinaires. On peut voir dans la même observation, un autre exemple de guérison opérée par le caustique. Je finirai ce chapitre par le récit de deux, ou trois cas qui se sont présentés dans ma pratique.

Une Demoiſelle de mon voiſinage, qui avoit une envie de framboiſe près du ſourcil, exactement reſſemblante à ce fruit, ayant heurté vivement ſon front contre les aîles du chapeau de paille d'une Païſanne, l'excroiſſance fut coupée par le milieu ; ce qui occaſionna une douleur vive, & une hémorragie qu'on eut de la peine à arrêter durant pluſieurs jours, juſqu'à ce qu'enfin la partie affectée ſe couvrant d'une croûte, la Demoiſelle ne voulut plus uſer d'aucun topique dans la croyance ſuperſtitieuſe qu'il étoit criminel de vouloir détruire une marque que Dieu lui avoit, diſoit-elle, envoyée. Mais fort épouvantée un matin, que la croûte avoit été emportée par accident, de ſe voir le viſage & le col noyés de ſang, elle me fit promptement appeller pour arrêter ſeulement l'hémorragie.

Déterminée par mes inſtances à la deſtruction parfaite de l'excroiſſance, je brûlai avec mon eſcarrotique juſqu'à ce que je crus avoir détruit tout le *fungus*, & pénétré juſqu'à ſa racine ; je panſai enſuite l'eſcarre avec un plumaceau chargé de *baſilicum*, & trempé dans l'huile de térébenthine chaude. J'apperçûs, à meſure qu'elle ſe ſéparoit,

roit, que j'avois à la vérité pris toute la circonférence de la marque, mais que la chair paroiſſoit grenée dans quelques endroits du fond, & ſemblable à la ſurface de l'envie. J'en touchai quelques-uns avec la pierre infernale, & d'autres avec le bout de ma ſonde trempée dans le beurre d'antimoine. Mais je découvris après la chûte de toute l'eſcarre, que la chair étoit par-tout de la même nature juſqu'au péricrâne. Quelque perſonne officieuſe mit, peudant mon abſence, dans l'eſprit de la Malade, qu'elle avoit le crâne ouvert juſqu'au cerveau; ce qui l'indiſpoſa beaucoup contre mon entrepriſe. Cependant je diſſipai ſes craintes ſur lè danger, & lui promis non-ſeulement de cicatriſer la plaie, ce qui ne paroiſſoit pas difficile, mais encore de donner tous mes ſoins pour que l'excroiſſance ne reparût plus, & ne lui causât à l'avenir ni douleur, ni inquiétude.

Après avoir donc pénétré avec mon eſcarotique auſſi loin qu'il convenoit, je remplis la playe de précipité rouge, & je l'y laiſſai pendant deux jours avec le digeſtif par-deſſus. Les reſtes de l'excroiſſance ayant ſuivi l'appareil, le péricrâne parut beau & bien net, quoi-

qu'un peu enflammé ; ce qui me fit, pour en prévenir la ſuppuration, panſer la playe avec les lénitifs, & hâter l'incarnation : mais malgré tous mes efforts, le crâne fut découvert de la grandeur d'une petite paillette, ſans ſouffrir néanmoins aucune exfoliation. Enfin il ſe forma une belle cicatrice, excepté que la peau reſte tant ſoit peu tendue & collée ſur l'endroit ; mais elle eſt d'ailleurs douce & unie ; & j'oſe dire que la cure eſt parfaite.

Si j'avois cru cette tumeur auſſi profonde, j'aurois ſans doute été moins empreſſé à en entreprendre la cure ; à moins que je n'y euſſe été ſollicité par la malade même ; mais ne découvrant qu'après coup la nature de ce *fungus*, je réſolus de le ſuivre juſqu'au crâne, plutôt que de le laiſſer reparoître au déſavantage de la patiente, & à mon propre deshonneur.

Appellé pour un enfant devenu louche à force de jetter la vûe ſur une envie de groſeille, ſituée vers le grand coin de l'œil, & qui devenoit tous les jours plus grande ; je réſolus, à raiſon de ſa bâſe étroite, de l'emporter par la ligature. En conſéquence, de retour deux ou trois jours après chez le jeune

Malade, je le plaçai dans l'attitude convenable, ſur les genoux d'un Domeſtique, & tandis qu'un Aſſiſtant tenoit l'excroiſſance avec des pincettes, je fis ma ligature avec une ſoie cirée. Mais comprenant que l'enfant ne ſouffriroit pas aiſément qu'on ſerrât de nouveau la ligature s'il en étoit beſoin, je la liai ſuffiſamment du premier coup, j'en coupai les bouts, & appliquai un défenſif tout-au-tour, au milieu duquel j'avois fait une ouverture pour donner paſſage à la tumeur. L'enfant avoit été ſaigné le jour précédent, & avoit pris un lavement le matin du jour de l'opération, dans la vûe de prévenir la fiévre, l'inflammation, ou l'ophtalmie: précautions extrêmement néceſſaires dans ces opérations légéres, ainſi que dans celles de plus grande importance. Les parens épouvantés le lendemain matin par l'inflammation de l'œil, l'enflûre des paupieres, & le pouls fébrile, m'envoyérent dire qu'il falloit abſolument couper la ligature. Arrivé chez eux, je trouvai une fluxion conſidérable aux environs de la partie; l'excroiſſance étoit livide, paroiſſoit preſque toute mortifiée, & prête à tomber; cependant, pour complaire au déſir des parens, je

fis porter l'enfant vers la fenêtre, après leur avoir déclaré mon intention, & tandis que le bonnet étoit renversé sur l'oeil sain, & que le pere tenoit avec le doigt la paupiere tirée sur l'oeil malade, je passai mes cizeaux au-dessous de la ligature, & j'emportai l'excroissance d'un seul coup; ce qui fut exécuté sans que l'enfant se plaignît, & presque sans effusion de sang. Faisant signe alors au Domestique que j'avois chargé de faire rougir le bouton de ma sonde, de me l'apporter, je l'appliquai doucement sur la racine de la tumeur; après quoi je mis sur l'escarre un plumaceau chargé de *basilicum*, & fis une embrocation sur les parties avec l'huile-rosat. Je pansai ensuite la brûlure avec mon cérat de pierre calaminaire. La fluxion & la fiévre disparurent dans deux ou trois jours par cette méthode, & dans deux ou trois de plus, la playe fut guérie. Elle est aujourd'hui si bien cicatrisée, qu'il en reste à peine aucun vestige.

Voilà les maladies cutanées en général, dont nous avons cru devoir traiter dans la premiere partie de cet Ouvrage: nous n'ignorons pas qu'il y en a quelques autres mentionnées par les Anciens; & d'autres qui peuvent être

rapportées à celles dont nous avons déja parlé, ou dont nous parlerons dans la suite; ainsi si nous ne nous étendons pas ici davantage là-dessus, nous nous attendons à l'indulgence du Lecteur; sur-tout s'il fait attention que le titre de ce Livre ne désigne point un traité exact & complet des maladies de la peau.

Quant aux *cornes*, j'en passerai sous silence l'histoire & l'ætiologie, attendu qu'elles ont généralement leur origine au-dessous de la peau, dans les cartilages, les ligamens, & les os mêmes. On peut voir des exemples de ces excroissances dans *Zacut. med. prax. admir. lib.* 2. *obs.* 188. Dans *Fallope*, *de part. simil. cap.* 7. Dans *Ingrassias*, *de tumor. Tract.* 1. *cap.* 1. Dans *Lanfranc*, *tract.* 3. *doct.* 2. *cap.* 3. Dans *Alex. Benet*, *anat. lib.* 1. *cap.* 14. Dans *Plater*, & divers autres; comme parmi les *Arabes*, *Avicenna septima quarti*, *Tract.* 3. *cap.* 14. *Avenzoar*, *lib.* 2. *cap.* 5. Consultez sur la maniere de l'extirpation, *Skenkius*, *Dalechamp*, *Gabrolius*, & autres, dont nous ne nous arrêterons pas davantage à faire l'énumération.

DES MALADIES DE LA PEAU,

Qui arrivent à quelques endroits particuliers du corps.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE I.

De la chûte des Cheveux, & de leurs autres maladies.

NOUS n'entrerons point ici dans la diſpute ſi les cheveux ſont excrémens, ou parties propres du corps; ni dans leur diviſion en ceux qui ſont nés avec nous ou après nous. *Diemerbroeck* les compare au polipode, ou aux autres petits rejettons fibreux d'un vieux arbre, qui continüent à croître après la mort de ce dernier, par une végétation

propre, & différente de celle de la racine ou du tronc d'où ils procédent; de même qu'on obſerve que les cheveux croiſſent après la mort du corps où ils appartiennent (*a*).

Nous avons parlé de la ſtructure des poils dans l'introduction à cet Ouvrage; nous allons traiter à préſent de leurs maladies, parmi leſquelles nous plaçons leur chûte, ſur-tout la chauveté; accident nommé par les Grecs *Alopecia*, *à vulpe*, parce que cet animal y eſt ſujet dans ſa vieilleſſe; ou *Ophiaſis*, de ce que les endroits chauves paroiſſent par-ci, par-là comme les tortillemens d'un ſerpent. Les *Arabes*, qui donnent le nom de *Tyria* à toutes les eſpéces de ſerpens, ont impoſé le même à cette maladie. *Celſe*, & d'autres Auteurs l'appellent *Area*, qui ſignifie tout endroit nud, vuide, & uni. Les *François*, ſelon *Paré*, la nomment *Pélade*; quoique le nom *Pelada*, ou *Pilarella*, eſt pris chez *Foreſtus* pour toute chûte de poils, ſoit de la tête, de la barbe, des ſourcils, &c. Les *Latins* déſignent toute affection de cette eſpéce, ſous le nom général d'*Im-*

(*a*) Cette croiſſance des cheveux après la mort, eſt une erreur vulgaire, démontrée par l'expérience.

minutio, ou de *Defluvium pilorum ;* les dénominations particulieres étant généralement prises des parties même, ou de la maniere dont elles sont affectées. Ainsi lorsque le devant ou la partie supérieure de la tête est attaquée, comme il arrive dans les vieillards, ou après des maladies; ils donnent à cet accident le nom de *Calvities*, chauveté ; quand c'est les cils, les *Grecs* le nomme *Madarosis*. Mais en voilà assez sur ce sujet.

La cause en général, est, selon les Anciens, un flegme salin, corrosif, & *aduste*, qui ronge & consume les racines des poils : ou, selon quelques modernes, une matiere excrémenteuse âcre, qui, ramassée aux environs des mêmes racines, corrompt leurs sucs nourriciers, ou en fournit elle-même d'autres à leur place.

Galien (*a*) met parmi les causes externes, 1°. les champignons vénéneux. Plusieurs autres poisons, pris intérieurement, peuvent aussi avoir le même effet. 2°. Le mal vénérien, la petite vérole, & tout ce qui ronge & corrompt extérieurement les racines des poils, ou vicie leur suc nourricier par le mélange de quelque mauvais levain. 3°. La

(a) *Lib. I. de comp. med. secund. locos. c. 2.*

mauvaiſe conformation des pores cutanés qui leur donnent paſſage. Trop relachés, ils ſont hors d'état de les ſoutenir : trop reſſerrés, ils en interceptent la nourriture ; d'où réſultent la mort ou le deſſéchement des poils, & une indication différente dans la cure.

Cette maladie eſt évidente par la vûe : mais il y a, ſelon quelques-uns, cette diſtinction à faire, que ſi les poils tombant ſeuls, ils laiſſent la peau ſaine & entiére, c'eſt une *Alopécie* ſimple ; au lieu que ſi la cuticule ſe ſépare avec eux, ou ſi la peau eſt excoriée, c'eſt un *Ophiaſis*. La premiére n'a ni figure, ni grandeur déterminée, & arrive à toutes les parties. L'autre, dit Celſe, *incipit ab occipitio, duorum digitorum longitudinem non excedit, ad aures, duobus capitibus ſerpit, quibuſdam etiam ad frontem, donec capita ſua jungantur.* L'Alopécie arrive à tout âge ; l'*Ophiaſis* eſt plus particulier aux enfans.

Cette incommodité entraîne avec elle peu de danger ; mais elle eſt accompagnée de beaucoup de difformité & de déſagrément ; juſques-là que les Eſclaves, parmi les *Romains*, attaqués de cette indiſpoſition, étoient vendus, au

rapport de *Sennert* (*a*), à un prix beaucoup plus bas.

Le prognostic de la maladie en géral, qu'elle soit curable ou non, doit se prendre des différentes circonstances qui l'accompagnent : ainsi la chûte des cheveux, qui a pour cause le défaut de nourriture, ou l'épuisement de l'humide radical, comme dans les Vieillards, est incurable ; de même que celle qui procéde de quelque espéce de teigne, ou de lépre : celle enfin, où la texture de la peau a été fort endommagée par les escarotiques, les brûlures, les ulcéres, & tout ce qui fait solution de continuité. Mais si la blessure est superficielle, comme dans la simple excoriation de la cuticule, ou si l'accident vient de la fiévre, de la vérole, ou d'un poison pris intérieurement, il y a espérance de guérison, pourvû que la maladie essentielle puisse étre emportée. Cette indisposition est dans les gens étiques & consomptifs, l'avant-coureur de la mort, selon cet Aphorisme d'Hippocrate : *Quibus tabe laborantibus, capilli de capite defluunt, hi, alvi fluxu superveniente, moriuntur.*

(a) *Pract. lib. 5. pars 3. sect. 2. c. 4.* de Alopeciâ.

La cure exige la ſaignée, la purgation & une diéte convenable : les errhines & les *apophlegmatiſans* conviennent pour attirer & emporter les humeurs nuiſibles, & les humidités ſuperflues de la tête. Quant aux topiques, après avoir raſé les cheveux qui reſtent ſur la partie chauve, on doit ſe ſervir de fomentations de différentes eſpéces, ſelon les différentes indications ; ou bien on peut, dit *Ambroiſe Paré*, laver la tête avec une leſſive, où l'on a fait boüillir les racines d'iris de Florence, & d'aloës ; tandis qu'on emploie d'autres remédes propres à ouvrir les pores & à attirer les ſucs nourriciers, ſur-tout s'ils ſont bons & loüables, dans les parties externes ; mais ſi l'*Alopecie*, dit le même Auteur, vient du défaut de nourriture, on frottera la partie avec un linge groſſier, ou les feuilles de figuier, ou un oignon, juſqu'à ce qu'elle devienne rouge. *Avicenne* approuve encore les ſangſues & les légeres ſcarifications ; d'autres conſeillent de piquer la partie avec une aiguille, & d'y appliquer enſuite l'onguent de *Labdanum*, la fiente de pigeon, l'herbe aux poux, l'huile de Bayes de laurier, la térébenthine & la cire, & les autres *Rubefacians* qui pen-

vent susciter la chaleur dans les parties, & y attirer par-là les sucs nourriciers. On fait ordinairement trois espéces de ces derniers remédes ; les doux, les moyens & les forts : en voici une formule de chacun :

Prenez du roseau brûlé & des amandes améres avec leur peau, de chacun ℥ij. de l'encens, ʒj. de l'huile de camomille composée, ℥j. & un peu de cire, mêlés selon l'art.

Prenez de la poudre d'amandes améres grillées, ʒij. de la semence de Roquette, ʒj. de l'hellébore, ʒß. de la graisse d'ours & de celle d'oye, de chacune ℥ß. & ce qu'il faut de cire pour un liniment.

Prenez de l'euphorbe, de la férule & de l'huile de laurier, de chacun ʒij. du souffre vif, & des deux hellébores, de chacun ʒj. de la cire, ce qu'il en faut pour un onguent.

Massara substitue le cresson & la semence de Roquette à la férule & à l'euphorbe ; & la poix liquide à l'huile de laurier, sur-tout quand on ne peut pas avoir les autres bons. Certains prétendent que lorsque la friction de la partie avec des gros linges, n'y attire pas la

rougeur, la maladie est incurable; & que plutôt cette rougeur paroît, & plus la cure est prompte & assûrée.

Plusieurs Auteurs regardent la graisse de serpent comme un des plus excellens remédes pour faire revenir les cheveux dans les parties chauves; si l'on oint ces derniéres avec cette graisse, après les fomentations & les frictions convenables. La graisse de taupe, & celle d'ours sont aussi recommandées. Elles font un des ingrédiens ordinaires de ces espéces de compositions.

Prenez une anguille grasse, faites-la cuire dans l'eau, ajoûtez à la graisse que vous en retirerez, demi-once de celle d'ours, & deux dragmes de miel, mêlés pour un liniment,

Ou,

Prenez de l'huile d'aurone, ℥j. des graisses de lapin & de taupe, de chacune ʒß. des noix & de l'aurone brûlés, de chacun ʒiij. du miel, ʒß. mêlés pour un onguent.

On recommande, dans la même vûe, la décoction des racines de patience sauvage & de cabaret.

Dioscorides loüe beaucoup le Labdanum mêlé avec la myrrhe. Ce reméde échauffe, resserre & fortifie les parties.

Galien donne de grandes loüanges au liniment ſuivant :

Prenez du bon Labdanum, demi-once, de l'huile de lentiſque une once, mêlés.

Mais ſi la chûte des cheveux eſt ſymptôme de quelque maladie ; ou ſi elle procéde de la grandeur exceſſive des pores, ou du relâchement de la peau, les remédes ſuivans auront lieu :

Prenez des roſes ſéches, des balauſtes & de l'écorce de grenade, de chacun ʒij. de l'huile commune ℥iv. du vin noir aſtringent ℥ij. Faites boüillir ces matiéres juſqu'à la conſomption du vin ; ajoûtez enſuite du labdanum & de la myrrhe, de chacun ʒiij. du capillaire en poudre ʒj. mêlés.

Ou,

Prenez du politric & du capillaire, demi-poignée, des fleurs de myrthe, des roſes & de l'abſinthe, de chacun une poignée ; faites-les cuire dans parties égales d'huile douce & de vin rouge aſtringent, juſqu'à la conſomption de ce dernier. Ajoûtez à trois onces de colature, une once & demi de labdanum, & demi-once de maſtich en poudre.

On pile le Labdanum & le maſtich dans

un mortier, avec un pilon chaud ; on y verſe l'huile peu-à-peu, & on répand enſuite quatre onces de poudre de capillaire ſur la matiére en la remuant exactement. On ſe ſert de ce reméde en onction.

Haffenreffer loüe beaucoup dans le même cas l'eau diſtillée ſuivante :

Prenez de la racine de patience ſauvage, ℥iv. du capillaire, deux poignées, de l'eau de fontaine & du vin blanc, de chacun une livre. Faites macérer ces matiéres pendant la nuit, groſſiérement inciſées : diſtillez enſuite juſqu'à ce qu'il ne reſte que demi-livre de la liqueur dans la veſſie. Servez-vous de cette eau diſtillée matin & ſoir, en vous peignant.

Si l'on ajoûte à cette eau un peu de celle de miel, elle ſera encore plus efficace.

Les *Simples* que *Sennert* (*a*) conſeille après les frictions, les fomentations, &c. ſont la moûtarde, le creſſon, la racine de lys blanc : remédes qu'il dit faire revenir les poils ſur les parties brûlées : la ſemence de Roquette, le nitre, l'huile de laurier, la poix liquide, le ſoufre, la poudre & la cendre d'Aurone,

(a) *Loco ſuprà citato.*

les racines de cyclamen & d'hellébore, la ſemence de ſtaphiſaigre & la fiente de pigeon. Il place parmi les plus chauds & les plus forts, la férule & l'euphorbe.

On doit avoir égard, dans l'uſage de ces remédes, à l'âge, aux forces & au tempérament du Malade, de même qu'à l'ancienneté de la maladie : car les forts pourroient beaucoup préjudicier aux perſonnes délicates, & les foibles ſeroient de peu d'avantage aux conſtitutions fortes & ruſtiques, ſur-tout ſi la maladie étoit opiniâtre & ancienne.

Les remédes compoſés du même Auteur ſont les ſuivans :

Prenez des feuilles de roſeau brûlées, ℥ß. du hériſſon calciné, ʒj. de la fiente de rat, ʒij. Broyez ces matiéres avec du vinaigre, & oignez-en la partie.

Ou,

Prenez des feuilles de roſeau brûlées, ou de leurs cendres ; des poils de chévre auſſi brûlés ; du capillaire, de la graiſſe d'ours, & de la poix liquide de cédre, de chacun parties égales, mêlés.

Ou,

Prenez des rats domeſtiques & du linge brûlés, des dents de cheval calcinées, de la graiſſe d'ours, de celle de cerf, & de

l'écorce de roseau, de chacun parties égales; du miel, ce qu'il en faut pour un onguent.

Il prescrit dans les constitutions robustes, lorsque le mal est enraciné, l'onguent formulé ci-dessus, composé avec l'euphorbe, la férule, l'huile de laurier, &c.

Dans l'*Alopécie* légere & dans les tempéramens délicats on peut se servir d'un liniment fait avec l'Aurone, ou la racine de cane brûlée, & l'huile de laurier, ou la poix liquide.

Ou,

Prenez des semences de roquette, de cresson, & du nitre, de chacun parties égales que vous mêlerez avec ce qu'il faut d'huile de laurier pour un liniment.

L'onguent suivant est encore plus doux, & plus propre pour les femmes, & les enfans.

Prenez de l'aurone, des cendres de racine & d'écorce de roseau, & de l'encens en poudre, de chacun parties égales; de la graisse d'ours & de l'huile d'amandes améres, aussi parties égales, & ce qu'il en faut pour former un onguent.

On peut rendre ce topique plus fort

en y ajoûtant de l'écume de mer, du soufre vif, de la semence de Roquette, du nitre, &c. ou on peut se servir du suivant qui est encore plus fort.

Prenez de la moûtarde, de la férule & de la semence de cresson, de chacune parties égales ; réduisez-les en poudre subtile, & y ajoûtez de l'huile de laurier & de la résine, ce qu'il en faut pour former une emplâtre selon l'art.

L'usage de tous ces remédes demande, comme nous l'avons déja insinué, de la circonspection, non-seulement eu égard à leur force, mais encore au tems de leur continuation, qui ne doit pas s'étendre au-delà du moment que la partie paroît rouge, ou que le Malade se plaint d'une chaleur incommode & douloureuse. Ceci doit nous porter à être attentifs à regarder souvent, chez les enfans, si les parties paroissent irritées, ou enflammées ; & dans ce cas on en doit venir à quelque douce embrocation anodine faite avec l'huile-rosat, ou celle d'anet, &c. Sans cette précaution la peau pourroit être fort endommagée par la corrosion des forts topiques continués trop long-tems ; d'où suivroit une *chauveté* perpétuelle, sinon quel-

que chose de pis ; comme le remarque *Christoph. à Vega*, qui dit avoir vû quelquefois cette indiscrétion devenir fatale.

L'usage du *Labdanum* dans cette maladie, est en grande estime chez les Auteurs. Il y en a qui après avoir fait raser la tête, & l'avoir fomentée avec une décoction de fœnugrec, disent l'avoir employé avec succès, dissous dans l'huile de mastich.

Pour faire croître, autant que l'art peut le permettre, la barbe aux adultes, non trop efféminés, ou rémedier à sa chûte, il faut après avoir rasé le poil follet, frotter doucement la partie avec un linge, dans la vûe d'en ouvrir les pores, & d'y attirer la nourriture : on l'oint ensuite avec l'onguent suivant, en se mettant au lit.

Prenez de l'huile, où vous aurez fait boüillir de l'aurone, ℥ij. *de la cendre d'abeilles, ou de guêpes*, ʒiß. *de la fiente de rat*, ʒß. *du miel*, ℥j. *du labdanum*, ʒiij. *de la graisse d'ours, ce qu'il en faut pour former un onguent.*

Ou,

Prenez des feuilles d'armoise, ce que vous en voudrez ; faites-les cuire dans de l'huile,

& oignez les parties avec cette derniére.

Ou,

Prenez de la poudre de semence de nielle, ce que vous en voudrez; mêlez-la avec suffisante quantité d'huile d'œufs, pour vous en servir en liniment.

Ou, lavez fréquemment la partie avec une décoction d'aurone, de capillaire, de politric, de romarin, & de racine de canne, & l'oignez ensuite avec un onguent fait de Labdanum. Ou,

Prenez des huiles d'anet & de spica, de chacune ℥v. des sommités d'aurone, trois poignées, de la scille ℥iij. du bon vin ℥iij. Faites boüillir ces matiéres jusqu'à la consomption du vin, & servez-vous de cette décoction.

Je trouve le reméde suivant prescrit pour la chûte des sourcils,

Prenez de l'encens brûlé, & réduit en suïe, ʒij. du mastich & de la résine, de chacun ʒj. mêlés, & frottez-en les sourcils.

Les cheveux sont encore sujets, surtout dans leurs extrémités, à se fendre & à se fourcher. Les Auteurs conseillent alors d'en oindre les bouts avec du fiel, & de les laver ensuite avec une décoction de capillaire; ou de racine &

de feuilles d'Aurone, & de canne ; ou de fœnugrec, & de ſcabieuſe ; ou enfin de ſcille, de feuilles de ſauge & de myrthe, dans de l'huile. Ou,

Prenez du fiel de bœuf & du fort vinaigre, de chacun parties égales ; de l'ail & de la petite centaurée, ce qu'il en faut ; faites-en une décoction dont vous laverez la tête.

Il y a une autre eſpéce de maladie de cheveux, où ceux-ci rongés & mis en piéces par de petits vers ſemblables à ceux qu'on trouve dans la vieille cire, ou les fruits flétris, tombent par morceaux. Ces vers à peine perceptibles qu'avec le ſecours du microſcope, ne ſont peut-être que les *mites* ordinaires. *Sennert* nous dit les avoir vû ſouvent, & avoir été conſulté ſur les moyens de les détruire. Il leur donne le nom de *Tinea capillorum*, parce qu'ils rongent & font des trous dans les cheveux, comme la *teigne* en fait dans les hardes. Certains prennent ces vers pour les lendes ordinaires, ce qui eſt ridicule ; car ces derniéres ne ſont que le nid, ou plutôt les œufs, d'où les poux ſont ſortis.

Le même Auteur propoſe, pour détruire cette vermine, les remédes ſui-

vans, dont on se sert en onguent, ou en lotion.

Prenez de la racine de genêt, ℥ij. de la myrrhe, ʒij. du vinaigre ce qu'il en faut; cuisez légérement ces matiéres, & servez-vous de la colature.

Ou,

Prenez de la semence d'ortie en poudre, ce qu'il vous plaira; faites-la macérer dans du vinaigre, & en lavez les cheveux.

Ou,

Prenez de l'ail & de la petite centaurée, de chacun parties égales, faites-les cuire dans du vinaigre, & y ajoûtez du fiel de bœuf.

Ou,

Prenez de la grande ortie ce qu'il vous plaira, faites-la cuire dans de la lessive, & en lavez la tête,

Ou,

Prenez de l'aurone, de l'absinthe & de la racine de benoîte, ce que vous en voudrez. Faites-les cuire dans parties égales d'eau & de vinaigre, & lavez les cheveux de la décoction.

On trouve dans la Pharmacopée de *Mayerne* le reméde suivant, pour faire venir les cheveux sur les endroits chauves.

Prenez des boutons de peuplier, demi-livre,

des fleurs de boüillon blanc & de Trique-Madame ; de chacune ℥viij. Faites boüillir les boutons pendant un quart-d'heure avec deux livres de beurre frais, & ensuite les fleurs durant le même tems, exprimez & passez les matiéres, & vous servez de ce liniment deux fois par jour. Il opére mieux l'été que l'hyver.

Si vous ajoûtez à ce topique, dit *Mayerne*, les graisses d'ours & d'hérisson avec de la peau calcinée de ce dernier, & la racine de férule réduite en poudre subtile ; vous aurez un reméde très-puissant, qui fera couvrir la partie de cheveux dans six semaines. Si la maladie est invétérée, il faut laver la tête auparavant avec la décoction suivante :

Prenez du capillaire, du politric, du boüillon blanc, du stæchas, du millepertuis, de la mauve, de la guimauve, de la pariétaire, de la camomille, du mélilot & de la sauge ; de chacun une poignée. Faites-les boüillir dans ce qu'il faut d'eau de fontaine. Ajoûtez-y sur la fin de la cuite, la septiéme partie de vin. Fomentez la tête avec des éponges trempées dans cette liqueur, & oignez-la ensuite avec le liniment décrit ci-dessus.

Le Docteur *Fuller* propose, dans sa Pharmacopée, l'onguent suivant, comme un excellent remède.

Prenez des cendres d'abeilles & de la fiente de rats, de chacun demi-once ; du baume du Pérou, deux dragmes, du miel, ce qu'il en faut pour un onguent.

A ces remédes j'en ajoûterai encore trois ou quatre, pris de la Pharmacopée de *Bate*.

Prenez des mouches vivantes deux livres, du miel demi-livre, du lait une livre : distillez ces matiéres selon l'art.

Ou,

Faites brûler du papier sur des plaques d'étain ; ramassez l'huile qui s'y attachera, & oignez-en les parties chauves.

Ou,

Prenez de l'aurone récente, broyée, demi-livre ; de la vieille huile une livre & demi ; du vin rouge demi-livre. Cuisez jusqu'à siccité de l'herbe, & répétez trois ou quatre fois la même chose avec de la nouvelle aurone. Ajoûtez deux onces de graisse d'ours à la colature, & mêlés exactement.

Prenez du Labdanum ℥vj. de la graisse d'ours, ℥ij. du miel ℥ß. de la poudre d'aurone

d'aurone ʒiij. de la cendre de racine de canne, ʒiß. de l'huile de noix muſcade ʒj. du baume du Pérou ʒiij. mêlés pour un onguent.

Prenez de la racine de ſouchet long, du roſeau aromatique, & des roſes rouges, de chacun ℥iß. du benzoïn ℥j. du bois d'aloës ʒvj. du corail rouge & du ſuccin, de chacun ℥ß. de la farine de fêve ℥iv. de la racine d'iris de Florence ℥viij. mêlez ces matiéres réduites en poudre ſubtile, & y ajoûtez du muſc & de la civette, de chacun v. grains.

Le principal uſage de cette poudre répandue ſur la tête, eſt, dit cet Auteur, de faire renaître les cheveux, & d'en affermir les racines. Elle récrée auſſi & fortifie le cerveau & la mémoire.

Quant à la couleur des cheveux, nous remarquerons ſeulement que les cheveux gris des Vieillards, qui leur donnent cet air vénérable qui doit les faire reſpecter de tous les honnêtes gens, ſi leur conduite répond à leur âge; nous remarquerons, dis-je, que ces ſortes de cheveux doivent être laiſſés à eux-mêmes; puiſque leur blancheur n'eſt que le produit naturel de ſucs froids & flegmatiques qui bouchant les pores, ou

les petits vaiſſeaux de leurs racines, les privent de tout autre ſuc nourricier, & par conſéquent de leur couleur naturelle. Tout Vieillard qui teindroit ſes cheveux gris pour reparoître jeune, ne feroit que ſe rendre la riſée du Public, ſelon cette Epigramme de *Martial* :

Mentiris juvenem tinctis, Lentine, capillis
Tam ſubitò Corvus, qui modò Cygnus eras.
Non omnes fallis : ſcit te Proſerpina canum,
Perſonam capiti detrahet illa tuo.

Mais ſi la chauveté eſt prématurée, on peut employer les remédes déja décrits : ou ſi les cheveux deviennent gris dans la jeuneſſe, quelques-uns propoſent de les noircir ; d'autres, & particuliérement les Anciens, conſeillent de les teindre de couleur jaune, & d'en former ces boucles blondes ſi admirées dans les premiers ſiécles, & encore en grande eſtime chez quelques Peuples. Mais nous renvoyons tout ceci à l'Art Coſmétiqne.

Voilà pour ce qui regarde l'*Alopécie*, concernant laquelle *Maſſara* (a) a établi les régles ſuivantes que nous allons rapporter.

1. *La chauveté n'admet point de cure,*

(a) Lib. I. cap. de Alopeciâ.

mais l'Alopécie & l'Ophiasis peuvent se guérir.

2. Il se présente trois indications; mais quelquefois une; quelquefois deux suffisent pour la cure.

3. Tout le corps doit être évacué, quelquefois par la saignée, toûjours par les purgatifs, souvent répétés, & propres à chasser les humeurs nuisibles.

4. On doit purger la tête, principalement par la bouche & les narines, en usant de gargarismes, de sternutatoires & d'apoflegmatismes.

5. La matiére arrêtée dans la peau doit être dissoûte par les médicamens discussifs, modérément chauds, peu desséchans, doüés de particùles tenues, & quelquefois plus forts.

6. On les applique sur la tête rasée, rendue chaude par la friction, continuée jusqu'à ce que la peau reprenne sa peau naturelle.

On doit porter grande attention au cerveau, lorsqu'on vient à colorer & à teindre les cheveux, ou à se servir des autres différentes applications; crainte que pendant que nous sommes occupés à orner ces parties du corps, que quelques-uns regardent comme excrémenteuses, nous n'attirions des accidens fâcheux sur la noble résidence de l'ame.

La maladie contraire à l'insuffisance

ou à la chûte des cheveux, est leur trop grande abondance, ou leur naissance dans des endroits où ils ne devroient pas venir. Pour remédier à ces accidens, ou plutôt pour complaire aux désirs du beau sexe, inquiet du désagrément que cet inconvénient donne à leur beauté, les Auteurs ont imaginé certains remédes, ausquels ils ont donné le nom de *Psilothra*, ou de *Dépilatoires* dont l'usage, sur-tout celui des plus forts, demande beaucoup de circonspection, tant par rapport aux parties où on les applique, qu'au tems qu'on les y laisse; crainte que leurs particules corrosives pénétrant trop profondément, ne laissent une plus grande difformité, que celle qu'on se proposoit d'emporter.

On place parmi les plus doux, l'eau de persil, le suc d'acacia, la gomme de lierre. Les œufs de fourmis sont un peu plus forts : on en compose un *Dépilatoire* encore plus puissant, de la maniére suivante :

Prenez de la gomme de lierre, ℥j. de l'orpiment, des œufs de fourmis & de la gomme Arabique, de chacun ʒj. réduisez le tout en poudre, & en faites un liniment avec la suffisante quantité de vinaigre.

Le suc de Tithymale, mêlé avec l'huile, fait le même effet. *Ætius* prépare un *Dépilatoire* avec l'hérisson terrestre & l'huile. La dissolution de la gomme de cerisier empêche, selon quelques-uns, les poils de croître sur les parties, si on les fomente avec ce topique.

Le suivant, qui est d'*Ambroise Paré*, est encore plus fort.

Prenez de la chaux vive, ℥iij. de l'orpiment, ʒj. Dissolvez la chaux dans l'eau ; ajoûtez-y ensuite l'orpiment avec quelques aromatiques.

Ou,

Prenez de la chaux vive & de l'orpiment jaune, de chacun ℥j. de l'amidon & de la litarge, de chacun ʒß. broyez ces matiéres, incorporez-les avec de l'eau commune, & les faites bouillir.

On connoît, dit *Paré*, que la cuisson est parfaite lorsque la barbe d'une plume mise dans la décoction, tombe immédiatement.

D'autres fomentent doucement la partie avec de l'eau où l'on a fait tremper, un moment, parties égales de chaux vive & d'orpiment réduits en poudre, & pliés dans un noüet.

Sennert place parmi les plus forts *de-*

pilatoires, le *lixivium capitale*, la chaux vive, les œufs de fourmis, la ſandarac, l'arſénic, l'orpiment, les huiles de ſoufre & de vitriol; la plus douce eſpéce d'aloës, l'alun, les cendres de coquillages, de chêne & de figuier; les racines de bryone & d'hellébore noir, le plomb brûlé, l'antimoine calciné, le *miſy*, le *ſory*, &c.

Mais la prudence exige, comme nous l'avons déja inſinué, qu'on ne tente aucun des dépilatoires rapportés, que ſous les yeux de quelque habile Chirurgien qui puiſſe obvier aux accidens, ſouvent occaſionnés par la vertu corroſive de quelqu'un des ingrédiens.

Avant que de finir ce Chapitre, nous parlerons d'une incommodité dont *Ariſtote* (a) fait mention ſous le titre de *Malum pilare*: ou *pilaris morbus*. Nos François, dit *Paré*, nomment cette indiſpoſition, *Cridones*, peut-être *à crinibus*, à cauſe de la douleur qu'on reſſent alors, aux cheveux. *Wier* & *Horſtius* en traitent ſous le nom de *Dracunculi*; quoique quelques-uns prétendent que ce ſont deux maladies différentes. Ces dragonneaux ſont, ſelon quelques Anciens, des eſpéces de petits vers, quel-

(a) *Hiſt. Animal. l. 7. c. 11.*

quefois vivans, qui s'engendrent dans les parties musculeuses des bras, des cuisses & des jambes. Mais j'avoue que je n'en ai jamais vû, ni n'en trouve aucune mention que chez quelques Anciens. Vous pouvez consulter sur ces vers, ou dragonneaux, *Sennert* (*a*) & *Paré* (*b*); mais celui-ci qui différe extrêmement du premier, prétend que ce qu'on appelle *Dracunculus*, n'est qu'un abscès ou tumeur sinueuse, sans aucune espéce de vers, dont la cure est la même que celle du *Phlegmon*.

Quant au *Morbus pilaris* proprement dit, il vient, dit-on, de ce que les poils poussés trop foiblement contre la peau, sont retenus au-dessous de celle-ci; ce qui arrive sur-tout au dos des jeunes enfans; où ces poils piquant & irritant par leurs extrémités, les filamens nerveux, ils jettent ces jeunes créatures dans des vives agitations, & leur font faire des cris continuels. Ces poils forment quelquefois une petite tumeur à la surface de la peau, semblable à un petit abscès; & alors on doit les arracher avec des pincettes: on les trouve souvent de la longueur d'un demi-

(a) *Prax. lib. pars 2. cap. 24.*
(b) *Lib. 8. cap. 23.*

pouce, & même plus longs, ſelon quelques-uns. *Hildan* rapporte, ſi je ne me trompe, avoir délivré un de ſes enfans de cette incommodité, en arrachant les poils.

Ambroiſe Paré recommande, pour procurer le paſſage de ces poils à travers la peau, de fomenter cette derniere avec de l'eau tiéde, & d'y appliquer enſuite un onguent compoſé avec le miel, & la farine de froment. D'autres conſeillent le ſang-dragon réduit en cataplaſmes avec l'eſprit de vin; les uns, ce que je ne ſçaurois approuver, une emplâtre de levain, & d'orpiment; les autres, la poudre de verre, incorporée avec du miel, ou une décoction de cerfeuil mêlée avec du vinaigre, pour baſſiner la partie; d'autres enfin, preſcrivent une leſſive de cendres de chêne, où l'on a fait cuire de la racine de bryone. Mais en voilà aſſez ſur une maladie qu'on voit à peine une fois dans la vie. Il ne paroîtra cependant pas ſi étrange qu'il naiſſe des poils ſous la peau, ſi l'on fait attention qu'on en trouve ſouvent dans des endroits plus extraordinaires, comme dans le cœur, le foie, les reins, dans quelques eſpéces d'abcès, les tumeurs *enchyſtées*, & très-fréquemment

dans les ovaires des femmes; où j'ai vû des pelotons de poils, avec des poignées de ſable, de craie, de cendres, & d'autres ſemblables matieres. On en a obſervé auſſi dans les mammelles des femmes; on en a vû ſouvent ſortir par la voie des urines, dans la maladie nommée *trichiaſis*. Quelques Auteurs ſoutiennent que ces poils avoient été avalés par accident, & évacués enſuite par l'uréthre; ce que d'autres diſent être contredit par la ſtructure des parties; incapables, à raiſon de leurs différentes courbures, plis, & détours, d'admettre de pareilles ſubſtances; ils concluent de-là que ces dernieres ne ſont point des véritables poils avalés, ou engendrés dans le corps; mais quelque choſe d'approchant ou de ſemblable. Le Lecteur peut voir les raiſons pour & contre dans *Ariſtote Hiſt. animal. lib.* 7. *c.* 11. dans *Pline, Hiſt. nat. lib.* 32. *c.* 10. dans *Alſaharavius, Prax. tract.* 14. *c.* 2. dans *Alex. Benedictus Anatom. lib.* 3. *c.* 4. dans *Veſale, de corp. hum. fabr. lib.* 5. *c.* 18. dans *Rondelet, Hiſt. aquatil. cap. de cancro fluviali*; dans *Chriſt. à Vega, art. med. lib.* 3. *c.* 10. *ſect.* 6. dans *Mercurialis variar. lect. lib.* 5. *c.* 4. dans *Cardan de varietate, lib.* 8. *c.* 44. & enfin dans

Th. Avega comment. ad lib. 6. c. 3. de loc. affect, Galeni ; tous Auteurs dont les raiſons ſont ramaſſées par *Schenkius* dans ſon hiſtoire *de Morbo pilari.*

Les poils ſont encore ſujets à d'autres accidens, où ils ſe trouvent hors de leur ſituation, & de leur ordre naturel, comme dans le *trichiaſis*, où les cils ſont repliés dans l'œil ; dans le *diſtrichiaſis*, où ils forment un double rang ; dans le *phalangoſis* où il y a deux ou trois rangées de poils à la paupiere ſupérieure, ou à l'inférieure. Mais ſans m'arrêter plus long-tems à décrire de ſemblables incommodités, je conclurai ce chapitre par une courte hiſtoire de la ſurprenante maladie, dont les Auteurs ont parlé ſous le nom de *Plica Polonica*, parce qu'elle eſt particuliere aux *Polonois.* Quelque vive que ſoit la douleur occaſionnée par les étonnans, & divers entrelacemens qui arrivent, dans cette maladie, aux cheveux & à la barbe, on eſt forcé de les laiſſer croître de cette monſtrueuſe maniere, plutôt que de les couper, crainte d'attirer par-là une mort ſoudaine ; comme le croit du moins généralement le vulgaire ; mais nous allons nous borner ici à rapporter uniquement ce que *Schenkius* nous a laiſſé là-deſſus ſous le titre

Des tresses des incubes, obs. 1. *ou d'une maladie nouvelle, & inconnue aux Anciens, dans laquelle tant les cheveux, que les poils de la barbe, sont entortillés & collés ensemble d'une maniere affreuse.*

» On observe fréquemment parmi » nous, une maladie inconnue aux Mé» decins de tous les siécles, dans laquel» le les cheveux & les poils de la barbe » se trouvent indissolublement entortil» lés. Leurs tresses entrelacées d'une » maniére surprenante, & dont la gros» seur égale souvent celle du doigt, des» cendent jusques sur les épaules, la poi» trine, & quelquefois jusqu'au nom» bril; ce qui forme un aspect hideux, » & représente comme une tête de *Mé» duse*. Ceux qui sont attaqués de cette » terrible maladie, l'abandonnent fort » réligieusement à elle-même, & sou» tiennent qu'il ne faut ni couper ces » tresses affreuses, ni les débroüiller » avec le peigne; & cela dans la forte » persuasion où ils sont, qu'elles consu» ment la semence des plus graves ma» ladies de la tête, telles que l'apople» xie, la paralysie, la manie, sur-tout » la cephalagie rebelle, & semblables.

» Conduits par la ſuperſtition, ou les
» obſervations nombreuſes, ils regar-
» dent le ſoin qu'on prendroit de ces
» ſortes de cheveux, comme mortel,
» ou ſuſceptible d'un mauvais effet ; &
» s'appuyant de l'hiſtoire & de l'expé-
» rience, ils ſoutiennent opiniâtrément
» leur opinion. Il y en a qui, plus ſoi-
» gneux de leur beauté, cachent les
» treſſes des cheveux ſous le chapeau,
» & celles de la barbe ſous l'habit ; d'au-
» tres paroiſſent dans les aſſemblées pu-
» bliques ſans vouloir les cacher, & mê-
» me ſans pouvoir le faire s'ils le vou-
» loient. Enſorte que ces treſſes monſ-
» trueuſes ſont regardées ſans deshon-
» neur & ſans reproche, & même com-
» me très-néceſſaires à la conſervation
» de la vie. On a vû des gens les porter
» ainſi pendant toute leur vie, dans l'eſ-
» pérance de s'exempter par-là des ma-
» ladies très-graves dont ils étoient me-
» nacés. D'autres prétendent qu'ils ne
» ſont plus expoſés au retour de ces
» derniéres, ſi cet affreux accident arri-
» vant aux cheveux vers le tems de l'at-
» taque, on ne touche jamais à leurs
» entortillemens. S'il arrive auſſi que le
» commun peuple tombe dans l'incom-
» modité dont il s'agit, il ſoupçonne

» d'abord quelque maladie de tête, ca-
» chée & fort fâcheuſe. Sur tout cela je
» n'entreprends point de décider ſi la
» ſuperſtition a plus de part que l'expé-
» rience, ou l'expérience que la ſuperſti-
» tion. J'avoue cependant que penchant
» pour l'opinion du vulgaire, appuyé
» d'une tradition conſtante & non in-
» terrompue, je penſe que ces ſortes
» d'indiſpoſitions peuvent être préve-
» nues par la préſence du plica, en ce
» que leur ſemence eſt conſumée par cet-
» te incommodité.

» Je n'ai point encore découvert que
» cette maladie des cheveux ſoit paſſée
» aux autres peuples de l'Europe, ni mê-
» me chez tous ceux de l'Allemagne. El-
» le eſt endemique dans le Briſgau en Al-
» ſace, dans les Pays-Bas, & en quelques
» endroits des environs du Rhin. J'ai
» connu moi-même plus de trente com-
» patriotes, dont quelques-uns vivent
» encore, attaqués de cet accident. Le
» vulgaire le nomme treſſe, ou boucle de
» cheveux des incubes, parce qu'il croit
» que les incubes & les faunes prennent
» ſoin la nuit de ces treſſes en les ſuçant.

L'hiſtoire & la cure de cette maladie ſe trouvent plus au long dans *Sennert*, *prax. lib.* 5. *pars* 3. *ſect.* 2. *c.* 9. *de Plicâ.* dans *Fonſeca*, *tom.* I. *conſil.* 1. dans *Rha-*

dius, *cent.* 1. *obs.* 77. dans *Saxonius*, *med. pract. lib.* 10. & dans plusieurs autres Auteurs.

CHAPITRE II.
De la Teigne.

CETTE maladie, familiere aux nourrissons & aux enfans, est appellée *Tinea* par les Latins, à cause des petits trous creusés dans la peau de la tête, à la maniere de ceux des livres & des hardes, faits par le ver nommé *Tinea.* La sanie qui coule de ces mêmes trous, lui a fait donner par les *Grecs*, selon quelques-uns, le nom d'*achor*, *quasi ichor.* Si ces creux faits par une humeur âcre & corrosive, sont plus grands, & fournissent une espéce de liqueur plus épaisse, & semblable à du miel, la maladie prend le nom de Κηριον *favus*, ou de *Meliceris*, quoique cette derniere incommodité soit généralement rapportéee à une des tumeurs *enchystées.*

Quelques Anciens font mention de la *Teigne* sous le nom de *Lactumen*, ou croûte lactée, parce qu'ils l'attribuent à quelque vice du lait de la Nourrice, ou à quelque excès de nourriture de la part de l'enfant. Mais nous avons déja parlé de ceci dans le quatriéme cha-

pitre de la premiere Partie de cet Ouvrage, lorsque nous avons traité des croûtes des enfans.

D'autres divisent la teigne en séche, en humide, & en *lupineuse*. *Sennert* en admet cinq espéces, qu'il nomme *ficosa*, *favosa*, *lupinosa*, &c. selon les différentes substances ausquelles elle ressemble. Comme toutes ces espéces ne différent que selon le dégré de *virulence* de l'humeur qui les produit, nous les comprendrons toutes sous le nom de petits ulcéres faits sur la tête des enfans par un suc corrosif ou salin, qui ronge plus ou moins les glandes cutanées : si, par exemple, sa corruption est légere, il en résultera la teigne séche ou farineuse ; si elle se trouve un peu plus considérable, elle occasionnera l'espéce nommée *ficosa* ; enfin son plus haut dégré de corruption engendrera l'espéce ulcéreuse, comme l'*achor* & le *favus*.

Le *diagnostic* est évident, puisqu'on découvre par la vue, à quelle espéce la teigne appartient le plus proprement.

Le *prognostic* doit se prendre du dégré de virulence de l'humeur, de la durée de son écoulement, du tempérament du malade ; & du risque que courent le cerveau, & les autres parties nobles, en

deſſéchant les ulcéres. Il eſt difficile de déraciner le mal avec ſûreté, & dangereux d'en entreprendre la cure, ſi l'on n'a un ſoin infini de rectifier en même tems les ſucs corrompus, & de garantir la lymphe nervale du *virus*, que la ſuppreſſion de l'humeur de la teigne pourroit lui imprimer. Le défaut de ces précautions a coûté la vie à pluſieurs enfans, comme il eſt démontré par une infinité d'exemples rapportés, entr'autres, par *Foreſtus*, *Herc. Saxon. Amat*, &c. ce ſont ces mêmes exemples, & la grande peine qu'il y a à conduire cette maladie, qui font éviter aux Médecins & aux Chirurgiens, ſoigneux de leur réputation, de s'engager dans ces eſpéces de cures; on s'adreſſe communément aujourd'hui dans ces ſortes de cas, aux empiriques & aux femmelettes.

La ſaignée & les fréquentes purgations ſont très-néceſſaires dans la cure de cette incommodité, de même que les véſicatoires & les cautéres; dans la vûe de détourner conſtamment l'humeur de la tête, & de garantir le cerveau & le genre nerveux de ſa malignité. Les remédes internes peuvent être les mêmes que ceux que nous avons dé-

crits pour la gale, & les croûtes des enfans, dans le troisiéme & quatriéme chapitre de la premiére Partie de cet Ouvrage.

On doit commencer, dans la teigne séche, les applications externes, par les topiques émollients & relâchans, afin de procurer la chûte des croûtes.

S'il y a des cheveux; comme leurs racines généralement corrompues nuisent beaucoup à la cure, il faut commencer par les emporter, soit en les arrachant avec des pincettes, ou les enlevant tout d'un coup, quoique l'exécution en soit douloureuse, avec un emplâtre de poix appliquée le jour précédent; ou enfin en les coupant ras de la tête, & brûlant ensuite les racines avec quelqu'un des dépilatoires ordinaires, mentionnés dans le dernier chapitre; où nous avons aussi insinué les grandes précautions qu'il y a à prendre dans l'usage de ces corrosifs, par rapport aux forces & à l'état du malade. On doit de plus faire attention de ne les laisser sur la peau, que justement le tems qu'il faut pour exécuter l'effet désiré; crainte que pénétrant trop avant, ils n'excitassent la douleur, la fiévre, & d'autres accidens fâcheux.

Les cheveux étant emportés, *Sennert* prescrit ces deux topiques.

Prenez de la litarge, & de la céruse, de chacune ℥ß. de l'alun, & des feuilles vertes de rhue, de chacun ℥ij. broyez le tout avec de l'huile & du vinaigre, & en oignez la partie.

Ou,

Prenez de la rhue & de l'alun, ce qu'il vous plaira, broyez-les avec du miel, & appliquez-les sur la tête rasée.

Ambroise Paré (*a*) nous dit que les jeunes enfans ne pouvaut supporter les topiques piquans, ni le régime nécessaire à la guérison d'une maladie si opiniâtre, il faut se contenter jusqu'à l'âge propre à résister aux remédes convenables, de l'application des feuilles de chou ou de poirée, ointes avec un peu de beurre frais; dans la vûe d'amollir les parties, & de donner issue à l'humeur de la teigne. Nos femmes ne se servent communément que d'un bonnet de toile cirée, mais je le crois trop attractif, & propre à augmenter la corruption : d'où il ne me paroît convenir que dans le cas d'une prompte suppression de l'humeur, ou de sa chûte sur le cerveau; dans la

(*a*) Liv. 17. ch. 2.

vûe de r'ouvrir alors promptement les pores cutanés, & de rappeller par-là l'évacuation ſupprimée. D'autres oignent la tête avec du beurre ou du lard, & appliquent enſuite par-deſſus une calotte de veſſie de cochon ; mais celle-ci doit être changée ſouvent à cauſe de la puanteur, contractée d'abord par les vapeurs corrompues qu'elle retient. D'autres enfin ſe ſervent d'une emplâtre de cire & de beurre, qu'ils renouvellent ſelon le beſoin.

Le même Auteur recommande, à proportion que l'enfant croît, la fomentation émolliente, & réſolutive ſuivante.

Prenez des racines de guimauve, de lys, de patience & d'oſeille, de chacune ce qu'il en faut, faites-les cuire dans une leſſive légere, & ajoutez-y un peu de vinaigre.

Après en avoir fomenté la tête deux fois par jour, il la raſe le ſixiéme; y fait enſuite des ſcarifications, & y applique les ſangſues, ou les ventouſes; après quoi il la frotte avec l'huile de ſtaphiſaigre mêlée avec un peu de ſavon noir. Il conſeille de plus l'uſage du topique ſuivant, durant tout le cours de la cure. Il eſt recommandé auſſi par *Guidon*, *Gordon*, & *Vigo*.

Prenez des hellebores blanc & noir, de l'ancre, de l'orpiment, de la litarge d'or, de la chaux vive, du vitriol, de l'alun, de la noix de gale, & des cendres gravelées, de chacun ℥ß. du mercure éteint ℥iij. du verd-de-gris ʒij. réduisez le tout en une poudre fine que vous incorporerez avec une quarte des sucs de bourrage, de scabieuse, de fumeterre, de patience sauvage, autant de vinaigre, & une livre d'huile vieille, faites bouillir ces matieres jusqu'à la consomption des sucs; ajoutez à la décoction sur la fin de la cuite, les cendres gravelées, demi-once de poix liquide, & la cire qu'il faut pour former un onguent.

La teigne croûteuse, nommée *ficosa*, sera aussi fomentée, continue *Paré*, avec la décoction déja prescrite jusqu'à la chûte des croûtes, & on y appliquera, pour procurer plus promptement cette chûte, du cresson pilé, & fricassé avec de la graisse de porc. Ce cresson produit, dit-il, cet effet dans vingt-quatre heures, & si on le continue long-tems, il guérit entiérement la maladie. On pourra aussi faire usage de l'onguent ci-dessus.

Le même Auteur propose pour la tei-

gne *ulcéreuse*, nommée *achor* & *favus*, l'onguent suivant, en guise de mondificatif.

Prenez de l'onguent énulé, avec le double de mercure, & de l'égyptiac, de chacun ℥iij. du vitriol blanc en poudre ʒj. incorporez ces matiéres, & en formez un onguent pour l'usage marqué.

Ou,

Prenez du camphre ℥ß. de l'alun, du vitriol, du verd-de-gris, du soufre vif, & de la suie de four, de chacun ℈vj. de l'huile d'amandes douces, & de la graisse de porc, de chacune ℥j. incorporez-les pour l'usage.

Après les évacuations générales & particuliéres, & la correction de l'humeur nuisible, M. *Banister* se servoit des topiques suivans.

Prenez de l'eau de fontaine quatre livres, de l'alun ʒij. du miel blanc demi-livre, cuisez & écumez; ajoutez ensuite ʒij. de verd-de-gris, cuisez encore un peu les matieres, & filtrez pour l'usage.

Ou,

Prenez de la lessive légere, une livre, du vin blanc demi-livre, du mercure sublimé ʒß. du nitre ℥j. faites boüillir ces matieres

jusqu'à la diminution de la moitié de la liqueur, & la filtrez pour l'usage.

Ou,

Prenez du vinaigre demi-livre, des racines d'aunée, de chelidoine, & de la petite centaurée, de chacun ℥j. de l'huile de laurier demi-livre, du soufre ℥vj. du miel ℥xij. de l'aloès, du verd-de-gris, & de l'encens mâle, de chacun ℥ij. faites cuire ce qui doit l'être jusqu'à la consomption du vinaigre, ajoutez ensuite les matiéres qui ont été réduites en poudre; cuisez encore un peu le tout, & coulez pour l'usage.

Il conseille de laver la tête avant que de se servir de cet onguent, avec une décoction de racine d'aunée, & de feüilles de centaurée, faite dans l'urine d'enfant.

Il donne dans l'emplâtre suivant, l'exemple d'un reméde plus fort & plus efficace.

Prenez de l'hellebore blanc ℥ß. de l'ache ℥j. de la patience sauvage ℥iß. de la graisse & du beurre, de chacun ℥iß. de l'alun ʒv. du levain ℥iv. du son ℥j. pilez ce qui doit l'être, mêlez selon l'art, & appliquez ce topique en forme d'emplâtre.

Zacut Portugais (a) diſtingue très-ſagement les topiques employés dans la teigne, en doux & en forts. Les premiers conviennent quand le mal eſt récent, & dans les tendres conſtitutions des enfans ; les derniers, lorſque la maladie eſt rebelle, & le malade d'un âge propre à les ſupporter.

On place dans la premiere claſſe, l'aunée, l'ivoire calciné, la calamine blanche, la craïe, la racine de patience ſauvage, les bayes de myrthe, les feüilles de ronce, & de renouée, boüillis dans le vin rouge, ou réduits en onguent, avec ce qu'il faut des huiles roſat, de myrthe, de citron, ou d'amandes ameres.

Il conſeille encore de laver la tête avec une décoction de fumeterre, de poirée, de pariétaire, d'aunée, d'hieble, de ſureau, d'abſinthe, de boüillon blanc, & de ſcabieuſe ; & de l'oindre enſuite d'un onguent fait avec la poudre de racine de concombre ſauvage, & le ſain-doux ; y ajoutant, pour ceux dont l'âge & le tempérament le permettent, le ſoufre en poudre, le *ſublimé* & le tartre, dans la proportion requiſe.

(a) *Prax. hiſtor. lib. I. cap. 2.*

L'onguent ſuivant eſt encore du nombre des forts topiques.

Prenez de la céruſe & de la litarge, de chacun ʒv. de la leſſive de cendres gravelées ℥iij. de l'huile roſat ℥j. mêlés.

Celui qui ſuit eſt encore plus fort.

Prenez du maſtich ℥ij. de l'orpiment ℥j. de la céruſe ℥iß. de la terre cimolée ℥ij. réduiſez le tout en poudre, & en formez un onguent avec demi-livre de térébenthine, demi-livre d'huile, & deux onces de cire.

Le même Auteur rapporte une cure opérée, après avoir inutilement employé pluſieurs autres remédes, en oignant uniquement la tête avec l'huile de ſemence de coton exprimée, qu'il loue beaucoup dans la teigne; il regarde auſſi cette huile comme le plus excellent coſmétique dans les puſtules, & les taches du viſage.

Galien reléve extrêmement ſa préparation de papier, dont il donne la deſcription à la fin de ſon Traité *de Compoſit. med. ſecund. genera.* Il nous dit dans un autre endroit, que ſe trouvant à la campagne chez un Fermier attaqué de l'*achor capitis*, & n'ayant point alors de ſon

ſon ſecret avec lui, il brûla quelques mauvais papiers, dont il humecta la cendre dans du vinaigre, & en frotta les parties affectées, ordonnant au malade de venir le trouver le lendemain: tems où la cure parut fort avancée, & qu'il finit le jour ſuivant avec ce ſeul remède.

Alex. Maſſara (a) prétend, dans ſon éloge du Vinaigre, que celui-ci convient particuliérement dans l'*achor capitis*, 1°. à cauſe du pouvoir qu'il a de réſoudre & de digérer tous les excrémens adhérans à la peau. 2°. Parce qu'il diviſe & atténue les humeurs viſqueuſes & tenaces. 3°. Parce qu'il fortifie la peau par ſa qualité répercuſſive, & empêche par-là un plus grand abord d'humeurs vers la partie affectée. Pluſieurs terres & métaux préparés, dit-il, avec cette liqueur, perdent leur qualité corroſive, & deviennent d'excellens remèdes, comme nous le voyons dans la tuthie, l'yvoire calciné, la litarge, la calamine, &c. dont voici des formules.

Prenez de la calamine blanche préparée ʒß. de l'yvoire calciné, & de l'encens, de

(a) *Lib. I. cap. 5.*

chacun ʒij. du fort vinaigre, qui ne retienne aucune qualité du vin, ce qu'il en faut pour un liniment.

Il conseille ce topique comme adapté à l'âge tendre des malades, & à la teigne bénigne. Les cendres gravelées, la chaux vive, la sandarac, les deux hellébores & semblables, sont d'une espéce plus forte. Par exemple :

Prenez du soufre vif & de l'hellébore blanc, de chacun ʒij. des cendres gravelées, & de la chaux macérée dans le vinaigre, de chacun ℥j. de la vieille huile ce qu'il en faut pour former un onguent.

Lorsque la teigne, dit *Campanella* (a), est récente & point maligne, on la guérit par les topiques qui empêchent l'abord des humeurs dans la partie affectée, & par ceux qui détergent & résolvent celles qui y sont déja arrêtées. Dans ces vûes, il fait fomenter la tête, dès qu'elle a été rasée, avec une décoction de bayes de myrthe, de feüilles de saule, de plantain, & de renouée, faite dans le vin, & un peu d'eau & de vinaigre ; il emploie ensuite pour dissi-

(a) *Medicin. Lib. 6. cap. 22. art. 4.*

per l'humeur, la décoction de racine de lys & de romarin; ou celle de lupin, de racine de concombre ſauvage, de feüilles de rhue, & d'écorce de grenade. L'huile de laurier, l'encens avec le vinaigre, & la farine de fœnugrec avec le nitre, tendent au même but. Lorſque la maladie eſt rebelle, la préparation de papier l'emporte ſur pluſieurs autres remédes; les onguents faits avec la litarge, l'amiante, la calamine, l'yvoire calciné, & la terre ſigillée, conviennent auſſi. Le ſel, les cendres gravelées, la ſandarac, la chaux vive, le fiel de chévre, les cendres de feuilles de chêne & de geniévre, doivent être preſcrits dans la plus mauvaiſe eſpéce de teigne.

Le ſçavant *Haffenreffer* avertit dans ſon Πανδοχεῖον αἰολόδερμων *Lib.* I. *cap.* 17. que cette maladie des enfans exige beaucoup de précaution dans l'uſage des répercuſſifs; car comme le cerveau de ces jeunes créatures abonde en humidité, la répercuſſion de celle-ci leur ſeroit néceſſairement fatale. C'eſt pourquoi, dit-il, on doit toujours faire précéder les remédes généraux, & aprés avoir coupé de prés, ou raſé les cheveux, laver la tête avec une légere leſſi-

ve, où l'on a fait bouillir les feuilles de myrthe & de lupin ; cette fomentation ayant été employée trois ou quatre fois, ou jusqu'à ce que l'humidité superflue paroisse être passablement dissipée, on peut en venir au liniment suivant.

Prenez des sucs de baies de myrthe, des feuilles de ronce, de saule, & de renouée, de chacun ℥j. mêlés.

Ou,

Prenez de la mauve cuite dans du vin, & bien pilée, ajoutez-y de la farine d'orge, broyez bien le tout ensemble, & l'appliquez sur la tête.

Ou,

Prenez de l'écorce de grenade, de la litarge & de la tuthie en poudre, de chacun ʒiß. de l'huile-rosat ℥ß. de la graisse d'oie lavée dans le vinaigre, ce qu'il en faut pour former un onguent, dont vous oindrez des compresses très-minces que vous appliquerez sur le mal, & que vous retiendrez par le moyen d'une calote.

S'il coule une sanie abondante de la partie,

Prenez des terres sigillée, cimolée, & de samos, de la calamine blanche, de l'y-

voire, calciné, de la litarge, de chacun ℥j. réduiſez ces matieres en une poudre très-fine, & en formez un liniment avec ce qu'il faut d'huile-roſat & de verjus.

Si le jeune malade eſt d'un tempérament fort humide, il faut bien laver la tête avec l'eau de miel, & l'oindre enſuite avec le liniment ſuivant.

Prenez de l'huile-roſat ℥ ij. de la ſuie de four ℥ß. de la cire ce qu'il en faut. Liquefiez ces matiéres devant le feu.

Les cendres de papier brûlé, mêlées avec du vinaigre & de la chaux lavée, rempliſſent la même vûe. Ou,

Prenez de la litarge & des baies de laurier, de chacun ℨiij. broyez-les avec du vinaigre & de l'huile de myrthe.

Le même Auteur, après avoir fait précéder les remédes généraux, comme la ſaignée, la purgation, les véſicatoires, les fétons, &c. commence dans la teigne opiniâtre & rebelle, par de profondes ſcarifications dans la partie affectée, & applique enſuite un cataplaſme de farine de lupin cuite dans le vinaigre, qu'il continue juſqu'à la fin de la cure.

Si ce topique ne réuſſit pas, en voici un plus fort.

Prenez de la poudre de cantharides ʒij. du soufre ℥ß. de l'écorce de noix ʒij. de la graine de moutarde, & de la myrrhe, de chacun ʒj. réduisez le tout en une poudre très-subtile, que vous incorporerez avec ce qu'il faut de miel & de vinaigre pour un cataplasme, que vous laisserez sur la tête pendant un jour, y appliquant, dès que vous l'aurez ôté, les feuilles de chou chaudes; application que vous continuerez pendant quatre jours, ou jusqu'à ce que toute l'humidité ait été attirée, & la puanteur entiérement dissipée.

Remarquez bien que dans tous les cas où l'on prescrit ces remédes piquans, on doit y en mêler d'autres d'une nature emplastique & gutineuse, afin d'émousser les pointes corrosives des premiers. La farine de froment, l'amidon, &c. sont de cette espéce.

Mais voici, selon le même Auteur, le procédé le plus sûr dans la cure de cette maladie.

Prenez un jaune d'œuf cuit jusqu'à dureté, du miel ℥j. faites-les cuire ensemble jusqu'à la consistance d'un liniment mollet, appliquez-le en forme d'emplâtre sur toute l'étendue de la teigne, toutes les 24 heures, renouvellant la même application pendant

4 ou 5 jours, ou juſqu'à ce que la teigne ſe ramolliſſe, lavez-la alors avec une forte leſſive, où aura boüilli une aſſez bonne quantité de tartre. Laiſſez ſécher la tête, couvrez-la enſuite pendant 24 heures, & continuez de la laver avec la leſſive ſuivante :

Prenez de la leſſive ordinaire ce qu'il en faut, faites-y cuire de la liveche, de l'abſinthe, de la ſauge, de la camomille & de la bétoine, de chacun une poignée ; de la racine de patience ſauvage ʒj. de celle de bardane ℥iß. des bayes de geniévre ℥iv. Ajoûtez à ces matiéres, après deux ou trois boüillons du nitre ℥iij. de l'alun ℥j. du vitriol ℥ij. du ſoufre ℥iij. de la litarge ʒvj. Lavez la tête avec cette décoction, & dès qu'elle ſera ſéche, oignez-la avec un liniment fait de fleurs d'antimoine, de tartre, de nitre, & ce qu'il faut d'huile de noix.

Les deux topiques ſuivans m'ont réuſſi lorſque la teigne n'a pas été enracinée, & que le tiſſu de la peau du crâne s'eſt trouvé peu affecté.

Prenez de l'onguent énulé *℥j. du ſoufre ʒij. du ſucre de Saturne ʒj. de l'huile de tartre par défaillance ʒß. mêlés.*

Ou,

Prenez du beurre ſalé ℥j. du ſoufre vif ʒij. du mercure éteint dans la térébenthine ʒj. du vitriol en poudre ℈ß. mêlés pour un liniment.

Appellé pour un enfant de neuf ans, attaqué depuis pluſieurs années d'une teigne ſéche dont les croûtes fort élevées s'étendoient juſqu'aux ſourcils; je commençai la cure par l'uſage du mercure doux que je donnois le ſoir, & le lendemain matin je purgeois avec la manne & la rhubarbe. Je preſcrivois les jours intermédiaires, une eau de chaux médicinale. J'appliquai en même tems un véſicatoire derriére chaque oreille, & je les tins ouvertes avec un ſuppuratif, dans la vûe d'attirer & d'évacuer par-là l'humeur morbifique, & de garantir le cerveau de toute atteinte, tandis que je travaillerois à tarir les égoûts ordinaires.

J'entrepris enſuite de relâcher & d'amollir les croûtes avec une fomentation émolliente; après quoi je les panſai avec le *Baſilicum*. Après deux ou trois panſemens j'élevai pluſieurs des croûtes avec le bout d'une ſpatule, & j'apperçus au-deſſous une chair ſpongieuſe

& grénée, ſaignante dans quelques endroits ; j'y répandis un peu de précipité rouge, & j'étendis une légere couche de digeſtif par-deſſus, ayant eu ſoin auparavant de faire couper les cheveux auſſi près qu'il fût poſſible.

Ces applications répétées produiſirent une légere eſcarre, conſumerent la chair ſpongieuſe, & préparerent à la cicatrice, qui devint cependant très-difficile à cauſe des écorchures faites par l'enfant, forcé par la démangeaiſon inſupportable, à ſe gratter continuellement. Pour calmer cette derniére, & corriger l'humeur ſaline qui l'occaſionnoit, je fomentai les parties avec la décoction ſuivante, après quoi les ſaupoudrant avec la poudre de tuthie & de pierre calaminaire, je couvris la tête & le front de mon cérat.

Prenez des racines de patience ſauvage & d'aunée, de chacune ℥ß. du ſoufre vif ʒij. des feuilles de fumeterre & de ſcabieuſe, de chacune, demi-poignée. Faites-les cuire dans demi-livre d'eau de fontaine & autant de vinaigre juſqu'à la diminution du tiers. Trempez dans la colature des linges doux, ou une éponge, & en fomentez les parties, deux fois par jour.

Cette lotion ayant emporté la démangeaiſon, les parties écorchées ſe couvrirent bientôt d'une peau ferme, mais qui reſta chauve dans pluſieurs endroits. Je laiſſai quelques ſemaines après, fermer les véſicatoires de derriére les oreilles; mais pour plus grande ſûreté j'en appliquai un entre les deux épaules, que le jeune Malade porte encore ſans aucune incommodité.

Le Lecteur peut en voir davantage ſur cette maladie dans *Foreſtus*, *lib*. 8. *obſ*. 18. *ſect*. 1. dans *Fuchſ*. *lib*. 1. *Method*. *med*. *c*. 5. dans *Rondelet c*. 4. *lib*. 1. dans *Paré liv*. 6. *ch*. 2. dans *Capivacius lib*. 1. *c*. 4.

Mandé pour un enfant de dix mois, dont la partie chevelue de la tête étoit couverte de petits ulcéres rongeans qui fourniſſoient [une humeur abondante], d'une puanteur inſupportable, lorſqu'on ôtoit le bonnet de toile cirée; mandé, dis-je, pour voir cet enfant qui venoit de pouſſer quatre dents depuis peu, j'ordonnai de le ſevrer, ſi l'on pouvoit le faire manger. Je le purgeai deux fois la ſemaine, avec les ſirops de chicorée compoſé, & de roſes ſolutif, lui donnant de tems en tems le ſoir, deux ou trois grains de mercure doux, dont j'aidois l'action le lendemain ma-

tin, s'il ne purgeoit pas de lui-même, avec un des ſirops ci-deſſus. Je fis appliquer en même tems un cautére au bras, & pour plus grande ſûreté pour le cerveau, les ſangſuës derriére les oreilles avec un véſicatoire perpétuel entre les deux épaules. Après ces précautions néceſſaires contre le retour de la maladie, & les accidens qui pourroient réſulter du deſſéchement des ulcéres de la tête, on en vint, après avoir coupé les cheveux, à la fomentation ſuivante dont on baſſinoit les parties ſoir & matin avec des linges trempés dans la liqueur.

Prenez des racines de patience ſauvage & d'aunée, de chacune ℥ß. du plantain & de la petite centaurée, de chacun demi-poignée; des roſes rouges, deux pincées; du ſel de tartre & de l'alun, de chacun ʒj. de la litarge d'or ʒij. Faites boüillir ces matiéres dans ce qu'il faut d'eau de fontaine pour qu'il reſte une livre de liqueur; ajoûtez à la décoction ſur la fin de la cuite, quatre onces de vinaigre, coulés pour l'uſage marqué.

On frottoit enſuite légérement toute la tête avec le baume de ſoufre de *Bate*, & on appliquoit une veſſie de cochon

par-dessus. La maladie fut par ces moyens fort diminuée en peu de jours, & parut en train d'une prompte guérison. Je tins toûjours l'enfant purgé, & lui prescrivis les poudres absorbantes avec un petit lait médicinal, ou du lait avec de l'eau pour boisson ordinaire. Lorsque les ulcéres commencerent à se dessécher, j'abandonnai la fomentation, & je me servis pendant quelque tems, de mon cérat de pierre calaminaire en maniére d'emplâtre. Enfin par tous ces secours & une lotion de trochisques blancs de *Rhasis*, les parties écorchées & ulcérées acquirent une peau ferme, & l'enfant recouvra une santé parfaite.

Un Garçon de mon voisinage âgé de huit à neuf ans, conduit chez moi par son pere, pour me consulter sur l'état de sa tête, j'y découvris trois endroits chauves, un de la grandeur d'une piéce de 24 sols, & les deux autres un peu moindres : je trouvai sur le premier une croûte séche mouvante dont l'élevation me laissa voir quelques grains au-dessous, semblables à ceux du *Tinea ficosa*. Le pere feignit de prétendre que ce n'étoit qu'une légere écorchure faite par les dents d'un peigne, & qu'une petite emplâtre suffiroit pour la guérir.

M'appercevant de sa finesse, je lui conseillai, ne possédant point moi-même d'emplâtre si efficace, de l'aller acheter chez son Apoticaire. Il se retira avec son enfant, peu satisfait de ma réponse, & je n'entendis plus parler d'eux, que deux ou trois mois après, lorsque, le mal se manifestant dans d'autres endroits, malgré tous les remédes de femmelettes, le jeune Malade fut ramené chez moi, & commis à mes soins. Je commençai par l'usage de quelqu'un des plus doux remédes prescrits ci-dessus, venant ensuite à de plus forts qui ne firent qu'enflammer & faire enfler la tête; ce qui me détermina à ne panser le mal, pendant deux ou trois jours, qu'avec les lénitifs, & à saigner & purger le Malade. La fluxion étant dissipée par ces moyens, j'appliquai un défensif tout au tour des parties les plus affectées, & je commençai de ronger avec mon escarotique jusqu'à ce que je crus avoir consumé toute la chair grenée. Je pansai la plaie avec un plumaceau trempé dans un liniment chaud, & je touchai les autres parties avec le lait de mercure prescrit pour la gale & pour les dartres. Je parvins par ces moyens à corriger la malignité de cette teigne: mais les mur-

mures des parens ſur les trop grandes douleurs, &c. qu'ils diſoient que j'avois fait ſouffrir au Malade, me faiſant ſouhaiter de me débarraſſer bientôt d'eux, je hâtai, après la chûte de l'eſcarre, un peu trop la cicatrice; puiſque d'abord après ſa formation elle ſe r'ouvrit, & la chair parut grenée comme auparavant. Je revins donc à la charge, & conſumant entiérement alors toute la ſubſtance grenée, j'obtins enfin une cicatrice ferme & unie. Appercevant quelques écailles farineuſes autour des cheveux des autres parties de la tête, j'ordonnai de les laver après les avoir raſées, avec une diſſolution de ſel de tartre, & de les oindre enſuite avec l'onguent de *Oxylapatho.* Je n'ai point appris depuis que le Malade ait eu aucun retour de ſon mal, quoiqu'il y ait près de trois ans de ceci. C'étoit une véritable teigne commençante qui a été guérie ſans d'autres remédes internes, qu'une ſeule purgation.

Je fus appellé l'hyver dernier pour conſulter avec un jeune Chirurgien, ſur la mortification des doigts du pied d'un jeune homme, qui venoit d'être guéri d'une teigne par quelque application empirique, ſans l'uſage d'aucun remé-

de interne. Dès que l'humeur eût été répercutée, & la teigne entiérement desséchée, le Malade tomba dans une espéce de stupidité, depuis laquelle il lui arrivoit très-communément de se coucher sur le plancher, & d'heurter vivement ses pieds contre; ce qui lui étant arrivé, entr'autres, une nuit extrêmement froide, l'extrémité d'un des pieds, & quatre de ses doigts devinrent noirs jusqu'aux jointures du *métatarse*, à l'occasion de la *stagnation* du sang, produite par le grand froid & les contusions reïtérées. Cet état, joint aux circonstances des parens, me fit conseiller au Chirurgien d'en venir vîte à des scarifications aux parties affectées, & de les fomenter ensuite avec quelque liqueur spiritueuse, dans la vûe de suspendre le progrès de la gangréne, au moins pour 24 heures, ou jusqu'à ce qu'on pût faire mettre le Malade à l'Hôpital: où il perdit bientôt après les doigts du pied. Mais je n'ai pas sçu le sort de sa vie.

Environ le même tems je fus appellé pour voir l'enfant d'un Gentilhomme, attaqué de mouvemens convulsifs. Comme j'allois le saigner, je m'apperçus d'une puanteur considérable à la tête. Je demandai à la Garde si le Malade avoit des

éruptions, ou quelque ulcére à cette partie; elle me répondit qu'elle avoit été saisie il y avoit deux jours d'un violent écoulement, mais qu'il avoit été fort modéré par un remède qu'on y avoit appliqué depuis peu. Ce topique qui n'étoit, comme je l'appris, que l'onguent *Nutritum*, avoit par sa nature froide & répercussive, repoussé la matiére sur le cerveau, ce qui avoit donné lieu aux convulsions du jeune Malade, qui l'emporterent bientôt, malgré la saignée, les vésicatoires, les ventouses & tous les anti-spasmodiques.

J'ai inséré ici ces deux derniers cas pour faire voir la nécessité de mettre à couvert les nerfs & le cerveau, du reflux de la matiére nuisible, avant que d'en venir aux topiques, sur-tout à ceux qui sont froids & *répercussifs*.

La partie chevelue de la tête est sujette à une autre incommodité qui a quelque rapport avec la précédente, ou n'en est qu'une moindre espéce. Les *Latins* lui ont donné le nom de *furfuratio* & de *porrigo*, à cause des écailles farineuses qui s'étendent sur toute la même partie, & qui détachées avec les ongles ou avec le peigne, ont été nommées par le Peuple *Crasse* de la tête, de

la barbe & des ſourcils. Les *Grecs* ont donné à cet accident le nom de πιτυρίασις.

La cauſe de cette maladie eſt, ſelon *Sennert*, une humeur *ichoreuſe*, ſaline ou bilieuſe, apportée avec le ſuc nourricier des racines des cheveux, autour deſquels les parties groſſiéres & terreſtres de cette humeur étant retenues, forment des écailles ſemblables à du ſon.

Le diagnoſtic eſt évident ſoit par la vûe, ſoit par la chûte abondante des écailles, dès qu'on ſe gratte, ou qu'on ſe peigne.

Cette incommodité n'eſt point dangereuſe, mais l'ordure & la craſſe qui en ſont la ſuite, cauſent beaucoup d'inquiétude.

Après l'évacuation de l'humeur nuiſible & ſurabondante, *Galien* ordonne de laver la tête avec une décoction de fœnugrec, de nitre & le ſuc de poirée; ou avec une ſeconde faite avec la ſemence de melon & les farines de veſce, de fêves & de lupin; ou avec une autre faite avec la veſce & la mauve, mêlée avec du vinaigre, au lieu de ſavon; on y ajoûte auſſi de la poudre d'amandes améres. Si la maladie eſt rébelle, il faut après l'uſage de ces décoctions,

bien frotter les parties avec un linge groſſier, & les oindre enſuite avec le liniment ſuivant :

Prenez de l'hyſſope verte & de la graiſſe de canard, de chacun ℥ß. de la pulpe de coloquinte & de l'huile de gérofléé jaune, de chacun ℥j. de la férule ʒiij. mêlés pour un onguent.

Ou,

Prenez une décoction de poirée & de petite centaurée ; ajoûtez-y du miel & du vinaigre, & lavez-en la tête.

Ou,

Prenez de la racine de guimauve & des feuilles de poirée, de chacun une poignée, de la pulpe de coloquinte ℥ß. du nitre ʒij. Faites-en une décoction dans ce qu'il faut d'eau de fontaine juſqu'à la diminution du quart; ajoûtez-y ſur la fin de la cuite, une livre de vin. Lavez la tête avec ce topique, & l'oignez enſuite avec le liniment ſuivant :

Prenez du vitriol en poudre & du fiel de taureau, de chacun une dragme & demie ; du nitre & du ſoufre, de chacun deux dragmes, de l'huile-roſat, deux onces. Mêlez ces matiéres ſur un feu doux, en ajoûtant ce qu'il faut de cire pour un liniment.

Maſſara (*a*) procéde comme il ſuit, après les évacuations générales.

Prenez de l'encre de Cordonnier & du nitre, de chacun parties égales, du ſuc de poirée ce qu'il en faut pour un liniment.

Ou,

Prenez du vitriol demi-dragme, du ſel commun deux dragmes, de l'huile d'amandes douces ce qu'il en faut,

Archigenes mêle parties égales d'écume de nitre & d'encre de Cordonnier avec du vin; remède qu'il nous dit être ſi efficace, que quiconque s'en ſervira deux ou trois fois dans l'eſpace d'un mois, ne ſera plus incommodé de cette maladie. Mais ici, dit-il, comme dans les autres indiſpoſitions, les alimens doivent être de bon ſuc & de facile digeſtion, afin d'éviter un trop grand amas d'humeurs nuiſibles & viciées.

Rondelet preſcrit le topique ſuivant en guiſe de bain.

Prenez des racines de patience ſauvage & d'aunée, de chacune ℥iv. de la mauve, de la guimauve, du cyclamen, de la pariétaire & de la ſaponaire, de chacun quatre poignées; du lupin & des fèves, de

(a) *Lib. 1. c. 3.*

chacun une livre; des fleurs de petite centaurée deux poignées; de l'orge entier ℥j. Faites-en une décoction dans ce qu'il faut d'eau de fontaine pour un bain.

Il arrive quelquefois dans les tempéramens secs & brûlés, sur-tout lorsque les *fuliginosités* sont retenues dans les pores cutanés, & qu'on ne tient pas le corps assez propre, faute de changer assez souvent de chemise; il arrive alors, dis-je, qu'il se ramasse une espéce de crasse ou de gale sur toute la peau, semblable à celle qui reste après la rougeole & la fiévre pourprée; où le bain d'*Hildanus* (a) est très-utile. Ce bain est composé d'émolliens ou d'humectans, de déterssifs & de desséchans. Les premiers remédient à la sécheresse de la peau; les derniers dissipent les humeurs retenues au-dessous. Ce bain est préparé avec les feuilles & les racines de mauve, de poirée, de scabieuse, de fumeterre, de patience sauvage, de scrophulaire, d'hellébore noir, de bryone, de staphisaigre, la semence de foenugrec, le soufre, le nitre, le sel marin, le tartre & le son, boüillis ensemble, ou partie d'eux, dans une foible

(a) *Epist. Centur. Epist. 3.*

lessive, avec l'addition d'un peu de vinaigre.

Lorsqu'après l'usage du bain, la peau est bien nette & bien séche, on peut la frotter avec l'onguent *Enulatum*, ou avec l'huile de tartre; Remédes que le même Auteur loüe beaucoup d'après sa propre expérience: Mais on ne doit jamais les mettre en usage qu'après les évacuations générales, comme sont la saignée, la purgation, les vésicatoires, les sueurs, &c.

CHAPITRE III.

De la Maladie Pédiculaire.

ON convient généralement dans ce siécle éclairé, qu'il n'y a point de génération équivoque; mais que comme tout végétal porte avec lui, selon le décret du Tout-puissant, sa propre semence, dont une nouvelle plante de la même espéce doit sortir; de même chaque animal, quelque petit qu'il soit, tire son origine de quelque principe séminal, logé & entretenu dans sa propre matrice; jusqu'à ce que le principe vital mis en jeu, nous découvre les pre-

miers rudimens, dont le développement nous fait connoître, du moins par le microſcope, à quelle eſpéce l'animal appartient.

Pluſieurs difficultés qui paroiſſent même indiſſolubles, accompagnent à la vérité l'hypothèſe de la génération uniforme; mais il n'y en a point, je penſe, qui approchent des abſurdités de l'autre ſentiment; car il faut que nous y ſuppoſions que la ſtructure la plus curieuſe & la mieux imaginée, ou le principe vital des inſectes dont il s'agit dans ce chapitre, ſorte de l'ordure & de la corruption.

Mais ſans entrer plus avant dans cette recherche trop ſpéculative pour le ſujet dont il s'agit, nous dirons ſeulement qu'il paroît auſſi difficile de concevoir comment la ſemence d'une plante pouſſe & ſe développe dans de certains lieux extraordinaires & particuliers, comme le haut des murailles, le toît des maiſons, la cime des clochers, &c. que de comprendre comment les œufs de quelques petits inſectes peuvent éclore dans nos corps & dans ceux des autres créatures. S'il eſt naturel de penſer que l'air emporte les ſemences végétales dans les endroits nommés, &

dans d'autres beaucoup plus éloignés ; pourquoi les œufs des insectes ne pourront-ils pas être reçûs dans nos corps, sinon dans le tems de l'inspiration, du moins avec les alimens & la boisson, & alors trouver dans quelqu'un de nos sucs une matrice & une pâture convenables ?

Il est hors de doute qu'on trouve dans les corps, de quelle maniére qu'ils y viennent, non-seulement des vers de plusieurs espéces, mais encore d'autres animaux vivans. Des Sçavans nous ont même assûré que notre sang en étoit rempli, & que la plûpart de nos maladies, particuliérement le cancer, la gale, les dartres, &c. en étoient produites.

J'ai vû plus d'une fois, dit *Borelli*, sur les emplâtres enlevées de dessus les ulcéres, quantité de petits vers semblables aux mites qu'on trouve dans la cire, & dont on découvroit la figure & le mouvement : aussi y a-t-il, continue-t-il, plusieurs maladies causées par des animaux qu'on ne peut appercevoir que par le microscope.

Le sçavant *Mayerne* prétend aussi avoir observé quelques mille vers dans la mamelle cancéreuse d'une femme, après l'extirpation : d'où l'on a inferé

que le progrès de la corrosion pouvoit être quelquefois suspendu dans le cancer, par l'application de la chair de poulet, dont les vers vontse saisir, au lieu de continuer leur premiére nourriture.

J'avoüe que je n'ai jamais pû faire de semblables découvertes ; quoique je me sois servi d'assez bons microscopes : ce qui rendra, j'espére, mes doutes plus excusables, sur l'existence de pareils animaux. Je sçais que les incrédules veulent à peine croire leurs yeux ; mais aussi les personnes trop crédules, sur-tout quand elles sont déja prévenues en faveur de quelque nouvelle opinion, ne peuvent-elles pas s'imaginer quelquefois de voir ce qu'elles ne voyent réellement point, ou n'existe même pas dans la nature ? Pour moi je ne crois point qu'il soit impossible que certains observateurs examinant au microscope, des substances dans l'état d'ondulation ou de fermentation, n'ayent pû se persuader d'y avoir vû des corps animés qui ne l'étoient que par le mouvement de la matiére qui les contenoit. Je ne veux point dire que les *Homunculi* de *Lewenhoeck* soient de la même nature, quoique d'autres observateurs aidés de très-bons microscopes, n'ayent point pû découvrir

couvrir les petits animaux dont parle cet Auteur.

Mais pour revenir à notre ſujet : tout le monde convient qu'il s'engendre des poux de différentes eſpéces, ſur la tête, ou les autres parties du corps des enfans & des adultes ; de quelque maniére que cette génération ſe faſſe. *Swammerdam* (*a*) nous dit que les lendes ſont les véritables oeufs d'où écloſent les poux : œufs, continue-t-il, qui n'ont beſoin pour éclorre que d'un lieu chaud & humide ; & dans ce cas la multiplication de ces inſectes eſt incroyable dans peu de tems : quoique je ne puiſſe me perſuader qu'elle ſoit auſſi prompte que le prétendent ceux qui débitent que dans vingt-quatre heures le poux eſt biſayeul & triſayeul. Mais auſſi ſi les œufs, ou les lendes ne rencontrent pas une matrice convenable, ou ſi elles ſont expoſées un ſeul jour à l'air froid, elles meurent avant que d'avoir le tems d'éclorre, & adhérent par milliers ſi fortement aux cheveux, qu'on ne peut les en ſéparer entiérement de quelques mois.

On compte quatre eſpéces de poux qui incommodent les hommes.

(a) *Hiſt. Inſect. gener.*

1°. Ceux de la tête, appellés plus particuliérement *Pediculi*, de ce que, dit *Isidore*, ils inquiétent plus par le mouvement de leurs pieds, que par leur morsûre. Cette espéce s'engendre généralement à la tête des enfans, surtout si elle est ulcérée ou galeuse : ils naissent aussi sur celle des personnes sales & mal-propres, qui négligent de se peigner & de tenir la tête nette.

2°. Ceux des aisselles, des cils, des sourcils & des parties honteuses. Comme ceux-ci sont plats, ils se collent si fortement à la peau, qu'on ne peut les en séparer qu'avec beaucoup de peine. Examinés au microscope, ils ressemblent assez à des petits cancres. On leur a donné le nom de *Plactulæ*, *Morpiones*, *Petalæ* & *Pessolatæ*.

3°. Ceux qu'on trouve sur les haillons des Mendians, des Prisonniers & autres gens qui se laissent, comme l'on dit, manger par l'ordure & la saleté ; ces poux sont gros, oblongs, & se terminent en pointe vers la tête.

4°. Ceux qui s'engendrent sous la cuticule des mains & des pieds, sont ronds & semblables aux petits œufs des papillons. Il y en a de si petits, qu'ils échappent à la vûe, quoiqu'en ram-

pant ſous l'*Epiderme*, ils cauſent ſouvent une démangeaiſon inſupportable. Ils ſe laiſſent quelquefois appercevoir, lorſqu'ils viennent à percer la cuticule; mais ils reſtent le plus communément cachés au-deſſous. Quelques Auteurs en parlent, comme je le crois, ſous les noms d'*Acari*, de *Cyrones* & de *Pedicelli*.

Nous avons déja parlé de la génération des poux, ou de celle du moins de quelqu'un d'eux. Pluſieurs placent parmi les cauſes qui concourent à leur production, le grand uſage des figues. *Galien* prétend que la chair de vipére les engendre: mais la ſaleté & la malpropreté y ont ſans doute la principale part, puiſqu'elles fourniſſent des matrices propres à faire éclorre les œufs, & une nourriture convenable aux inſectes qui en ſortent. Mais peut-être m'accuſera-t-on de m'être trop arrêté ſur cette matiére: je paſſe donc aux remédes qui détruiſent les poux.

On doit dans la cure de la maladie pédiculaire preſcrire ſur-tout une bonne nourriture, tenir le corps bien net, & peigner ſoigneuſement la tête; après quoi il convient de la bien laver avec la leſſive ſuivante:

Prenez de l'absinthe, de la staphisaigre, de la rhue & du marrube, de chacun une poignée ; de la petite centaurée, demi-poignée ; des cendres de chêne ℥v. Faites-en une lessive dans l'eau de fontaine, & y dissolvez ℥ij. de sel commun, & ℥j. de sel d'absinthe : lavez-en la tête, ou oignez-la avec le reméde suivant :

Prenez des huiles d'amandes améres, de rhue & de laurier, de chacune ℥j. des poudres de myrrhe & de staphisaigre, de chacune ʒij. de l'aloës ʒj. de la graisse salée ℥ij. & un peu de vinaigre, mêlés.

Ou,

Prenez de la graisse de porc, de l'huile de laurier & du savon noir, de chacun ℥ß. du mercure éteint avec de la salive ℈j. de la myrrhe & de l'aloës, de chacun ʒß. de la staphisaigre ℈ij. du savon de France ʒij. donnez à ces matiéres dans un mortier la forme d'onguent.

Ou,

Prenez des poudres de staphisaigre & de sandarac, de chacune ℥j. du sel commun, de l'huile d'olives & du vinaigre, de chacun ce qu'il en faut, mêlés.

Ou,

Prenez de la staphisaigre, du nitre & de l'hellébore blanc pulvérisés, de chacun

parties égales ; de l'huile d'amandes améres ce qu'il en faut, mêlés.

Ou,

Prenez de l'absinthe & de la petite centaurée de chacun une poignée ; du lupin ℥j. de la staphisaigre & de l'aristoloche, de chacune ℔ß. faites-les cuire dans de la lessive, & y ajoûtés ℥ij. de sel commun.

Ou,

Prenez de l'huile d'amandes améres ℥j. des huiles de rhue & de staphisaigre, de chacune ℥ß. de la petite centaurée, de la myrrhe & de l'aloës en poudre, de chacun ʒj. du mercure ℥ß. de la graisse salée rance ʒij. & un peu de vinaigre. Mêlés pour un liniment.

Les topiques suivans sont tirés de *Sennert*.

Prenez de l'aristoloche longue, du lupin, des feuilles de pin & de cyprès, de chacun parties égales. Faites-en une décoction dans ce qu'il faut d'eau de fontaine pour une lotion.

Prenez de la racine d'aunée ℥ij. de celle de Bryone ℥ß. de la poirée, de la mercurielle & de la saponaire, de chacune une poignée ; du lupin ℥i. du nitre ℥ß. Faites cuire ces matiéres pour une lotion.

Prenez de la poudre de staphisaigre ʒiij. de

la farine de lupin ℥ß. de l'agaric blanc ʒiij. du soufre ʒij. du fiel de taureau ℥ß. dont vous formerez un liniment avec ce qu'il faut d'huile d'absinthe.

Prenez de la staphisaigre ʒj. de l'absinthe & de la rhue, de chacune ʒß. du soufre & du nitre, de chacun ʒij. réduisez ces matiéres en poudre, & en formez un liniment avec ce qu'il faut d'huile de laurier.

Le suivant est beaucoup plus fort.

Prenez de la semence de staphisaigre en poudre ℥j. de l'hellébore blanc ʒiij. du mercure éteint avec de la salive ʒij. de la graisse de porc & de l'huile de laurier, de chacune ce qu'il en faut pour un onguent.

On doit éviter l'usage du mercure dans les enfans, comme trop dangereux, sur-tout puisque des remédes plus doux peuvent remplir les indications.

Ceux qui souhaiteront en sçavoir davantage sur ce sujet, peuvent consulter *Mercurialis, lib.* 1. *c.* 7. *Lusitanus, cent.* 3. *curat.* 54. *Zuinger, theat. vitæ hum. f.* 525. *Tulpius, obs. lib.* 3. *c.* 40. *Forrestus, scol. lib.* 8. *obs.* 15. *Cardan, lib. de subtilitate* 9. *Scaliger exercitat.* 94.

Remarquez que tous les amers, &

les ſubſtances aigres & ſalées, conviennent dans le cas préſent. On croit communément que le mercure ſurpaſſe tous les autres remédes pour détruire les poux : mais on doit s'en ſervir avec beaucoup de précaution, crainte des mauvais accidens qu'il peut produire.

Des Auteurs anciens & modernes font mention de pluſieurs perſonnes dévorées, & mortes de cette vermine. On place, au rapport de *Sennert*, parmi ces infortunés, le Poëte *Alcmanes*, & ſelon *Ariſtote*, *Pherecydes Syrus* ; à l'occaſion duquel on lit les vers ſuivans dans *Q. Serenus*.

Sed quis non paveat Phercydis fata Tragædi,
Qui nimio ſudore fluens, animalia tetra
Eduxit, turpi miſerum quæ morte tulerunt ?
Sylla quoque infelix tali langore pereſus
Corruit, & fœdo ſe vidit ab agmine vinci.

Un jeune homme tourmenté depuis long-tems d'une démangeaiſon au *pubis* & au *ſcrotum*, ſi inſupportable qu'elle le mettoit preſque dans le déſeſpoir, vint me conſulter ſur ſon état, dont il ignoroit la cauſe. J'apperçus par l'examen exact que je fis des racines des poils qu'il avoit coupés, pluſieurs morpions dans leurs intervalles. Mais ils étoient

si collés contre la peau, que je n'en pûs détacher que deux ou trois.

La sensibilité des parties, occasionnée par l'écorchure que le malade s'étoit faite en se gratant, le mettant hors d'état de supporter aucune des applications ordinaires, je mêlai une dragme de mercure avec deux onces de *pompholyx*, & je lui ordonnai de se servir de ce reméde, étendu clair sur un linge. Je lui recommandai expressément de ne point se grater, afin que les parties écorchées pussent se recouvrir de leur peau. Cet onguent détruisit dans peu de jours, tous les morpions, qui se détachoient morts de la peau avec l'appareil, qu'on changeoit tous les jours.

J'ai vû, lorsqu'il n'y avoit pas d'écorchures, ces espéces de poux tomber par milliers, des aisselles & du pubis, à la premiere application d'un linge trempé dans le lait-*sublimé*, déja prescrit dans les chapitres de la Gale & des Dartres.

Voilà ce que nous croyons devoir dire sur cette vermine, qu'on croit prognostiquer une mort prochaine chez ceux qu'elle abandonne d'elle-même, ou sans y être forcée par aucun reméde externe ou interne.

CHAPITRE IV.

Des maladies qui attaquent la peau du visage, telles que la Goutte-rose, les Pustules, les Boutons, les taches de Rousseur, &c.

POUR ne pas multiplier inutilement les chapitres, nous avons trouvé à propos de comprendre dans celui-ci toutes les principales maladies qui arrivent à la même partie ; sur-tout puisqu'elles paroissent avoir tant de rapport entr'elles, & exiger à peu près la même cure.

Si je prends ici les mêmes soins pour fournir les moyens d'emporter les difformités du visage, occasionnées par les éruptions ci-dessus, que j'ai pris ailleurs pour rétablir le teint ou la beauté, altérée par d'autres accidens ; je ne me crois point obligé à une apologie en faveur de mon entreprise, ne la regardant pas au-dessous de la dignité de Médecin.

Nous commençons par le visage rouge, ou boutonné ; par où nous entendons la même chose que l'incommodité

dont les Auteurs traitent ſous le nom de *Goutte-roſe*, ainſi nommée à cauſe, pour ainſi dire, des petites gouttes rouges, ou des tubercules couleur de feu, répandus çà & là ſur le viſage, & principalement ſur le nez. Quelques-uns nomment cet accident *rubedo maculoſa*, ou plutôt *rubor cum maculis*. Les parties du viſage ſont quelquefois ſi remplies de ces taches, qu'elles le rendent d'un aſpect affreux.

Nicolas Florentin (*a*) admet trois dégrés de cette maladie ; qui ſont la rougeur ſimple, la rougeur puſtuleuſe, & la rougeur ulcéreuſe. Il en déduit la cauſe d'un ſang échauffé, viſqueux, & épais, qui porté par les artéres capillaires à la peau du viſage, s'y arrête à raiſon de ſa viſcoſité, & y produit la rougeur. Ce ſang retenu ſous la cuticule, éléve celle-ci, y forme de petits tubercules, & l'ulcére enfin.

Le diagnoſtic ſe découvre mieux par la vûe, que par tout ce qu'on en pourroit dire.

La cure eſt douteuſe, mais le mal n'eſt point dangereux. Si la maladie eſt ſimple, récente, & attaque un bon tempérament, il y a grande eſpérance

(*a*) *Serm. 7. Tr. 6. ſumm. 2. cap. 15.*

de guériſon ; mais ſi elle eſt invétérée ou maligne, elle eſt à peine curable, ou admet tout au plus le traitement palliatif.

Il eſt certain qu'elle ne doit pas toujours ſon origine aux excès de vin, & de liqueurs ſpiritueuſes, puiſqu'on remarque qu'elle attaque quelquefois les perſonnes les plus tempérées. Cependant les grands bûveurs ſont les plus ſujets à cette maladie.

On doit, dans la cure de cette incommodité, corriger l'intempérie des viſcéres, & détruire les obſtructions ; tandis qu'on travaille en même tems à évacuer & à détourner les humeurs des parties affectées, par la ſaignée, les véſicatoires, les ventouſes, les cautéres, & les doux purgatifs ſouvent répétés. La diéte doit être humectante & rafraîchiſſante. Le malade doit ſe priver du vin, des liqueurs fortes, & de toutes les ſubſtances ſalées, épicées, ou de haut goût : il peut uſer pour boiſſon, d'une émulſion faite avec les ſemences froides ; ou d'un mélange de lait & d'eau, ou du petit-lait clarifié. La laitue, le pourpier, l'ozeille, & les épinards, ſont ſouvent preſcrits comme alimens. Enfin tout le régime doit être

le même que dans l'éréſypéle, la gale, & le ſcorbut; où nous renvoyons le Lecteur pour une plus ample inſtruction.

Cette méthode rafraîchiſſante & tempérante demande cependant beaucoup de prudence; car ſi l'on ôtoit tout-à-coup les liqueurs fortes à un malade, & qu'on ne lui accordât pour toute boiſſon que du petit lait, ou du lait avec de l'eau; on pourroit à la vérité le guérir de la couperoſe, mais on riſqueroit de le priver bien-tôt après de la vie, en étouffant trop ſubitement la chaleur animale, détruiſant l'appétit, & occaſionnant par-là la *leucophlegmatie*, ou l'hydropiſie. *Mayerne* permet le vin trempé, & même le vin pur pris avec modération; parce qu'il eſt plus propre par ſa chaleur & ſa ténuité, à digérer & à diviſer les humeurs groſſieres & viſqueuſes, & à en aider la diſſipation par les pores cutanés, que l'eau ſimple; qui fixant encore par ſa froideur les humeurs déja collées dans les parties, devient ſouvent nuiſible à ces ſortes de malades.

Il y a auſſi beaucoup de précaution à prendre à l'égard des topiques. Si la rougeur eſt ſimple, récente, & ſans puſ-

tules, les rafraîchissans, & les répercussifs ont lieu selon *Sennert* (a); mais si elle est accompagnée de pustules, les *discussifs* doivent être mêlés avec les premiers. Enfin si les pustules sont dures, & la maladie ancienne, les émolliens conviennent pour mûrir & digérer la matiere visqueuse, qu'on doit ensuite mettre dehors avant que d'en venir aux dessicatifs & aux résolutifs; qui, employés avant ce tems-là, ne feroient qu'augmenter la dureté des tubercules, fixer les humeurs plus profondément dans la peau, & rendre la maladie plus obstinée.

Parmi les remédes propres dans le commencement, *Sennert* propose les suivans sous la forme de lotions, d'onguens, & de linimens.

Prenez de la racine de seau de Salomon ℥iij. des fleurs de sureau & de bouillon blanc, de chacune ℥iv. du tartre blanc ℥iß. du vin ℔iv. du camphre ʒij. laissez infuser ces matiéres pendant dix jours, & les distillez ensuite pour vous servir de l'eau qui en résultera.

Prenez de la farine de froment, ce qu'il en faut; du lait de chévre ℔ij. formez-en

(a) *Prax. lib. 5. pars. I. c. 31.*

une pâte que vous cuirez au four ; faites macérer ce pain dans d'autre lait de chévre pendant douze heures ; ajoûtez-y ensuite vingt blancs d'œufs, ℥j. de camphre, ℥ij. d'alun brûlé, & distillez ces matiéres.

Prenez des fraises ℔j. du lait de chévre ℔ij. de la semence de coings ℥ij. du camphre ʒij de l'alun, & du soufre, de chacun ℥ß. & vingt blancs d'œufs, mêlés & distillés.

Prenez de la litarge ℥ß. du vinaigre ℥iv. faites-les bouillir jusqu'à la diminution du tiers. Faites aussi bouillir en même tems dans un autre pot, de l'eau-rose demi-livre ; du sel & de l'alun, de chacun ʒß. de l'encens ℈j. mêlez ces deux liqueurs ensemble, & les passez à travers un linge pour l'usage.

Prenez du soufre ʒij. du sel commun & du camphre, de chacun ʒß. de la céruse, & de la litarge d'argent, de chacun ʒij. mêlez exactement ces matiéres réduites en poudre, avec les eaux de fleurs de féve, de roses, de lys blanc, & de seau de Salomon, de chacune ℥ij.

Prenez du camphre ℥j. agitez-le dans un mortier, en y versant peu à peu ʒiij. d'huile d'amandes douces, & ensuite ℥ij. d'hui-

le de tartre par défaillance. Puis ajoûtez à ces matiéres deux jaunes d'œufs, & ʒß. de sucre de saturne; mêlez le tout exactement; & enfin versez-y peu à peu des eaux de féve, de lys blanc, & de fraises, de chacune ℥ij.

Prenez de la litarge ℥j. de l'alun ʒiij. de la céruse ℥ß. du vinaigre ℥ij. des eaux de roses & de plantain, de chacune ℥iv. faites bouillir ces matiéres jusqu'à la diminution du tiers. Ajoutez à la colature un peu de jus de citron, & le soir oignez le visage de cette mixtion.

Prenez du tartre blanc, de l'alun, & du nitre, de chacun quatre parties, du soufre une partie; calcinez ces matiéres concassées, & faites-les réduire dans la cave, en huile par défaillance.

Prenez des amandes de noyaux de pêches, pelées, ℥iv. de la semence de courge aussi pelée, ℥ij. pilez-les, & en exprimez l'huile, dont vous oindrez le visage matin & soir, & le laverez ensuite avec l'eau de fleurs de féves.

Prenez du camphre, de la litarge, & de l'alun brûlé, de chacun ʒß. du soufre vif ʒiß. du vitriol blanc & de l'encens, de chacun ʒj. réduisez ces matiéres en pou-

dre, & les mêlez exactement avec les eaux de roses, & de fleurs de féves.

Prenez un œuf entier, mettez-le pendant quatre jours dans du vinaigre bien fort, ou jusqu'à ce que la coque se ramollisse; ôtez-en ensuite le blanc, ajoûtez-y de l'encens, du mastich & de la céruse, de chacun ʒj. mêlés.

Si la maladie est rebelle, & les tubercules durs, on doit commencer, comme nous l'avons déja insinué, par les émolliens employés en forme de fomentations & d'onguens; comme sont la décoction de mauve, de bouillon blanc, de seau de Salomon, & de graine de lin; le cérat de blanc de baleine, avec un peu de cire, & d'huile de lin, ou le cérat blanc de *Bates*.

Les tubercules suppurés doivent être ouverts pour donner issue à la matiére, & les restes de l'humeur dissipés par l'application de ces mêmes remédes, mêlés avec les *discussifs*, tels que les fleurs de sureau, de romarin, & de genêt; mais on doit, dans l'usage de ces derniers, être fort attentif que leurs particules chaudes & tenues, n'augmentent la fluxion.

Ambroise Paré, pour déterger, dessé-

cher, consolider, & unir la peau du visage, dans la *Goutte-rose*, recommande les topiques suivans, parmi lesquels on pourra choisir ceux qui paroîtront les plus convenables.

Prenez du jus de citron ℥iij. de la céruse, ce qu'il en faudra pour épaissir ce suc; du mercure éteint avec de la salive & du soufre vif, ʒß. incorporez bien le tout, & en formez un onguent.

Prenez de la pommade jaune récente ℥ij. du soufre vif ℥ß. & avec un peu d'huile de semence de courge & de jus de citron, formez-en un onguent, dont le malade oindra le visage le matin, & le lavera ensuite avec l'eau de son.

La décoction de son dans le vinaigre & l'eau-rose, est un bon remède dans la rougeur simple du visage.

Prenez du sang de taureau une livre; du beurre frais demi-livre, faites-les distiller, & servez-vous de l'eau qui en résultera.

Prenez de la céruse, de la litarge d'or, & du soufre vif préparé, de chacun ℥ß. mettez-les dans une fiolle avec du vinaigre & de l'eau-rose; appliquez le soir des compresses trempées dans cette liqueur, sur le visage, & lavez-le le matin avec l'eau de son, continuant ainsi pendant un mois.

Après avoir prescrit les remédes généraux, & la diéte convenable, *Riviere* nous dit avoir guéri avec les deux topiques suivans, une Demoiselle, d'une extrême rougeur au visage, accompagnée de pustules.

Prenez des sommités de myrthe, des balaustes, du céterach, du plantain, de la morelle, des tendrons de vigne, de chacun quatre poignées; des raisins âpres avec leurs queues, ou de ceux de lambrusque, deux livres; coupez ces matiéres, arrosez-les avec du vinaigre, & gardez-en l'eau distillée pour l'usage. Mêlez avec ℥iv. de cette eau, de l'alun brûlé ʒvj. des blancs d'œufs bien battus ℥j. oignez-en le visage en vous mettant au lit, & le lavez souvent outre cela avec l'eau distillée ci-dessus.

Prenez de la tuthie préparée, & de la céruse calcinée, de chacune ℥ij. de la litarge ℥j. du suc de plantain, & de l'eau distillée ci-dessus, de chacun ce qu'il en faut, de l'huile de myrthe ℥ij. de l'huile d'œufs ℥j. incorporez ces matiéres, & leur donnez la forme de nutritum, *y ajoûtant ʒiij. de calcite, ʒij. d'alun, ʒj. de soufre, & ℥iß. de jus de citron.* Servez-vous *de ce reméde en vous couchant, & lavez le*

visage le matin avec l'eau distillée décrite ci-dessus.

Si la maladie, dit le même Auteur, n'avoit pas cédé à ces topiques, j'y aurois ajouté une once de mercure; mais la rougeur & les tubercules, se dissipérent sans l'addition de ce remède.

Mayerne, dans l'endroit où il parle du régime prescrit à Mylord *Maxwell*, sujet à la couperose, héréditaire dans sa famille, insiste beaucoup sur l'antimoine & ses préparations, telles que le diaphorétique, ou les fleurs d'antimoine, qui tiennent le premier rang parmi les remèdes propres à dépurer le sang, & à corriger sa *crasse*. C'est aussi le sentiment de *Sylvius*, & de plusieurs autres Auteurs, qui conseillent non-seulement l'antimoine intérieurement, mais le regardent encore, appliqué en onguent, comme un des meilleurs cosmétiques. Il joint aux préparations antimoniales, les mercurielles comme propres à emporter par les selles, les humeurs visqueuses, salines & tartareuses.

Les simples qu'il rapporte pour altérer & adoucir les fluides, sont la cuscute, la fumeterre, la langue du serpent, le lupin, les fleurs rafraîchissantes & cordiales, la véronique, &c. Il recom-

mande auſſi la teinture de tartre, l'huile de ſoufre, les bouillons avec les plantes hépatiques, la crême de tartre, & le ſel de prunelle, qui ſont le remede le plus efficace pour tempérer les humeurs, & les détourner des parties affectées. Ces bouillons doivent être continués pendant huit ou dix jours.

Il preſcrit auſſi de tems en tems un apozéme hépatique & ſplénique, qu'il diviſe en trois doſes, & qu'il rend purgatif avec le ſenné, la caſſe, la manne, la rhubarbe, le ſirop de roſes ſolutif, & celui de fumeterre. Il purge de plus avec l'électuaire de diaprun ſolutif, celui de diaphenic, & un ſcrupule de mercure doux.

Il fait ſaigner tous les Printems & les Automnes. Il preſcrit pendant vingt jours le petit lait, avec les ſucs de fumeterre, de chicorée, & de pommes. Il donne auſſi des teintures & des juleps de la même nature, édulcorés avec les ſirops, faits des ſucs des mêmes plantes. Il fait uſer quelquefois d'une bierre légére, où ont infuſé les plus doux antiſcorbutiques, faiſant obſerver durant tout le cours des remédes, un régime très-exact.

Lorſque le ventre eſt reſſerré, on doit avoir recours aux lavemens, qui, ſouvent répétés, détournent merveilleuſement les humeurs de la partie affectée.

Quant aux remédes chirurgicaux, il preſcrit les ventouſes ſcarifiées, entre les épaules; les ſangſues derriere les oreilles, & dans les narines; enfin il propoſe l'ouverture des narines.

Je me ſuis attaché à décrire un peu particuliérement les remédes internes, afin que les jeunes Praticiens puiſſent voir, par ce ſeul exemple, les précautions qu'il y a à prendre avant que d'en venir aux topiques. Car ſi l'on n'entreprenoit la cure qu'avec les rafraîchiſſans, les répercuſſifs, ou autres applications externes; il eſt très-vraiſemblable qu'en répercutant les impuretés retenues, ou portées dans le viſage; ou en retardant leur diſſipation, on allumeroit une fiévre dangereuſe, ou l'on occaſionneroit quelqu'autre accident fâcheux par le dépôt de la matiére nuiſible ſur quelque viſcére.

Les topiques preſcrits par *Mayerne*, au Seigneur déja nommé, furent premiérement la fumée d'une décoction de ſon, de ſaponaire, de mélilot, de ca-

momille, de lierre terreſtre, & de grande chélidoine, faite dans l'eau & le lait; dont il recevoit la vapeur chaude le ſoir pendant une heure, avec la tête bien couverte; & cela dans la vûe de faire ſuer les parties affectées. Le Malade ne ſoupoit point, ou du moins très-légérement, les ſoirs de la fumigation, & évitoit ſur-tout l'air froid & humide. Ce remede étoit mis en uſage une fois la ſemaine, tandis qu'on panſoit, le reſte du tems, les puſtules avec l'emplâtre de céruſe, & de *diachilun* blanc, avec l'addition d'un tant ſoit peu de précipité blanc, ou de mercure doux pour les plus rebelles, pendant qu'on touchoit les moindres & les plus bénignes, avec un noüet de ſel de Saturne, d'alun brûlé, & de ſel de prunelle, trempé dans les eaux de fray de grenouille, & de nénuphar. Ou l'on ſe ſervoit d'un liniment fait avec les mêmes remedes, & le mucilage des ſemences de *pſyllium* & de coings, extrait avec l'eau de fray de grenouille, & le flegme de vitriol. Ou l'on appliquoit le ſoir ſur les puſtules, le même mucilage, extrait avec du fort vinaigre, & mêlé avec les fleurs de ſoufre; & on lavoit le matin le viſage avec l'eau de myrrhe.

Les mercuriels, dit le même Auteur, ſont utiles dans les cas rébelles; mais qu'on s'en ſerve rarement & avec grande précaution, crainte d'attirer la chûte des dents, la puanteur de l'haleine, &c.

Les noüets de ſublimé doux, & de ſel de ſaturne, peuvent auſſi être exprimés ſur les puſtules.

Nous allons rapporter quelques autres topiques, preſcrits par ce ſçavant Médecin pour la Reine, alors régnante, ſujette à une eſpéce de couperoſe ſur ſes joues.

LAIT VIRGINAL.

Prenez de la litarge d'or lavée ℥iij. du fort vinaigre de vin blanc bien clair ℥xij. faites-les bouillir juſqu'à la conſomption de la moitié du vinaigre. Après une heure de réſidence, coulez la matiére par le papier gris. Ou prenez ſeulement ℥viij. de ce vinaigre, & y ajoûtez ℥iv. de jus de citron dépuré. Alors,

Prenez des eaux de fleurs de nenuphar, de fray de grenouille & de roſes, de chacune ℥ij. du ſel marin blanc ℥ß. du ſucre candi ʒvj. de l'alun de roche ℈ij. filtrez la diſſolution de ces matiéres par le papier

gris. Conſervez ces deux liqueurs ſéparément, & les mêlez lorſque vous voudrez vous en ſervir ; ce qui ſera un peu avant que de ſe mettre au lit. Laiſſez ſécher le viſage, & le lavez le matin avec la liqueur ſuivante, nommée lait de pavot.

Prenez de la ſemence de pavot blanc récente ℥ß. faites-la macérer dans l'eau de fontaine pendant trois heures, & dans l'eau-roſe durant le même tems ; pilez-la enſuite avec quatre amandes pelées, & y ajoûtez des eaux de nénuphar & de fray de grenouille, de chacune ℥iß. de l'eau de myrrhe ſimple ℥j. du ſucre candi ʒiij. on peut retrancher le ſucre, qu'on n'ajoûte à ce lait que pour le rendre déterſif & plus durable.

Si les puſtules ne cédent pas à ces topiques, il en faut venir à de plus forts, tels que les ſuivans.

Prenez du lait virginal ℥j. de l'huile de tartre ℥ß. de la bonne eau-de-vie ℥iij. ſervez-vous de ce mélange à l'heure du coucher, & oignez le viſage le matin avec l'huile d'amandes douces, ou l'onguent de pommes récent, ou l'huile de ſemence de pavot blanc.

Ou,

Prenez

Prenez de la semence de pavot blanc récente ʒj. de la semence de laitue nouvelle ℥ß. des amandes douces récentes ℥iij. faites infuser ces matiéres pendant la nuit dans les eaux de nénuphar, de myrrhe & de roses, de chacune ℥iv. pilez-les ensuite dans un mortier, & faites-en une émulsion avec les mêmes eaux : ajoûtez-y, en pilant, demi-scrupule de camphre. Passez la liqueur à travers un linge, & mêlez à chaque once de la colature, un scrupule de mercure sublimé, très-exactement préparé. On trempera un linge dans cette liqueur, qu'on appliquera pendant la nuit sur les dartres ou les pustules, lavant le visage le matin avec l'eau de myrrhe. On peut donner à ce topique le nom de lait de pavot magistral.

Cérat pour les pustules, ou les dartres du front.

Prenez de la cire ℥iv. du blanc de baleine récente ℥ß. du camphre ℈j. de l'alun brûlé & du borax, de chacun ʒß. du mercure doux ʒij. mêlés pour un cérat selon l'art.

EAU ALUMINEUSE.

Prenez des sucs de morelle de jardin, de

plantain, de grande joubarbe, & de persicaire, de chacun une livre; des eaux-roses & de nénuphar, de chacune ℥ij. mêlez & distillez ces matiéres dans un alembic de plomb; ajoûtez à chaque livre de la liqueur distillée, ʒij. d'alun de roche, & ʒj. de sel de saturne.

Autres cosmétiques pour la Reine.

Prenez du suc de nombril de vénus, deux livres; du jus de citron, demi-livre; du vin d'Espagne, une livre; des eaux-roses & de nénuphar, de chacune demi-livre. De la myrrhe, mise en dissolution dans le vin pendant vingt-quatre heures, ℥iij. mêlez ces matiéres, & les distillez au bain marie. Ou ce qui est plus facile,

Prenez du suc de grande joubarbe, ou plutôt de celui de nombril de vénus, deux livres; du suc de limon & de l'eau-rose, de chacun demi-livre; du vin d'Espagne une livre; de la myrrhe ℥iij. mêlez & distillez d'abord ces matiéres au bain-marie, & vous servez de l'eau qui en résultera.

EAU DE MYRRHE.

Prenez du lait de chévre récent, ou à son

défaut, du petit lait de vache, deux livres ; des sucs de grande joubarbe, de pommes odorantes, de fraises & de citron, de chacun une livre ; deux poulets éventrés lavés dans le vin blanc ; & douze blancs d'œufs. Distillez ces matiéres au bain-marie. Prenez de cette eau distillée deux livres ; du bon vin d'Espagne, une livre ; des eaux-roses & de nénuphar, de chacune demi-livre ; de la myrrhe ℥vj. Laissez dissoudre cette derniere par infusion, & distillez de nouveau au bain-marie. Cette eau est très-bonne pour nettoyer & embellir la peau.

VERJUS COSMETIQUE.

Prenez du verjus récemment exprimé, six livres ; du suc de citron, quatre livres ; des sucs de grande joubarbe, ou de nombril de vénus, & de fraises, de chacun deux livres ; des blancs d'œufs agités dans l'eau, une livre ; du flegme de vin, & de l'eau de roses blanches, de chacun une livre & demie ; des semences de melon & de pavot blanc récentes, infusées dans l'eau décrite ci-dessus, & pilées, de chacune ℥ij. de l'huile de myrrhe ℥ij. du nitre purifié ℥j. de l'alun de roche ℥ß. du borax ʒj. du camphre ℥iß. mêlez ces ma-

tiéres, & les mettez en digestion pendant huit jours à la chaleur du bain ou du fumier; enfouissez-les ensuite dans la cave pendant deux mois, & puis filtrez la liqueur par le papier gris pour vous en servir au besoin.

Pommade rouge solide pour les lévres.

Prenez de l'onguent blanc de pommes ℥iij. de la cire blanche ʒvj. ou ℥j. de la racine d'orcanete broyée, & bien arrosée d'esprit de vin, ℥ß. mettez ces matiéres dans un vaisseau de verre, que vous placerez, après leur liquéfaction, au bain-marie, où vous les laisserez pendant une ou deux heures, en les agitant continuellement avec un bâton bien propre; quand elles auront contracté une chaleur convenable, vous les passerez à travers un linge. Après que la matiére coulée sera refroidie, formez-en des petits rhomboïdes, dont vous oindrez les lévres gersées, galeuses & pâles, & elles deviendront rouges & unies.

Pommade pour les aspérités de la peau du visage, laissées par les pustules.

Prenez de l'huile d'amandes douces récente, tirée sans feu ℥ij. de la cire blanche ʒv.

du blanc de baleine ℥ij. des perles préparées ʒj. du ſucre candi ʒiß. du talc de Veniſe ʒij. du borax ʒj. lavez trois ou quatre fois l'onguent avec les eaux de fraiſes & de nénuphar ; mêlez-y enſuite les autres matiéres réduites en poudre très-ſubtile, & agitez le tout juſqu'à blancheur. Pour empêcher que cette pommade ne ranciſſe, il vaut mieux ſe ſervir de l'huile de Been per ſe, *ou dépurée par le mélange de l'huile de tartre.*

Verjus pour le hâle & la ſécherеſſe de la peau.

Prenez une grape de raiſin verte, mouillez-la, & la ſaupoudrez d'alun & de ſel ; enveloppez-la enſuite dans du papier, & faites-la cuire ſous les cendres chaudes ; exprimez-en enſuite le jus, dont vous laverez le viſage pendant deux ou trois ſoirs. Cette liqueur emporte le hâle admirablement bien.

Mais je me ſuis ſouvent ſervi avec ſuccès de quelques remédes moins pompeux, & plus aiſés à préparer, comme ſont, 1°. les ſels de tartre, de nitre, & de ſaturne, mêlés avec quelque pommade, ou diſſous dans quelque menſtrue approprié ; auſquels j'ajoûtois

quelquefois un peu de vin blanc, & de suc de citron. 2°. Le blanc d'œuf battu avec un peu de poudre d'alun, ou avec quelques grains de sublimé & de camphre. 3°. L'huile de myrrhe par défaillance, préparée en faisant cuire un œuf, puis ôtant le jaune durci, & remplissant sa place avec de la poudre de myrrhe : on en rejoint ensuite les côtés séparés, on le place à la cave sur un plat; la myrrhe s'y dissoût peu à peu, & se réduit en huile par défaillance. C'est un excellent cosmétique, de même que l'*onguent facial* de *Bate*.

Un Gentilhomme attaqué de tems en tems, depuis plusieurs années, d'une rougeur au visage, accompagnée de pustules, vint me consulter sur son état. Il se plaignoit alors, outre quelques petits boutons qui n'élevoient pas beaucoup la cuticule, d'un si grand feu par tout le visage, qu'à peine il osoit se l'essuyer, crainte de l'irriter davantage; ce feu le tourmentoit beaucoup, quelque froid que fût le tems, s'il venoit à s'approcher du feu. Lorsque son visage étoit extrêmement enluminé, & semblable à celui d'une personne yvre, j'observai que la peau en étoit fort rude, & qu'elle jettoit fréquemment des écailles fari-

neuses, semblables à celles que jette la cuticule, après un éréſypele, ou une fiévre pourprée.

Je commençai la cure par une copieuse saignée du bras, & un grand vésicatoire entre les épaules, pour détourner les humeurs des parties affectées.

Je donnai de quatre en quatre jours, à l'heure du coucher, un scrupule de mercure doux, & le matin une infusion de rhubarbe, de senné, de sel de tartre, &c. dans la vûe de briser la viscosité du sang, d'ouvrir les vaisseaux obstrués, & d'emporter les humeurs nuisibles par les selles.

J'ordonnai encore, pour altérer les sucs, corriger leurs sels, & adoucir les parties âcres, un électuaire fait avec la conserve de fumeterre, l'hoethiops minéral, & l'antimoine crud; faisant boire par-dessus, ou séparément, une prise de l'apozéme suivant.

Prenez des racines de garance & de patience sauvage, de chacune ℥j. de celle de chicorée & d'ozeille, de chacune ℥ß. faites-en une décoction dans ce qu'il faudra d'eau de fontaine pour qu'il reste deux livres de liqueur. Ajoûtez sur la fin de la cuite, des feuilles de fumeterre & de scabieuse, de

chacune demi-poignée ; de la ſemence de coriande une pincée. Mêlez à la colature, clarifiée par réſidence, ℥j. de ſirop de fumeterre.

Lorſqu'il eut continué ces remédes pendant quelques ſemaines, ce qu'il ne fit point avec le ſuccès que j'en attendois, je leur ſubſtituai les ſuivans.

Prenez de la chair de vipere récente ℈j. de la conſerve de fumeterre ʒß. du tartre vitriolé v. grains, & avec la quantité ſuffiſante de ſirop de fumeterre, formez-en un bol que le malade prendra matin & ſoir, bûvant par-deſſus demi-livre de petit lait, préparé avec le ſuc de grande joubarbe, ſuivant la méthode de Bate.

Je purgeai le malade toutes les ſemaines avec demi-dragme de pilules de tartre, priſes le ſoir, & ſuivies le lendemain matin d'une once de ſel admirable de *Glauber*, diſſoûs dans du petit lait. Je me ſervis durant l'uſage de ces remédes, des topiques que je jugeai les plus convenables. Lorſque le feu & la chaleur étoient incommodes, j'ordonnois cette lotion.

Prenez de l'eau de fleurs de ſureau ℥iv. du ſucre de ſaturne ℈j. mêlés pour une lo-

tion, dont vous baſſinerez le viſage deux ou trois fois par jour avec des linges imbus de cette liqueur.

Lorſque la démangeaiſon inquiétoit le malade, je preſcrivois le liniment qui ſuit.

Prenez de l'huile d'amandes douces ℥ß. de l'huile de tartre par défaillance ʒiß. mêlés pour un liniment, dont vous toucherez les parties avec une plume.

Ou,

Prenez de l'eau de fleurs de ſureau ℥vj. de l'eau de fleur d'orange ℥j. de l'huile de tartre par défaillance ℥ß. mêlés pour une lotion, dont vous vous ſervirez comme ci-deſſus.

Dans le tems de la cuiſſon & du fourmillement, je me ſervois du topique ſuivant :

Prenez de l'onguent de pommes ʒij. du lait de ſoufre, & de la céruſe, de chacun ℈j. du ſucre de ſaturne ℈ß. dont vous ferez un liniment avec un peu d'huile de tartre.

Si la qualité déterſive de l'huile de tartre rendoit quelquefois la peau tendre & ſenſible, je conſeillois le cérat blanc de *Bate*; mais étant difficile de le

retenir ſur la partie, j'y ſubſtituai le mien de pierre calaminaire, qui réuſſit admirablement bien.

Par cette méthode, le Malade recouvra, dans environ deux mois, ſa premiére couleur; quoique s'il marche beaucoup, ou s'il reſte long-tems devant un grand feu, ſon viſage eſt encore ſujet à devenir rouge & brûlant.

Le grand déſir qu'il avoit de ſe voir délivré de cette difformité, lui fit obſerver un régime très-exact, ſur-tout quant aux liqueurs ſpiritueuſes, dont l'uſage lui avoit été fort familier; ce qui fit que je lui permis, pour ſoutenir ſes forces & ſon appétit, environ une chopine de vin par jour, ſe contentant d'une priſe de gruau à ſon déjeuné & à ſon ſouper.

Après avoir abandonné les remédes internes, il ſe ſervoit encore le ſoir, pour unir la peau du viſage, d'une pommade faite avec demi-once de celle de fleurs d'orange, & demi-dragme de fleurs de *Biſmuth*, ſe lavant légérement le viſage le matin avec une lotion compoſée avec les eaux de fleurs d'orange, de fleurs de ſureau, & l'huile de tartre par défaillance.

Il y a pluſieurs autres taches & diffor-

mités, auſquelles la peau du viſage eſt plus ſujette que celle des autres parties du corps; non-ſeulement à cauſe de ſa texture plus fine & plus délicate, mais ſur-tout parce qu'étant plus expoſée à l'air froid, & à la chaleur du Soleil, les humeurs s'y diſſipent plus difficilement, à raiſon du reſſerrement des pores, que dans les parties qui ſont tenues chaudes & couvertes. Mais comme la plus grande partie de ces taches ne différe guéres des puſtules ordinaires, ou des tubercules qui accompagnent la *couperoſe*, nous laiſſerons à la ſageſſe des Praticiens, le choix des formules rapportées, qu'ils croiront les plus propres à la nature du mal. Comme nous avons déja fait mention dans ce chapitre & dans celui des Dartres, des puſtules de l'eſpéce dartreuſe, nous ne parlerons que de quelques autres petits tubercules, des rouſſeurs, & du hâle.

Ces tubercules ne ſont, je penſe, que ce que les Auteurs déſignent ſous le nom de *Vari*. Ils les décrivent comme des petits boutons durs, de la groſſeur de la graine de chanvre, produits par l'endurciſſement de la lymphe cutanée dans quelques-unes des glandes de la peau. Si ces tubercules, nommés *ſa-*

phirs, ne cédent pas, dit *Johnſton* (*a*) aux émolliens & aux diſcuſſifs, il faut les emporter par la ligature, ou les toucher le ſoir avec l'huile de vitriol, de ſoufre, ou de tartre, & les laver le matin avec une infuſion ou décoction des fleurs de féves.

Sennert (*b*) traite de ces tubercules dans un chapitre particulier, & prétend qu'ils ont quelque rapport avec le *Sydracium*, dont nous avons déja parlé. Il preſcrit pour leur cure, les remédes ſuivans.

Prenez des farines de lupin & d'ers, de chacune ℥j. de la ſemence de mauve & de la racine d'iris, de chacune ʒij. du ſel ammoniac ʒj. dont vous formerez des trochiſques avec le mucilage de la gomme adragant, & les diſſoudrez dans du lait quand vous voudrez vous en ſervir.

Ou,

Prenez du miel & du fort vinaigre, de chacun demi-once mêlés.

Prenez de la litarge d'or & de la térébenthine, de chacun ℥ij. de l'huile d'olives ce qu'il en faut, mêlés.

Si les tubercules ſont plus durs,

(*a*) *Idea univerſ. Med. lib.* 6. *Arh.* 2.
(*b*) *Pract. lib.* 5. *Part. I. c.* 23.

Prenez du ſavon noir ℥ß. du ſel ammoniac & de l'encens, de chacun ʒiß. diſſolvez-les dans l'eau, & leur donnez la conſiſtance de cérat.

Prenez du ſuc de patience ſauvage ℥ij. du vinaigre ſcillitic *℥ß. de la gomme ammoniac, diſſoûte dans le vinaigre, ℥ij. du borax ʒiß. de l'alun ʒß. mêlés.*

Prenez des racines de patience ſauvage & d'aunée, coupées par morceaux, de chacune ℥j. des feuilles d'hyſſope & de pouliot, de chacune ℥ß. faites-les cuire dans du vinaigre; hachez-les enſuite menu, & y ajoutez du ſavon mol ℥ß. du ſel ammoniac diſſoût dans le vinaigre ʒij. de la myrrhe, de l'encens & du borax, de chacun, ʒß. mêlés.

Mais ſi ces tubercules ont entiérement acquis la dureté des verrues, ils exigent alors la même extirpation que nous allons décrire dans le chapitre ſuivant, à l'occaſion des cores & des poireaux.

Les rouſſeurs, nommées *Lentilles* à cauſe de leur reſſemblance à ce légume, ſont de petites taches rondes, de niveau avec la peau, d'une couleur jaunâtre ou tannée, répandues générale-

ment ſur le viſage, mais ſur-tout ſur le front; parce que la peau de cette partie ſe trouvant plus denſe, permet moins l'évaporation des humeurs. Les lentilles attaquent auſſi quelquefois le col & les mains, expoſés comme le viſage à la chaleur du Soleil.

On les dit produites par la bile extravaſée, & condenſée au-deſſous de la cuticule, en forme de petites gouttes ou taches jaunes.

Le hâle, appellé *inſolatio*, & *morphæa maculoſa*, *rutila*, *ſive flava*, en oppoſition au *morphæa alba*, qui eſt une eſpéce de *vitiligo*, vient de ce qu'ayant été long-tems expoſé à l'ardeur du Soleil, l'humeur cutanée en a été altérée de maniére à rendre la peau brune, ou tanée. Une plus grande *aduſtion* de la même humeur, imprime la couleur noire aux *Ethyopiens*, dont la peau, blanche en elle-même, ne tire ſa noirceur que du caractére des humeurs qui ſont au-deſſous.

Quelques-uns s'imaginent que le hâle eſt extérieur à la cuticule, au lieu que les taches de rouſſeurs ſont placées au-deſſous: mais je crois cette idée mal fondée; car il eſt très-difficile d'emporter le premier, de même que ces der-

nieres ; avec les remédes les plus déterfifs, si du moins la premiére lame de la cuticule n'est enlevée pour faciliter la sortie de l'humeur noirâtre arrêtée au-dessous.

J'ai eu occasion plus d'une fois de me convaincre que les extravasations ou efflorescences bilieuses, sont placées au-dessous de la peau : ce que j'ai observé sur-tout depuis peu dans une jeune Dame, qui s'étoit brûlée superficiellement le front, & les autres parties du visage, par la flamme des barbes de sa coëffe, où elle avoit mis le feu par mégarde. Je lui fis d'abord oindre les endroits brûlés avec l'huile de sureau ; mais la peau devenant rude, & paroissant vouloir s'écailler, je me servis d'un cérat fait avec la cire blanche, & la quantité suffisante d'onguent blanc de camphre. Je trouvai le lendemain diverses petites vessies dans quelques endroits, tandis que dans d'autres il vint avec l'emplâtre, plusieurs petits flocons contenans la lame externe de la cuticule : lame où je vis clairement, à la surface interne, certaines taches jaunes, que je conjecturai être les rousseurs ausquelles la Dame étoit fort sujette. J'emportai un morceau de cet épiderme chez moi, où

l'ayant examiné avec mon microſcope, chaque lentille me parut approcher de la grandeur d'un liard. Elles ne paroiſſoient point exactement rondes ni unies, mais rudes & inégales dans leurs ſurfaces ; elles étoient de couleur tanée, ou d'un jaune obſcur. J'eus enſuite la curioſité d'en détacher quelques-unes avec la pointe d'une aiguille, & de les appliquer légérement ſur ma langue : j'y apperçus, ou du moins je le crus ainſi, le goût de la bile, ou d'un parfait amer ; ce qui me confirma dans l'opinion que les taches de rouſſeurs ſont probablement produites par certaines particules de cette humeur, qui portées à la ſurface de la peau, & ne trouvant point de paſſage par la cuticule, forment, deſſéchées par la chaleur, ces petites taches jaunes qui paroiſſent à travers. Mais quelle qu'en ſoit la cauſe, c'eſt une remarque certaine que ceux qui ont les cheveux rouges, ſont communément ſujets aux rouſſeurs. Comme je ſuppoſe que peu de perſonnes voudront faire l'expérience de la Dame en queſtion, quelqu'infaillible qu'elle ſoit pour emporter ces taches, j'ai choiſi les remédes ſuivans comme ceux qui m'ont parû les moins dangereux, & les moins douloureux.

Prenez des eaux de fleurs de ſureau & de féve, de chacune parties égales, mêlés pour une lotion.

Prenez du fiel de chévre, de bouc, ou de vache, ce que vous en voudrez, mêlez-le avec de la poudre de verre très-ſubtile pour un liniment.

Prenez de la gomme de cériſier ce que vous en voudrez, diſſolvez-la dans du fort vinaigre, & la mêlez avec tant ſoit peu de farine d'avoine pour une mixture, dont vous laverez ou oindrez ſouvent les parties affectées.

Prenez des racines d'iris & d'ellébore blanc pulvériſées, de chacune une partie; du miel deux parties; incorporez-les enſemble, & oignez-en les lentilles. Ce reméde guérit promptement les rouſſeurs. Le ſuc de ſcabieuſe mêlé avec du borax & du camphre, produit le même effet.

Crollius recommande beaucoup l'eſprit de tartre. *Hippocrate*, le fiel de taureau, battu avec de l'huile, & appliqué ſur les parties.

Le cataplaſme des farines d'ers & de lupin, avec la crême de ptiſane, convient auſſi. Ou,

Prenez de la racine de bryone, du lait de chévre, des eaux de lys de vallée, de ſeau de ſalomon & de rave, de chacun ℥ij. faites macérer ces matiéres pendant huit jours, après quoi vous les diſtillerez. Vous pourrez ajoûter à l'eau diſtillée, un peu d'huile de tartre. Avant de vous ſervir de cette liqueur, vous laverez le viſage avec de l'eau tiéde.

La ſavonnette coſmétique de *Bate*, eſt auſſi un excellent remède. En voici la formule :

Prenez du ſavon de Veniſe ℥ij. diſſolvez-le dans ℥j. de ſuc de limon, ajoûtez-y de l'huile d'amandes douces, & de celle de tartre par défaillance, de chacune ℥ß. Mêlez & expoſez la matiére au Soleil, l'agitant tous les jours juſqu'à ce qu'elle acquierre la conſiſtance d'onguent ; ajoûtez-y vj. gouttes d'huile de bois de roſes, & gardez ce topique pour l'uſage.

Il faut oindre le ſoir les parties affectées avec cet onguent, & les laver le lendemain matin avec l'eau de ſon, ou celle de lupin.

La mixtion ſuivante du même Auteur, qui eſt beaucoup plus ſimple, m'a généralement réuſſi.

Prenez de l'huile d'amandes améres ℥j. de celle de tartre par défaillance ʒß. de l'huile de bois de roses ij. gouttes, mêlés.

Dans l'uſage de ce topique, l'huile de tartre doit être augmentée ou diminuée ſelon la fineſſe, ou la groſſiéreté de la peau, ou ſuivant que le malade peut la ſouffrir ; la quantité en eſt ſuffiſante, ſi elle enléve la lame externe de la cuticule, qu'on voit alors ſe ſéparer en petites écailles ; après quoi on peut ſe ſervir de quelques-unes des pommades ordinaires. Cette huile excitera d'abord, dit le même Auteur, un peu de cuiſſon & de démangeaiſon ; mais ces accidens ſe diſſiperont bien-tôt, ſans aucun autre inconvénient.

La même huile verſée par gouttes dans l'eau de féve, de lys, ou de fontaine, juſqu'à ce qu'elle rende l'eau graiſſeuſe, ou gluante entre les doigts comme une leſſive, produit le même effet ſi l'on en baſſine les parties. Ou,

Prenez du ſoufre vif finement pulvériſé ʒß. du ſavon noir ℥j. pliez-les dans un nouet, que vous ſuſpendrez pendant neuf jours dans ℔ß. de fort vinaigre, dont vous laverez enſuite les parties affectées deux fois par jour.

Prenez du camphre ʒij. broyez-le dans un mortier de verre, en y versant peu à peu ℥j. de suc de limon. Ajoûtez ensuite ℔j. de vin blanc. Coulez, faites un nouet du camphre qui restera sur le filtre, & le suspendez dans la liqueur, dont vous userez pour lotion.

Quelques-uns se servent uniquement de l'eau de pluye distillée, mêlée avec le suc de citron, & un peu de camphre.

D'autres font usage de la liqueur qui coule par défaillance du tartre, du talc, & du sel fortement calcinés, & placés ensuite dans une cave humide pour les y faire dissoudre.

D'autres employent l'eau-rose, suffisamment aiguisée avec l'huile de soufre.

D'autres enfin, une décoction de son, où ils font dissoudre du sel ammoniac, & du sel de tartre.

Remarquez qu'après avoir usé quelque tems de ces remédes piquans & détersifs, il en faut souvent venir à des topiques plus doux, comme l'huile d'amandes douces, le blanc de baleine, les pommades ordinaires, ou le cérat blanc de *Bate*, mis le soir sur les parties affectées, & lavées le lendemain matin avec de l'eau tiéde & un peu de son fin

ou de gruau ; ou avec du lait & de l'eau, où l'on a mêlé un peu de suc de limon, si la tendresse de la partie le permet. Mais je préfére à tous ces remédes le liniment suivant, auquel il y a à peine aucun cosmétique comparable.

Prenez des fleurs de Bismuth ℥ij. de l'onguent de pommes ʒvj. de l'huile de bois de roses deux gouttes, mêlés

On peut en tout tems oindre légérement le visage avec ce liniment, ou avec les fleurs de Bismuth seules, qu'on passe doucement sur le visage avec un morceau de peau de chamois : ces cosmétiques font le teint aussi beau qu'on peut le souhaiter ; non-seulement en rendant la peau blanche & douce, mais encore en détruisant les dartres, les pustules, &c.

Forestus parle d'une femme sujette à une rougeur au nez, sur-tout en hyver, qu'il nous dit avoir guérie après la purgation, avec l'onguent suivant, dont *Gilbertus Horstius* avoit accoutumé de se servir à *Rome*.

Prenez du soufre vif préparé ℥iij. du gingembre blanc ℥ij. faites-les cuire doucement dans parties égales de vin blanc du

Rhin, & d'eau-rose, jusqu'à la consomption de la liqueur. Mêlez ensuite la poudre avec ce qu'il faut de graisse de porc récente pour un onguent.

La Malade oignoit le soir le visage avec cet onguent, & le lavoit le lendemain matin avec les eaux de roses, de féves, & une décoction de son tiéde. Ce topique guérit aussi, selon cet Auteur, les pustules du visage.

Nous avons déja observé qu'avant d'en venir aux applications externes, sur-tout aux froides & aux répercussives, il est essentiel de rectifier la masse des humeurs, & de détruire les obstructions des viscéres, crainte d'attirer les mêmes accidens, que *Ph. Salmuth* (*a*) dit être arrivés à un homme, qui au lieu d'emporter la rougeur & les boutous qu'il avoit au visage, par certains topiques dont il usa, les fit tous rentrer endedans; après quoi il fut saisi de la goutte, ensuite d'une paralysie dans les bras, & enfin la mort termina la scéne.

Quelques Auteurs proposent pour guérir cette maladie, une opération Chirurgicale. Elle consiste à couper, ou à détruire les gros vaisseaux du visa-

(*a*) *Cent. 2. Obs. 35.*

ge, afin, disent-ils, d'intercepter le cours du sang vers cette partie. Voici là-dessus le sentiment de *Bayrus* (*a*).

La rougeur du visage vient quelquefois, dit cet Auteur, de l'abondance du sang, qui rapporté par la grande veine du front, se répand subitement dans tout le visage : une Comtesse, ajoute-t-il, m'ayant fait appeller à cette occasion, j'apperçûs comme elle me parloit, que le sang se répandit précipitament de cette veine sur tout le visage ; observant ce vaisseau gorgé de sang, je lui persuadai de le laisser ouvrir. Pour cet effet je fis raser dans l'endroit de la veine, un peu au-dessus de la suture coronale ; & j'ordonnai au Chirurgien d'appliquer un cautere sur ce vaisseau dans l'endroit rasé, avec ordre de ne l'y tenir pas plus d'une heure ; mais l'y ayant laissé pendant deux heures, le sang lui sauta au visage avec violence, lorsqu'il voulut l'ôter. Ayant cependant arrêté l'hémorragie, & appliqué l'appareil convenable, il survint un gonflement considérable avec *échymose*, depuis l'ouverture du vaisseau jusqu'au nez. Mais ces accidens ayant bientôt disparus, & la face se trouvant privée par la destruc-

(*a*) *Pract. lib. 8. chap. 3.*

tion de cette veine, du ſang qu'elle lui rapportoit, la Malade fut délivrée pour toujours de ſes rougeurs.

Severinus (a) propoſe cette méthode de couper les veines, pour intercepter l'abord du ſang, & emporter par-là la rougeur & l'inflammation du viſage, du nez, des yeux, &c. *Bonnet* la décrit (b) auſſi.

D'autres, comme *Botal* (c), conſeillent pour le même but, ou plutôt pour la rougeur du nez, la ſaignée des vaiſſeaux des narines. Cet Auteur aſſure l'avoir vû réuſſir, & dans ce cas, & dans les douleurs de tête, & les anciennes maladies des yeux. Il préfére l'ouverture de ces veines par la lancette ou la piquûre, à l'application des ſangſues, dont nous liſons deux exemples fatals, un dans *Hercule Saxon*, à l'occaſion d'un Sénateur de Padoue, qui périt miſérablement par une ſangſue, qui appliquée à une narine dans une fiévre, s'y gliſſa ſi avant, qu'il fut impoſſible de la r'avoir. Cet accident que j'avois vû, dit le même Auteur, arriver auſſi autrefois à *Veniſe*, me toucha infiniment. L'autre exemple ſe trouve dans *Paulus Magnus*,

(a) *Medicin. Effic. p. 67.*
(b) *Lib. de Sang. Miſſ.*
(c) *Lib. de curat. per ſang. miſſ.*

qui

qui rapporte qu'étant à *Rome* en 1572. il vit une ſangſue appliquée à la narine d'un malade par un Chirurgien, pénétrer juſqu'aux membranes du cerveau, où elle reſta, quelques efforts qu'on fît pour l'ôter, juſqu'à ce qu'elle eût tué le Malade.

H. ab Heers met en queſtion ſi les eaux de *Spa* ſont bonnes pour les rougeurs du viſage, & les yvrognes boutonnés & couperoſés. Il répond lui-même, que comme ces boutons ou puſtules dépendent communément de la chaleur immodérée du foye, ces eaux ne ſçauroient convenir généralement dans ces cas, puiſqu'elles échauffent beaucoup ce viſcére ; car il eſt certain que ſi quelqu'un dans le cas de la couperoſe, les bûvoit pendant un tems conſidérable, il reviendroit de *Spa* avec un viſage beaucoup plus rouge que lorſqu'il y eſt allé, comme je l'ai obſervé dans pluſieurs perſonnes ; mais attendu que les bûveurs boutonnés contractent preſque toûjours, à cauſe de l'*aduſtion* du ſang du foye, des obſtructions plus ou moins grandes dans les vaiſſeaux méſéraïques, ils peuvent boire pendant dix jours les eaux de *Spa* avec sûreté, parce que l'obſtruction étant emportée par

cette boiſſon ; le foye peut être enſuite réduit à ſa premiére température par quelques remédes rafraîchiſſans.

Il y a d'autres taches, particuliéres. ſelon *Hippocrate*, au viſage des femmes enceintes : taches qu'il regarde par conſéquent comme un des ſignes de la groſſeſſe, & même comme une marque, quoique bien faillible, du ſexe du *fœtus*, ſuivant cet aphoriſme : *Quæ utero gerentes, maculam in facie veluti ex ſolis uduſtione habent, eæ, femellas plerumque geſtant.* Les Auteurs déſignent généralement ces taches ſous le nom d'*Ephelides*. *Sennert* (*a*) les dit brunes, ou tanées, ſituées ſur-tout ſur le front des femmes groſſes : elles ſont quelquefois de la grandeur de la paûme de la main, & ſans inégalités ; contre ce que dit *Celſe*, qui les nomme *Aſperitates quædam & durities mali coloris*.

On en rapporte la cauſe à la rétention des menſtrues ; quoique, ſelon *Sennert*, ces taches arrivent auſſi aux filles dans le tems de leurs régles. Il preſcrit dans ce cas à ces derniéres le ſuc de racine de bugloſſe, & aux femmes enceintes le reméde ſuivant :

Prenez du camphre une dragme, du nitre

(a) *Prax. l. 6. part. 3. ſect. 1. c. 2.*

deux dragmes. Incorporez ces matiéres avec du miel, & oignez-en le visage.

J'avoüe que je n'ai jamais remarqué que ces taches fussent particuliéres aux femmes grosses : si elles le sont, il est très-probable qu'elles viennent de la *cacochymie* à laquelle elles sont souvent sujettes à l'occasion de certaines substances bizarres que leur appétit dépravé les porte à manger. Mais quoi qu'il en soit, cette affection de la peau est emportée par les mêmes topiques que le hâle dont nous avons déja parlé. Ainsi après avoir rapporté un ou deux remédes pour les gersures des lévres, je concluërai ce chapitre par une seule histoire prise des diverses Observations que j'ai eu occasion de faire sur les incommodités dont il s'agit.

HUILE DE FROMENT du Docteur Bates.

Cette huile se fait en exprimant fortement du froment écrasé entre deux plaques rougies au feu. Elle est excellente, selon l'Auteur, dans les fentes des mains, les ulcéres des pieds, les gersures des lévres, les dartres, la rudesse de la peau, &c.

Onguent du même pour les fentes & les gersures.

Prenez de la myrrhe, du gingembre & de la litarge d'argent, de chacune ℥ß. du miel ℥ij. de la cire ℥j. de l'huile-rosat ℥iij. de l'huile de bois de roses v. gouttes : mêlés selon l'art.

Ou,

Prenez du bol, de la myrrhe & de la céruse, de chacun ʒij. de la graisse de canard, ce qu'il en faut pour un liniment.

Ou,

Prenez du suif de bœuf ℥iß. de la cire ℥ß. de la térebenthine ℥ij. de l'huile d'amandes douces, ce qu'il en faut pour un liniment, pour les lévres.

Une Dame souvent affligée de la *goutte-rose* à l'occasion d'un sang bilieux & échauffé qui se portoit au visage, à la moindre surprise, ou au moindre exercice du corps, se vit enfin défigurée par plusieurs pustules & tubercules durs, occasionnés par l'épaississement & la corrosion des humeurs arrêtées de plus en plus dans les glandes cutanées du visage. Après l'essai indis-

cret de preſque tous les remédes empiriques dont elle avoit oüi parler, elle penſa à la ſalivation qu'elle ne voulut cependant pas entreprendre ſans m'avoir conſulté.

J'attribuai d'abord le tranſport conſtant des humeurs vers le viſage, à la ſuppreſſion des régles, occaſionnnée, comme je l'inférai du récit de la Malade, par le chagrin de la mort de ſon mari, & le froid qu'elle avoit ſouffert par les veilles. Je l'aſſûrai que ſi nous pouvions rappeller les menſtrues, & emporter les obſtructions des viſcéres & des vaiſſeaux de la matrice, il nous ſeroit aiſé de guérir l'inflammatiou & les puſtules du viſage dont quelques-unes étoient déja remplies de pus, & les autres commençoient à ſuppurer. Je lui fis appliquer jour & nuit par-deſſus de mon onguent de pierre calaminaire qui ramollit celles qui étoient encore dures, & acheva la ſuppuration de celles qui étoient déja ouvertes, ou que j'ouvris moi-même; & dont la cicatrice ſuivit bientot ſans aucune autre application. Mais pour diſſiper l'inflammation, la Malade fut d'abord ſaignée du bras, & quelques jours après du pied: je lui fis auſſi appliquer un véſicatoire à la nu-

que, dont le grand avantage qu'elle en retira d'abord le lui fit continuer ſous la forme de *cautére volant*. Je la purgeois en même tems toutes les ſemaines avec la rhubarbe & le mercure doux, évitant la ſcamonée & l'aloës dont l'uſage lui avoit auparavant enflammé le ſang. Elle étoit d'ailleurs fort réguliére dans le régime, & uſoit exactement de l'apozéme & de l'électuaire ſuivans :

Prenez de la racine de garance, de la jacobée & de la fumeterre, de chacune une poignée; du dictame de Créte, demi-poignée; de la ſemence d'anis écraſée ʒij. Faites-les cuire dans ce qu'il faut d'eau de fontaine, pour qu'il reſte deux livres de colature. Diſſolvez dans celle-ci ℥ij. de ſirop des cinq racines apéritives.

*Prenez de l'antimoine diaphorétique ℥ß. de l'*Ens Veneris *ʒj. de la conſerve de Kinorodon ℥j. du ſirop de fumeterre, ce qu'il en faut pour former un électuaire, dont la Malade prendra de la groſſeur d'une noix muſcade d'abord matin & ſoir, & enſuite elle boira par-deſſus la priſe du matin, cinq ou ſix onces du même apozéme, & la même quantité ſans électuaire, à quatre heures de l'après-midi.*

Elle prenoit la veille de ſa purgation

le lavement prefcrit ci-deffous, & le lendemain de la médecine elle recevoit dans le vagin la fumée de la même décoction. Elle n'eut pas plutôt ufé trois fois de cette fumigation, que fes menftrues reparurent. Le vifage étant déja alors en affez bon état, elle ne fe fervit plus d'autres topiques que de la lotion avec le camphre, le jus de citron & le vin blanc, prefcrite ci-devant.

Prenez des racines de bryone blanche & d'ariftoloche ronde, de chacune ℥ß. de la racine de Zédoaire, & des bayes de laurier, de chacun ʒij. de la matricirae, de l'armoife, des fommités de Sabine, & des fleurs de camomille, de chacun demi-poignée : Faites cuire ces matiéres dans ce qu'il faut d'eau de fontaine ; diffolvez dans ℥xij. de la décoction ℥ß. d'électuaire de bayes de laurier ; mêlés pour un lavement.

Je faifois fupprimer pour la fumigation l'électuaire de cette décoction, & y ayant ajoûté une dragme de teinture de myrrhe, la Malade en recevoit la vapeur chaude dans le vagin, fur une chaife percée, pendant un quart d'heure, & évitoit enfuite le froid avec foin.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le premier Volume.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

H.

I.

L.

O.

P.

R.

S.

T.

V.

Fin de la Table des Matiéres.

FAUTES A CORRIGER dans le premier Volume.

P*Age* 31. *ligne* 9. craſſe, *liſez* craſe.
P. 42. *lig.* 8. ʒiß. *liſ.* ℥iß.
P. 64. *lig.* 21. *liſ* ʒ.
P. 82. *lig.* 15. *liſ.* ʒ.
P. 89. *lig.* 18. *liſ* ℥.
P. 91. *lig.* 11. *liſ.* ℥.
P. 92. *lig. der. liſ.* ℥.
P. 143. *lig.* 4. *liſ.* Sagapenum.
P. 145. *lig.* 16. & 17. extraordinaire, *liſ.* accidentelle.
P. 161. *lig* 9. *liſ.* lavez-le.
P. 168. *lig.* 2. *liſ.* du miel.
Ibid. lig. 5. *après* ſafran, *liſ.* ʒiij.
P. 176. *lig.* 7. *liſ.* la.
P. 179. *lig.* 22. papilles pyramidales, *liſ.* mamelons pyramidaux.
P. 187. *lig.* 16. ℥ij. *liſ.* ℈ij.
P. 189. *lig.* 17. *après* ſtyrax, *liſ.* ʒij.
P. 190. *lig. liſ.* ʒij.
P. 192. *lig. der. après* arabique *ajout.* un point.
P. 204. *lig.* 2. *liſ.* ʒij.
P. 205. *lig.* 6. poignée, *liſ.* pincée.
P. 207. *lig*- 22. ℥ß. *liſ.* ʒiß.
P. 210. *lig.* 9. *liſ.* anodins.
P. 228. *lig.* 18. *liſ.* petite centaurée.
P. 249. *lig.* 11. ils, *liſ.* &.
P. 252. *lig.* 8. *liſ.* ʒ.
P. 253. *lig.* 22. *liſ.* ʒ.
Ibid. lig. 23. ʒß. *liſ* ʒij.
P. 265. *lig.* 10. *liſ.* ʒ.
P. 267. *lig.* 20. *après* ſa, *liſ.* couleur.
P. 275. *lig. der. liſ.* Céphalalgie.
P. 310. *lig.* 1c. *liſ.* le.

P. 330. *lig.* 15 *avant iv. liſ.* ʒ.
P. 331. *lig.* 16. *liſ.* craſe.
Ibid. lig. 28. *liſ.* de.
P. 333. *lig.* 10. narines, *liſ.* ranines.
P. 335. *lig.* 17. *liſ.* ʒ.
P. 337. *lig.* 2. *liſ.* ʒ.
Ibid lig. 22. *liſ.* récent.
P. 343. *lig.* 25. *liſ.* ʒ.
P. 348. *lig.* 25. *liſ.* ʒ.
P. 349. *lig.* 7 *liſ.* ʒ.
Ibid. lig. 22. *liſ.* cors.
P. 351. *lig.* 9. peau, *liſ.* cuticule.

Approbation du Censeur Royal.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Manuscrit qui a pour titre, *Traité des Maladies de la Peau*, *traduit de l'Anglois de M. Turner*, qui en est l'Auteur. Je n'y ai rien trouvé qui en puisse empêcher l'impression. Fait à Paris le quatriéme Juin 1743.

BOYER, Médecin ordinaire du Roi.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers, qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien Amé le sieur MARIE-JACQUES BAROIS, Libraire à Paris, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au public un Manuscrit qui a pour titre, *Traité des Maladies de la Peau traduit de l'Anglois*; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de permission pour ce nécessaires, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer l'Ou-

vrage ci-dessus en un ou plusieurs volumes ; autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le temps de trois années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à tous Libraires, & Imprimeurs, & autres personnes de quelques qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance : à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée & attachée sous le contrescel desdites Présentes, que l'Impétrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de les exposer en vente le Manuscrit ou l'Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le sieur Daguesseau Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le sieur Daguesseau Chancelier de France, le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir

qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement : Voulons que la Copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi ſoit ajoutée comme à l'Original : Commandons au premier notre Huiſſier, ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le trentiéme jour du mois d'Août, l'an de grace mil ſept cent quarante-trois, & de notre Regne le vingt-huitiéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, SAINSON.

Régiſtré ſur le Régiſtre XI. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 227. fol. 187. conformément aux anciens Réglémens confirmés par celui du vingt-huit Février 1723. à Paris, le ſix Septembre 1743.

Signé, SAUGRAIN, *Syndic.*